

LE MONDE. diplomatie

LES FRANÇAIS
D'ORIGINE
CHINOISE
S'ORGANISENT

PAR ZHANG ZHULIN
Pages 4 et 5.

5,40 € - Mensuel - 28 pages

N° 757 - 64^e année. Avril 2017

LE MEXIQUE FACE À DONALD TRUMP

« Nous ne sommes pas un protectorat américain »

Les propos injurieux de M. Donald Trump à l'égard de la Mexique ont accéléré la campagne présidentielle dans ce pays. Le scrutin n'aura lieu qu'en juillet 2018, mais un candidat se détache déjà : M. Andrés Manuel López Obrador, qui incarne les espoirs de la gauche.

PAR ANDRÉS MANUEL LÓPEZ OBRADOR *

IL Y A ENVIRON DEUX ANS, le futur président américain Donald Trump et ses conseillers ont commencé à étudier de manière systématique l'état d'esprit des Américains. Parmi les sentiments les plus saillants : la déception, l'irritation, la colère, la tristesse et le désespoir. En politique, la méthode n'a rien d'extraordinaire, surtout pour ceux qui disposent de l'argent nécessaire à ces études qualitatives (1). Les travaux ont débouché sur un diagnostic taillé sur mesure pour servir l'ambition électorale de M. Trump. Il ne restait plus qu'à profiter de cette humeur générale, à s'en faire le porte-voix et à en avancer une interprétation, dans l'espoir qu'elle imprègne la société. Avec un argument massue : les Mexicains et les musulmans sont devenus indésirables aux États-Unis.

Bien avant la prise de fonctions du candidat républicain, il était évident que sa campagne antimexicaine n'était fondée sur aucune analyse économique, mais répondait (et répond toujours) à des intérêts politiques : certains

* Président du comité exécutif national du Mouvement de régénération nationale (Morena) et candidat à l'élection présidentielle mexicaine de juillet 2018.

entendent tirer profit du sentiment nationaliste américain.

Le contenu de leur message, leurs techniques de communication ainsi que leur propagande s'inspirent de la « théorie de l'espace vital » (*Lebensraum*) formulée au XIX^e siècle par le géographe allemand Friedrich Ratzel : selon cette doctrine, l'expansionnisme et l'impérialisme se justifient dès lors qu'ils permettent à l'État d'assurer le bien-être de sa population.

Tout comme il existait une forte préoccupation populaire au sujet de l'inflation en Allemagne dans les années 1930, les États-Unis sont à présent confrontés aux problèmes du chômage, du sous-emploi, de la dette et de salaires trop faibles. Mais tenter d'en imputer la responsabilité à certains groupes sociaux ou culturels – qu'ils soient nationaux ou étrangers – n'est qu'une manœuvre politicienne.

(Lire la suite page 10.)

(1) NDLR. Lire Christophe Ventura, « Ces petites choses qui font gagner les élections », *Le Monde diplomatique*, mars 2017.

DOSSIER FRANCE : PAYSAGE AVANT LA BATAILLE ÉLECTORALE

Et cette fois encore, le piège du vote utile ?



THÉO HAGGÅL – De la série « Cailloux », 2016

Le premier tour de l'élection présidentielle, le 23 avril, opposera onze candidats aux opinions très diverses. Ce pluralisme a été en partie éclipsé par les affaires judiciaires et par la place que les médias ont consacrée au bal incessant des sondages. Néanmoins, la perception de la nature profondément antidémocratique des institutions françaises et européennes gagne les esprits. Mais la traduction en termes électoraux de cette conscience nouvelle risque d'être dévoyée par le piège d'un « vote utile » qui choisirait comme opposant à l'extrême droite un adorateur de la mondialisation.

PAR SERGE HALIMI

NOUS ENTRONS dans une ère politique où bien des phrases qui commencent par « Ce serait la première fois que... » semblent annoncer la réalisation d'une éventualité jusqu'alors inconcevable. En ce printemps 2017, l'élection présidentielle française marque ainsi la première fois que l'on ne s'interroge plus sur la présence du Front national (FN) au second tour : on pose l'hypothèse, encore très improbable, de sa victoire. La première fois que nul ne défend le bilan d'un quinquennat alors même que deux anciens ministres du président sortant, MM. Benoît Hamon (Parti socialiste, PS) et Emmanuel Macron (En marche !), participent au scrutin. La première fois aussi que les candidats du PS et de la droite, qui ont gouverné la France sans discontinuer depuis le début de la V^e République, pourraient être conjointement éliminés dès le premier tour.

On chercherait également en vain des précédents à une campagne aussi parasitée par l'information continue, les affaires judiciaires, l'incapacité générale à fixer son attention plus de vingt-quatre heures sur une question essentielle. Et on ne trouve assurément aucun cas antérieur d'un postulant important à la magistrature suprême poursuivi pour détournement de fonds publics alors qu'il proclame depuis dix ans que la France est en faillite.

Le renoncement du président sortant à briguer un second mandat risque de dissimuler le point de départ de tous ces dérèglements. Le quinquennat qui s'achève a vu M. François Hollande devenir le chef d'État le plus impopulaire de la V^e République, et ce juste après que son prédécesseur, M. Nicolas Sarkozy, eut déjà été répudié. Or, le président socialiste l'a admis lui-même, il a « vécu cinq ans de pouvoir relativement absolu (1) ». En juin 2012, pour la première fois de son histoire, le PS contrôlait en effet la présidence de la République, le gouvernement, l'Assemblée nationale, le Sénat, 21 des 22 régions métropolitaines, 56 des 96 départements et 27 des 39 villes de plus de 100 000 habitants.

(Lire la suite page 16 et notre dossier pages 13 à 20.)

(1) Gérard Davet et Fabrice Lhomme, « Un président ne devrait pas dire ça... », *Les secrets d'un quinquennat*, Stock, Paris, 2016.

ANKARA TENTE DE REPRENDRE LA MAIN AU PROCHE-ORIENT

La fin du « modèle turc »

Entre deux polémiques avec les dirigeants européens, le président turc Recep Tayyip Erdoğan, qui cherche à renforcer son pouvoir sur le plan intérieur, se rapproche de l'Arabie saoudite et de la Russie. Ce recentrage témoigne de la situation délicate de la Turquie dans son environnement régional. Le temps où elle apparaissait comme l'un des grands bénéficiaires des « printemps arabes » semble révolu.

PAR JEAN MARCOU *

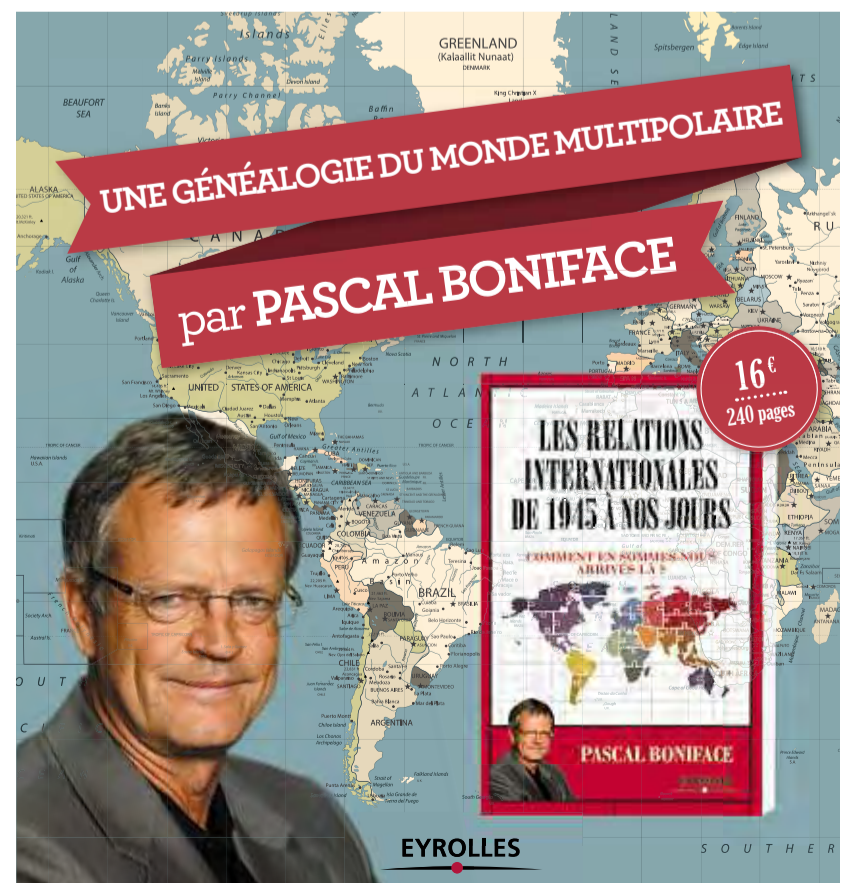
DEPUIS 2014, la Turquie présidée par M. Recep Tayyip Erdoğan tente de réajuster sa politique étrangère à l'aune de l'évolution du conflit syrien, mais aussi de sa situation intérieure. À l'époque des « printemps arabes », en 2011, l'expérience inédite du Parti de la justice et du développement (AKP), une formation islamocconservatrice au pouvoir depuis 2002, faisait figure d'exemple démocratique pour la région. La diplomatie de bon voisinage mise en œuvre par le ministre des affaires

* Professeur à Sciences Po Grenoble, responsable du master Méditerranée - Moyen-Orient, chercheur associé à l'Institut français d'études anatoliennes (IFEA) d'Istanbul.

étrangères Ahmet Davutoğlu et le dynamisme d'une économie émergente contribuaient à donner une image positive de ce pays au Proche-Orient. Las ! Le positionnement ambigu d'Ankara à l'égard des mouvements djihadistes dans la crise syrienne, sa proximité avec les gouvernements islamistes nés des transitions politiques en cours – mais contestés – en Égypte et en Tunisie et, pour finir, la répression violente, au printemps 2013, des manifestations populaires nées de l'opposition à la destruction du parc de Gezi à Istanbul ont terni son étoile. À partir de 2015, la Turquie s'est retrouvée confrontée à

l'intervention directe de la Russie dans le conflit syrien, alors même que les forces du Parti de l'union démocratique (PYD), une formation kurde syrienne affiliée au Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK), prenaient, avec le soutien des Occidentaux, la place avantageuse d'adversaires par excellence de l'Organisation de l'État islamique (OEI). La multiplication des attentats – djihadistes et kurdes – sur son territoire apparaît comme le prix de ses engagements téméraires à sa frontière méridionale et de la négation des aspirations de sa population kurde.

(Lire la suite page 8.)



★ SOMMAIRE COMPLET EN PAGE 28

Afrique CFA : 2 400 F CFA, Algérie : 250 DA, Allemagne : 5,50 €, Antilles-Guyane : 5,50 €, Autriche : 5,50 €, Belgique : 5,40 €, Canada : 7,50 \$, Espagne : 5,50 €, États-Unis : 7,50 \$, Grande-Bretagne : 4,50 £, Grèce : 5,50 €, Hongrie : 1835 HUF, Irlande : 5,50 €, Italie : 5,50 €, Luxembourg : 5,40 €, Maroc : 35 DH, Pays-Bas : 5,50 €, Portugal (cont.) : 5,50 €, Réunion : 5,50 €, Suisse : 7,80 CHF, TOM : 780 CFP, Tunisie : 5,90 DT.

EYROLLES

NOUVELLE LIVRAISON DE « MANIÈRE DE VOIR »

Fantômes du paradis perdu

Tous les États abritent des minorités ethniques, religieuses, régionales, sexuelles ou linguistiques, des populations indigènes ou des immigrés. Perçue comme une richesse culturelle ou comme une menace, cette diversité s'accompagne souvent d'inégalités, de dominations, voire de persécutions. Après avoir analysé la multiplicité des formes d'appartenance identitaire, leurs imbrications, mais aussi leurs contradictions (chapitre 1), cette nouvelle livraison de *Manière de voir* (1) explore les politiques mises en place pour organiser la cohabitation de populations différentes, du multiculturalisme britannique à la discrimination positive en Afrique du Sud, de l'arabisation à marche forcée en Algérie au régionalisme européen (chapitre 2).



entre un passé paré de toutes les vertus et un présent condamné à la catastrophe occulte la dimension conflictuelle qui a toujours caractérisé l'insertion des étrangers dans l'Hexagone.

S'ils ont fini par se fondre dans leur nouvelle société, les immigrants partis des pays pauvres de l'Europe au XIX^e siècle et au début du XX^e siècle se sont eux aussi heurtés à l'hostilité des classes populaires autochtones, qui les percevaient comme des concurrents économiques déloyaux et leur reprochaient leurs différences culturelles. En montrant la variété des chemins de l'intégration, la mise en perspective historique conduit à douter de l'existence d'un modèle spécifiquement français, fondé sur l'assimilation, ancré dans la tradition républicaine et inchangé depuis cent cinquante ans.

(1) «L'engrenage identitaire», *Manière de voir*, n° 152, avril-mai 2017, 8,50 euros, en kiosques.

Tandis que certains pays reconnaissent et favorisent l'expression des particularismes, au risque d'encourager les revendications communautaires, d'autres s'emploient à les gommer afin de forger un sentiment d'unité parfois factice. Loin de constituer des solutions miracles ou d'être figées, ces réponses sont le fruit de l'histoire et des traditions nationales.

Une attention toute particulière est portée au cas de la France et à son pré-tendu «modèle républicain d'intégration» (chapitre 3). Réputé avoir bien fonctionné pendant plus d'un siècle avec les Italiens, les Polonais ou les Espagnols, ce modèle serait – nous explique-t-on dans la presse – entré en crise, incapable d'intégrer les descendants de Maghrébins et d'Africains: telle est, dans le débat sur l'immigration, une idée devenue fort populaire. Outre qu'elle alimente le climat de panique identitaire, cette opposition

COURRIER DES LECTEURS

Prostitution

À la suite de l'enquête de William Irigoyen «Prostitution, la guerre des modèles» (janvier), M. Édouard Jacquesson nous fait part de son expérience au sein d'une association:

Nous n'avons que faire de penser si la prostitution est bien ou mal. La prostitution existe; à partir de là, que faire? Il y a quinze ans, nous avons choisi d'aller à la rencontre des filles pour parler avec elles et sonder leurs besoins. Nous leur donnons des préservatifs et des gels, sur des fonds alloués par l'agence régionale de santé (ARS). Nous leurs proposons des dépistages gratuits. Nous aidons celles qui sont victimes de violence à faire valoir leurs droits. Mais la loi [pénalisant les clients] a changé les choses: d'une part, la prostitution se déplace et, en conséquence, nous perdons le contact avec certaines filles; d'autre part, notre financeur principal, l'ARS, vient de stopper un financement alloué depuis quinze ans, au motif que notre mission ne relève pas de la santé.

Revenu garanti

En lisant l'article de Mona Chollet «Revenu garanti, l'invité-surprise» (mars), M. Antoine Allombert estime avoir décelé un «petit paradoxe» dans notre ligne éditoriale:

Alors que, comme à votre accoutumée, vous publiez plusieurs articles et éditoriaux dénonçant les logiques de «marché», vous glissez dans votre chaussure gauche un petit caillou favorable à ces politiques économiques (...). Dans un contexte où le capital a de moins en moins besoin de travail humain pour assurer sa reproduction, la mise en place d'un revenu garanti aura pour effet, et pour certains pour motivation principale, d'assurer au «marché» un contingent de consommateurs solvables pour continuer à l'alimenter. Lorsque vous évoquez le cas de Liliane Bettencourt dont le revenu inconditionnel serait reversé à la collectivité sous forme d'impôt, vous oubliez d'évoquer la part

de ce revenu distribué à l'ensemble du corps social qui lui reviendra à nouveau, sous forme d'achats de produits de son groupe par des consommateurs rendus solvables grâce au revenu garanti. (...) La comparaison entre ce revenu garanti et la Sécurité sociale me semble erronée. Le principe de la Sécurité sociale est justement une politique qui mutualise une part de la richesse produite tout en l'excluant de la sphère du marché. Une réelle politique de réduction des inégalités sociales consisterait, de mon point de vue, à consolider ce principe pour la santé et à l'étendre aux autres besoins fondamentaux: eau, énergie, logement; voire aux transports et, pourquoi pas, aux terres arables sous la forme d'un accès à des jardins potagers partagés. (...) Le revenu inconditionnel est bien ce cheval de Troie du libéralisme que le peuple de gauche serait bien inspiré de brûler hors les murs de la cité, s'il ne veut, tel le roi Priam, pleurer une fois de plus la dépouille de son fils le plus puissant: le socialisme.

Équitable

Dans son article «Ce dont nous avons (vraiment) besoin» (février), Razmig Keucheyan estime que «si un smartphone équitable voit le jour – le Fairphone semble en être une préfiguration –, il n'y a pas de raison que cet objet soit banni des sociétés futures». M. Hervé Krief ne partage pas ce point de vue:

Non, l'outil n'est pas neutre, il est ambivalent et s'inscrit dans un système technique sans rapport avec la morale ou la justice sociale. Mais, pour revenir à l'exemple cité du Fairphone: (...) ce téléphone intelligent n'a rien d'équitable. Actuellement, il faut 62 métaux pour élaborer un tel objet. Pour l'heure, seuls deux ou trois de ces matériaux sont traçables dans le Fairphone (cela signifie qu'ils viennent de mines dites «responsables»). L'extraction de tous ces métaux conduit à fragiliser les peuples vivant sur les territoires concernés et à polluer les rivières, l'air et les sols. La plupart de ces mines

sont désormais «à ciel ouvert». Elles utilisent des quantités gigantesques d'eau, (...) énormément de pétrole, des produits chimiques et des métaux lourds (dont du mercure). Elles contribuent donc au dérèglement climatique. Les préconisations des États occidentaux et de leurs experts, le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), invitent à laisser 80% des hydrocarbures dans le sol pour éviter le chaos. Cette extraction, réalisée par des multinationales en collaboration avec l'armée ou les milices, contribue également à la destruction de cultures autochtones. Des peuples disparaissent; d'autres sont contraints de se déplacer en abandonnant coutumes et traditions ancestrales. Ce qui correspond à l'idéal d'Apple, de Google et de tous les héritiers du libéralisme: l'uniformisation standardisée des humains. (...)

[De plus], les téléphones se connectent à Internet grâce à une infrastructure gigantesque. Les centres de données qui permettent ce fonctionnement existent et sont bien réels. Ils nécessitent encore des ordinateurs, des disques durs, des systèmes de refroidissement et il faut encore extraire des minerais pour leur fabrication, du pétrole, de l'eau... (...)

Cette infrastructure nécessaire à Internet est aux mains des multinationales américaines. Cette hétéronomie technologique fait des utilisateurs de toutes les machines numériques des moutons bien dociles et incapables de maîtriser un tant soit peu le monde virtuel dans lequel ils vivent. Le système technique décide seul avec ses ingénieurs de ce qui est possible ou pas, de ce qui est bon ou pas pour le reste du monde. On est loin des aspirations «authentiques» exprimées dans l'article. (...)

Le portable, Internet et les ordinateurs ne sont-ils pas précisément la dernière évolution du capitalisme? (...) Ne sont-ils pas l'expression la plus violente de la coercition sociale et de la destruction de la condition humaine exercées par les multinationales libérées sur l'ensemble des peuples?

Vous souhaitez réagir à l'un de nos articles :
Courrier des lecteurs,
 1, av. Stephen-Pichon 75013 Paris
 ou courrier@monde-diplomatique.fr



SALAIRE ET SANTÉ

À la «une» du quotidien populaire allemand Bild (14 mars), un article rend compte d'une recherche menée à l'Institut du comportement et des inégalités de l'université de Bonn.

Au cours d'une expérience, les chercheurs ont payé un salaire injuste à des participants qui devaient exécuter un travail monotone, tout en mesurant leur fréquence cardiaque. Ils n'ont pas tardé à repérer des symptômes de stress aigu. Ce stress a conduit sur le long terme à une détérioration de leur état de santé général, ont expliqué les chercheurs. Selon le professeur Armin Falk, l'analyse de diverses enquêtes aboutit au même résultat: ceux qui considèrent leur salaire comme injuste souffrent plus fréquemment de maladies cardio-vasculaires.

CONTRÔLE

La première ministre écossaise Nicola Sturgeon a demandé la tenue d'un nouveau référendum sur l'indépendance de l'Écosse, justifié à ses yeux par la décision du Royaume-Uni de sortir de l'Union européenne. Sa demande confronte les principaux acteurs politiques britanniques à leurs déclarations d'hier (The Economist, 18 mars).

M^{me} Sturgeon souhaite que les Écossais «gardent le contrôle des événements, pas qu'ils les subissent», explique-t-elle. Comment les ministres britanniques pourraient-ils s'y opposer, alors qu'ils ont été si nombreux à enjoindre aux électeurs de «voter en faveur de la sortie pour reprendre le contrôle» l'été dernier? Mais le «Brexit» pose également problème aux nationalistes (...), et il ne sera pas aisé pour M^{me} Sturgeon de plaider à la fois pour l'appartenance à l'Union européenne et pour la sortie du Royaume-Uni. N'avait-elle pas expliqué [au sujet du «Brexit»] qu'il n'est pas très fûté de quitter le marché unique auquel vous envoyez la majorité de vos exportations? Pour l'Écosse, ce marché s'appelle «Royaume-Uni».

BOBARD

Des Irlandais auraient été déportés en Amérique du Nord pour servir d'esclaves, et leur sort aurait même été pire que celui des Africains. Cette calembrade est reprise par de nombreux internautes, à commencer par des suprémacistes blancs (The New York Times, 17 mars).

Les vidéos virales d'extrême droite se multiplient en ligne et sont utilisées comme arguments racistes contre les Afro-Américains. «Les Irlandais ont aussi été esclaves, affirmation souvent ces messages. Nous [les Irlandais] l'avons surmonté, alors pourquoi pas vous?» (...) Le récit des esclaves irlandais est fondé sur une interprétation erronée de l'histoire de la servitude sous contrat [ou domesticité], qui fut le statut sous lequel des Européens pauvres émigrèrent en Amérique du Nord et dans les Caraïbes au début de la période coloniale. (...) Selon Matthew Reilly, un archéologue spécialiste de la Barbade, les différences juridiques entre la servitude sous contrat et l'esclavage familial étaient profondes. Contrairement aux esclaves, les domestiques étaient considérés légalement comme des êtres humains. Leur servitude était basée sur un contrat qui limitait leur service à une période finie, habituellement d'environ sept ans, en échange du passage aux colonies. Ils ne transmettaient pas leur statut à leurs descendants.

JEUNES PAUVRES

The Hankyoreh, l'un des rares quotidiens sud-coréens à ne pas être sous la coupe des grands groupes (chaebol), a rendu publique l'étude d'un chercheur de l'Institut coréen de la santé et des affaires sociales (5 mars 2017).

Environ un tiers des jeunes qui travaillent ou qui cherchent un emploi connaissent la pauvreté (...). En 2015, 37,1% de des actifs âgés de 19 à 34 ans – dont les jeunes diplômés – ont occupé un emploi précaire ou mal payé, et disposé d'un revenu inférieur au seuil de pauvreté. Ce taux était de 34,2% en 2006.

Informez-vous, abonnez-vous

... et contribuez à l'indépendance du Monde diplomatique

Le mensuel en version imprimée directement dans votre boîte aux lettres

➕ Accès offert à la version numérique et aux 24 derniers numéros

➕ NOUVEAU : Une sélection d'articles en version audio lus par des comédiens

2 ans - 24 numéros pour 109 €

1 an - 12 numéros pour 59 €

À renvoyer, accompagné de votre règlement, à l'adresse suivante :
Le Monde diplomatique, service abonnements, A 2400, 62066 Arras Cedex 9
 Tél. : 03-21-13-04-32 (numéro non surtaxé)

Coordonnées : RMDMN1700PBA004

M. M^{me}

Nom Prénom

Adresse

Code postal Ville

Courriel

J'accepte de recevoir des offres du Monde diplomatique : Oui Non
 J'accepte de recevoir des offres des partenaires du Monde diplomatique : Oui Non

Règlement : Chèque bancaire à l'ordre du Monde diplomatique SA
 Carte bancaire

Numéro de carte bancaire

Expire fin

Notez les trois derniers chiffres du numéro inscrit au dos de votre carte

Date et signature obligatoires

Offre réservée à la France métropolitaine, valable jusqu'au 30/06/2017, pour l'étranger merci de nous consulter. En application de la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification des informations vous concernant (s'adresser au service des abonnements). Ces informations peuvent être exploitées par des sociétés partenaires du Monde diplomatique. Si vous ne souhaitez pas recevoir de propositions de ces sociétés, merci de cocher la case ci-contre **Le Monde diplomatique SA - RCS Paris B400 064 291**

Plus simple et plus rapide :
 retrouvez cette offre sur www.monde-diplomatique.fr/abo

Édité par la SA Le Monde diplomatique.
 Actionnaires: Société éditrice du Monde, Association Gunter Holzmann, Les Amis du Monde diplomatique
 1, avenue Stephen-Pichon, 75013 Paris
 Tél. : 01-53-94-96-01, Télécopieur : 01-53-94-96-26
 Courriel : secretariat@monde-diplomatique.fr
 Site Internet : www.monde-diplomatique.fr

Directoire : Serge HALIMI, président, directeur de la publication
 Autres membres : Vincent CARON, Bruno LOMBARD, Pierre RIMBERT, Anne-Cécile ROBERT
 Directrice des relations et des éditions internationales : Anne-Cécile ROBERT
 Secrétaire générale : Anne CALLAIT-CHAVANEL

Directeur de la rédaction : Serge HALIMI
 Rédacteur en chef : Philippe DESCAMPS
 Rédacteurs en chef adjoints : Benoît BRÉVILLE, Martine BULARD, Renaud LAMBERT
 Cheffe d'édition : Mona CHOLLET
 Rédaction : Akram BELKALD, Evelyne PIELLER, Hélène RICHARD, Pierre RIMBERT, Anne-Cécile ROBERT
 Site Internet : Guillaume BAROU, Thibault HENNETON
 Conception artistique : Maria IERARDI, Boris SÉMÉNIAKO (avec la collaboration de Delphine LACROIX pour l'iconographie)
 Rédacteur documentaliste : Olivier PIRONET
 Mise en pages et photographie : Jérôme GRILLIÈRE, Patrick PUECH-WILHEM
 Correction : Xavier MONTHEARD, Nicole THIRION

Directeur de la gestion : Bruno LOMBARD
 Directeur commercial, chargé de la diffusion numérique : Vincent CARON
 Contrôle de gestion : Zaïa SAHALI
 Secrétaire : Yuliya DAROUKA (9621), Sophie DURAND-NGÔ, attachée communication et développement (9674), Eleonora FALETTI (9601)
 Courriel : prenom.nom@monde-diplomatique.fr
 Fondateur : Hubert BEUVE-MÉRY. Anciens directeurs : François HONTI, Claude JULIEN, Ignacio RAMONET
 Publicité : Brigitte ANTOINE (01-57-28-39-29)

Diffusion, mercatique : Brigitte BILLIARD, Sophie GERBAUD, Carole MERCERON, Saveria COLOSIMO-MORIN
 Relations marchands de journaux (numéro vert) : 0805-050-147
 Service relations abonnés
 • Depuis la France : 03-21-13-04-32 (non surtaxé) www.monde-diplomatique.fr
 • Depuis l'étranger : (33) 3-21-13-04-32

Reproduction interdite de tous articles, sauf accord avec l'administration
 © ADAGP Paris, 2017, pour les œuvres de ses adhérents
 Prix de l'abonnement annuel à l'édition imprimée : France métropolitaine : 59 €
 Autres destinations : www.monde-diplomatique.fr/abo

« Ce monstre anonyme, l'homme de la rue »

Alors que le populisme de droite qu'incarne M. Donald Trump a pris le pouvoir aux États-Unis, une vague de mépris des classes populaires, qui auraient mal voté, monte chez les démocrates. Des militants démoralisés par leur débâcle à l'élection présidentielle de 2016 pensent leurs plaies en se berçant de l'illusion de leur supériorité. Sans toujours le savoir, ils ravivent ainsi une vieille idée.

PAR ANGELA NAGLE *

LE POPULISME transcende les divisions idéologiques traditionnelles (1). Tandis que le nationalisme anti-immigration de M. Donald Trump montait à l'assaut du Parti républicain et de la Maison Blanche, à gauche, M. Bernie Sanders mobilisait les travailleurs avec des remèdes inspirés du Parti du peuple (People's Party), qui émergea à la fin du XIX^e siècle en réaction à l'emprise des banques et des industriels : nationalisation de l'éducation supérieure et de l'accès à la santé, mais aussi inversion des inégalités devant l'impôt. De l'autre côté de l'Atlantique, le vote du « Brexit », propulsé par le Parti pour l'indépendance du Royaume-Uni (UKIP), un mouvement de droite nationaliste hostile à la mondialisation, se déroulait au moment où M. Jeremy Corbyn rejetait l'orthodoxie néolibérale du New Labour, qui rongé le cœur de la gauche britannique depuis l'époque de M. Anthony Blair.

On aurait pu croire que les forces démocrates, dépitées par leur débâcle, adopteraient un populisme économique de gauche pour lutter contre le populisme de droite, agressif et xénophobe. Il n'en est rien. Certains progressistes manifes-

tent au contraire une allergie croissante aux gens ordinaires. William « Bill » Maher, éditeur sur la chaîne HBO, en offre un bon exemple : avant l'élection, lors d'un entretien avec la porte-parole de M. Trump, M^{me} Kellyanne Conway, il déclarait l'air de rien que le magnat de l'immobilier gagnait le soutien du peuple parce que « les gens sont idiots ». Tonalité identique dans la revue *Foreign Policy*, qui publiait en juin 2016 un article au titre éloquent : « Il est temps pour les élites de s'élever contre les masses ignorantes ».

Ces cris du cœur ont le mérite de l'honnêteté, mais pas celui de l'originalité. La droite fut longtemps aussi encline à la hargne misanthrope que la gauche l'est actuellement. Avant que les partisans de M. Trump n'adoptent la rhétorique populiste de M. Tout-le-monde, rappelant parfois les harangues des syndicalistes qu'ils ont combattus pendant des décennies, leurs slogans étaient souvent ouvertement élitistes. Lorsqu'il n'était encore ni chanteur de M. Trump ni abonné au rôle médiatique de l'homosexuel et la rhétorique, le journaliste Milo Yiannopoulos posait volontiers avec un tee-shirt « Arrêtez d'être pauvres » (« Stop being poor »).

Un mépris largement partagé

INFATIGABLE provocatrice de droite désormais en phase avec la nouvelle ligne des conservateurs, Ann Coulter a longtemps baigné dans la sorte de panique morale qui caractérise sa classe depuis l'émergence de la modernité : peur des masses humaines supposées facilement impressionnables, émotionnellement instables et se reproduisant à l'excès. Dans son livre *Demonic* (2), qui expose « comment la mafia progressiste met l'Amérique en danger », elle encense les travaux de Gustave Le Bon (1841-1931). L'influence de cet essayiste français, auteur en 1895 de *La Psychologie des foules*, fut telle qu'il suscita l'admiration d'Adolf Hitler et qu'il sert depuis de référence aux misanthropes et aux eugénistes. Tout le discours anti-immigration, qui a récemment abouti à la décision de M. Trump de construire un mur à la frontière mexicaine, s'inscrit dans cette tradition de peur des masses qui grouillent et des classes populaires, aussi bien étrangères qu'autochtones. Cette défiance a d'abord visé, au sein des sociétés occidentales, les ouvriers blancs, avant de trouver une nouvelle cible dans les minorités ethniques arrivées de fraîche date.

Dans les deux cas, la rhétorique est d'une cohérence parfaite : « Ils sont trop nombreux. Ils font trop d'enfants. Ils vont engloutir nos ressources limitées. Il n'y a pas assez de place. Ils vont détruire et dégrader notre culture. » Mais ce qui frappe dans le nouvel ordre politique, c'est l'interchangeabilité de ces opinions : si M^{me} Hillary Clinton avait remporté l'élection présidentielle américaine ou si les Britanniques avaient rejeté le « Brexit », on observerait probablement une plus grande appétence pour le peuple chez les sociaux-démocrates et davantage de misanthropie à droite de l'échiquier.

Elle n'en est d'ailleurs pas absente. La sous-culture suprémaciste blanche propagée en ligne par la mouvance de la « droite alternative » (*alt-right*) alimente la défiance envers les masses : quiconque ne garde pas à l'âge adulte cette pulsion adolescente à se distinguer des courants dominants de la société est traité de

normie (déformation de « normal ») ou de « salope de base » (*basic bitch*), comme si le séparatisme blanc était un obscur genre punk. La même hostilité imprègne les écrits et la rhétorique de la droite nationaliste qui sévit sur Internet. Plus on observe les forces réactionnaires mobilisées en faveur du président milliardaire, plus l'opportunisme de son virage populiste apparaît.

La cible de cette défiance vis-à-vis du peuple s'est déplacée au fil du temps. En Europe occidentale, à la fin du XIX^e siècle et pendant une bonne partie du XX^e siècle, l'intelligentsia avait en horreur les médias, qui aujourd'hui élèvent au rang d'apôtres les commentateurs élitistes. Dans les années 1930, la critique littéraire britannique Frank Raymond Leavis mena ainsi une campagne contre « le cinéma, les journaux, la publicité sous toutes leurs formes » et mit en garde contre l'alphabétisation et les nouvelles technologies, responsables selon lui d'une « crise de la culture » sans précédent dans l'histoire.

Comme l'a relevé le professeur de littérature John Carey (3), l'essayiste et poète américano-britannique Thomas Stearns Eliot décrivait les lecteurs de journaux comme une « masse complaisante, pleine de préjugés et dénuée de jugement ». L'écrivain anglais David Herbert Lawrence préconisait de prendre le mal à la racine : « Fermons toutes les écoles [puisque] l'immense masse humaine ne devrait jamais apprendre à lire et à écrire. » Et Aldous Huxley : « L'éducation universelle a créé une immense classe de ce que j'appellerais les Nouveaux Imbéciles. » Quant à Charles Baudelaire, il condamnait la photographie, un « sacrilège » qui permet à « la société immonde » de « contempler sa triviale image ». On imagine l'horreur que lui inspirerait la mode des égoportraits...

Pis encore était, selon John Carey, la peur de la croissance démographique. De 1800 à 1914, la population européenne passe de 180 à 460 millions de personnes, faisant surgir aux yeux de l'intelligentsia le spectre d'une dégradation culturelle. Le romancier Herbert George Wells décrit une « nuée extravagante de nouvelles

naissances » qu'il qualifie de « principal désastre du XIX^e siècle ». À son apogée, cette inquiétude se mêla aux politiques protofascistes, aux projets eugénistes et génocidaires.

On ne peut qu'être profondément choqué de découvrir que tant de géants de la littérature considéraient la majorité des gens comme des sous-hommes. « Je crois, écrivait Gustave Flaubert, que la foule, le nombre, le troupeau sera toujours détestable. » Ezra Pound, qui deviendra plus tard un partisan du fascisme, conçoit l'humanité comme une « masse d'idiots ». Virginia Woolf se plaint de « ce monstre anonyme, l'Homme de la Rue ». À son grand désespoir, la société n'est qu'une « gelée de matière humaine vaste, molle et presque informe qui tremblote occasionnellement d'un côté ou de l'autre au gré des instincts de haine, de vengeance ou d'admiration qui la meuvent ».

Aujourd'hui, chacun considère ces tirades comme le comble de l'élitisme. Pourtant, la culture de masse a intégré beaucoup de ces fantasmes. Ces mêmes médias hier soupçonnés d'ouvrir la voie à la tyrannie de la foule n'ont pas tardé à véhiculer la haine des masses auprès des masses elles-mêmes. Les années 1990 marquent à cet égard un tournant : le mépris pour l'humanité prend une allure déshabillée et tendance, transformant une posture de la contre-culture en un trait dominant.

On voit alors le célèbre humoriste américain Bill Hicks ironiser avec force effets sonores sur le « miracle de la naissance » dans des spectacles où l'amour de l'humanité le dispute à la conscience de classe : « Ce n'est pas un miracle si tous les neuf mois n'importe quel yin-yang dans le monde peut pondre un chou pleurnichard de plus sur notre planète. Au cas où vous n'auriez pas vu de statistiques récentes sur les mères célibataires, le miracle se propage comme une traînée de poudre. Alléluia ! Dans le monde entier, les parcs à caravanes (4) se remplissent de petits miracles. (...) Vous savez ce qui serait vraiment miraculeux ? Que je puisse me souvenir du prénom de ton père, nom de Dieu. Plof ! Je crois que je vais devoir t'appeler Chauffeur Routier Junior. Plof ! Je te présente ton frère, Livreur de Pizzas Junior. Voilà ton autre frère, Exterminateur de Cafards Junior. Et encore un frère, Homme à Tout Faire Junior. Trente ans plus tard, on retrouve ce style sur les nouveaux forums d'extrême droite, avec leur haine du corps féminin qui enfante, qu'il soit noir, hispanique ou blanc et pauvre.



HERVÉ DI ROSA. – « Le Peuple des Renés au grand complet », 1984

En 1996, Tool, un groupe de heavy metal prisé par les intellectuels et proche de Bill Hicks, sort son album *Anima*, dont le titre-phare compare la composition humaine de Los Angeles avec le contenu de toilettes qui mériteraient d'être lavées par une version laïque du déluge biblique : « Voici ce trou pourri qu'on appelle L. A., hurle le chanteur Maynard James Keenan ; la seule solution, c'est de tirer la chasse. » Une kyrielle d'artistes grunge et metal reprendront ce refrain, dont Slipknot. Le groupe publie en 2001 un titre qui brille par sa concision : *People = Shit* (« Les gens, c'est de la merde »).

Le style misanthrope des années 1990 trouve aussi des résonances dans l'autre camp de la guerre culturelle, chez les prêcheurs de haine apocalyptiques, comme le pasteur Fred Phelps, mort en 2014. Phelps prônait l'acceptation de la fin bien méritée que Dieu prévoyait pour les masses américaines superficielles, grouillantes, terrestres et intolérablement charnelles.

C'est aussi un pasteur chrétien, Thomas Malthus, qui écrit en 1798 le célèbre *Essai sur le principe de population*, dotant la peur de la natalité incontrôlée d'une légitimité morale et philoso-

phique. Ce faisant, il fournissait également une caution scientifique au traitement cruel infligé aux foyers pour sans-abri et aux orphelinats pendant la révolution industrielle, puis à la montée du darwinisme social et à l'eugénisme de l'Europe impériale.

Tout comme la misanthropie, les idées malthusiennes ont regagné en popularité dans les cercles de gauche dans les années 1990. Elles étaient déjà réapparues quelques décennies plus tôt dans la contre-culture écologiste de l'après-guerre. Vendu à des millions d'exemplaires, l'ouvrage néomalthusien *La Bombe P (The Population Bomb)*, écrit par le biologiste Paul Ralph Ehrlich en 1968, faisait de la surpopulation un problème environnemental majeur. Ehrlich préconisait « le développement d'agents de stérilisation de masse ». Sa « prise de conscience de la surpopulation », écrivait-il, remontait à « une nuit chaude et nauséabonde à Delhi, où les gens passaient leur main à travers la fenêtre du taxi pour mendier. Les gens déféquaient et urinaient. Les gens s'accrochaient aux bus. Les gens élevaient des animaux. Des gens, des gens et encore des gens ». Il s'était efforcé de retourner à son hôtel parce qu'il avait « peur de la foule ».

« Profond malaise culturel »

MURRAY BOOKCHIN, l'un des plus grands défenseurs de la gauche moderne, mais aussi l'un de ses plus grands critiques (5), percevait dans les années 1990 « un profond malaise culturel qui reflète la perte de confiance dans les capacités créatrices de notre espèce ». Il reprochait aux soi-disant progressistes de promouvoir une sorte d'« hygiène spirituelle » à la limite de l'eugénisme pour ralentir la consommation effrénée des ressources.

Les vieux conservateurs attachés à la culture prônaient le décorum, les bonnes manières, la préservation des grandes institutions et des traditions. Ce projet reposait implicitement sur la foi dans la dignité et la perfectibilité humaines. L'intelligentsia misanthrope moderne s'attachait à protéger la haute culture des forces corrosives de la massification : cela attestait au moins d'une certaine dévotion pour l'excellence de la création artistique de l'humanité.

Mais, à présent, qu'ont-ils à offrir, ces partisans de M^{me} Clinton qui traitent les gens d'imbéciles ? Et ces nihilistes misanthropes de droite qui méprisent les *normies*, qu'ont-ils à offrir, si ce n'est

une vision fataliste et sans avenir, dictée par le déterminisme biologique ?

Au lieu de s'inspirer des grandes mobilisations populaires et humanistes du passé, comme le mouvement des droits civiques ou les mouvements syndicaux, certains des critiques les plus tapageurs de M. Trump s'inscrivent dans la tradition élitiste de la peur et du mépris. Ce que nous devons affronter aujourd'hui n'est pas tant un populisme débridé qu'un débat confus sur ce que ce populisme représente et sur les aspirations que les classes populaires peuvent nourrir.

(1) Lire Gérard Mauger, « "Populisme", itinéraire d'un mot voyageur », *Le Monde diplomatique*, juillet 2014.

(2) Ann Coulter, *Demonic : How the Liberal Mob Is Endangering America*, Crown Forum, New York, 2011.

(3) John Carey, *The Intellectuals and the Masses : Pride and Prejudice Among the Literary Intelligentsia, 1880-1939*, Faber and Faber, Londres, 1992.

(4) Où résident généralement des populations pauvres. Lire Benoît Bréville, « Le petit peuple des mobile homes », *Le Monde diplomatique*, février 2016.

(5) Lire Benjamin Fernandez, « Murray Bookchin, écologie ou barbarie », *Le Monde diplomatique*, juillet 2016.

Français d'origine chinoise,

Longtemps restés discrets, les Chinois de France ont fait irruption dans le paysage en organisant une puissante manifestation en septembre 2016 : ils réclamaient plus de protection à la suite de l'agression mortelle d'un des leurs. Une unité qui n'allait pas de soi. À la différence de ses aînés, la deuxième génération veut combattre les préjugés dont elle est victime.

PAR ZHANG ZHULIN *

DANS SON BUREAU du huitième étage d'un gratte-ciel de la Défense, près de Paris, M. You Feiran, ingénieur trentenaire, participe activement à des discussions sur WeChat, réseau social fort populaire chez les Chinois. Son groupe d'environ cinq cents membres rassemble étudiants, ingénieurs, commerçants, chercheurs, chefs d'entreprise... qui, dans leur grande majorité, vivent ou ont vécu en France. Et qui bavardent quotidiennement.

En cette matinée du 2 août 2016, une jeune musicienne peste contre « un groupe de Tibétains croisé à Conflans-Sainte-Honorine [Yvelines], traînant dans des coins de rue autrefois occupés

par des sans-abri. Pourquoi ces idiots [les Français] les entretiennent-ils ? » Dans cette ambiance survoltée, M. You Feiran, lui-même arrivé en France à l'âge de 10 ans, tente de calmer le jeu : « Ces Tibétains sont comme les autres demandeurs d'asile. Des associations s'occupent d'eux. » Peine perdue : certes, lance un autre membre, « la France n'est pas une poubelle, mais elle a accueilli beaucoup de déchets ». Rencontré un mois plus tard, M. You Feiran relativise cette passe d'armes. Il assure que ce genre de réflexion émane souvent de personnes ayant « subi des injustices ou entendu des propos racistes qui sont assez répandus dans notre société ».

« Assignation faciale »

TOUT en aimant parler d'intégration, les dirigeants politiques français noient régulièrement leurs concitoyens d'origine asiatique dans un océan d'idées reçues. Si les premières générations d'immigrés chinois sont restées muettes et continuent à se taire malgré leur souffrance, leurs descendants, qui ne subissent pas la barrière de la langue, ont décidé de réagir. « Il y a une sorte d'assignation faciale dans la société. Les Français voient mon visage et ils m'assignent un rôle, même si aucun mot ne sort de ma bouche. Ils y perçoivent un message et l'interprètent : cet Asiatique est travailleur, il n'aime pas trop parler ni chercher les problèmes », observe M. Wang Rui, diplômé en gestion de l'université Paris-Dauphine et président de l'Association des jeunes Chinois de France.

Pour Wang Simeng, sociologue et spécialiste de la communauté chinoise au Centre national de la recherche scientifique (CNRS), cette appréciation pourrait être ressentie comme une « discrimination positive », comparée au sort d'autres immigrés, d'emblée soupçonnés des pires intentions. Mais M. Wang Rui ne semble guère sensible à cet « avantage » : « Quand j'étais plus jeune, je voulais acheter de la javel pour me blanchir la peau. » Et d'énumérer les préjugés et propos racistes qu'il a dû affronter tout au long de son enfance.

Parmi la nouvelle génération, les troubles de l'identité ne sont pas rares, comme le raconte Frédéric Chau, l'un des acteurs d'origine asiatique les plus connus en France, notamment depuis son rôle dans le film *Qu'est-ce qu'on a fait au Bon Dieu ?* (1). Arrivé en France à l'âge de 6 mois, il a violemment rejeté

ses racines à l'adolescence. « Mais, en devenant adulte, je me suis rendu compte que tout ce qui est arrivé de bien dans ma vie, c'est grâce à elles », confie-t-il. Né au Vietnam dans une famille issue de la minorité chinoise du Cambodge, il raconte qu'il lui a fallu de longues conversations avec ses parents et ses grands-parents, ainsi que des séjours en Thaïlande, au Vietnam, au Cambodge et en Birmanie, pour trouver la paix intérieure. Et il n'est sans doute pas le seul.

Six cent mille personnes d'origine chinoise vivraient actuellement en France, majoritairement en Île-de-France ; mais, les statistiques ethniques n'étant pas autorisées, il ne s'agit que d'une estimation (2). Certaines ont un passeport français, d'autres un passeport chinois – Pékin ne reconnaît pas la double nationalité. Comment ont-elles pu débarquer dans un pays géographiquement et culturellement si lointain ? La question est d'autant plus légitime que cette immigration n'a pas été « voulue par le pays d'accueil, sauf durant la première guerre mondiale », note la revue *Échanges* (3). S'appuyant sur les 1 800 Chinois restés après 1918 (lire l'article ci-contre), une vague est arrivée entre 1925 et 1935, en provenance des villes de Qingtian et surtout de Wenzhou (province du Zhejiang) (4) – d'où le surnom de « Wenzhou » donné à ces personnes.

Puis, dans les années 1970, ont débarqué ceux que l'on a appelés les « boat people » : des Teochew, des Chinois du sud du pays (Guangdong), qui avaient fui le communisme en émigrant au Cambodge, au Laos et au Sud-Vietnam, et qui ont quitté la région – comme nombre de Sud-Vietnamiens – à la fin de la guerre avec les États-Unis. Ils se concentrent dans le 13^e arrondissement de Paris, même si

certain habitent en banlieue. Quand les frontières chinoises s'ouvrent, à partir de 1979, des habitants de Wenzhou rejoignent leurs compatriotes.

Une autre vague est partie du Dongbei, qui regroupe les provinces du Nord-Est (Liaoning, Heilongjiang, Jilin), dans les années 1990-2000, après les restructurations et les licenciements massifs dans l'industrie lourde. Ils se retrouvent dans le quartier de Belleville à Paris. Quant aux grossistes et aux sociétés d'import-export, principalement dirigées par des Wenzhou, le prix de l'immobilier et les difficultés de stationnement les ont poussés en banlieue, et notamment à Aubervilliers, dans des anciens dépôts. Entre 4 000 et 5 000 Chinois y travaillent, dont 30 % sont venus du Dongbei (5).

Leur présence dans le commerce et la confection apparaît souvent comme le signe de la réussite économique de leur communauté : 35 000 commerces de proximité, tels que restaurants, épiceries, fleuristes ou bars-tabacs, seraient détenus par des Chinois de France. On sait moins qu'ils sont bien représentés dans les professions libérales (avocats, architectes...) (6) et aux postes d'encadrement : 27 % des descendants de parents asiatiques appartiennent à la catégorie des cadres, contre 16,7 % pour l'ensemble de la population active française (7).

Enfin, les étudiants chinois ont pris le chemin des universités et des grandes écoles françaises. À la rentrée 2015, ils étaient 28 043 à s'y être inscrits, soit le deuxième groupe d'étudiants étrangers

en France, selon l'Observatoire de la mobilité de Campus France. Certains envisagent de rester, à l'instar de Li Dongglu, qui habite une chambre à Montreuil, en banlieue parisienne. Après des études à l'École des beaux-arts de Versailles, il est, à 34 ans, l'un des très rares au sein de la nouvelle génération artistique chinoise à vivre de son art, même modestement. « La vie ici est très simple. Aucune obligation sociale comme en Chine », se réjouit-il. La galerie A2Z, à Paris, l'aide beaucoup. Dirigée par M^{me} Li Ziwei et M. Anthony Phuong, un couple de trentenaires d'origine sino-vietnamienne, elle se veut une passerelle entre les cultures asiatique et française : « Nous avons une autre manière de transmettre. Nous mettons l'accent sur des éléments qui pourraient passer inaperçus. »

Toutefois, derrière cette belle façade de réussite sociale et culturelle, plusieurs dizaines de milliers de Chinois travaillent toujours sans papiers, comme petites mains dans la restauration, la confection, la maroquinerie ou le bâtiment, pour des salaires de misère. Difficile de connaître leur nombre exact. En 2005, une étude de Gao Yun et Véronique Poisson évoquait 60 000 clandestins, dont les deux tiers à Paris (8). Sans parler de ceux qui sont contraints à la prostitution (lire l'encadré page 5). Malgré tout, c'est la réussite de la majorité d'entre eux qui domine dans les imaginaires, laissant présumer des poches ou des sacs à main bien garnis – et expliquant les attaques à répétition.

Président de l'Association des commerçants et industriels franco-chinois,

M. Guo Zhimin connaît bien cette violence. À l'époque où il tenait un supermarché asiatique à Belleville, entre 1995 et 2003, il a été frappé par la fréquence des agressions. « Toutes les semaines, il y avait des vols. Mes clientes asiatiques se faisaient arracher leur sac à la sortie de mon supermarché. C'était monnaie courante, se souvient-il. Je me suis plusieurs fois battu avec des voleurs. » M^{me} Yang, dont le mari tient une agence de voyages dans le 3^e arrondissement de la capitale, confesse : « Depuis plusieurs années, j'évite d'aller à Belleville, parce que j'ai peur de me faire voler. Vous pensez peut-être que j'exagère, mais c'est la vérité. »

(1) Ce film de Philippe de Chauveron (2014) raconte l'histoire d'un couple de Français bourgeois catholiques qui voit toutes ses filles épouser des hommes d'origines et de religions différentes.

(2) Le chiffre varie entre 300 000 (selon l'Organisation internationale du travail) et 600 000 (selon certains experts).

(3) Henri Simon, « France : l'immigration chinoise », *Échanges*, n° 121, Paris, été 2007.

(4) Yu-Sion Live, « Les Chinois de Paris : groupes, quartiers et réseaux », dans Antoine Marès et Pierre Milza (sous la dir. de), *Le Paris des étrangers depuis 1945*, Publications de la Sorbonne, Paris, 1995.

(5) Luc Richard, « ... Aubervilliers, après le "miracle chinois" », *Marianne*, Paris, 17 août 2013.

(6) Sandrine Trouvelot, « Immigration : pourquoi les Chinois réussissent mieux que les autres », *Capital*, Paris, 6 décembre 2012.

(7) Cris Beauchemin, Christelle Hamel et Patrick Simon (sous la dir. de), *Trajectoire et origines. Enquête sur la diversité des populations de France*, Institut national d'études démographiques, coll. « Grandes enquêtes », Paris, 2008.

(8) Gao Yun et Véronique Poisson, « Le trafic et l'exploitation des immigrants chinois en France », Bureau international du travail, Genève, mars 2005.

Les oubliés

Les témoignages que Ma Li recueille en Chine auprès de quarante-cinq familles de descendants de travailleurs viennent compléter les informations distillées par les archives militaires. « Parmi ces Chinois, 88 % étaient des paysans illettrés qui ont subi eux aussi le traumatisme de la guerre. Ils ne parlaient pas beaucoup de leur expérience française, et seuls quelques immigrés ont laissé des notes. Leurs témoignages sont précieux », affirme-t-elle. Et de préciser : « Nous savons qu'ils étaient, pour la grande majorité, originaires de la province du Shandong et âgés de 16 à 40 ans. »

Quarante mille Chinois ont été placés sous autorité française, avec des contrats de cinq ans et un salaire de 5 francs par jour pour l'ouvrier qualifié, négocié par la Confédération générale du travail (CGT). Ils faisaient tourner les usines – comme les ateliers d'artillerie du Creusot –, déchargeaient les bateaux dans les ports de Marseille, du Havre ou de Dunkerque, puis creusaient les tranchées des poilus, dans la Marne, sur le front de l'Est. Cent mille ont travaillé sous commandement britannique avec des contrats de trois ans. Ma Li commente : « Les Anglais étaient les plus pingres. Jamais plus de 1,50 franc par jour, alors que le danger était plus grand. » Soit un dixième du salaire ouvrier français de l'époque.

Creuser les tranchées, déminer les terres...

Les Chinois au service des forces du Commonwealth entretenaient les routes et les rails de l'arrière-front, mais creusaient aussi les tranchées de la Somme et de l'Artois, et ramassaient les dépouilles de soldats pour les enterrer. Autour de Lens et de la crête de Vimy, dont les Canadiens s'emparèrent en avril 1917, ils ont déminé les terres pour les rendre aux agriculteurs, ont évacué les gravats des villages bombardés pour faciliter le retour des populations – des éboueurs de guerre, en quelque sorte. Comme l'explique Ma Li, « il était très dangereux de manipuler les obus non explosés. Or ils n'étaient pas payés pour une tâche pareille. Ces munitions étaient alors rassemblées dans des trous, puis recouvertes à la va-vite de ferraille et de terre. C'était leur technique. » Une pratique que nous confirme M. Frédéric Willemetz, démineur de la sécurité civile d'Arras. Avec quinze autres policiers, il déterre à plein temps les dépôts de munitions de la Grande Guerre à travers les Hauts-de-France. « Surtout pendant la récolte des pommes de terre, ou lorsqu'une pelleuse de chantier enfonce son godet un peu trop profondément. Parfois, on retrouve des obus vides mais gravés de dessins asiatiques... Un art lancé par les poilus. »

Si la République de Chine – restée officiellement neutre dans le conflit jusqu'en août 1917 – a accepté un tel transfert de main-d'œuvre, ce n'est pas par bonté d'âme. À l'issue des deux guerres de l'opium et de la mise au sac du Palais d'été par les troupes britanniques et françaises, entre 1839 et 1860 (1), les grandes puissances étranglent son économie.

UNE ENQUÊTE DE JORDAN POUILLE *

« L'ACCÈS des estaminets est interdit aux travailleurs indigènes chinois. » Un murmure de stupéfaction parcourt l'assemblée réunie dans une salle municipale archicombles de Saint-Valery-sur-Somme quand Ma Li projette l'image de cet arrêté militaire français datant du 31 mars 1917. Quelques minutes plus tôt, cette professeure de l'université du Littoral-Côte d'Opale à Boulogne-sur-Mer montrait l'échange épistolaire entre un fonctionnaire et un élu du Nord furieux d'avoir surpris plusieurs Chinois qui cultivaient leurs légumes sur les pâtures communales.

Ce soir d'octobre 2016, Ma Li répond à l'invitation de la Société d'archéologie et d'histoire. Originnaire de Canton, elle enquête sans relâche depuis son arrivée, en 2003, sur la vie méconnue des 140 000 paysans chinois enrôlés en France, avec 400 interprètes, pendant la première guerre mondiale. Au même moment, l'empire russe en acheminait 200 000, par l'intermédiaire de recruteurs privés, jusqu'aux forêts de Sibérie, aux usines de Moscou, aux mines de charbon de Donetsk ou au chantier du chemin de fer reliant Petrograd (aujourd'hui Saint-Petersbourg) au port de Mourmansk. Après l'effondrement du régime tsariste, 40 000 d'entre eux environ intégrèrent les forces combattantes de l'Armée rouge.

Ceux qui débarquèrent sur le sol français dès le 24 août 1916 devaient pallier le manque de bras dans les usines et œuvrer dans les bases arrière des armées alliées. Un officier retraité des troupes coloniales, Georges Trupitel, fut missionné à Pékin pour dénicher ces travailleurs. Il trouva un interlocuteur auprès de Huimin, une compagnie privée créée par des officiels chinois pour sauvegarder l'apparence de la neutralité du pays dans le conflit, proclamée par le gouvernement d'alors. Trupitel fut rapidement suivi par les Britanniques, qui s'appuyèrent sur des pasteurs anglicans installés dans les campagnes du Shandong, dans l'est de la Chine : « Ils recevaient une prime de 17 shillings par tête », affirme la chercheuse. L'empire colonial britannique est rodé à cet exercice : entre 1903 et 1910, il a expédié 64 000 travailleurs chinois vers les mines d'or sud-africaines.

* Journaliste.

2017

LE MONDE diplomatique

[FORMATIONS]

Élu(e) ou salarié(e), militant(e) ou étudiant(e), vous êtes intéressé(e) par les questions internationales ?

Participez aux cycles de formation assurés par des spécialistes et des journalistes du *Monde diplomatique*, pour mieux comprendre le monde et le changer.

PROCHE-ORIENT


Crise syrienne, conflit israélo-palestinien, nouveaux acteurs régionaux

21, 22, 23, 26, 27 et 28 juin 2017

Intervenants : Dominique Vidal, Myriam Benraad, Ziad Majed, Bernard Hourcade, Bertrand Badie et Yannick Lechevallier

Renseignements et inscription : www.formations.monde-diplomatique.fr
01-40-79-64-71 ou formations@monde-diplomatique.fr

Possibilités de prise en charge, contactez-nous.
Tarif préférentiel pour les personnes non prises en charge.

En partenariat avec l'Institut européen des politiques publiques  www.iepp.fr

ET AUX STÉRÉOTYPES

l'affirmation d'une communauté



THOMAS SAUVINI. – « Beijing Silvermine, A-10660-03 » (Mine d'argent de Pékin), 1985-2005

Cette insécurité a poussé la communauté chinoise à manifester pour la première fois de son histoire, le 20 juin 2010. Des milliers de personnes (8 500 selon la police, 30 000 selon les organisateurs) ont alors marché dans le quartier de Belleville pour protester à la suite d'une agression commise lors d'un banquet de mariage. Un an plus tard, le

19 juin 2011, elles sortaient à nouveau dans la rue pour scander : « La sécurité, c'est un droit », alors que le fils d'un restaurateur chinois était dans le coma après avoir été violenté. Depuis, une brigade spécialisée de terrain (BST) a été créée et a multiplié les patrouilles autour du métro Belleville, à cheval sur les 10^e, 11^e, 19^e et 20^e arrondissements. Et

M. Guo trouve son quartier plus tranquille – même s'il a désormais son commerce à Aubervilliers.

Toutefois, il observe que « la violence d'aujourd'hui est bien plus dangereuse. Avant, les voleurs ne prenaient que les sacs et l'argent ; maintenant, ils frappent d'emblée leurs proies. » En témoigne la

mort à Aubervilliers de Zhang Chaolin, ouvrier chinois de 49 ans battu par trois jeunes, qui a donné lieu à un gigantesque rassemblement, le 4 septembre 2016 : 50 000 personnes (15 500 selon la police) – majoritairement des Chinois, mais aussi des Vietnamiens, des Cambodgiens, des Coréens, etc., tous âges et professions confondus – se sont réunies place de la République à Paris, aux cris de « Liberté, égalité, fraternité et sécurité ». Lancée par 64 organisations chinoises et asiatiques, comme l'Association des Chinois résidant en France, celle des jeunes Chinois de France ou celle des commerçants, la manifestation a impressionné par le

nombre et la détermination de ses participants, ainsi que par la rigueur de son organisation.

Dès le 13 août 2016, soit le lendemain de la mort de Zhang, une réunion se tenait chez l'avocat Wang Lijie, à Paris. Une poignée de personnes y assistait. « Nous avons décidé de manifester le jour suivant », se souvient M. Wang Rui. Une première manifestation spontanée à Aubervilliers a réuni mille personnes. À la deuxième, le 21 août, le nombre de manifestants était multiplié par quatre. Ces deux mobilisations ont constitué un socle solide pour le mouvement à venir.

Soupçon d'un soutien de Pékin

UNIS pour riposter, jeunes et anciens n'ont pas toujours les mêmes vues, notamment sur les relations avec les autorités de leur pays d'origine. « Nous, les jeunes, sommes opposés à la décision de faire appel à l'ambassade de Chine », clame M. Wang Rui. Or, pour leurs aînés, il s'agit d'une démarche indispensable. À leurs yeux, certains jeunes ont oublié leurs racines. C'est ainsi que, selon l'un des participants, les officiels chinois ont assisté à toutes les réunions, sauf à la première. Rien de plus normal, estime Wu Changhong, journaliste à *Huarenjia*, journal en mandarin publié à Paris : « Zhang Chaolin était un citoyen chinois. »

Pour contourner l'obstacle de la division, M. Chi Wansheng, président de l'Association des Chinois résidant en France – l'organisation communautaire la plus importante et la plus ancienne –, a proposé de répartir les tâches entre les associations. « Cette manière de faire s'est révélée efficace. Sans cela, le rassemblement ne pouvait pas réussir », reconnaît M. Wang Rui. Lui-même s'est vu assigner la communication du mouvement en français, et Wu Changhong la communication en chinois. Ils sont ainsi parvenus à toucher toute la communauté vivant en France.

L'ampleur du défilé a fait naître le soupçon d'un soutien de Pékin. Mais, pour la chercheuse Wang Simeng, elle était simplement due « à la communauté chinoise en France, qui est arrivée à une

certaine maturité ». Les représentants de la deuxième génération, explique-t-elle, ont 30 ans et plus ; ils ont connu les deux manifestations de 2010 et 2011, et ils veulent « être considérés comme pleinement français ». Ils ont profité de l'essor des réseaux sociaux pour communiquer, tout en obtenant l'appui des anciens. Le secret de la réussite.

Certes, le discours uniquement en chinois de M^{me} Lu Qinjiang, conseillère à l'ambassade de Chine, a laissé perplexe. Aujourd'hui encore, M. Wang Rui répète que « les jeunes étaient contre cette invitation », dont il pense qu'elle a terni le mouvement. Ils étaient également opposés à tous les discours politiques de dirigeants français.

Wang Simeng assure que si le mouvement s'était produit il y a vingt ans, « l'ambassade de Chine n'y aurait probablement pas assisté, car les diasporas étaient délaissées ». Pour elle, il s'agit d'une récupération politique : « Désormais, la Chine estime que la diaspora compte et qu'elle a un rôle à jouer – un rôle économique ou de communication. » Mais pas sûr que la nouvelle génération, qui se vit française à part entière, soit sur la même longueur d'onde. Ce n'est pas un hasard si, face à l'impressionnante foule massée place de la République, M. Wang Rui répétait dans le micro : « Cette manifestation est à nous, les manifestants ! »

ZHANG ZHULIN.

de la Grande Guerre

Elles contrôlent l'exploitation des chemins de fer et de nombreuses usines, coordonnent le prélèvement d'impôts et profitent d'enclaves territoriales comme Tianjin, Canton, Qingdao et Shanghai, sans parler de Hongkong, cédée officiellement à l'Empire britannique en 1842.

À la suite de la révolte des Boxers (1899-1901), qui visait notamment l'occupation étrangère, « on condamna la Chine à payer une indemnité de 67 millions de livres pendant trente-neuf ans, détaille Ma Li. Cet envoi massif de main-d'œuvre vers la France va donc lui permettre de renégocier ce délai, d'obtenir le droit de revoir à la hausse ses tarifs douaniers pour favoriser ses industries, et de décrocher la promesse d'une participation à la conférence de paix. » Celle-ci se tint à Versailles en 1919, mais ne permit pas à la Chine de récupérer le Shandong : la province passa des mains de l'Empire allemand... à celles de l'Empire japonais. Cette cession, insupportable pour les Chinois, aboutit au soulèvement nationaliste du 4 mai. Certains de ses protagonistes fonderont le Parti communiste chinois deux ans plus tard, en 1921.

En France, la grippe espagnole, le choléra, quelques exécutions et de nombreux accidents tuèrent 20 000 travailleurs chinois. À Noyelles-sur-Mer, un village à 8 kilomètres de Saint-Valéry-sur-Somme, on visite le plus grand cimetière chinois d'Europe, avec ses 849 stèles blanches ; il a été inauguré en 1921. À cet emplacement aujourd'hui verdoyant s'étalait un vaste camp de transit des Chinois sous commandement britannique. Une fois leur contrat terminé, les survivants rentraient au pays.

Lors d'un séjour au Shandong, Ma Li a découvert que des dizaines de ces travailleurs avaient emmené une fiancée française. « Ils entretenaient des relations avec les Françaises. Certaines offraient leurs services contre l'équivalent d'un mois de salaire. D'autres cherchaient une relation stable auprès d'hommes jugés doux et courageux. Il faut dire que, après la guerre, beaucoup de soldats français démobilisés ont sombré dans l'alcoolisme. » Quelle ne fut pas la surprise de ces migrantes quand elles se rendirent compte sur place que leurs compagnons étaient déjà mariés... « Elles se retrouvaient littéralement concubines, et beaucoup allèrent se plaindre à l'ambassade de France. »

Moins de 1 800 travailleurs chinois ont choisi de rester sur le sol français. Tous étaient sous contrat avec l'armée française, qui, contrairement aux Britanniques, leur offrait une possibilité de s'installer. Parmi eux, un certain Tchong Tchong Song, dont l'un des douze enfants est installé à Malakoff (Hauts-de-Seine). « J'ai grandi à La Machine, dans la Nièvre, où mon père s'est fait embaucher comme mineur de charbon. Là-bas, nous étions tous des gueules noires, on ne se posait pas de questions sur ses origines, et toutes les nationalités coexistaient », raconte M. Gérard Tchong, 74 ans. Ce n'est qu'à l'âge de la retraite qu'il s'est intéressé à son identité chinoise. « Avec ma femme, nous avons passé de longues journées aux archives du Service historique de

la défense, à Vincennes. Nous avons retrouvé le bateau qui avait emmené mon père, âgé de 20 ans, de Nankin à Marseille, en 1917. Après ces trois mois de voyage, l'armée française l'a envoyé à Suippes, dans la Marne, pour creuser les tranchées des poilus. » Trois ans plus tard, Tchong Tchong Song choisira de rester. Il deviendra mineur et rencontrera la jeune Louise, « avec qui il décrochera la médaille d'or de la famille française », précise M. Tchong, encore plus fier du passé de résistant de son père comme franc-tireur et partisan (FTP) pendant la seconde guerre mondiale.

Amoureux d'une nourrice luxembourgeoise

À Ventabren, près d'Aix-en-Provence, M^{me} Christiane Galas, 87 ans, conserve elle aussi le souvenir d'un père héroïque : « Il s'appelait Tong Xuan Peng et est devenu orphelin à 6 ans. Il est arrivé en France comme interprète, tandis qu'il apprenait les langues à Hongkong. C'est une belle affiche lui promettant l'aventure qui l'a convaincu de partir. Mais il ne s'attendait pas à la guerre. » Parce qu'il baragouine le français et maîtrise cinq dialectes chinois, Tong Xuan Peng sert d'intermédiaire entre les travailleurs et les officiers. Un pistolet lui est même fourni en cas de mutinerie. Il quitte l'armée en 1921, avec un permis de conduire. Et devient chauffeur de notables. « Mon père tombe alors amoureux d'une nourrice luxembourgeoise qui s'occupait du bébé d'une femme médecin à Paris. » Le couple s'installe dans le Midi, et Tong Xuan Peng devient cuisinier au Grand Hôtel de Salon-de-Provence. « Dès qu'un Asiatique lui était signalé, il l'invitait à la maison. Nous avons souvent eu à déjeuner certains de ses "frères" déracinés. À la fin des années 1950, Peng se rendait régulièrement au camp des rapatriés indochinois de Sainte-Livrade-sur-Lot pour aider les plus démunis dans leurs démarches administratives ou pour traduire des lettres. »

M^{me} Galas parle d'un père obsédé par l'instruction : « Il nous emmenait voir les opéras classiques après avoir âprement négocié le prix du billet et nous forçait à jouer de plusieurs instruments. » Sa mère meurt brusquement à 43 ans, laissant Tong Xuan Peng veuf à 53 ans. « Il a pris en charge les mariages de mes frères et retapé des maisons en ruine pour nous laisser à chacun un pécule. » M^{me} Galas a tenu avec son époux un laboratoire photographique réputé. Agnès, l'aînée de ses trois filles, est devenue enseignante-chercheuse à l'université d'Aix-Marseille. Elle participe désormais à un projet européen de partage des pratiques innovantes d'enseignement avec l'Asie. « Un tout petit clin d'œil à la Chine », dit-elle.

JORDAN POUILLE.

(1) La première guerre de l'opium (1839-1842) a été menée par le Royaume-Uni, et la seconde (1856-1860) par le Royaume-Uni, la France et les États-Unis, obligeant la République de Chine à ouvrir vingt-sept zones d'influence et à céder Hongkong au Royaume-Uni. Ma Li parle de « semi-colonisation ».

À Belleville, plus de mille « marcheuses »

LE PLUS GRAND conflit intercommunautaire chinois est survenu il y a un peu plus de dix ans, entre les Dongbei (Chinois du Nord-Est) et les Wenzhou (Chinois de l'Est). Les premiers, employés comme gardes d'enfants ou comme ouvriers dans les ateliers, se sentaient surexploités par les seconds, et ont vivement protesté. Depuis, les Wenzhou ne les recrutent plus. « Cela pousse les femmes vers la prostitution », constate la chercheuse Wang Simeng.

Tian Jing, jeune Pékinoise diplômée de l'Institut français de presse de l'université Panthéon-Assas, à Paris, évoque une rencontre avec une femme d'une quarantaine d'années au cours de son jogging. « Elle cherchait l'hôpital Saint-Louis. » Et elle s'est mise à raconter sa vie avec un débit de parole impressionnant : « Je suis nounou dans une famille wenzhou, si malfaisante. Je suis aujourd'hui malade, ils ont même refusé que j'aille chez le médecin. Une fois ma dette remboursée, je rentrerai en Chine. Vu ma situation, on m'a suggéré d'être "marcheuse". »

Les « marcheuses », cette communauté délaissée par les Chinois de France, comptent environ 1 200 femmes, âgées en moyenne de 43 ans. Elles sont suivies par le Lotus Bus, un programme spécifique de Médecins du monde. Lors de son lancement, en 2002, moins de 200 femmes ont été reçues. Leur nombre a atteint un pic de 1 300 en 2015. « On voyait 300 femmes par soir, en moyenne. Mais, en 2016, on est tombé aux alentours de 200 », explique M. Tim Leicester, coordinateur du Lotus Bus. La loi de 2016 pénalisant les clients de la prostitution a poussé ces femmes à changer de mode de travail, soit en trouvant refuge sur Internet, soit en partant en province, dans des villes dont elles ne connaissent même pas le nom.

Si certains évoquent la colère des riverains contre elles, notamment à Belleville, Naël Marandin, réalisateur du film *La Marcheuse* (2015) et résident du quartier, s'inscrit en faux. « Un habitant a dit que lorsqu'il sort du métro, en rentrant chez lui, sur cent mètres, des femmes le regardent, et ça le dérange. Mais, dans l'espace public à Paris, il y a toujours des femmes qui vous lancent des regards, commente-t-il à propos d'une réunion entre des riverains et des prostituées. Ce qui me gêne, c'est l'hypocrisie qu'il y a autour de cette question. » Beaucoup de Chinois estiment que ces femmes leur font perdre la face et se montrent très durs à leur égard. « Pourquoi des Chinois intimident-ils des Chinois ?, se demande Tian Jing. Pourquoi ne pas les aider, au contraire ? »

Z. Z.

La voix de Moscou trouble le concert

Accusée d'être un instrument dans les mains du Kremlin, RT a repris les codes, et les défauts, des chaînes d'information en continu, nombreuses à se faire concurrence dans une arène désormais mondiale. La forte progression de son audience aux États-Unis ou en Europe tient à une ligne éditoriale ouvertement critique à l'égard des politiques occidentales, qu'elle décline en fonction des régions.

PAR MAXIME AUDINET *

C'EST UN CLIP réalisé pour les 10 ans de RT (ex-Russia Today), fleuron de l'audiovisuel public extérieur russe, en décembre 2015. Affublée d'un uniforme soviétique, Margarita Simonian, la rédactrice en chef de la chaîne d'information continue, passe en revue son personnel au siège de la rue Borovaja à Moscou : Liouba, la femme de ménage, « reçoit ses ordres directement du Kremlin » ; dans un studio tapissé d'un fond vert, une journaliste « embarquée » lit un prompteur en arabe alors que des figurants déguisés en combattants syriens tirent à blanc ; les présentateurs étrangers croupissent dans une geôle humide, tandis que le Britannique Kevin Owen, employé par la chaîne, est menotté à son plateau...

RT a choisi l'autodérision pour répondre à ses nombreux détracteurs, qui voient en elle un instrument de propagande du Kremlin. À l'occasion de cet anniversaire, M. Vladimir Poutine a rappelé les objectifs somme toute classiques de cette chaîne transnationale, après une décennie d'efforts pour rattraper le retard russe

dans le champ de la « diplomatie publique » (lire l'encadré ci-dessous). « Il est capital que notre voix et la vôtre soient entendues (...), non seulement par les hommes politiques, mais aussi et surtout par les simples citoyens dans le monde entier », a déclaré le président.

La « révolution orange » de 2004 en Ukraine, que le Kremlin a perçue comme une ingérence occidentale dans son voisinage par organisations non gouvernementales (ONG) interposées, a marqué un tournant dans la politique étrangère russe, qui a pris conscience de ses faiblesses en matière d'influence internationale. Dès l'année suivante, Moscou a jeté les premières bases du groupe Russia Today. « L'idée initiale était de créer une chaîne [anglophone] uniquement centrée sur la Russie. Mais il est vite devenu évident que cette idée était vouée à l'échec, se souvient Simonian. Si notre audience se limitait aux kramlinologues et aux observateurs de la Russie, alors, bien entendu, cela représenterait très peu de monde (1). »

« Il n'y a pas d'objectivité »

LORS DE LA GUERRE russo-géorgienne de 2008, afin de répondre à la couverture du conflit par les grands médias occidentaux, jugée unilatérale, la rédaction adopte une ligne éditoriale plus offensive. RT voit alors sa mission muter pour devenir celle d'un média « global », capable de promouvoir une « autre vision » des événements. L'internationalisation du réseau s'accroît. Après l'inauguration en 2007 de sa version arabe, Russiya Al-Youm (aujourd'hui RT Arabic), le groupe RT lance un service espagnol (2009), une chaîne aux États-Unis (2010), une autre au Royaume-Uni (2014) et enfin deux médias en ligne pour les audiences germanophone et francophone (2014). Une chaîne RT France est annoncée pour le courant de cette année.

* Doctorant à l'université Paris Nanterre. Il travaille sur la politique d'influence de la Russie contemporaine.

Fort de 2 100 employés et disposant de bureaux dans 19 pays, le groupe s'est développé grâce aux moyens importants mis à sa disposition par l'État russe. Selon un sondage de l'institut Ipsos conduit en novembre 2015 dans 38 pays, ses chaînes sont regardées par 70 millions de personnes chaque semaine ; une audience qui se situe derrière celle du service international de la British Broadcasting Corporation (BBC), mais devant celle de la Deutsche Welle et de France 24. Avec respectivement 8 et 36 millions de téléspectateurs hebdomadaires, RT est en outre la cinquième chaîne internationale la plus regardée aux États-Unis et en Europe, ses cibles prioritaires. Depuis son lancement, son budget a décuplé, passant de 29 à 290 millions d'euros – près d'un quart des dotations publiques accordées aux médias. RT s'est adaptée rapidement à

la promotion des contenus sur Internet, en utilisant massivement les technologies numériques virales (retransmission vidéo en direct, images à 360 degrés). Le groupe a ouvert de multiples comptes sur les réseaux sociaux, ainsi que sur YouTube, où il se présente comme la première source d'information du monde, avec 4,5 millions d'abonnés toutes chaînes confondues. Le modèle de Cable News Network (CNN) – réactivité, « dernière minute », info-divertissement – reste un étalon en matière de production. L'émission de débat phare de RT International, « CrossTalk », s'inspire directement du talk-show de CNN « Crossfire » (arrêté en 2014). Et le débauchage en 2013 de l'ancien animateur-vedette de la chaîne américaine, Larry King, compte parmi ses principaux faits d'armes.

RT se conçoit comme une solution de rechange aux « médias mainstream » occidentaux, au nombre d'une cinquantaine, selon l'inventaire établi par la rédaction (2). « Nous avons voulu casser le monopole des médias anglo-saxons dans le flux mondial de l'information », expliquait M. Poutine lors d'une visite dans les bureaux, en juin 2013. Pour M. Andreï Kortunov, directeur du Conseil russe pour les affaires internationales, « l'enjeu [pour RT] n'est pas tant de promouvoir les positions de la Russie que de mettre en doute l'univocité des positions occidentales, de relativiser l'interprétation occidentale des événements », comme en témoigne la devise de la chaîne, « Question more » (« Osez questionner »).

Ouvertement engagée, RT fait fi de la contradiction qui tiraille les chaînes publiques extérieures occidentales : d'une part, l'exigence politique de diffuser une information compatible avec l'intérêt national incarné par l'État actionnaire ; d'autre part, le principe déontologique imposant un degré d'indépendance tangible pour ne pas apparaître comme propagandiste (3). À l'occasion de l'élargissement du service Monde de la BBC, en novembre 2016, son directeur général, Tony Hall, affirmait sa vision d'« une BBC confiante, ouverte sur le monde, qui apporte le meilleur de notre journalisme, indépendant et impartial ». Dans la même veine, M^{me} Marie-Christine Saragosse, présidente-directrice générale de France Médias Monde, assurait au Point (5 décembre 2016) que France 24, financée par la redevance audiovisuelle et par l'État, n'était « pas une chaîne gouvernementale ».

Tournant le dos à ce dilemme, l'équipe de RT préfère assumer ses liens avec l'État russe. Interrogée en 2014 par Christiane Amanpour, de CNN, sur l'utilisation de RT comme instrument de riposte gouvernementale au « problème d'image

négative » de la Russie, l'Américaine Anissa Naouai, présentatrice de l'émission « In the Now », affirmait n'avoir « rien à cacher ». Elle ajoutait : « Les gens savent d'où viennent nos subventions. (...) Est-ce que nous montrons davantage les choses du point de vue russe ? Bien sûr, car ce point de vue est mis sur la touche. Mais c'est une question absurde de la part d'un média qui propage le point de vue du département d'État depuis plus de quinze ans. » Une pique lancée à Amanpour, qui, à la fin des années 1990, fut envoyée par CNN pour couvrir le Kosovo comme

grande reporter quand son mari James Rubin occupait au même moment la fonction de porte-parole du département d'État... Les dirigeants de RT perçoivent ainsi l'environnement médiatique international comme un espace où coexistent plusieurs régimes narratifs : « Avez-vous déjà vu beaucoup d'exemples de couverture objective ? (...) Il n'y a pas d'objectivité : il y a autant d'approximations de la vérité qu'il y a de voix possibles », lançait Simonian au Spiegel Online (13 août 2013), préférant l'affirmation d'un pluralisme aux proclamations d'impartialité.

Prédilection pour les thèmes sécuritaires

RT accorde une place privilégiée à des événements dont les médias occidentaux traitent peu. La chaîne russe continue par exemple de couvrir la guerre en Afghanistan, où les bombardements de la coalition menée par les États-Unis se poursuivent dans une relative indifférence (11 février). Elle consacre régulièrement des sujets à la guerre au Yémen, un conflit éclipsé ailleurs par l'actualité syrienne. Le 10 février dernier, par exemple, les actualités de RT International reprenaient en ouverture les révélations de la presse britannique (4) sur la poursuite des ventes d'armes à l'Arabie saoudite malgré un bombardement accidentel lors de funérailles en octobre 2016, qui aurait fait 140 morts et des centaines de blessés.

La politique éditoriale de la branche internationale de RT s'organise autour de plusieurs lignes de force : la promotion d'un monde multipolaire et des valeurs souverainistes, la critique de l'atlantisme et des velléités hégémoniques américaines, ou encore la dénonciation de la « russophobie ». Pour porter ces idées, la chaîne fait appel à des experts très hétéroclites, qui vont d'anciens du Club de l'Horloge (cercle de réflexion de droite et d'extrême droite français) aux pacifistes américains. Les personnalités politiques invitées dans l'émission « SophieCo » reflètent le même creuset partisan : s'y sont succédé la coprésidente du parti Die Linke au Bundestag, M^{me} Sahra Wagenknecht ; l'éphémère conseiller pour la sécurité nationale de M. Donald Trump, M. Michael Flynn ; le candidat d'extrême droite à l'élection présidentielle autrichienne, M. Norbert Hofer ; l'ancien ministre des affaires étrangères socialiste français Hubert Védrine ; ou la présidente du Front national (FN), M^{me} Marine Le Pen. Cette même émission recueille aussi le point de vue de responsables de puissances régionales, comme l'ancienne ministre des affaires étrangères du Pakistan Hina Rabbani Khar, l'ex-président turc Abdullah Gül (Parti de la justice et du

développement, AKP) ou encore un négociateur iranien pour le programme nucléaire de Téhéran. Enfin, la couverture de la vie politique russe évite la censure grossière, puisque même l'anniversaire de l'assassinat de l'opposant Boris Nemtsov a été évoqué dans le journal du 26 février.

La ligne éditoriale de RT International ne se confond pas avec celle des chaînes ou des sites locaux. RT s'adapte à l'offre médiatique existante des pays dans lesquels la Russie souhaite étendre son influence. RT America reprend ainsi la critique du néolibéralisme et des positions diplomatiques néoconservatrices, loin des lignes éditoriales des grandes chaînes nationales câblées, de CNN à Fox News. Le 18 février, l'émission « Keiser Report » dénonçait la désignation par le nouveau président Donald Trump, comme conseillers et membres de son cabinet, d'anciens de la banque d'affaires Goldman Sachs. Cette tonalité anti-Wall Street n'a pas retenu l'attention de la direction du renseignement américain, qui accuse la chaîne d'avoir soutenu le candidat républicain pendant la campagne présidentielle. Une allégation qui mérite d'être fortement nuancée : le but premier de RT était de critiquer M^{me} Hillary Clinton, dont les tendances unilatéralistes inquiétaient le Kremlin, en insistant sur les liens de l'ancienne secrétaire d'État avec les milieux néoconservateurs ou en évoquant, en partenariat avec WikiLeaks, l'affaire des courriels compromettants de la candidate et de son conseiller John Podesta.

En outre, plusieurs personnalités classées à gauche, et dont les talk-shows sont hébergés par RT America, ont affiché des positions anti-Trump. Le journaliste Ed Schultz n'a pas caché ses sympathies pour M. Bernie Sanders, qui lui a accordé plusieurs interviews pendant les primaires démocrates. Son collègue Chris Hedges, lauréat du prix Pulitzer en 2002 et proche de Noam Chomsky, se définit lui-même comme « socialiste » dans le journal alternatif Truthdig, dont il est l'un des éditorialistes. Dans l'épisode de son émission « On Contact » réalisé quelques jours après la victoire de M. Trump, Hedges, tout en voyant dans l'élection de ce dernier le signe du « rejet massif des politiques néolibérales menées par l'élite politique et financière dirigeante », prévenait que « les libertés civiles, déjà gravement érodées, pourraient céder leur place à un État policier déchainé et sans pitié ». Enfin, fidèle à son approche « antisystème », RT America a donné la parole aux candidats des « tiers partis » (Parti vert, Parti libertarien), rarement invités par les médias concurrents.

Au Proche-Orient, devenu depuis le début des années 2000 un champ de bataille médiatique entre grandes chaînes internationales, RT Arabic déplore la déstabilisation engendrée par les « printemps

De la guerre froide à l'invasion de l'Irak

INTRINSÈQUEMENT lié à la bataille idéologique de la guerre froide, le concept de « diplomatie publique » (*public diplomacy*) est popularisé au début des années 1960 par Edward R. Murrow, directeur de la United States Information Agency, qui coordonne la diplomatie culturelle des États-Unis et la radio La Voix de l'Amérique avec une ligne farouchement anticommuniste. La diplomatie américaine entend alors s'affranchir de la notion de propagande, associée au totalitarisme, pour désigner cette facette de sa politique étrangère. À la même époque, les responsables soviétiques recourent à la notion proche de « diplomatie populaire » (*narodnaia diplomatiia*) pour qualifier l'action culturelle extérieure des sociétés d'amitié soviétiques, combinée aux ondes multilingues de Radio Moscou. Dans les deux cas, l'État communique directement avec des populations étrangères par des instruments culturels, éducationnels ou médiatiques afin de promouvoir ses intérêts, ses valeurs fondatrices ou sa culture nationale. Il s'agit, par extension, de mieux contrôler l'action des gouvernements étrangers en influençant leurs opinions.

La notion de diplomatie publique refait surface au XXI^e siècle, à la suite de l'invasion de l'Irak en 2003, avec la volonté de l'administration Bush de reconquérir « les cœurs et les esprits » dans un Proche-Orient de plus en plus hostile aux États-Unis. Dans la gamme des outils diplomatiques, le département d'État choisit de revaloriser les médias internationaux

et de redoubler son soutien aux organisations non gouvernementales (du moins celles dont les activités sont compatibles avec sa politique). À sa suite, de nombreux pays reprennent ces politiques de renforcement de leur *soft power*, que son théoricien Joseph Nye définit en 2004 comme « la capacité à influencer autrui par l'attraction plutôt que par la contrainte ou la rétribution (1) ».

Le ministère des affaires étrangères russe officialise les concepts de diplomatie publique (*poublitchnaia diplomatiia*) et de *soft power* (*miagkaia sila*) en 2008 et en 2013. L'audiovisuel public extérieur est reconstitué en deux temps : RT en 2005, puis Sputnik – qui prend le relais de l'agence RIA Novosti et de La Voix de la Russie – en 2014. Il devient l'instrument privilégié de la quête d'influence auprès des audiences étrangères. Cette stratégie s'impose dans un contexte de concurrence généralisée sur le marché international de l'information. Dès la fin des années 1990, la chaîne qatarie Al-Jazira avait cherché à « briser le monopole des médias occidentaux en matière de couverture internationale de l'information (2) », en visant notamment l'américaine Cable News Network (CNN), principale source d'images de la guerre du Golfe en 1991. Outre la Russie, la Chine – avec China Central Television (CCTV), devenue à la fin de 2016 China Global Television Network (CGTN) –, les pays d'Amérique latine (Telesur) et l'Iran (Press TV) lui ont emboîté le pas dans les années 2000. Tous ces médias ont cherché

à prendre des parts de marché à leurs rivaux, que ceux-ci soient anglo-saxons – CNN, la British Broadcasting Corporation (BBC), Sky News –, français (France 24) ou allemand (Deutsche Welle).

Originalité du dispositif russe : il ne vise pas seulement à exercer une « puissance douce », mais répond, dans la logique du Kremlin, à des objectifs sécuritaires. Les organes de sécurité de la Fédération mettent l'accent sur le potentiel défensif de ces médias, qui, aux côtés des leviers cybernétiques, doivent endiguer les menaces (informations biaisées, cyberattaques, etc.) pesant sur la « souveraineté de l'espace informationnel » russe, comme le prévoit la Doctrine de sécurité de l'information, adoptée en décembre 2016 par décret présidentiel. Côté défense, le chef d'état-major des armées russes a annoncé vouloir intégrer les instruments de *soft power* et développer des « méthodes hybrides » pour répondre aux conflits asymétriques contemporains (*Kommersant*, 1^{er} mars 2016), sur le terrain comme dans l'espace médiatique et sur Internet. Pour le Kremlin aussi, l'information est un champ de bataille comme un autre.

M. A.

(1) Joseph S. Nye, Jr., *Soft Power: The Means to Success in World Politics*, PublicAffairs, New York, 2004.

(2) Mohameden Baba Ould Etfagha, « Voyage à l'intérieur d'Al-Jazira », *Outre-Terre*, vol. 1, n° 14, Paris, 2006.

(1) « Lunch with the FT: Kremlin media star Margarita Simonyan », *Financial Times*, Londres, 29 juillet 2016.

(2) Dont *Le Monde*, *Le Figaro*, *Libération*, TF1, France Télévisions et Canal Plus en France. Liste complète disponible à l'adresse <http://msm.rt.com>

(3) Cyril Blet, « Les médias, un instrument de diplomatie publique », *Revue internationale et stratégique*, vol. 2, n° 78, Paris, 2010.

(4) Alice Ross, « Boris Johnson urged UK to continue Saudi arms sales after funeral bombing », *The Guardian*, Londres, 10 février 2017.

D'INFLUENCE RUSSE

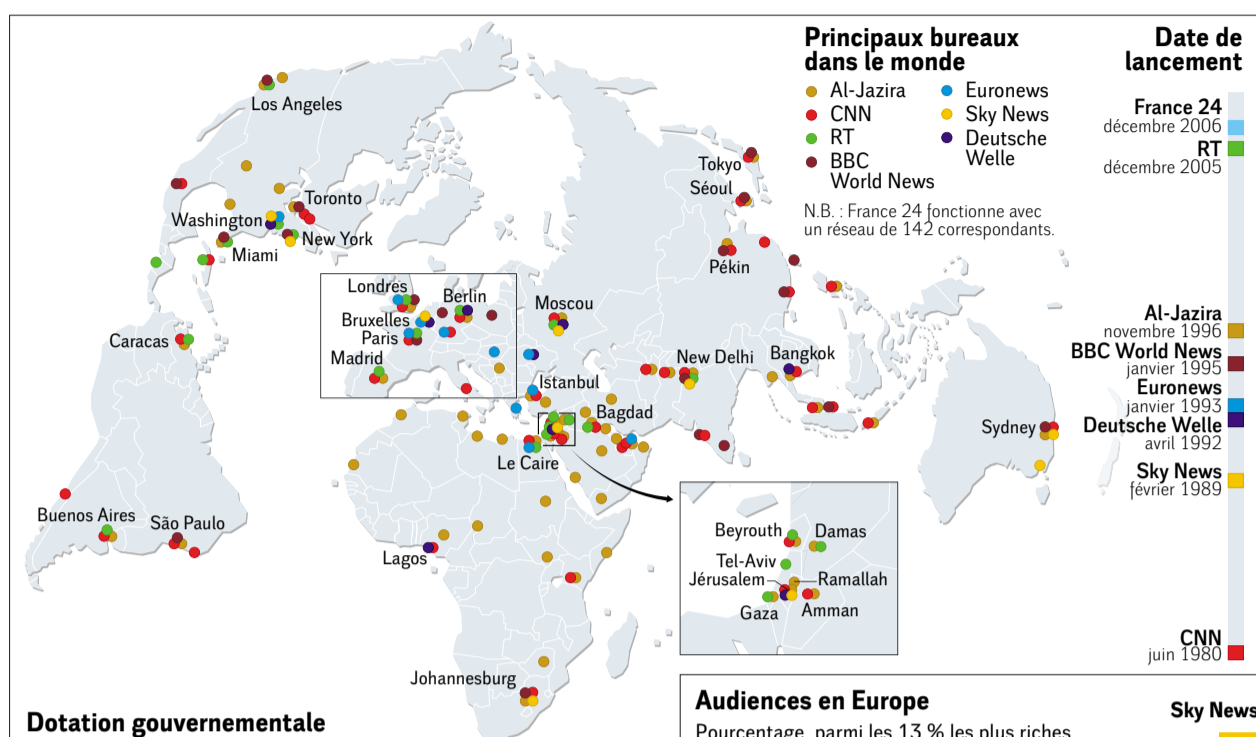
de l'information internationale

arabes» – accompagnés par Al-Jazira (5) – et vilipende l'interventionnisme militaire des puissances occidentales dans la région, que la chaîne Al-Hurra, financée par le Congrès américain, met en sourdine.

La critique de l'ingérence des États-Unis dans les affaires intérieures de pays souverains est également l'un des chevaux de bataille de RT en espagnol, particulièrement active au Mexique, en Argentine et au Venezuela. La chaîne hispanophone diffuse un discours anti-impérialiste et antilibéral en phase avec la gauche latino-américaine, qu'elle soutient sans ambiguïté. Pour le chercheur John Ackerman, qui y tient une chronique régulière, le résultat plus qu'honorable de M. Lenin Moreno, le dauphin du chef de l'État équatorien Rafael Correa, au premier tour de la présidentielle, en février 2017, prouve que « *le cycle des gouvernements progressistes n'est pas terminé en Amérique latine* ». La chaîne parle de « *guerre économique contre [le président Nicolás] Maduro* » (21 février) pour évoquer les difficultés économiques que traverse le Venezuela, semblant imputer à l'opposition l'entière responsabilité de la crise. La question du rôle du gouvernement dans la « *mauvaise gestion financière* » du pays a néanmoins été posée lors d'une édition d'« *El Zoom* » (14 décembre).

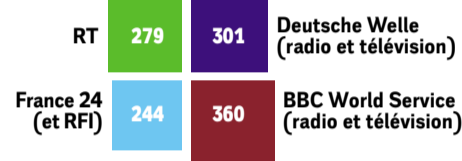
Le site de RT en français, comme les autres branches européennes de RT, offre un visage nettement plus conservateur. Abordant peu les questions économiques et sociales, la plate-forme multimédia russe a une prédilection pour les thèmes sécuritaires. En 2016, pour un article évoquant le chômage, on en trouvait 17 sur le terrorisme (contre 2 dans *Le Monde* et 1,7 dans *Le Figaro*) (6). RT accorde relativement plus d'espace que les autres médias aux « *petits* » candidats à l'élection présidentielle, mais ce rééquilibrage favorise davantage le souverainiste gaulliste Nicolas Dupont-Aignan que le candidat de La France insoumise Jean-Luc Mélenchon (7). Même logique outre-Manche, où le leader du Parti pour l'indépendance du Royaume-Uni (UKIP), M. Nigel Farage, avait fait 17 apparitions sur RT UK entre 2010 et 2014 (8), bien avant la campagne pour le « *Brexit* ».

Dans le cadre de la présidentielle française, le site ne tait ni les déboires judiciaires de M. François Fillon (souvent présenté en France comme « *prorusse* ») ni les concerts de casseroles que lui réservent ses opposants lors de ses déplacements. Il traite également des soupçons d'emplois parlementaires fictifs qui pèsent sur M^{me} Le Pen; il accorde toutefois une place importante aux déclarations de ses avocats et aux communiqués de presse du FN (17 et 20 février). Indice d'une adhésion particulière de la chaîne russe à l'orientation politique de la candidate frontiste, on peut y trouver en intégralité sa conférence de presse présentant



Dotations gouvernementales des chaînes publiques

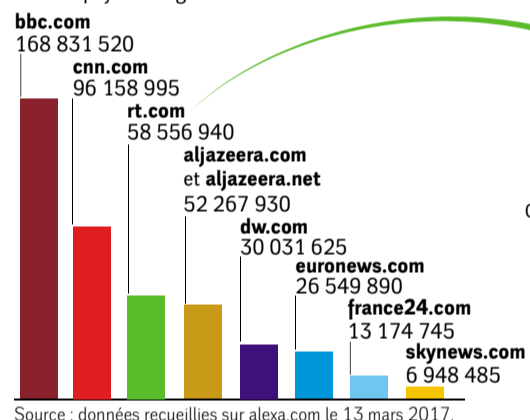
en 2016, en millions d'euros



Sources : France Médias Monde ; www.rbc.ru ; Deutsche Welle ; www.gov.uk

Consultation des sites Internet

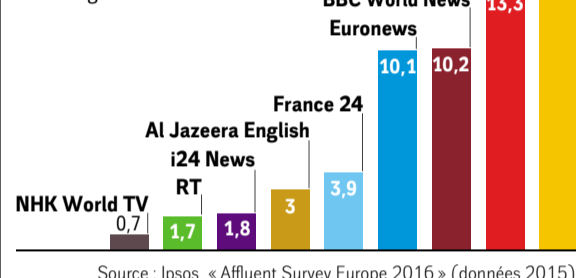
Nombre de visites enregistrées entre le 12 février et le 13 mars 2017 hors du pays hôte



Source : données recueillies sur alexa.com le 13 mars 2017.

Audiences en Europe

Pourcentage, parmi les 13 % les plus riches de la population, d'adultes ayant regardé la chaîne au moins une fois dans la semaine précédant le sondage



Source : Ipsos, « *Affluent Survey Europe 2016* » (données 2015).

Les principales chaînes mondiales d'information en continu

RT se place en rivale des grandes chaînes de télévision visant un public mondial par la diffusion d'informations 24 heures sur 24. Ne sont représentées ici que les chaînes (privées ou publiques) se consacrant à l'actualité internationale et ayant une audience significative à l'étranger. Ne figurent pas les chaînes plus confidentielles, comme la chinoise CGTN ou l'iranienne Press TV; ni les chaînes financières, comme Bloomberg Television ou CNBC; ni les généralistes, comme Telesur en Amérique latine; ni celles dont la zone de diffusion est plus restreinte, comme la saoudienne Al-Arabiya ou l'américaine Al-Hurra.

sa vision de la politique étrangère de la France, durant laquelle elle a rappelé son souhait d'« *arrimer la Russie au continent européen* » (23 février).

Conformément à la ligne antilibérale de RT, le candidat d'En marche! Emmanuel Macron bénéficie certainement du traitement le moins favorable. Le site moque sa posture « *antisystème* », la qualifiant d'« *escroquerie absolue* » par la voix de l'« *économiste atterré* » Dany Lang

(3 février). Toutefois, même en admettant l'obscénité des boules puantes lancées à M. Macron par deux membres du parti Les Républicains sur la plate-forme multimédia Sputnik, consœur publique de RT, on est loin de l'« *acharnement* » dont se plaint le candidat, qui brandit le chiffon rouge de la menace russe (9).

RT manifeste un goût prononcé pour la contestation, y compris sociale, en Occident, en particulier lorsqu'elle fournit des

images spectaculaires d'affrontements avec la police, de vitres brisées ou d'incendies, qui peuvent donner lieu à des « *best of* » de « *vidéos-chocs* » (30 décembre 2016). Aux États-Unis aussi, la chaîne s'est fait l'écho de mouvements sociaux d'ampleur comme Occupy Wall Street, Black Lives Matter ou, plus récemment, les marches anti-Trump. Ces images mettent l'accent sur les fractures qui traversent les sociétés occidentales. Le site montre aussi bien le combat de l'agriculteur Cédric Herrou,

En Syrie, le contrepied de CNN

LE 14 DÉCEMBRE 2016, l'armée syrienne reprenait le contrôle total des quartiers est d'Alep, bastion des opposants au régime de M. Bachar Al-Assad. Comment les chaînes de télévision transnationales ont-elles filmé et traité cet événement ?

Depuis plusieurs jours déjà, RT était sur place. Dès le 7 décembre, elle livrait les premières images de l'entrée de l'armée syrienne dans l'est d'Alep. Sa correspondante Lizzie Phelan, embarquée du côté des forces loyalistes, circule dans les décombres, commentant la présence de lance-roquettes abandonnés ou de barils de produits chimiques. Le site RT illustre un article d'une vidéo à 360 degrés, dans laquelle l'internaute peut se déplacer avec sa souris. Dans cette rue du quartier d'Al-Layramoun, les bâtiments ont perdu toutes leurs vitres. « *Toutes les personnes qui vivaient et travaillaient ici sont parties. Il ne reste que des soldats* », affirme le commentateur (13 décembre), comme pour faire pièce aux accusations du porte-parole du Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'homme qui, le même jour, affirme que les forces pro-syriennes ont exécuté au moins 82 civils, dont des femmes et des enfants. Le lendemain, au milieu d'une foule en liesse, Phelan commente la reprise d'Alep.

Dans les jours qui précèdent, la presse occidentale s'inquiète des risques de représailles contre les civils. Leur évacuation est la principale préoccupation de Cable News Network (CNN). La chaîne américaine diffuse des images d'habitants hagards fuyant à pied l'avancée des forces loyalistes, certains transportant une vieille femme dans une brouette ou tenant des enfants dans les bras (« *Exode de masse d'Alep en cours* », 12 décembre). Avant le 19 décembre, pas une image des autocars mis en place par le gouvernement pour évacuer les civils, visibles sur toutes les autres chaînes. Bien que financée par un pays ouvertement hostile au président Al-Assad, la chaîne qatarie Al-Jazira montre les files de bus emmenant les réfugiés vers la région d'Idlib, en zone rebelle (15 décembre). La British Broadcasting Corporation (BBC), quant à elle, reprend les vidéos de militants qui racontent les humiliations subies avant de monter dans les autocars, mais aussi celle de cet homme qui, dans les rues d'Idlib, se dit soulagé d'être en vie (21 décembre).

Le 14 décembre, un reportage de France 24 montre à la fois les scènes de liesse dans les rues d'Alep et les files de voitures qui cherchent à quitter les anciens quartiers rebelles. Surtout, la chaîne française mentionne que, au même moment, les

habitants des villages chiites de Foua et de Kafraya, assiégés par les rebelles, ont été autorisés à sortir de la nasse. « *Cette fois, les évacués sont conduits vers Alep* », souligne le commentateur. Le seul militaire interrogé est un responsable de l'Armée syrienne libre, un groupe laïque peu représentatif des groupes armés islamistes et djihadistes sur le terrain. S'il se plaint de la météo détestable, il ne dit mot d'éventuelles exactions de l'armée syrienne.

À fronts renversés, CNN et RT ont en commun un traitement très émotionnel de la capitulation des rebelles ou de la libération d'Alep. La chaîne américaine diffuse l'appel de Yasmine Qanou, petit orphelin de 10 ans qui lance : « *Bonjour, c'est peut-être la dernière fois que vous entendez ma voix* » avant de réclamer des vivres. RT dénonce « *les médias occidentaux qui se focalisent sur la souffrance humaine, voire la distordent, pour poursuivre un programme politique au service de leurs intérêts de puissance* » (21 août 2016). Ce qui ne l'a pas empêchée de programmer plusieurs fois par jour, durant la semaine du 13 février, un documentaire consacré aux enfants syriens victimes de la guerre.

HÉLÈNE RICHARD.

défenseur des migrants dans la vallée franco-italienne de la Roya (10 février), que les pancartes « *Oui, on est chez nous* » des militants frontistes d'Hénin-Beaumont adressées au film *Chez nous* de Lucas Belvaux, qui met en scène la campagne municipale d'un avatar du FN (22 février). Les démocraties libérales y sont représentées comme étant au bord du chaos, voire de la « *guerre civile* » (12 janvier). Le média russe couvre fréquemment des accidents industriels avec un filtre anxigène : incendie dans la salle des machines de la centrale nucléaire de Flamanville (journal télévisé du 9 février), cinquante de cas d'intoxication respiratoire due à un gaz irritant à l'aéroport de Hambourg (12 février). Une manière de relativiser le fossé technologique qui sépare la Russie de l'Europe de l'Ouest et des États-Unis, et qui reste un enjeu central pour les élites russes.

À l'instar de CNN pour les États-Unis pendant les guerres américaines, RT devient un instrument de propagande lorsqu'il s'agit de couvrir des conflits présentant un intérêt stratégique majeur pour la Russie. La chaîne répercute alors avec zèle, à l'international, la vision officielle des événements. En Syrie, où RT a plusieurs fois servi de tribune au président Bachar Al-Assad, l'issue de la bataille d'Alep a cristallisé le profond antagonisme de la guerre de l'information russo-occidentale : après la reprise de la ville par l'armée syrienne, RT montrait sur ses canaux la liesse des habitants de l'ouest d'Alep, quand la quasi-totalité des médias occidentaux se focalisaient sur la situation humanitaire des quartiers est (*lire l'encadré ci-dessous*). À l'inverse, la chaîne invite un ancien diplomate britannique à commenter les « *pertes civiles* » lors de la bataille de Mossoul, en voie d'être reprise par les troupes irakiennes avec l'appui de la coalition menée par les États-Unis.

Ironie de l'histoire, l'Organisation du traité de l'Atlantique nord (OTAN) a inauguré en janvier 2014 à Riga le Centre d'excellence pour la communication stratégique. L'institution, qui ne s'est guère illustrée par son souci de la vérité, notamment durant la guerre en ex-Yougoslavie (10), se donne désormais pour ambition de déconstruire les « *campagnes informationnelles* » de son meilleur ennemi russe, en recourant à la technique très en vogue du *fact-checking* (« *vérification factuelle* »).

RT a répliqué en lançant sa plate-forme FakeCheck (« *fausse vérification* »). Au menu : le documentaire primé aux Oscars *Les Casques blancs*, consacré aux secouristes syriens travaillant dans les zones rebelles en Syrie. Vidéos à l'appui, la chaîne russe accuse cette organisation d'entretenir des liens avec des groupes djihadistes, et souligne ses sources de financement occidentales. Surtout, l'équipe de RT est passée maître dans l'art de retourner les accusations de propagande à son avantage. Elles lui permettent de conforter son identité de média « *antisystème* » et de canaliser les audiences contestataires en jouant la carte du « *seul contre tous* ». En conclusion du clip tourné pour les 10 ans de la chaîne, Margarita Simonian s'adressait au spectateur, le sourire aux lèvres : « *Alors, c'est comme ça que vous nous imaginez ? Vous avez raison, c'est exactement la manière dont nous travaillons !* »

MAXIME AUDINET.

(5) Lire Yves Gonzalez-Quijano, « *Et l'étoile d'Al-Jazira pâlit* », *Le Monde diplomatique*, mai 2012.

(6) Selon le comptage effectué par *Le Monde diplomatique* sur la base numérisée du *Monde* et du *Figaro* et sur le site de RT.

(7) Selon les comptages du *Monde diplomatique*, entre le 1^{er} septembre 2016 et le 13 février 2017, le nom du candidat de Debout la France apparaît dans 6 fois moins d'articles que celui du candidat le plus mentionné (M. François Fillon), contre 20 fois moins dans *Le Figaro*, 28 fois moins dans *Le Monde* et... 43 fois moins dans *Libération*. M. Mélenchon est cité 2,3 fois moins que M. Fillon sur RT en français, pas si loin de la pratique de ses concurrents (3,3 fois moins dans *Le Monde* et *Le Figaro*).

(8) Patrick Wintour et Rowena Mason, « *Nigel Farage's relationship with Russian media comes under scrutiny* », *The Guardian*, 31 mars 2014.

(9) Cf. Richard Ferrand, « *Ne laissons pas la Russie déstabiliser la présidentielle en France !* », *Le Monde*, 14 février 2017.

(10) Lire Serge Halimi et Dominique Vidal, « *Médias et désinformation* », *Le Monde diplomatique*, mars 2004.

Le président Erdoğan signe



PHOTO : ÖZER ÖZSARLI - WWW.ONAYAKBAS.COM

ONAY AKBAS. – « Nouvel Ordre mondial », 2013

(Suite de la première page.)

Tous ces facteurs poussent Ankara à revoir son positionnement diplomatique et géostratégique. Et ce dans un contexte de transformation intérieure qui voit M. Erdoğan tenter d'affirmer ses prérogatives et son pouvoir présidentiels (lire l'article ci-contre). Qualifiée par le premier ministre, M. Binali Yıldırım, de « politique du "plus d'amis que d'ennemis" (1) », la nouvelle diplomatie turque se veut pragmatique. Elle demeure pourtant sujette à des incertitudes, au moment où l'arrivée au pouvoir de M. Donald Trump aux États-Unis risque d'ébranler un peu plus les équilibres fragiles de la région.

1. RAPPROCHEMENT AVEC LES SAOUDIENS

Ce changement de pied diplomatique implique un rapprochement avec l'Arabie saoudite et une prise de distance avec l'Iran. L'un de ses premiers signes nets est apparu en janvier 2015, quand M. Erdoğan a interrompu une tournée africaine pour assister aux funérailles du roi Abdallah à Riyad, non sans avoir proclamé un jour de deuil national. Cette inflexion, mal accueillie dans son pays, notamment par l'opposition laïque et par le Parti démocratique des peuples (HDP) (2), ne s'est pas démentie par la suite. Au printemps 2015, le président turc a apporté un soutien appuyé à l'intervention militaire saoudienne au Yémen, en accusant l'Iran de vouloir « dominer » le Proche-Orient (3). Et en janvier 2016, au retour d'un déplacement dans le royaume

wahhabite, il a refusé de condamner l'exécution de l'ayatollah et dissident chiite Nimr Baqr Al-Nimr par les autorités saoudiennes, exécution qui a provoqué la rupture des relations diplomatiques entre Riyad et Téhéran.

Cette convergence turco-saoudienne surprend dans la mesure où le gouvernement turc n'adhérait pas, jusqu'alors, à la logique de confrontation entre chiites et sunnites. En mars 2011, il critiquait la répression du soulèvement à Bahreïn (mené par des chiites, mais pas uniquement) par les troupes du Conseil de coopération du Golfe (CCG). Peu après, lors d'un déplacement en Irak, M. Erdoğan faisait sensation en priant à Najaf dans le mausolée d'Ali – gendre du Prophète et figure vénérée du chiisme – et en mettant en garde le monde musulman contre les divisions sectaires.

Ce repositionnement par rapport à une rivalité saoudo-iraniennne ascendante n'est pas guidé que par des préoccupations confessionnelles. Il vise aussi à favoriser le retour d'Ankara dans la crise syrienne. Car c'est surtout du soutien à apporter à une partie des forces rebelles syriennes que discutent les dirigeants turcs et saoudiens lorsqu'ils se rencontrent. Cela au moment même où les premiers tentent de convaincre les Américains de soutenir davantage l'Armée syrienne libre (ASL), qui combat le régime de M. Bachar Al-Assad depuis juillet 2011 et qui tente de se distinguer des forces djihadistes takfiristes (4).

Pour être pleinement crédible dans ce recentrage, le gouvernement turc doit en outre se débarrasser de l'image peu flatteuse d'allié de l'OEI qu'il traîne depuis le siège de la ville syrienne de Kobané par les djihadistes, en septembre 2014. Durant cette bataille, tandis que les troupes kurdes des Unités de protection du peuple (YPG, la branche armée du PYD) et du PKK défendaient la cité avec l'appui de l'aviation occidentale, l'armée turque ne laissa passer qu'un petit convoi de peshmergas venus en renfort d'Irak. Néanmoins, après l'attentat (attribué à l'OEI) dans la ville frontalière de Suruç, le 20 juillet 2015, la Turquie autorisait l'usage de la base d'Incirlik par la coalition internationale dans sa guerre contre les troupes du « califat ». Ce repositionnement marquait le point de départ d'un processus qui devait permettre à l'armée turque de s'affirmer comme l'ennemie la plus déterminée de l'organisation.

2. HANTISE DES SUCCÈS KURDES

Au départ, ce recentrage a peiné à convaincre, car les forces turques frappaient bien plus souvent les troupes du PKK dans le nord de l'Irak, ou du PYD en Syrie (à partir de l'automne), que celles de l'OEI. Toutefois, la Turquie est devenue à la fin

de 2015, et surtout en 2016, l'une des premières cibles de l'organisation. Cela l'a conduite à réagir sur le plan intérieur, avec le démantèlement massif des cellules djihadistes par la police, mais aussi à l'extérieur. Plusieurs mois de tirs sporadiques de roquettes Katioucha par l'artillerie de l'OEI sur la province frontalière turque de Kilis ont donné à Ankara, au début de mai 2016, le prétexte d'une première incursion de ses blindés en territoire syrien.

L'affaire a pris une tout autre dimension lorsque, le 24 août 2016, l'armée turque, pour appuyer les rebelles arabes syriens qu'elle entraînait depuis l'année précédente, a franchi à nouveau la frontière à l'occasion de l'opération « Bouclier de l'Euphrate » et pris la ville de Jarablous, sur la rive ouest du fleuve. Cette fois, la guerre était déclarée à l'OEI. Mais la posture antidjihadiste d'Ankara peinait encore à convaincre, car l'objectif de cette incursion était aussi d'empêcher une jonction entre les forces kurdes présentes respectivement dans la ville de Manbij (à l'est) et dans l'enclave d'Afrin (à l'ouest).

Alliée depuis 2007 au gouvernement régional du Kurdistan (GRK) irakien, la Turquie avait accueilli avec inquiétude l'apparition d'une zone kurde similaire dans le nord de la Syrie (le Rojava), dans la mesure où celle-ci est sous la coupe du PYD, proche du PKK. Pourtant, l'idée d'établir avec le Rojava des relations comparables à celles existant avec le GRK fut à l'ordre du jour en 2013, au moment où, sur le plan intérieur, le gouvernement négociait un accord de paix avec le PKK. Par deux fois durant l'été 2013, M. Saleh Muslim, le dirigeant du PYD, s'est rendu de manière officielle en Turquie, et il a même évoqué l'ouverture d'une représentation de son organisation à Ankara. La stratégie de l'AKP visait alors à inclure les Kurdes de l'intérieur dans le système politique national et à mener une politique de bon voisinage avec ceux de l'extérieur, en Irak et même en Syrie. L'évolution de la situation politique intérieure a remis en question ce projet et poussé le pouvoir à modifier son approche de la question kurde.

Au printemps 2013, le processus de paix avec le PKK avait été relégué au second plan de l'actualité politique par le mouvement protestataire de Gezi. Il s'était ensuite enlisé, victime, notamment, d'un calendrier électoral chargé en 2014 (élections locales et présidentielle) et en 2015 (législatives). En Irak et en Syrie, l'offensive de l'OEI a rebattu les cartes et révélé l'ambiguïté du positionnement turc. Dans le contexte de la préparation des législatives, une nouvelle occasion de rapprochement avec le PYD a été manquée en février 2015. La sécurisation par les troupes kurdes syriennes de l'évacuation par l'armée turque, alors cernée par l'OEI, de son enclave de Suleiman Chah aurait pu permettre de renouer le dialogue. Mais, dans le même temps, M. Erdoğan bloquait la tentative de relance du processus de paix avec le PKK amorcée par son premier ministre, M. Davutoğlu. Le succès électoral du HDP en juin 2015, qui lui avait assuré une confortable représentation parlementaire et avait empêché l'AKP de retrouver sa majorité absolue, a achevé de convaincre le président turc d'adopter une stratégie d'endiguement de la poussée kurde. Bien que le HDP soit parvenu à maintenir sa présence au Parlement lors des élections anticipées de novembre 2015, il a fait l'objet d'une marginalisation et d'une répression systématiques.

Dans le contexte des purges qui ont suivi le coup d'État manqué du 15 juillet 2016, un très grand nombre des élus de ce parti progressiste, notamment ses coprésidents, M. Selahattin Demirtaş et M^{me} Figen Yükksekdağ, se sont retrouvés derrière les verrous et risquent la prison à vie pour « complicité avec une organisation terroriste ».

(1) Cf. Sami Kohen, « "Daha çok dost, daha az düşman" nasıl olacak? » (« Comment comprendre "Plus d'amis, moins d'ennemis" ? »), *Milliyet*, Istanbul, 27 mai 2016.

(2) Lire Selahattin Demirtaş, « L'homme qui se prend pour un sultan », *Le Monde diplomatique*, juillet 2016.

(3) Lire Mohammad-Reza Djalili et Thierry Kellner, « Ankara et Téhéran, alliés ou concurrents ? », *Le Monde diplomatique*, janvier 2017.

(4) Lire Bachir El-Khoury, « Qui sont les rebelles syriens ? », *Le Monde diplomatique*, décembre 2016.

La quête obsessionnelle

ÉLABORÉE à la suite du coup d'État militaire de 1980, la Constitution de 1982 a toujours été contestée en Turquie, l'armée s'y étant octroyé le rôle de véritable régulateur du système. Mais cette remise en question, qu'illustrent les nombreuses révisions ou les projets de nouvelle Constitution, a changé de nature depuis la montée en puissance du parti islamo-conservateur de M. Recep Tayyip Erdoğan, le Parti de la justice et du développement (AKP).

Au début des années 2000, dans la perspective de l'ouverture des négociations d'adhésion avec l'Union européenne, la loi fondamentale turque fut réformée afin de répondre aux normes européennes en matière de respect des libertés fondamentales. Il fallait aussi réduire l'emprise que l'armée exerçait sur la vie politique, notamment par l'intermédiaire du Conseil de sécurité nationale, dont la composition et le rôle furent remaniés lors de la révision d'octobre 2001. Arrivé au pouvoir en 2002, l'AKP a poursuivi sur cette lancée, en facilitant l'application de la convention européenne des droits de l'homme par la justice turque et en consacrant l'égalité hommes-femmes ainsi que l'abolition de la peine de mort par une autre révision constitutionnelle, adoptée en 2004. Ces mesures progressistes se sont accompagnées de réformes du droit civil et pénal, ainsi que d'une délimitation de la procédure judiciaire (limitation des pouvoirs de la justice militaire et soumission des militaires, le cas échéant, au droit commun). Bien qu'issu de la mouvance islamiste, ce gouvernement a donc surpris en libéralisant le système politique turc.

En 2007, l'establishment kémaliste (armée, hautes cours de justice, hiérarchie universitaire...) ayant empêché l'élection par le Parlement de M. Erdoğan à la présidence de la République, l'AKP a fait adopter par référendum une révision constitutionnelle qui réduisait le mandat présidentiel de sept à cinq ans et instaurait l'élection présidentielle au suffrage universel. Cette réforme ne pouvait toutefois entrer en application immédiatement, le président nouvellement élu, M. Abdullah Gül, devant achever son septennat. Ainsi, de 2007 à 2014, la Turquie est demeurée un régime parlementaire classique, M. Gül se cantonnant à un rôle d'arbitre et M. Erdoğan continuant à gouverner le pays en sa qualité de premier ministre.

UN NOUVEAU référendum constitutionnel a réformé le pouvoir judiciaire en 2010, en révisant notamment la composition de la Cour constitutionnelle et du Haut Conseil des juges et des procureurs. Puis, en 2011, l'AKP remportait une troisième victoire aux élections législatives, tandis que la liberté de la presse et l'indépendance de la justice subissaient des atteintes de plus en plus fréquentes, notamment des poursuites à l'encontre de journalistes et la suspension de titres. Dans ce contexte, l'AKP projette d'élaborer une nouvelle Constitution en invoquant les origines putschistes du texte fondamental. Mais rapidement le gouvernement se met à plaider pour un régime présidentiel. Plus que la concrétisation d'une ancienne revendication de l'AKP, ce projet traduit la préoccupation de M. Erdoğan d'assurer

son propre avenir politique. Après trois législatures (échéance maximale qu'a initialement fixée l'AKP, dans ses statuts, à ses députés et à ses ministres), une telle réforme doit lui permettre non seulement de se maintenir au pouvoir, mais aussi d'accroître son emprise sur le système.

Bien que le Parlement ait enterré ce projet constitutionnel, l'élection de M. Erdoğan au suffrage universel, en 2014, change la donne et instaure un régime semi-présidentiel de facto. Loin de se contenter d'inaugurer les chrysanthèmes comme ses prédécesseurs, le nouveau chef de l'État ravive des pouvoirs tombés en désuétude, telle la présidence du conseil des ministres, et supervise la politique de son premier ministre Ahmet Davutoğlu. La présidentialisation du régime demeure son objectif. Il espère que les élections législatives de juin 2015 vont lui donner la majorité renforcée (avec les deux tiers des sièges), et la possibilité de réviser la Constitution sans avoir à passer par un référendum.

L'AKP arrive en tête, mais n'obtient ni la majorité qualifiée ni même la majorité absolue qui lui permettait de gouverner seul depuis 2002. En mettant un terme au processus de paix, le parti au pouvoir a vu une partie de son électorat kurde l'abandonner, alors qu'en entamant ce processus il avait mécontenté, à l'opposé, les franges les plus nationalistes de son électorat.

Comme le projet de régime présidentiel paraît avoir aussi pesé négativement

MONDE
diplomatique
**ACCÈS
ILLIMITÉ**
9€
pour 5 jours
Toutes les archives
du journal
depuis sa création

www.monde-diplomatique.fr/5J

LA MAIN AU PROCHE-ORIENT

la fin du « modèle turc »

3. CONVERGENCES AVEC LA RUSSIE

En septembre 2015, l'appui massif de l'aviation russe aux forces du régime syrien et de l'Iran, à la manœuvre sur son flanc sud, a affolé Ankara au moment où ses alliés occidentaux, pour certains d'entre eux durement frappés (comme la France), évoquaient un rapprochement avec Moscou pour lutter contre le terrorisme djihadiste (5). Le 24 novembre 2015, la destruction d'un avion Su-24 russe par des F-16 turcs et le soutien qu'Ankara a finalement reçu de Washington sont venus rompre cet isolement croissant. L'escarmouche a inauguré six mois de brouille avec la Russie. Sans doute la gravité des conséquences économiques de ce différend explique-t-elle le souci de normaliser rapidement les relations.

Mais l'apaisement entre les deux voisins a aussi été favorisé par la détérioration des relations avec l'administration de M. Barack Obama. Les Turcs reprochaient aux Américains d'avoir rayé le PYD de la liste des organisations terroristes et d'avoir fait des Kurdes des « partenaires responsables ». Dès la fin de juin 2016, M. Vladimir Poutine s'est engouffré dans la brèche en acceptant les « regrets » de la Turquie. Quinze jours plus tard, lors de la tentative de coup d'État, il a été le premier à apporter son soutien à son homologue turc.

Par contraste, l'allié américain, qui avait réagi avec retard et qui refusait d'extrader M. Fethullah Gülen, désigné par M. Erdoğan comme le cerveau présumé du putsch, apparaissait de plus en plus suspect. « Nous remercions les autorités russes, et particulièrement le président Poutine. La Russie nous a apporté un soutien inconditionnel, contrairement à d'autres pays », déclarait M. Mevlüt Çavuşoğlu, le ministre des affaires étrangères (6).

En août 2016, M. Erdoğan se rendait à Moscou pour sceller la réconciliation. Le rapprochement a culminé en janvier 2017, lorsque les Russes et les Turcs, après être parvenus à imposer un cessez-le-feu à

Alep, ont organisé avec l'Iran une conférence à Astana, au Kazakhstan. Le règlement de la crise syrienne, placé ainsi sous l'égide d'un consortium eurasiatique, a paru échapper pour un temps aux Occidentaux.

Cette relation russo-turque restaurée est pourtant loin d'être fiable. Le processus d'Astana n'a permis de surmonter ni la rivalité turco-iranienne ni le différend russo-turc à propos de la crise syrienne. Il est rapidement apparu que, si Moscou s'attachait d'emblée à trouver une solution au conflit, Ankara entendait s'en tenir,

dans un premier temps, à faire respecter la cessation des hostilités entre les protagonistes. Par ailleurs, bien que la Russie ait donné son aval à l'opération « Bouclier de l'Euphrate », toute sa stratégie consistait désormais à bloquer la poursuite de l'intervention turque vers le sud et la ville de Rakka, « capitale » proclamée de l'OEI, en écartant par là le risque d'un affrontement turco-kurde (7).

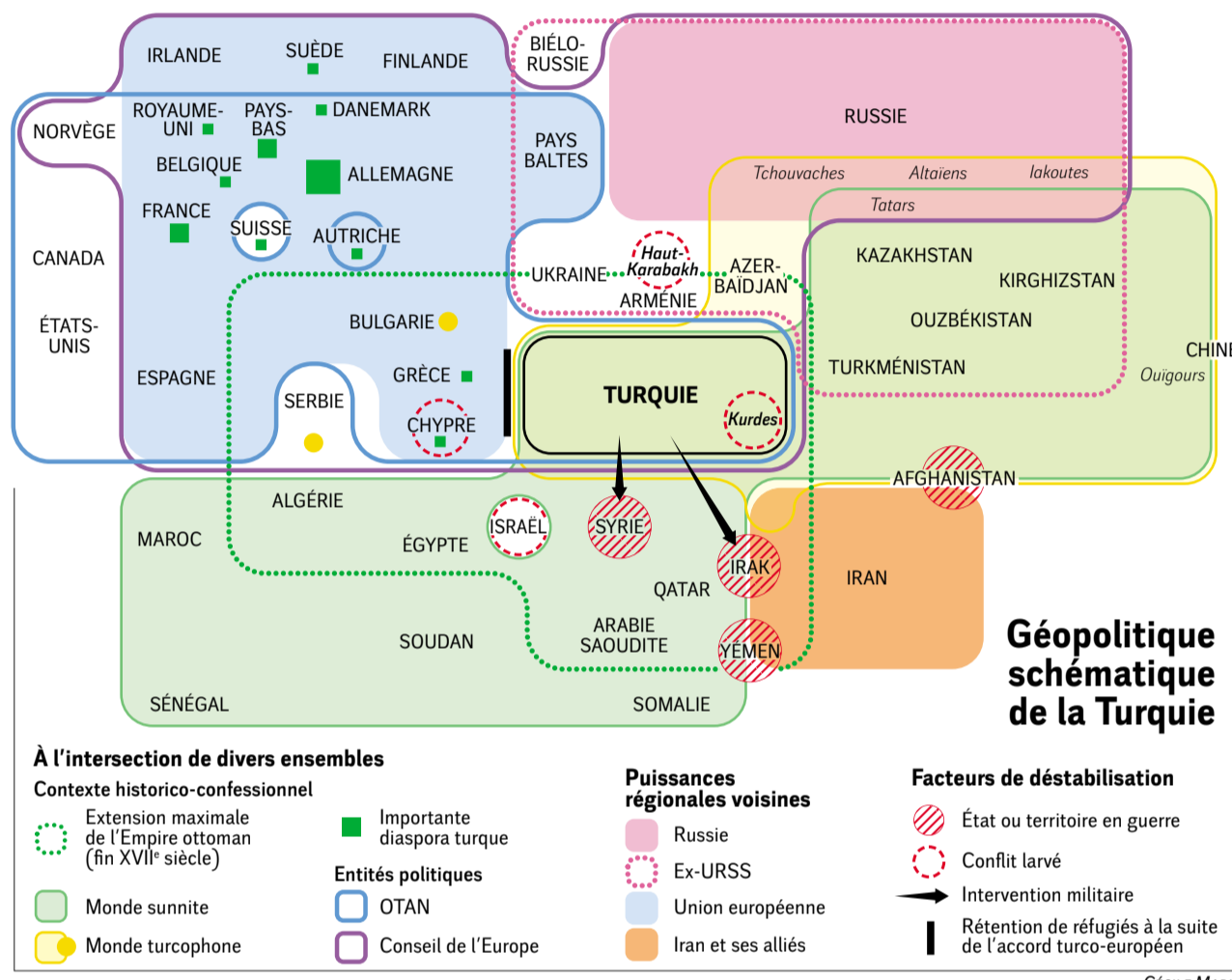
Entre-temps, le gouvernement turc n'a cessé d'affirmer sa sympathie pour le changement survenu outre-Atlantique. Les premiers contacts avec M. Trump

n'ont pourtant pas débouché sur des résultats tangibles en ce qui concerne l'extradition de M. Gülen ou la rupture des relations américaines avec le PYD. En vue d'une offensive contre Rakka, Ankara a essayé de persuader Washington de lâcher les Kurdes syriens pour leur préférer les rebelles qu'il soutient. Or il semble bien que l'épisode de la prise laborieuse de la ville d'Al-Bab (8) par ces derniers n'ait pas convaincu l'administration américaine de l'efficacité de cette option, de surcroît compromise au sud par la jonction entre les troupes de Damas et celles du PYD, favorisée par Moscou.

Quoi qu'il en soit, les États-Unis restent attachés au rôle que les Forces démocratiques syriennes (une alliance du PYD avec d'autres forces rebelles syriennes « laïques ») pourraient jouer lors de l'offensive finale contre l'OEI (9). Dans cette perspective, il est probable que, comme leurs prédécesseurs, les nouveaux dirigeants américains s'emploieront à concilier les ambitions parfois antagonistes de leurs alliés (Kurdes, Turcs et ASL), tout en évitant leur confrontation avec les forces du régime syrien soutenues par la Russie.

Pour sa part, au moment où l'Organisation du traité de l'Atlantique nord (OTAN) semble appelée à survivre au changement politique à Washington et où le processus d'Astana a montré ses limites, la Turquie pourra difficilement continuer à valoriser sa relation avec son voisin russe pour faire pression sur son allié américain, comme elle a pu le faire à la fin du mandat de M. Obama. Une convergence russo-américaine en Syrie risquerait même de conforter l'autonomie des Kurdes du PYD. Loin d'être un atout, cette relation conjointe avec Moscou et Washington pourrait devenir un fardeau pour Ankara (10). Cela en attendant de savoir si la brouille récente entre la Turquie et certains de ses partenaires européens, dont l'Allemagne, aura des répercussions sur le long terme.

JEAN MARCOU.



(5) Lire Jacques Lévesque, « Quitte ou double de la Russie à Alep », *Le Monde diplomatique*, novembre 2016.

(6) Interview accordée à la chaîne de télévision Habertürk, 25 juillet 2016.

(7) Cf. Murat Yetkin, « Kurdish autonomy in Syria via Russian hands? », *Hürriyet Daily News*, Istanbul, 4 mars 2017.

(8) Cf. Cengiz Çandar, « What's really happening in Syria's Al-Bab? », *Al-Monitor*, Washington, DC, 21 février 2017.

(9) Amberin Zaman, « Turkey, Kurds project confidence as Pentagon plans next Syria moves », *Al-Monitor*, 23 février 2017.

(10) Cf. Cengiz Çandar, « Erdoğan caught between Trump, Putin in Syria war », *Al-Monitor*, 13 février 2017.

d'un pouvoir fort

sur ce résultat, M. Davutoğlu le met en sourdine et gagne finalement des élections anticipées, en novembre 2015, mais toujours sans obtenir de majorité renforcée. La Turquie n'en redevient pas pour autant un régime parlementaire traditionnel, car M. Erdoğan se remet rapidement à dominer le système. La suprématie présidentielle s'accompagne de règlements de comptes internes, tel le conflit avec le mouvement religieux Gülen, et d'une profonde restructuration du parti au pouvoir. M. Erdoğan favorise habilement l'avènement d'une nouvelle génération de cadres au sein de l'AKP. En mai 2016, M. Davutoğlu doit céder sa place à M. Binali Yıldırım, un fidèle du président, nommé entre autres pour réussir une réforme présidentielle que son prédécesseur n'a jamais franchement soutenue.

LE COUP D'ÉTAT manqué du 15 juillet 2016 accroît les tensions sécuritaires et contribue à légitimer le projet d'une présidence forte. Dans ce climat, le parti au pouvoir parvient à convaincre le Parti d'action nationaliste (MHP) de soutenir un projet de révision constitutionnelle minimale. En décembre 2016, le Parlement adopte un amendement à la Constitution de dix-huit articles qui supprime le poste de premier ministre et renforce la position du président. Celui-ci disposerait de pouvoirs importants en situation de crise, nommerait hauts fonctionnaires, ministres et vice-président, et pourrait aisément dissoudre le Parlement. Ce projet, qui sera soumis à référendum le 16 avril, inquiète d'autant plus les partis

d'opposition, la presse non gouvernementale et les associations de défense des droits humains qu'il procède aussi à une nouvelle réforme du pouvoir judiciaire (en remaniant encore la composition de la Cour constitutionnelle et du Haut Conseil des juges et des procureurs).

La campagne référendaire se déroule dans un contexte tendu. La situation des médias s'est considérablement détériorée. À la fin de 2016, les organisations humanitaires estimaient à plus de quatre-vingts le nombre de journalistes incarcérés en Turquie, soit le tiers des membres de la profession actuellement en prison dans le monde (1). Depuis le putsch manqué de 2016, une épuration sans précédent a touché les administrations, en particulier l'éducation, la justice, la police et la diplomatie. Longtemps État dans l'État, l'armée est désormais sous la coupe étroite du régime. On peut donc craindre que les contre-pouvoirs qui demeurent se révèlent impuissants à équilibrer le système, et cela même si une victoire électorale de M. Erdoğan ne semble pas garantie à quelques semaines du référendum.

Même le pluralisme politique est désormais menacé. Le MHP, qui a déjà collaboré avec l'AKP dans le passé, notamment lorsque ce dernier a levé l'interdiction du voile dans les universités, n'est plus vraiment dans l'opposition. Son hostilité initiale à la présidentialisation a cédé la place à un soutien déterminant, car le gouvernement de l'AKP a permis à son président, M. Devlet Bahçeli, de venir à bout d'une fronde intestine qui menaçait son autorité. La base

de ce parti d'extrême droite et une partie de son électorat contestent néanmoins cette nouvelle orientation.

À l'autre bout de l'échiquier politique, le Parti démocratique des peuples (HDP), progressiste et favorable à la cause kurde, subit une répression permanente. Une partie de ses dirigeants et de ses élus font l'objet de poursuites judiciaires ou se retrouvent en prison. Quant aux kémalistes du Parti républicain du peuple (CHP), ils sont diabolisés et ont du mal à se faire entendre hors de leur sphère d'influence.

SI LES ACTEURS non étatiques (syndicats, organisations non gouvernementales, presse) restent actifs, ils demeurent bridés par des mesures répressives prises dans le cadre de l'état d'urgence. Les barreaux d'avocats, les universitaires et les organisations de femmes sont des valeurs sûres de la contestation, ces dernières ayant récemment obligé le gouvernement à retirer un projet de loi favorisant les mariages forcés. Des médias d'opposition demeurent, principalement issus du groupe Doğan, mais leurs journalistes n'échappent pas à l'autocensure et aux fréquentes intimidations. Le régime présidentiel voulu par M. Erdoğan est donc surtout un régime autoritaire dont les prémices effacent déjà les années d'ouverture de l'AKP au pouvoir.

J. M.

(1) Comité de protection des journalistes, 1^{er} décembre 2016. Sur 259 journalistes emprisonnés dans le monde, 81 le sont en Turquie, <https://cpj.org>

Une lente escalade

7 juin 2015. Le Parti de la justice et du développement (AKP) remporte les élections législatives avec 40,66 % des voix.

20 juillet 2015. Explosion d'une bombe à Suroç (33 morts). Il s'agit du premier attentat de l'Organisation de l'État islamique (OEI) en Turquie.

Juillet 2015. La Turquie autorise pour la première fois les États-Unis à utiliser leur base aérienne d'Incirlik pour bombarder les positions de l'OEI.

17 septembre 2015. Un procureur requiert une peine de trente-quatre ans d'emprisonnement à l'encontre de M. Fethullah Gülen, accusé de complot contre le gouvernement.

10 octobre 2015. Attentat terroriste lors d'une manifestation pour la paix organisée par le Parti démocratique des peuples (HDP) à Ankara (102 morts).

1^{er} novembre 2015. L'AKP remporte les élections législatives anticipées (49,50 %).

24 novembre 2015. Destruction d'un avion russe par des F-16 turcs.

15 juillet 2016. Tentative de coup d'État militaire (290 morts et 1 440 blessés).

4 août 2016. Mandat d'arrêt contre M. Gülen, accusé d'avoir organisé le putsch du mois de juillet.

24 août 2016. La Turquie lance l'opération « Bouclier de l'Euphrate » contre l'OEI et les Forces démocratiques syriennes (FDS).

31 octobre 2016. Arrestation de plusieurs journalistes du quotidien d'opposition *Cumhuriyet*.

20 décembre 2016. La Turquie, la Russie et l'Iran proclament un « cessez-le-feu élargi » en Syrie.

21 janvier 2017. Le Parlement approuve le projet de nouvelle Constitution, qui renforce les pouvoirs présidentiels.

Février 2017. Ouverture de plusieurs procès pour juger les militaires et policiers ayant participé à la tentative de putsch de juillet 2016.

Retrouvez une chronologie plus détaillée sur notre site Internet.

Le piège de la dépendance

Les États-Unis n'ont pas déclaré la guerre au Mexique ; ils souhaitent simplement renégocier l'accord commercial qui les lie à leur voisin. Le projet a néanmoins plongé Mexico dans l'effroi. Depuis le début des années 1980, le pays a fait le choix d'arrimer son économie à celle des États-Unis. Un virage à 180 degrés au nord du Rio Bravo pouvait-il manquer de créer des remous au sud ?

PAR JAMES M. CYPHER *

NOUVEAU secrétaire au commerce, M. Wilbur Ross en est convaincu : les États-Unis « subissent une guerre commerciale depuis des décennies, raison pour laquelle ils affichent un tel déficit (1) ». Lors de l'audition préalable à sa nomination, le milliardaire avait annoncé sa priorité pour en finir avec cette situation : renégocier l'Accord de libre-échange nord-américain (Alena), signé avec le Mexique et le Canada en décembre 1992. Pour le président Donald Trump et son équipe, le traité a creusé le déficit commercial de leur pays, qui atteignait 500 milliards de dollars en 2016, dont 12 % vis-à-vis du Mexique.

Les modalités de cette renégociation demeurent floues – peut-être à cause de

retards inattendus dans la procédure destinée à placer le pilotage de ce virage à 180 degrés de la politique commerciale des États-Unis entre les mains de M. Ross, mais aussi de Peter Navarro, économiste et directeur du Conseil national au commerce extérieur, et de M. Robert Lighthizer, représentant américain au commerce. La Maison Blanche n'en annonce pas moins l'ouverture d'une période de discussions de quatre-vingt-dix jours à partir de la fin de mars, tant elle se montre soucieuse d'engager au plus tôt la « transition géographique (2) » à laquelle elle aspire : le retour aux États-Unis des chaînes de production installées au Mexique, gage de réindustrialisation de l'économie.

Haro sur les « globophobes »

LE 3 MARS 2017, M. Ross a suscité l'effroi au sein de l'élite mexicaine. Par sa voix, pour la première fois, la Maison Blanche a critiqué le rouage essentiel de la stratégie de Mexico pour doper ses exportations : la stagnation salariale. Hostile depuis toujours à une augmentation du salaire minimum dans son pays, l'homme d'affaires a réclamé sa revalorisation... au sud du Rio Bravo. « L'Alena était censé provoquer une convergence progressive

des niveaux de vie entre le Mexique et les États-Unis. Cela n'a pas été le cas, et le salaire minimum mexicain n'a pratiquement pas évolué », a-t-il déclaré. Dans le secteur automobile, par exemple, diverses études ont montré que, à niveau similaire de productivité, les salaires mexicains n'atteignent qu'un dixième de ceux pratiqués aux États-Unis. Et M. Ross de souligner : « Cela signifie que les chefs d'entreprise peuvent toujours se tourner vers le Mexique pour trouver une main-d'œuvre moins chère. Cela veut aussi dire que les travailleurs mexicains n'ont pas les moyens d'acheter les produits fabriqués aux États-Unis (3) ». Autrement dit, si les

salaires augmentaient au Mexique, le déficit commercial américain se résorberait.

Par ailleurs, M. Ross promet de renforcer les « règles d'origine », qui interdisent aux entreprises dont l'activité n'est pas encadrée par l'Alena d'opérer à partir du Mexique. D'ores et déjà, de nombreuses sociétés – dont certaines américaines – ont abandonné leurs projets de développement au sud de la frontière : Samsung, Ford, Chrysler...

Soudain, l'oligarchie et l'élite politique mexicaines découvrent qu'elles pourraient à leur tour subir les conséquences de la dépendance économique qu'elles ont imposée à la population. Comment expliquer une telle situation ?

À la suite de la signature de l'Alena, et de la loi sur l'investissement étranger qui a ouvert la quasi-totalité de l'économie mexicaine (à part le secteur pétrolier) aux investisseurs du Nord, les sociétés transnationales américaines ont

rapidement assis leur domination sur le pays voisin. Un phénomène que l'élite locale a accueilli dans l'allégresse. Alors qu'il organisait la soumission de l'appareil productif de son pays aux besoins des États-Unis, le président Ernesto Zedillo (1994-2000) forgeait le terme « globophobie » pour dénigrer ceux qui doutaient de la capacité du libre-échange à garantir la prospérité des Mexicains et à doper la croissance. Comme une grande partie des *neocientíficos* (lire l'article sur notre site), ses collègues et amis à l'époque, M. Zedillo était titulaire d'un doctorat en économie obtenu aux États-Unis.

Sa présidence, et avant elle celle de M. Carlos Salinas de Gortari (1988-1994), ont été décisives pour réorganiser l'économie autour d'une priorité : l'exportation. C'était la seconde fois qu'un tel projet était avancé dans le pays. Mais alors que la première fois, sous la présidence de Porfirio Díaz (1876-1880 et 1884-1911), il reposait sur les minerais et les produits agricoles, la seconde expérience a transformé le Mexique en exportateur de produits manufacturés. Avec l'aide de la Banque mondiale, du Fonds monétaire international (FMI) et de la Banque interaméricaine de développement, ainsi que le soutien inconditionnel des organisations patronales et de l'oligarchie nationale, M. Salinas de Gortari et ses acolytes ont remodelé le pays.

Les lois autorisant la création de *maquiladoras* datent des années 1960. Ces entreprises d'assemblage largement exonérées d'impôts, spécialisées dans le travail peu qualifié et situées à la frontière avec les États-Unis demeuraient néanmoins rares jusqu'à l'arrivée au pouvoir de M. Salinas de Gortari. Entre 1981 et 2000, les exportations des *maquiladoras* bondissent à un rythme annuel de 16 %, cependant que le secteur manufacturier non lié à ces entreprises affiche un taux de croissance de 13 % par an. Dès 2004, 80 % du total des exportations de marchandises provenaient du secteur manufacturier, et 90 % du total des ventes à l'étranger (pétrole et tourisme compris) se faisaient vers les États-Unis.

Ces statistiques se révèlent toutefois trompeuses, car l'essor de l'industrie mexicaine n'a guère enrichi le pays. À la même époque, 42 % de la valeur des exportations manufacturières provenaient de pièces et de composants importés... des États-Unis. Inondé d'investissements américains, le Mexique demeure passif : il ne développe

(1) « Sec. Ross on Nafta, China, and border adjustment tax », Bloomberg.com, 8 mars 2017.

(2) « Canada will have to "make concessions" in Nafta renegotiations, U.S. warns », *The Globe and Mail*, Toronto, 8 mars 2017.

(3) Chris Isidore, « Wilbur Ross wants a higher minimum wage – in Mexico », CNN Money, 3 mars 2017.

« Nous ne sommes

(Suite de la première page.)

DÈS le 20 janvier 2017 (2), ces dirigeants politiques – habiles, mais irresponsables – ont menacé de construire un mur à la frontière avec le Mexique, pour transformer les États-Unis en un immense ghetto. Mieux : il reviendrait au Mexique de payer pour l'édifice, dont la construction a désormais été décidée et devrait débuter en avril. Comme si cela ne suffisait pas, la Maison Blanche a menacé d'annuler l'Accord de libre-échange nord-américain (Alena), en vigueur depuis 1994. Elle a demandé aux entreprises américaines de rapatrier leurs investissements faits au Mexique, tout en promettant que trois millions de Mexicains seraient contraints d'effectuer le voyage dans l'autre sens. En annonçant sa candidature, le 16 juin 2015, M. Trump n'avait-il pas déclaré : « Quand le Mexique nous envoie des gens, ce ne sont pas les meilleurs. Ce ne sont pas des gens comme vous et moi. On nous envoie des gens à problèmes, des problèmes qu'ils apportent avec eux. Ils nous apportent la drogue, la délinquance. Ce sont des violeurs » ?

Le Mexique n'« envoie » personne aux États-Unis. Des centaines de milliers de

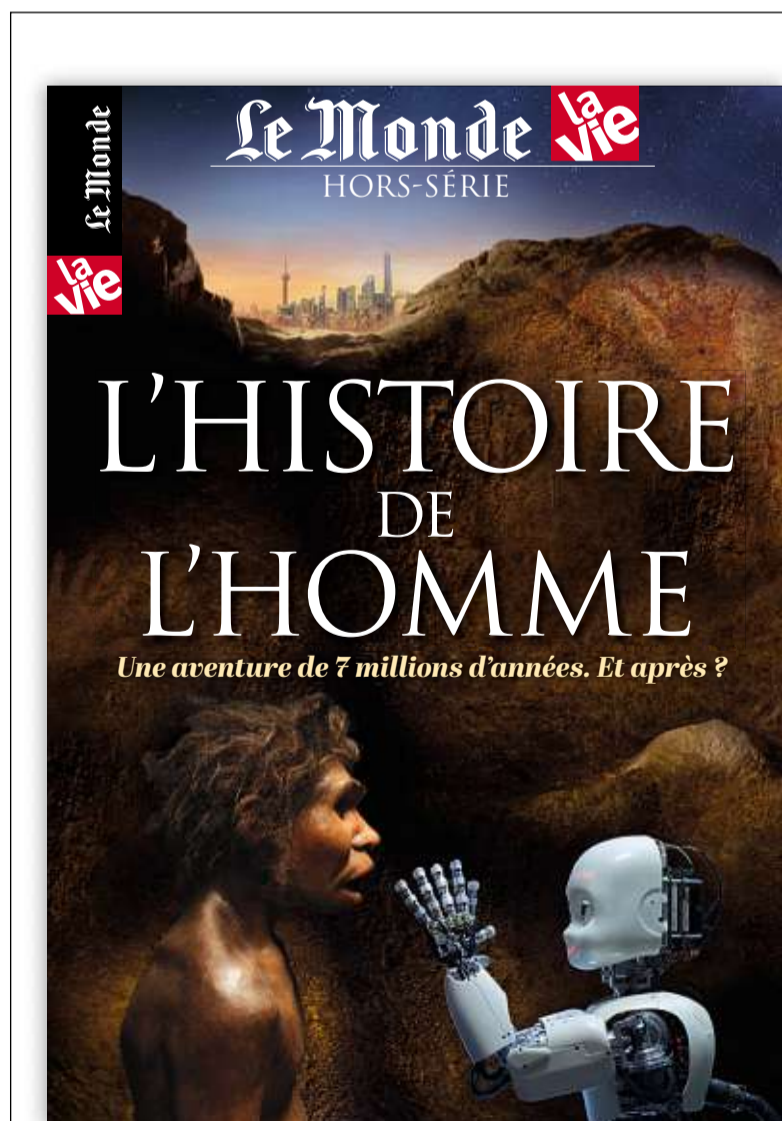
personnes quittent le pays pour tenter de gagner leur vie. Le plus souvent, elles fuient la violence et une situation économique catastrophique.

Depuis la victoire de M. Trump, le 8 novembre 2016, nous nous attendons à ce que la relation entre le Mexique et les États-Unis se complique. Le jour même, nous avons proclamé notre solidarité avec tous les migrants. Le Mexique n'est ni une colonie ni le protectorat d'une puissance étrangère. En toutes circonstances, nous affirmerons notre droit à la souveraineté face à la Maison Blanche, quel qu'en soit le locataire.

LA PREMIÈRE démarche de notre Mouvement de régénération (3) nationale (Morena) a été de demander au président Enrique Peña Nieto d'adopter une attitude ferme. Il ne l'a pas fait, et il ne le fera pas. La deuxième a consisté à mettre les

(2) NDLR. Date de la prise de fonctions de M. Trump.

(3) NDLR. Référence à *Regeneración*, le journal des frères Jesús (1871-1930), Ricardo (1874-1922) et Enrique (1877-1954) Flores Magón. Anarchistes, ils sont considérés comme des précurseurs de la révolution mexicaine de 1910.



Une invitation à relire la plus belle histoire qui soit, la nôtre.

Comment notre espèce a-t-elle conquis la planète ? Langage, art et spiritualité, comment le propre de l'homme s'est-il révélé ? Pourquoi la société humaine sécrète-t-elle autant d'inégalités (esclavage, racisme, prolétariat, etc.) ? Le statut de la femme est-il si différent ? L'homme est-il en train de s'autodétruire ? Et finalement, l'homme est-il plus heureux aujourd'hui ?

Un ouvrage de référence, avec la contribution des meilleurs experts, pour redécouvrir notre passé, mieux nous connaître et surmonter les défis de l'avenir.

L'HISTOIRE DE L'HOMME

Un hors-série **Le Monde la vie**

188 pages - 12 €

Chez votre marchand de journaux et sur Lemonde.fr/boutique

LA PANIQUE CHEZ SON VOISIN DU SUD

se referme sur le Mexique

aucune technologie, et rares sont les entreprises et oligarques nationaux disposés à investir dans des usines ou dans la formation de cadres qui leur permettraient de s'insérer dans la chaîne de production de valeur en tant que fournisseurs locaux. La mission du pays, telle que la conçoit l'élite politique? Le dumping. Autant dans les domaines du travail que de l'environnement et des impôts.

Deux espaces économiques distincts émergent peu à peu, sans que la moindre passerelle les relie : un secteur actif lié aux exportations bon marché; un autre tourné vers le marché intérieur et caractérisé par son inefficacité. Les dispositions de l'Alena permettent par ailleurs aux agriculteurs américains, gavés de subventions, d'inonder le marché mexicain de haricots, de riz et de maïs, autant de produits traditionnels des tables du pays. Tout un tissu de petites et moyennes entreprises nées grâce aux politiques d'industrialisation des années 1930 se trouvent privées de financements. Elles s'avèrent incapables de faire face à la concurrence étrangère qui se déchaîne avec l'entrée du Mexique dans l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT) en 1986, dans l'Alena, puis dans l'Organisation mondiale du commerce (OMC) – qui succède au GATT – en 1995. N'ayant pas été préparées à une telle déflation, les industries locales périssent.

Comme beaucoup l'avaient prévu, de nombreux Mexicains issus des campagnes quittent le pays. Entre 2000 et 2005, ils sont plus de 400 000 à partir chaque année vers les États-Unis. En 2009, on compte déjà plus de 12 millions d'immigrés chez le voisin américain. Les créations d'emplois dans le secteur manufacturier exportateur sont « compensées » par les suppressions dans les secteurs industriel et agricole, ainsi que dans la grande distribution. En quelques années, la chaîne de supermarchés américaine Walmart devient le principal employeur privé au Mexique. Dans ces conditions de dualisme économique, le salaire moyen enregistré entre 1988 et 2005 ne dépasse pas 60 à 70 % de son niveau de 1981.

Avec l'annonce de l'entrée de la Chine dans l'OMC – qui eut lieu en 2001, lui offrant l'accès au marché américain –, le modèle exportateur mexicain commence à ahaner. La croissance des exportations de biens et de services recule, pour atteindre une moyenne de 4,1 % entre 2000 et 2016. Sur la même période, la croissance du produit intérieur brut (PIB) s'établit à 2 % en moyenne. Pendant ce temps, la population a augmenté à un rythme d'environ 1,4 %

par an. Dans ces conditions, l'amélioration du niveau de vie aurait été limitée même si la redistribution de richesse supplémentaire avait été égalitaire. Elle ne l'a pas été.

En 2012, après un interlude de douze ans dans sa domination du pays, le Parti révolutionnaire institutionnel (PRI) revient au pouvoir (4). « Le Mexique a rendez-vous avec l'histoire ! », promet-on dans la presse. Le PRI procède surtout à une nouvelle dérégulation du marché du travail et à la privatisation de la société pétrolière nationale, Petróleos Mexicanos (Pemex) (5). Le spasme de croissance initialement enregistré prenant fin, la corruption et les erreurs de pilotage étouffent bientôt l'économie. La vente des réserves pétrolières du pays se heurte à une situation globale de surproduction. L'oligarchie ne s'était pas privée de célébrer le « moment mexicain »; en général muette lorsque la situation s'aggrave pour la population, elle ne peut cependant plus ignorer, dès 2016, l'échec du président Enrique Peña Nieto, qui affiche les plus bas niveaux de popularité jamais enregistrés.

En pleine banqueroute intellectuelle, l'élite se retrouve à la merci de la moindre vaguelette politique. L'élection du président Trump provoque un tsunami. L'Alena lui garantissait une vie confortable; voici que le nouveau président le présente comme « le pire accord jamais signé ». L'effroi saisit alors le Palais national, siège du pouvoir, où chacun s'affairait à renforcer encore les politiques de dumping. À la manœuvre, notamment, le ministre des finances puis des affaires étrangères Luis Videgaray Caso, un proche de M. Pedro Aspe, l'ancien ministre des finances de M. Salinas de Gortari. Une preuve (de plus) de l'influence de ce dernier sur l'actuel gouvernement.

Pour le Mexique, la récession menace. Si elle devait avoir lieu, la renégociation de l'Alena affaiblirait encore l'économie du pays. L'administration Trump a plusieurs fois suggéré qu'elle pourrait imposer des tarifs douaniers de 35 % dans le secteur automobile. On évoque également

à Washington une taxe d'environ 20 % sur toutes les importations arrivant aux États-Unis : une catastrophe pour le Mexique, dont 28 % du PIB provient de ses exportations vers son voisin.

On imagine mal comment les industriels du pays pourraient tenter de compenser ces mesures en réduisant leurs « coûts ». Comme révélé par le quotidien espagnol *El País*, dans le nord du pays, les salaires sont déjà « de 5 à 7 % inférieurs à ceux pratiqués en Chine (6) ». Le Mexique pourrait profiter de ce revirement pour sortir de la dépendance économique qui l'accable, mais, en dépit de la promesse du président

Peña Nieto de développer le *made in Mexico*, l'opération serait délicate : la pauvreté rampante, le poids de l'économie informelle, la faiblesse des salaires et l'incapacité du système du crédit local, étrié, à doper la demande compliqueraient la tâche des dirigeants politiques affichant un tel projet. Pour l'heure, ils sont rares.

Si les dissensions au sein de l'appareil d'État américain ne contraignent pas M. Trump à revoir ses projets en matière de politique commerciale, l'élite mexicaine pourrait faire les frais de la dépendance qu'elle avait consentie.

JAMES M. CYPHER.

LIRE ÉGALEMENT
SUR NOTRE SITE INTERNET
« Au Mexique, "modernisateurs"
d'hier et d'aujourd'hui » (par J. M. C.).
www.monde-diplomatique.fr/57343

(4) « Au Mexique, retour de la "dictature parfaite" ? », La valise diplomatique, 4 juillet 2012, www.monde-diplomatique.fr

(5) Lire John Mill Ackerman, « Le Mexique privatise son pétrole », *Le Monde diplomatique*, mars 2014.

(6) « La retórica proteccionista de Trump pone en alerta Ciudad Juárez », *El País*, Madrid, 22 février 2017.



PHOTO : ANTIMODULAR RESEARCH

RAFAEL LOZANO-HEMMER. – « Sandbox, Relational Architecture 17 »
(Bac à sable, architecture relationnelle), 2010

pas un protectorat américain »

bases de notre organisation aux États-Unis à disposition de nos compatriotes pour leur fournir une aide juridique. La troisième, à inviter les Mexicains à s'unir pour répondre à la menace qui se dresse devant eux.

Nous nous fixons deux tâches prioritaires : convaincre les Américains qu'ils sont les victimes d'un discours démagogique visant à leur faire oublier l'ampleur de la crise économique; et expliquer aux Mexicains l'importance du travail qu'ils accomplissent de l'autre côté de la frontière, ainsi que l'impact sur leurs vies des difficultés que rencontre notre pays depuis une trentaine d'années.

Aux premiers nous devons dire que les Mexicains (ou les étrangers en général) ne sont pas responsables de leur situation. Les problèmes économiques que connaissent les travailleurs, agriculteurs ou chefs d'entreprise américains résultent de choix politiques malheureux, des privilèges détenus par certains et d'une inégale répartition des richesses – chez eux comme chez nous. À Los Angeles, à El Paso, à Phoenix, à Chicago, à New York, nous leur avons répété notre message : s'ils n'ont pas de travail, s'ils touchent des salaires de misère ou si leurs

conditions de vie sont si mauvaises, ils le doivent à leur propre gouvernement.

Après la crise de 2008, par exemple, Washington a orchestré le sauvetage des organismes financiers en faillite en leur versant plus de 16 000 milliards de dollars entre 2008 et 2013, au détriment de la population. Quelques années plus tard, le gouvernement américain a cherché à réduire le fardeau de la dette en amputant les services publics de 85 milliards de dollars (*El País*, 26 février 2013). On estime que la dette américaine atteint désormais 17 000 milliards de dollars, cependant que, entre 2005 et 2012, 14 287 687 personnes ont été expulsées de leur logement.

AUTRE PREUVE de la manipulation à laquelle se livre la Maison Blanche : elle omet de préciser que la contribution des Mexicains qui vivent sur le territoire américain (deuxième et troisième générations comprises) équivalait à 8 % du produit intérieur brut, selon la Fondation Bancomer (2012). Parmi ces travailleurs, des agriculteurs et des ouvriers d'usine, mais également des enseignants, des médecins et des entrepreneurs. Il s'agit de citoyens qui paient leurs impôts et qui,

collectivement, envoient chaque année 24 milliards de dollars au Mexique afin de venir en aide à leurs proches.

L'émigration s'explique de façon directe par l'orientation néolibérale des gouvernements mexicains successifs, orientation dont l'échec a contraint une partie de la population à fuir. Aucune nation ne peut résister à une quasi-stagnation de la production de richesse sur trente ans. À cela il faut ajouter la violence, ainsi que la corruption, dont le Mexique est l'un des champions internationaux. Dans son dernier rapport, l'organisation Transparency International place le pays à la 123^e place sur 176.

Lors de sa prise de fonctions, M. Trump n'a pas cherché à atténuer son discours antimexicain. Malheureusement, Mexico n'a pas jugé nécessaire de réagir. Il revenait pourtant au président Peña Nieto de dénoncer les projets américains devant l'Organisation des Nations unies. Nous nous en sommes chargés, le 15 mars, en déposant une plainte devant le bureau du haut-commissaire aux droits humains, justement créé pour promouvoir le dialogue et le respect entre les nations.

Les menaces de M. Trump visent à aviver la xénophobie et le racisme ?

Nous répondons en présentant un programme de développement susceptible de relancer la croissance, de créer des emplois et d'améliorer les conditions de vie des Mexicains. L'objectif : s'attaquer d'un même élan aux causes de l'émigration, de l'insécurité et de la violence. On ne règle pas les problèmes sociaux par la force ou en érigeant des murs, mais en améliorant les conditions de vie des gens.

TARIR le flux de migrants mexicains de la façon la plus humaine – et la plus efficace – exigerait de relancer l'activité agricole, de soutenir les secteurs productifs, de créer des emplois et d'améliorer les salaires. Et le plus vite possible. Nul ne sait quelle sera la capacité de Washington à s'attaquer au problème de la corruption américaine; de notre côté, nous entendons l'éradiquer. Ce faisant, nous dégagerons d'importantes ressources pour améliorer les conditions de vie et de travail dans notre pays.

Le gouvernement que nous souhaitons diriger se montrera toujours respectueux de Washington. Il ne renoncera pas pour autant à faire valoir sa souveraineté. Nous défendrons inconditionnellement

le droit de nos concitoyens à gagner leur vie en travaillant honnêtement où qu'ils le souhaitent. Et nous n'en démordons pas : la meilleure relation bilatérale que nous puissions offrir aux États-Unis est celle qui reposera sur la coopération en vue du développement.

Qui sait? Peut-être parviendrons-nous à convaincre M. Trump que sa politique extérieure est erronée. Car cette bataille, nous la livrerons sur le terrain des idées. Il s'agit d'un combat contre ceux qui attisent l'égoïsme et contre cette attitude consistant à rejeter ceux qui n'appartiennent pas à notre classe sociale, qui ne proviennent pas de notre pays ou qui ne partagent pas nos croyances religieuses. Inciter à la haine des migrants revient à s'en prendre à l'humanité dans son ensemble. Les migrations sont fondamentales pour toutes les nations – les États-Unis en offrent le meilleur exemple. La richesse d'une culture réside dans la somme des influences qu'elle a subies : des langues, des savoirs, etc. Et si nous ne parvenons pas à convaincre le président des États-Unis, nous faisons le pari que le peuple américain, lui, ne tolérera ni le mur ni cette démagogie travestie en patriotisme.

ANDRÉS MANUEL
LÓPEZ OBRADOR.

L'OPPOSITION AMÉRICAINE MISE SUR LES CONTRE-POUVOIRS

La Constitution contre Donald Trump

Immigration, droits des femmes: depuis sa prise de fonctions, M. Donald Trump affronte une résistance tous azimuts, même si sa base électorale lui demeure fidèle. Certains contestataires ont choisi d'utiliser les possibilités offertes par la Constitution américaine, conçue par les Pères fondateurs dans l'objectif d'empêcher que le président puisse bouleverser l'ordre social existant.

PAR ANNE DEYSINE *

LE 21 JANVIER, au lendemain de l'investiture de M. Donald Trump, plusieurs millions de personnes à travers les États-Unis prenaient part à des centaines de «marches des femmes». Après le décret sur l'immigration adopté le 27 janvier, des manifestants ont bloqué les aéroports. Parallèlement, les grands médias multiplient les enquêtes pour révéler les turpitudes présumées du président républicain, tandis que des multinationales comme Airbnb ou Budweiser s'offrent des spots publicitaires pour dénoncer ses politiques. Toutefois, dans la durée, la résistance la plus efficace pourrait être celle qui s'appuiera sur les contre-pouvoirs prévus par les Pères fondateurs des États-Unis selon le principe des « poids et contrepoids » (*checks and balances*).

M. Trump a commencé son mandat en gouvernant seul, par décrets, ce qui lui a permis de se forger une image volontariste. Mais ce mode d'action ne peut se prolonger indéfiniment: pour mettre en œuvre certains de ses engagements de campagne, comme l'abrogation de la loi sur la protection des patients et les soins abordables, surnommée «Obama-

care», ou la réforme fiscale, il devra passer par le Congrès. Habilité à voter les lois et le budget, celui-ci représente le premier contre-pouvoir inscrit dans la Constitution, notamment pendant les périodes de cohabitation.

À première vue, l'administration Trump n'a pas grand-chose à redouter de ce côté-là: le Parti républicain contrôle à la fois le Sénat (52 sénateurs sur 100) et la Chambre des représentants (237 députés sur 435). Mais cette majorité est divisée et fragile, en particulier au Sénat, et elle pourrait se révéler insuffisante pour lui assurer des jours tranquilles. Car les États-Unis ne sont pas un régime parlementaire: la discipline de vote au Congrès n'est pas une règle absolue. En fonction de leurs convictions personnelles, des intérêts de l'État qu'ils représentent ou du lobbying dont ils sont l'objet, des parlementaires peuvent se désolidariser de leur majorité. Alors que les démocrates dominaient les deux Chambres entre 2008 et 2010, M. Obama a ainsi dû batailler pendant deux ans, y compris contre des élus de son propre camp, pour faire voter son projet d'assurance-maladie.

Fronde des États démocrates

QUELQUES JOURS après son investiture, les difficultés commençaient déjà pour M. Trump. Le 1^{er} février, les sénatrices républicaines du Maine et de l'Alaska Susan Collins et Lisa Murkowski refusaient de confirmer la nomination de la femme d'affaires Betsy DeVos au poste de ministre de l'éducation. Ce choix n'a pu être validé que grâce au pouvoir dévolu au vice-président Mike Pence – qui préside aussi le Sénat – de départager un vote: du jamais-vu! Puis, le 6 mars, tandis que le président présentait au Congrès son premier texte législatif, qui vise à «abroger et remplacer» le régime d'assurance-maladie de M. Obama, le sénateur libertarien du Kentucky Rand Paul ainsi que des conservateurs du Freedom Caucus (proche du Tea Party), comme le député du Michigan Justin Amash ou celui de Caroline du Sud Mark Sanford, ont fait savoir qu'ils s'opposeraient à ce texte, qualifié par M. Paul de «version allégée de l'«Obama-care»», et dont le coût serait à leurs yeux exorbitant. De son côté, le Bureau du budget du Congrès, non partisan, donnait au début de mars des arguments aux démocrates en estimant que le «Trump-care» priverait 24 millions d'Américains d'une couverture santé d'ici à 2026. Respectivement députés de l'Ohio et de Virginie, les républicains James Jordan et David Brat ont quant à eux annoncé qu'ils refuseraient toute incitation fiscale ou nouvelle dépense susceptible de creuser le déficit public, et notamment le grand plan de construction d'infrastructures promis pendant la campagne.

Outre le pouvoir de voter les lois, le Congrès a la charge de «surveiller» le président et son administration; ses commissions peuvent lancer des enquêtes, citer des témoins à comparaître. Plusieurs parlementaires entendent utiliser ce levier contre M. Trump. Au Sénat, un groupe s'est constitué pour réclamer une enquête sur les soupçons d'intervention russe dans le processus électoral. Bipartisan, il rassemble des républicains proches du Pentagone, comme MM. John McCain

et Lindsey Graham, et des démocrates, comme M. Charles Schumer. À la Chambre des représentants, la cheffe de la minorité démocrate Nancy Pelosi demande que le Bureau fédéral d'enquête (FBI) s'intéresse aux liens personnels, financiers et politiques entre l'administration Trump et le Kremlin, afin de déterminer «ce que les Russes ont sur Trump»: «Nous voulons aussi voir sa déclaration d'impôts et savoir la vérité sur sa relation avec [Vladimir] Poutine», a-t-elle déclaré (1).

Les démocrates ont également dans leur ligne de mire M. Jefferson Sessions, adoubé par le Sénat au début de février. Le nouveau ministre de la justice, dont dépend le FBI, est accusé d'avoir menti lors de son audition: il a affirmé sous serment n'avoir «pas eu de contact avec les Russes» pendant la campagne présidentielle, alors qu'il avait rencontré deux fois leur ambassadeur aux États-Unis. Pour se défendre, il explique que ces réunions se sont déroulées «dans le cadre de [sa] fonction de sénateur». S'il s'avérait néanmoins que cette dissimulation a été faite sciemment, elle pourrait être qualifiée de trahison, ou du moins de parjure, un possible chef d'accusation en vue d'une destitution (*impeachment*). M. Schumer et M^{me} Pelosi réclament la démission de M. Sessions et demandent la nomination d'un «procureur spécial impartial» pour mener l'enquête. Une exigence appuyée par certains républicains, qui ont déjà obtenu que le ministre de la justice se récuse dans toute enquête sur les liens entre la Russie et l'équipe de M. Trump.

Chacun des cinquante États fédérés joue également un rôle déterminant dans l'équilibre des pouvoirs imaginé par les Pères fondateurs. Ils jouissent de la «compétence par défaut», et l'État fédéral de «compétences d'attribution». Énumérées dans l'article I (section 8) de la Constitution, celles-ci se limitent à certaines prérogatives essentielles (lever l'impôt, pouvoir à la défense commune, réglementer le commerce avec les autres pays, déclarer la guerre, fixer le code de la nationalité...). Hors de ces domaines, les États fédérés disposent d'une vaste marge de manœuvre.



JEAN HÉLION. – «Équilibre», 1933

Plusieurs d'entre eux ont manifesté leur intention de résister par tous les moyens à l'administration Trump, que ce soit sur le terrain de l'immigration, de l'environnement ou de la justice pénale. La Californie, qui a voté pour M^{me} Hillary Clinton à plus de 61% des voix et qui représente 12% de la population du pays, s'est posée en cheffe de file des frondeurs. Se préparant à de longues batailles judiciaires avec Washington, elle a recruté M. Eric Holder, ancien ministre de la justice de M. Obama, pour la conseiller sur les leviers légaux permettant de s'opposer au président. «Avoir l'ancien ministre de la justice des États-Unis nous donne une puissance de feu pour protéger les valeurs du peuple de Californie», déclare le démocrate Kevin de León, président de la législature de cet État (2).

La question environnementale sera notamment au cœur du bras de fer. M. Trump n'a jamais caché son scepticisme quant au réchauffement climatique. Il s'affirme comme un fervent défenseur du charbon et de la fracturation hydraulique. Dès son arrivée à la Maison Blanche, il a autorisé deux projets d'oléoduc pharaoniques, auparavant bloqués par l'administration Obama. Il a également promis de démanteler les réglementations adoptées par son prédécesseur, d'annuler toutes les mesures qui empêcheraient les entreprises de prospérer et de supprimer à terme l'Agence de protection de l'environnement (EPA).

Pour mener à bien ces projets, M. Trump a nommé à la tête de l'Agence un climat-sceptique, M. Scott Pruitt. Du temps où il était ministre de la justice de l'Oklahoma (2011-2017), celui-ci avait intenté pas moins de treize recours en justice contre les réglementations de l'EPA. Il avait ainsi contesté les dispositions sur les eaux des États-Unis, qui visent à protéger les lacs, rivières et espaces marécageux du pays, qualifiant ce texte de «plus grand coup jamais porté à la propriété privée durant l'ère moderne (3)». Il a également attaqué une réglementation adoptée par l'EPA en 2015 pour diminuer les taux autorisés d'ozone troposphérique (de basse altitude). Plusieurs de ces affaires sont encore en cours, et des militants demandent au directeur de l'agence de se récuser. Mais rien ne l'y oblige...

Avant même la création de l'EPA, en 1970, la Californie définissait déjà des règles environnementales. Selon le principe de la «clause dérogatoire», elle conserve depuis la capacité de fixer ses propres normes, plus strictes que les normes fédérales, notamment concernant la pollution émise par les véhicules motorisés. Une disposition de la loi sur l'air propre (Clean Air Act, 1963, amendé en 1970) autorise d'autres États, comme le Massachusetts, l'Oregon, le Nouveau-Mexique ou le Vermont, à appliquer les

réglementations californiennes. Lors de son audition devant les sénateurs, M. Pruitt a dit envisager de revenir sur ce régime dérogatoire, ce qui ouvrirait une âpre bataille judiciaire.

Les cours de justice et le recours au contentieux sont en effet une pièce essentielle du système américain de séparation des pouvoirs. Dans son article III, la Constitution présente le pouvoir judiciaire, gardien des droits et des libertés, comme «l'égal» des pouvoirs exécutif et législatif. Le système jurisprudentiel anglo-saxon, défini par la doctrine du «précédent» (*stare decisis* en latin: «rester sur la décision»), implique que les tribunaux rendent des décisions conformes à celles prises antérieurement par les juridictions supérieures. Les juges américains détiennent donc un fort pouvoir normatif. Ils peuvent bloquer toute mesure qui contreviendrait à la Constitution ou aux lois existantes.

L'enjeu de la Cour suprême

DÈS LE 28 JANVIER, un juge de New York a interdit l'expulsion de deux Irakiens. Puis, le 3 février, un magistrat de Seattle a suspendu la mise en œuvre du décret au niveau national: en accordant un régime spécial aux minorités chrétiennes, le texte contreviendrait au premier amendement de la Constitution, qui garantit la liberté religieuse; en discriminant les étrangers de certains pays, il violerait la loi sur l'immigration de 1965, qui interdit toute discrimination en fonction de la nationalité. Contrairement aux affirmations du président, ces recours en justice ne relèvent pas d'un «acharnement» de la part des démocrates, mais du fonctionnement habituel des institutions américaines. Les républicains avaient d'ailleurs eux aussi saisi les tribunaux pour contester les décrets du président Obama visant à suspendre l'expulsion de certains sans-papiers (5).

Le président Trump a renoncé à défendre son décret du 27 janvier, préférant préparer un nouveau texte avec l'aide de juristes et des ministères concernés. Dévoilée le 6 mars, la nouvelle mouture ne concerne plus les binationaux ni les détenteurs de visa ou de carte verte; l'Irak ne figure plus parmi les pays bannis; et la clause sur les minorités chrétiennes a disparu. «Rendez-vous au tribunal», a aussitôt réagi l'ACLU sur Twitter. Et, le lendemain, M. Douglas Chin, ministre de la justice de Hawaï, saisissait la cour d'appel de son État. Le 15 mars, le juge fédéral de Hawaï Derrick Watson a bloqué l'application du second texte pour l'ensemble du territoire quelques heures avant son entrée en vigueur. La bataille risque d'être longue, car ce décret est, d'un point de vue juridique, mieux conçu que le précédent. L'affaire pourrait donc finir devant la Cour suprême, laquelle, d'ici là, sera sans doute au complet et aura

M. Trump en a déjà fait l'expérience. Le 27 janvier, il signait un décret suspendant, au nom de la sécurité nationale, le programme d'admission de réfugiés aux États-Unis et bloquant pour trois mois l'entrée des ressortissants (y compris binationaux) de sept pays à majorité musulmane (4). Plusieurs juges ont aussitôt été saisis en urgence par les intéressés, parfois aidés par l'Union américaine pour les libertés civiles (ACLU), auxquels se sont associés une vingtaine d'États fédérés et une centaine de multinationales de la Silicon Valley comme Google, Twitter ou Microsoft. Intervenant en tant qu'«amis de la cour» (*amicus curiae*), ces géants des nouvelles technologies ont détaillé les préjudices qu'ils risquaient de subir, affirmant que ce décret portait atteinte à l'image des États-Unis dans le monde et entravait leurs programmes de recrutement en les empêchant de faire appel à la main-d'œuvre de leur choix.

retrouvé l'équilibre qui prévalait avant la mort du juge Antonin Scalia en février 2016: cinq conservateurs et quatre progressistes (6).

Alors que les batailles judiciaires se multiplient, la Cour suprême est appelée à jouer un rôle déterminant. Les auditions de M. Neil Gorsuch, le magistrat conservateur choisi par M. Trump, ont débuté le 20 mars devant le Sénat. Bien que l'aile gauche du parti les presse de bloquer le processus de désignation en activant une procédure d'«obstruction parlementaire» (*filibuster*) (7), les sénateurs démocrates devraient s'incliner pour ne pas brûler toutes leurs cartouches maintenant.

Au cours des quatre prochaines années, M. Trump aura peut-être l'occasion de nommer un deuxième juge, ce qui accentuerait l'inclination droitiste de la Cour suprême. Les grandes manœuvres pour déréguler le système financier, la protection environnementale ou même le droit à l'avortement ne font donc que commencer.

(1) Isaac Arnsdorf, «Pelosi calls for probe of possible Russian blackmail of Trump», Politico.com, 5 février 2017.

(2) Adam Nagourney, «California hires Eric Holder as legal bulwark against Donald Trump», *The New York Times*, 4 janvier 2017.

(3) Rand Paul et Scott Pruitt, «EPA water rule is blow to Americans' private property rights», *The Hill*, Washington, DC, 4 mars 2015.

(4) Irak, Iran, Libye, Somalie, Soudan, Syrie et Yémen.

(5) Les décrets Deferred Action for Childhood Arrivals (DACA) et Deferred Action for Parents of Americans (DAPA).

(6) Lire «Un neuvième juge décisif», *Le Monde diplomatique*, juin 2016.

(7) Dans ce cas, il faudrait que M. Gorsuch soit confirmé par les trois cinquièmes des sénateurs, soit 60 sur 100, et non plus par une simple majorité.

* Professeure émérite de droit à l'université Paris Nanterre. Auteure de *La Cour suprême des États-Unis. Droit, politique et démocratie*, Dalloz, coll. «Les sens du droit», Paris, 2015.

PAYSAGE AVANT LA BATAILLE

Le renoncement de M. François Hollande à briguer un second mandat consacre autant son échec que l'épuisement d'institutions accordant au président de la République un pouvoir exorbitant. Dans un jeu plus ouvert que prévu, les turpitudes du candidat Les Républicains, M. François Fillon, ont monopolisé l'attention au détriment de questions telles que les interventions militaires françaises (lire page 16), l'avenir de l'assu-

rance-maladie (lire page 18) ou la culture (lire page 20). Plus que jamais confrontée au verrou européen (lire pages 1 et 16), la gauche manifeste aussi un grand embarras au sujet de l'immigration (lire page 14). Et si les candidats cherchent à s'affranchir des partis traditionnels, les organisations créées pour leurs campagnes n'apportent pas toujours le renouvellement proclamé (lire ci-dessous).

La fin des partis politiques ?

CONÇUES par les proches du général de Gaulle pour mettre à bas le régime des partis, que celui-ci jugeait responsable d'avoir conduit la France à l'abîme en 1940, les institutions de la V^e République ont produit la « scène de contradiction sur un théâtre d'impuissance » qu'il avait dénoncée. Mais, loin de résulter du jeu des appareils, la décomposition du champ politique semble aujourd'hui plutôt due à un affaiblissement des partis sous l'effet du présidentielisme.

Le temps où M. Jean-Christophe Cambadélis, premier secrétaire du Parti socialiste (PS), et M. Nicolas Sarkozy, président entre 2014 et 2016 de l'Union pour un mouvement populaire (UMP, rebaptisée en 2015 Les Républicains), promettaient de faire adhérer 500 000 militants à leurs organisations semble en effet bien loin. Désormais, c'est à peine si les candidats à l'élection présidentielle osent se réclamer des partis qui les soutiennent. Tous les moyens de les contourner sont bons : mouvements citoyens, rassemblements, primaires ouvertes.

Un jour de distribution de tracts en gare de Metz, les militants socialistes réunis dans un café attendaient la primaire avec impatience. M. Joseph Ferraro, secrétaire de section, expliquait : « François Hollande avait un mandat clair des militants. Mais il n'en a tenu aucun compte. Au parti, cela fait longtemps qu'il n'y a plus ni discussion ni discipline. » La primaire « nous permet de régler nos comptes ». Reste que celui qui l'a emporté, M. Benoît Hamon, dit vouloir « déborder les appareils » et a prétendu qu'il n'était pas un « homme de parti ». Or, à la différence de M. Jeremy Corbyn, le dirigeant du Parti travailliste britannique, il ne peut pas s'appuyer sur un mouvement social structuré. Les réseaux militants du PS sont sinistrés. Sa victoire ne s'est donc pas traduite par une vague d'adhésions.

De l'étude de Robert Michels sur l'oligarchie des partis au pamphlet de Simone Weil contre le « laminer » des appareils politiques (1), la critique des institutions partisanes est ancienne. Le 22 mars 2010, date anniversaire du mouvement social de 1968, M. Daniel Cohn-Bendit, alors coprésident du groupe des Verts au Parlement européen, proposait, dans une tribune publiée par *Libération*, de dépasser la « forme partidulaire » en créant une « coopérative politique », en phase avec la « culture antiautoritaire (...) de la pensée écologiste ». « Ni parti machine ni parti entreprise », la coopérative permettrait selon lui de « redonner du sens à l'engagement ». Par ailleurs auteur d'un ouvrage intitulé *Pour supprimer les partis politiques ! ?* (2), il entendait fonder une « organisation pollinisatrice, qui butine les idées, les transporte et féconde avec d'autres parties du corps social ». Sa coopérative valoriserait des structures poreuses et des formes d'engagement intermittentes.

La forme imaginée trahissait une certaine sensibilité. « Les écologistes sont des "homo academicus", souligne Vanessa Jérôme, sociologue et militante à Clamart. Cela explique la très grande circularité entre les discours militants et les discours universitaires. » Surdiplômés, les écologistes dénoncent en effet volontiers la rigidité des structures partisanes, ce qui encourage « une démagogie d'organisation où l'on promet chaque militant au statut de théoricien », observe Nathalie Éthuin (3).

Loin de soutenir, comme la plupart de ses amis politiques, la candidature de M. Hamon, M. Cohn-Bendit a finalement choisi d'appuyer M. Emmanuel Macron et son mouvement En marche ! Depuis le lancement en mai 2016 d'une opération de porte-à-porte destinée à élaborer collectivement un « diagnostic » de l'état du pays, le « mouvement citoyen » de l'ancien ministre de l'économie de M. Hollande s'est structuré autour de sa plate-forme numérique. Il compterait plus de 200 000 soutiens. Responsable du réseau jeunes de la Moselle,

* Journaliste.

SOMMAIRE DU DOSSIER

PAGES 14 ET 15 : Embarras de la gauche sur l'immigration, par **Benoît Bréville**.

PAGES 16 ET 17 : La canonnière, une passion française, par **Philippe Leymarie**.

Et cette fois encore, le piège du vote utile ?, suite de l'article de **Serge Halimi**.

PAGES 18 ET 19 : L'assurance-maladie universelle en questions, par **Martine Bulard**.

La fin des partis politiques ?, suite de l'article d'**Allan Popelard**.

PAGE 20 : Sortilèges de la culture, par **Evelyn Piellier**.

UNE ENQUÊTE D'ALLAN POPELARD *



Les images qui accompagnent ce dossier sont de Théo Haggai. Elles sont extraites de la série « Cailloux » (2016).

M. Ludovic Mendes, 29 ans, nous précise : « Il y a 1 300 militants et une vingtaine de comités dans le département. À ce jour, on est une force plus importante que le PS. » La plate-forme permet également de collecter des dons. En décembre 2016, le mouvement avait recueilli 3,6 millions d'euros grâce à 13 500 donateurs. La contribution moyenne s'élèverait donc à 266 euros par personne – contre 23 euros pour La France insoumise de M. Jean-Luc Mélenchon, ou 27 dollars pour M. Bernie Sanders durant les primaires démocrates aux États-Unis.

Soucieux de rompre avec « le diktat des partis », M. Macron a fait du numérique un gage de modernité et de transparence. La technologie favoriserait selon les militants d'En marche ! un fonctionnement « agile » et « horizontal », et permettrait d'attirer à la politique ceux qui s'en tenaient éloignés. La sociologue Anaïs Thévoz estime au contraire qu'elle accentue les logiques censitaires à l'intérieur des organisations : « Les cybermilitants ont un capital économique et culturel supérieur à ceux qui sont hors ligne, explique-t-elle. Avec le numérique, les barrières à l'entrée des partis se sont renforcées. »

DANS LE MOUVEMENT de M. Macron, les chefs d'entreprise sont nombreux à occuper les fonctions d'encadrement (en Moselle, la moitié environ des responsables de comités locaux sont ou ont été patrons). « Contrairement aux autres partis, estime M. Mendes, En marche ! compte très peu d'étudiants de Sciences Po et de collaborateurs d'élus. » Pour cet ancien dirigeant d'une entreprise de nettoyage écologique, cette originalité permettrait de renouveler l'exercice du pouvoir et de sortir de « l'entre-soi » : « Les entrepreneurs sont traditionnellement absents des organisations politiques. Or, hommes libres qui font des choix libres, ils apportent leur expérience, leur sens de l'organisation, leur manière de gérer. »

Et leur imaginaire, serait-on tenté d'ajouter. « Team ambiance », « helpers », « challenges », « benchmarking », « output » : la culture d'entreprise et la langue des affaires façonnent le rapport des militants d'En marche ! à la politique. Après avoir loué l'« innovation » et la « fluidité » de son mouvement, M. Mendes, dont le compte Twitter affiche en lettres capitales : « Innove. Crois en toi. Bouscule », poursuit : « Les journalistes nous comparent souvent à une start-up, et ils n'ont pas complètement tort. Notre mouvement est nouveau, dynamique, jeune. » Et de recommander : « Si on veut lutter contre l'abstention, il faut libéraliser les partis. »

S'il a reçu le concours d'entreprises, auxquelles les partis délèguent une part de plus en plus significative des tâches militantes, En marche ! doit son essor rapide aux réseaux partisans d'organisations anciennes. Des pans entiers de fédérations socialistes ont basculé dans son giron. Et nombre de grands élus, tout en réclamant une investiture du PS aux

élections législatives, soutiennent M. Macron. Le président du bureau national des adhésions a lui-même fait défection. Plus largement, le mouvement aime les traîneurs de sabre. MM. Bernard Kouchner, François Bayrou, Robert Hue, François de Rugy et tant d'autres, telle une troupe sans colonne et sans ressources, battent la campagne aux côtés de l'ancien banquier.

« Aujourd'hui, le vrai clivage n'est plus entre la gauche et la droite, estime M. Richard Ferrand, député socialiste du Finistère et secrétaire général d'En marche !, mais entre les conservateurs et les progressistes. » Dans le sillage de MM. William Clinton, Anthony Blair ou Matteo Renzi, M. Macron essaie d'ouvrir en France une « troisième voie », de promouvoir une démocratie neutralisée par le consensus. « Je me suis engagé au PS à l'âge de 18 ans. J'allais aux réunions et aux causeries, poursuit M. Ferrand, rapporteur de la loi Macron à l'Assemblée. À l'époque, il y avait encore la classe ouvrière et le maître des forges. Aujourd'hui, la relation entre patrons et salariés est une relation de compagnonnage. Il y a un intérêt commun. C'est vrai que Zola n'est pas mort et que vous pouvez toujours trouver des négriers dans des entreprises, mais le conflit de classe a perdu de son évidence. »

M. Mélenchon n'en croit rien. Juché sur une estrade, manteau noir et cravate rouge, il s'adresse à la centaine de personnes qui n'ont pu entrer à l'intérieur du théâtre municipal de Tourcoing. « Les puissants veulent toujours avoir le dernier mot. Et c'est avec ça qu'ils impressionnent, qu'ils font peur. Et que les gens ont peur. C'est de cette peur que nous voulons délivrer le monde du travail. Peur du lendemain, de perdre son emploi, de ne pas avoir sa paye. » En ce début de janvier, le candidat a organisé un « déboilé » de La France insoumise. Quelques semaines auparavant, une caissière du groupe Auchan a fait une fausse couche à son poste en raison de ses conditions de travail : « On m'a dit : "Ce n'est pas la peine de faire du Zola", poursuit M. Mélenchon. Je ne fais pas du Zola. C'est la vie qui fait du Zola. »

AVEC 290 000 signataires et 2 800 groupes d'appui à la mi-mars, La France insoumise est devenue l'une des premières forces politiques organisées du pays. S'il existe une proximité entre son dispositif de campagne et celui d'En marche !, M. Mélenchon prend soin de se démarquer de son adversaire : « Je crois que la comparaison a de la valeur si on définit le recours à la plate-forme comme une alternative à la forme traditionnelle des partis, estime-t-il sur son blog (4). [Mais] le rapport des deux plates-formes avec la société n'est pas le même. » Doté d'une page Facebook et d'une chaîne YouTube qui compte plus de 230 000 abonnés, il ajoute : « Le système Macron fonctionne beaucoup à partir de la médiasphère officielle. (...) Nous fonctionnons volontairement et pour l'essentiel dans le contournement de l'officialité. »

La centralité de la plate-forme découlerait de l'observation par M. Mélenchon des mécanismes de la révolution citoyenne en Amérique latine. Alors que le monde serait entré, selon lui, dans « l'ère du peuple », l'utilité des partis aurait perdu de son évidence. « Tous ces mouvements [latino-américains] sont extrêmement dépendants d'un personnage qui exprime la volonté du moment, observe-t-il dans un livre d'entretiens. Mais il arrive quasiment sans organisation ni parti quand il gagne les élections. Si bien que [son] rôle est, de manière permanente, central. (...) C'est une faiblesse organique de ces révolutions (5). » Faiblesse avec laquelle il faudra composer.

Née en réaction aux contradictions internes du Front de gauche (FG), La France insoumise diffère d'un cartel de partis. Le FG devait permettre d'instituer ce « parti sans murs (6) », à la manière de Die Linke en Allemagne et de Syriza en Grèce, qui était apparu lors de la campagne contre le traité constitutionnel européen en 2005.

(Lire la suite pages 18 et 19.)

(1) Robert Michels, *Les Partis politiques. Essai sur les tendances oligarchiques des démocraties*, Flammarion, Paris, 1914, et Simone Weil, *Note sur la suppression générale des partis politiques*, Climats, Paris, 2006 (1^{re} éd. : 1940). Lire aussi notre dossier « prendre parti », janvier 2015.

(2) Daniel Cohn-Bendit, *Pour supprimer les partis politiques ! ? Réflexion d'un apatride sans parti*, Indigène Éditions, Montpellier, 2013.

(3) Nathalie Éthuin, « Les évolutions du militantisme », université d'été du Parti communiste français, août 2010.

(4) Jean-Luc Mélenchon, « L'événement du 18 mars ouvre un chemin », *L'Ère du peuple*, 4 mars 2017, <http://melenchon.fr>

(5) Jean-Luc Mélenchon, *Le Choix de l'insoumission. Entretien biographique avec Marc Endeweld*, Seuil, Paris, 2016.

(6) *Ibid.*



Émigrés, immigrés, réfugiés

• Au 1^{er} janvier 2015, 7,3 millions de personnes nées et résidant en France, soit 11 % de la population, avaient au moins un parent immigré (né de nationalité étrangère à l'étranger). Pour 45 % d'entre elles, ce parent était originaire d'Europe, 42 % du Maghreb ou d'Afrique subsaharienne, 9 % d'Asie et 4 % d'Amérique-Océanie. La France comptait alors 2,8 millions d'étrangers non communautaires.

• D'après le ministère des affaires étrangères, 1,7 million de Français étaient inscrits sur le registre des Français établis hors de France en 2015, dont 37 % vivaient dans l'Union européenne. Au total, le nombre d'émigrés français serait compris entre 2 et 3 millions.

• En 2016, 227 550 titres de séjour ont été attribués (contre 196 535 en 2010, soit une augmentation de 15,8 %).

• Motifs d'attribution des titres de séjour en 2016 :
– familial : 88 010 (contre 83 182 en 2010, soit une augmentation de 5,8 %), dont 48 725 concernent des familles de Français ;
– études : 70 250 (contre 65 281 : + 7,6 %) ;
– économique : 22 575 (contre 18 280 : + 23,5 %) ;
– humanitaire (réfugié, asile territorial ou protection subsidiaire, étranger malade...) : 32 285 (contre 18 220 : + 77,2 %) ;
– divers (visiteur, étranger entré mineur, ancien combattant, retraité...) : 14 430 (contre 11 572 : + 24,7 %).

• En 2016, 85 244 demandes d'asile ont été déposées à l'Office français de protection des réfugiés et apatrides (Ofpra), contre 52 762 en 2010 ; 26 351 demandes ont fait l'objet d'une réponse positive, de la part de l'Ofpra ou de la Cour nationale du droit d'asile (CNDA), contre 10 377 en 2010.

• En 2016, 12 961 étrangers en situation irrégulière ont été reconduits de force dans leur pays (11 700 en 2010). Le nombre d'« éloignements et départs aidés » s'est élevé à 3 468 (12 034 en 2010). Enfin, il y a eu 8 278 « éloignements et départs spontanés » (4 292 six ans plus tôt).

Sources : « Être né en France d'un parent immigré », *Insee Première*, n° 1634, 8 février 2017 ; « L'admission au séjour – les titres de séjour », « Les demandes d'asile » et « L'éloignement des étrangers en situation irrégulière en 2016 », ministère de l'intérieur, direction générale des étrangers en France (DGEF), 16 janvier 2017.

Dialogue de muets

« Stratégie de la peur » ? Dans son édition du 9 mars 2017, *Le Figaro* ironise sur la rhétorique de Mme Marine Le Pen quant à la question européenne. Non, le risque économique lié à une sortie de l'euro ne serait pas qu'un cauchemar de cassandres dépourvues de crédibilité. À la charge de la candidate du Front national – « Posez-vous la question : d'où parlent ceux qui nous diabolisent, ces économistes (...), pour qui travaillent-ils ? (...) Avec quelles banques ont-ils des contrats ? » – le quotidien de M. Serge Dassault répond par une « revue de détail » des arguments d'« experts et économistes » triés sur le volet : Vincent Juvyns, économiste à JP Morgan AM (une banque) ; Wilfrid Galand, responsable de la stratégie de marché de Neuflyze OBC (une banque) ; Éric Lefèvre-Pontalis, directeur de la gestion de Degroof Petercam France (une banque) ; Gilles Moëc, économiste à la Bank of America Merrill Lynch ; Philippe Waechter, directeur de la recherche économique de Natixis AM (une banque) et Nicolas Véron, économiste à Bruegel (un think tank proche du patronat). Maladresse ? dialogue de sourds ? Non : esprit de synthèse.

Car il n'existerait en somme que deux camps politiques : d'un côté, l'extrême droite europhobe et soupçonneuse ; de l'autre, le grand patronat, ouvert et pro-Bruxelles. Dans les colonnes du *Figaro*, tous les autres sont invités à un dialogue de muets.

RENAUD LAMBERT.

LIRE ÉGALEMENT SUR NOTRE SITE INTERNET

Dossier : « Des idées pour deux scrutins »
www.monde-diplomatique.fr/57156

Embarras de la gauche

La stratégie conservatrice visant à opposer les plus démunis entre eux est parvenue à faire de l'immigration une question décisive pour nombre de Français. Aubaine pour la droite, cette situation impose à la gauche d'évoluer sur un terrain miné... et la divise.

PAR BENOÎT BRÉVILLE

L'IMMIGRATION divise les principaux candidats à l'élection présidentielle en deux camps : ceux qui font de son rejet leur fonds de commerce et ceux que le sujet embarrasse. Très prolifiques, les premiers attribuent aux étrangers toutes sortes de problèmes, du chômage au terrorisme, de la crise des finances publiques au manque de logements, de l'insécurité aux sureffectifs dans certaines salles de classe. Pour y remédier, ils préconisent des mesures radicales. Mme Marine Le Pen (Front national, FN) s'engage à supprimer le droit du sol, à sortir de l'espace Schengen, à instaurer la préférence nationale et à systématiser les expulsions d'étrangers en situation irrégulière. M. François Fillon (Les Républicains) promet pour sa part de durcir les règles du regroupement familial, de conditionner les aides sociales à deux ans de présence sur le territoire, de supprimer l'aide médicale de l'État ou encore de faire voter par le Parlement des quotas annuels d'immigrés par origines nationales – une rupture avec les principes en vigueur depuis l'ordonnance du 2 novembre 1945, selon laquelle la faculté d'assimilation des étrangers dépendait non pas de leur origine, mais de leurs caractéristiques individuelles.

Face à cette surenchère, le camp des embarrassés se contente de propositions floues et parfois incohérentes. Dans un entretien accordé à l'hebdomadaire protestant *Réforme*, M. Emmanuel Macron, le candidat du mouvement En marche!, déclare que « l'immigration se révèle une chance du point de vue économique, culturel, social (1) ». Or cette ligne ne se retrouve pas dans son programme présidentiel : il évoque surtout le droit d'asile – que la droite promet de durcir, mais pas de supprimer –, prévoit de « reconduire sans délai » les déboutés dans leur pays, mais laisse largement de côté les autres migrations.

MM. Jean-Luc Mélenchon et Benoît Hamon ne se montrent guère plus précis. S'appuyant exclusivement sur les cas des réfugiés climatiques et politiques, le candidat de La France insoumise entend « lutter contre les causes des migrations ». Quant au prétendant socialiste, s'il a souvent critiqué la politique migratoire du gouvernement de M. Manuel Valls, regrettant que la France ne se montre pas plus solidaire des réfugiés, son programme peine à assumer cette ligne : outre la sempiternelle promesse du Parti socialiste (PS) – jamais tenue – d'accorder le droit de vote lors des élections locales aux étrangers non communautaires, il se borne à proposer la création de « visas humanitaires » dont les contours et les modalités d'attribution ne sont pas définis. Rien sur les immigrés économiques et les clandestins, qui sont au cœur des discours de la droite.

Cette discrétion a ses raisons. De l'Américain Donald Trump au Hongrois Viktor Orbán, des défenseurs britanniques du « Brexit » au Mouvement 5 étoiles italien, de l'Union démocratique du centre (UDC) en Suisse à l'Alliance néoflamande (Nieuw-Vlaamse Alliantie, N-VA) en Belgique, du FN en France au parti Droit et justice (PiS) en Pologne, les partis et dirigeants qui s'opposent à l'arrivée d'étrangers ont depuis quelques années le vent en poupe dans la plupart des pays occidentaux. Tous doivent une bonne partie de leur succès à l'électorat populaire. En France, le FN séduit surtout dans les « zones fragiles (2) », où les jeunes sans diplôme sont nombreux et les taux de chômage et de pauvreté très élevés. Au Royaume-Uni, le « Brexit » a fait des adeptes essentiellement dans les régions durement frappées par la mondialisation et la désindustrialisation, tandis que la plupart des partisans du maintien dans l'Union vivaient dans les grandes agglomérations dynamiques. Le référendum suisse de février 2014, qui a vu une majorité d'électeurs se prononcer contre « l'immigration de masse », a lui aussi révélé un clivage entre zones rurales et urbaines. Quant à M. Trump, s'il a été boudé par les couches supérieures et les minorités des côtes Est et Ouest, il a triomphé au sein des classes populaires blanches.

EN 2017, JEAN-LUC MÉLENCHON NE PRÔNE PLUS L'ACCUEIL DES ÉTRANGERS

Dans ce contexte, la crainte de se mettre à dos l'électorat populaire à cause d'un programme qui paraîtrait trop favorable à l'immigration semble avoir gagné M. Mélenchon. Lors de la précédente élection présidentielle, sans aller jusqu'à défendre explicitement la liberté d'installation, il s'était présenté avec une liste de mesures d'ouverture : rétablissement de la carte unique de dix ans, abrogation de toutes les lois votées par la droite depuis 2002, régularisation des sans-papiers, fermeture des centres de rétention, décriminalisation du séjour irrégulier... « L'immigration n'est pas un problème. La haine des étrangers, la chasse aux immigrés défigurent notre République : il faut en finir, affirmait son programme *L'Humain d'abord*. Les flux migratoires se développent dans le monde, ils mêlent des motivations diverses. La France ne doit pas les craindre, elle ne doit pas mépriser [leur] immense apport humain et matériel. »

En 2017, la ligne a changé. M. Mélenchon ne prône plus l'accueil des étrangers. « Émigrer est toujours une souffrance pour celui qui part, explique le 59^e point de sa nouvelle plate-forme. (...) La première tâche est de permettre à chacun de vivre chez soi. » Pour cela, le

candidat propose rien de moins qu'« arrêter les guerres, les accords commerciaux qui détruisent les économies locales, et affronter le changement climatique ». Ce changement de pied a divisé le camp progressiste, dont une frange défend l'ouverture des frontières, à laquelle M. Mélenchon s'oppose désormais (3). Figure du Nouveau Parti anticapitaliste (NPA), M. Olivier Besancenot dénonce cette « partie de la gauche radicale [qui] aime se conforter dans les idées du souverainisme, de la frontière, de la nation », tandis que M. Julien Bayou, porte-parole d'Europe Écologie - Les Verts, qui soutient le candidat socialiste Benoît Hamon, accuse le candidat de La France insoumise de « faire la course à l'échalote avec le Front national ».

Défendue par le NPA et par une myriade d'organisations militantes – le Groupe d'information et de soutien des immigrés (Gisti), l'association Migreurop, le Réseau éducation sans frontières... – ou issues du christianisme social – Cimade, Secours catholique... –, qui ont en commun de refuser la distinction entre réfugiés et immigrés économiques, la cause de la liberté de circulation tire argument de l'échec des politiques de fermeture : ni l'agence européenne Frontex, ni les contrôles douaniers, ni les accords de sous-traitance avec la Turquie ou la Tunisie n'empêchent les migrants d'entrer en Europe. Mais ils les contraignent à la clandestinité et les rendent particulièrement vulnérables à toutes les formes d'exploitation. La liberté d'installation permettrait aux étrangers de réclamer légalement de meilleures conditions de travail, afin de ne pas faire pression à la baisse sur les salaires.

L'AMÉLIORATION DU NIVEAU DE VIE DANS LES PAYS DE DÉPART NE FIXE PAS LES POPULATIONS

Pour compléter sa démonstration, le NPA avance le caractère « économiquement bénéfique (4) » de l'immigration. Même si, de la part d'un parti révolutionnaire, l'argument peut surprendre, de nombreuses études montrent bien en effet que l'immigration n'est pas un coût, mais un bénéfice pour l'État comme pour les entreprises. Selon une étude menée par les économistes Xavier Chojnicki et Lionel Ragot, et coéditée en 2012 par le quotidien *Les Échos*, la présence des immigrés entraînerait une contribution budgétaire nette positive : souvent jeunes et en bonne santé, ils paient davantage d'impôts et de cotisations qu'ils ne reçoivent de prestations sociales (5). Dans un rapport salué par le cahier économique du *Figaro*, le cabinet McKinsey estimait que les immigrés « contribuent à près de 10 % de la richesse mondiale », notamment parce que la main-d'œuvre étrangère est très profitable aux entreprises. Le mensuel *Capital* (mars 2015) détaille : « La flexibilité est le premier atout de la main-d'œuvre immigrée. (...) Dans d'autres secteurs, c'est leur côté « dur » à la tâche qui rend les travailleurs immigrés si précieux. » Troisième atout « de ces employés venus d'ailleurs : ils n'hésitent pas à faire les boulots méprisés par les autochtones. Les premières à s'en féliciter sont les entreprises de nettoyage. Pour vider les poubelles des bureaux, la connaissance du français n'est pas vraiment indispensable ». L'immigration est d'autant plus « économiquement bénéfique » que le système reste profondément inégalitaire.



Le sur l'immigration

Les partisans révolutionnaires de l'ouverture des frontières ne cautionnent évidemment pas l'exploitation patronale des travailleurs immigrés. Leur dessein de libre installation se projette dans un monde où les États-nations auraient disparu. Cette perspective fait peu de cas de l'état présent du rapport de forces : « Une nouvelle conscience est en train de se forger de part et d'autre des frontières au sein de la jeunesse et des classes populaires, des travailleurs de toutes origines, langues et couleurs de peau, nourrie par la révolte et la solidarité internationale », annonçait en octobre 2016 un texte du NPA (6). Elle s'appuie en outre sur une rhétorique d'une radicalité absolue – « Nous sommes avec les migrants, contre la police, contre l'État et tous ceux et celles qui collaborent à sa politique. (...) Nous défendons le droit de prendre et d'occuper ce que l'État refuse d'accorder (7) » – qui, dans le contexte actuel, semble présager des scores confidentiels lors des élections.

M. Mélenchon, lui, souhaite dépasser le PS dans les urnes. Pour y parvenir, il n'hésite plus à mettre en cause l'immigration économique : « Pour l'instant, il n'y a pas moyen d'occuper tout le monde, alors je préfère le dire », a-t-il notamment lancé sur France 2 le 11 mars. Après avoir réaffirmé son attachement à l'accueil des réfugiés, il a ajouté : « Les gens qui aujourd'hui sont en France et n'ont pas de papiers, s'ils ont un contrat de travail et qu'ils sont au boulot, qu'ils payent leurs cotisations, alors je leur donne des papiers, et à tous. (...) Les autres, je suis obligé de leur dire : "Écoutez, je ne sais pas quoi faire. Arrêtez de dire que vous nous donnez un coup de main, parce qu'on a le monde qu'il faut." Et surtout, je dis : "Il faut arrêter de partir [de votre pays d'origine]." »

Aujourd'hui, les immigrés économiques représentent une minorité des étrangers arrivés chaque année en France, loin derrière les personnes admises au titre du regroupement familial, les réfugiés politiques ou les étudiants en échange international (lire « Émigrés, immigrés, réfugiés » page 14). Or, à moins de revenir sur certains accords internationaux, comme la convention de Genève de 1951 pour les réfugiés ou la convention européenne des droits de l'homme de 1953 concernant le regroupement familial – ce que M. Mélenchon n'envisage pas –, ces autres contingents, majoritaires, sont difficilement compressibles.

Un ralentissement de l'immigration économique n'aurait donc qu'un impact très limité sur les flux migratoires. Mais il revêtirait une fonction symbolique importante, celle de réfuter les accusations de laxisme, tout en permettant de se distinguer de la droite, qui, elle, propose l'expulsion de tous les clandestins et déboutés du droit d'asile. Toutefois, M. Mélenchon accrédite implicitement l'idée d'un lien entre immigration économique et chômage, ce que l'histoire et les comparaisons internationales semblent invalider : au début des années 1930, la France a pratiqué l'expulsion massive des étrangers, sans remédier en rien au manque d'emplois ; des pays comme le Canada comptent de nombreux immigrés économiques, mais très peu de chômeurs. De plus, régulariser uniquement les clandestins titulaires d'un contrat de travail risque de s'avérer périlleux, puisque la condition de sans-papiers contraint justement à travailler au noir...

Le projet de lutter contre les causes des migrations par l'enrichissement des pays de départ se heurte, à court terme, au principe connu sous le nom de « transition migratoire ». L'amélioration du niveau de vie – qui favorise la baisse de la mortalité infantile et le rajeunissement de la population –, les gains de productivité – qui libèrent le main-d'œuvre – et l'augmentation des revenus ne fixent pas les populations : ils accroissent le réservoir des candidats

à l'émigration, davantage de personnes pouvant assumer le coût physique et matériel de l'exil. D'après un modèle établi par la Banque mondiale, quand le revenu des habitants (en parité de pouvoir d'achat) d'un pays est situé entre 600 dollars (comme en Éthiopie) et 7 500 dollars (Colombie ou Albanie) par an, l'augmentation des revenus encourage l'émigration. Puis, une fois ce seuil franchi, l'effet s'inverse. Au rythme de 2 % de croissance annuelle des revenus, il faudrait au Niger ou au Burundi plus de cent trente ans, et au Cambodge plus de soixante ans, pour passer ce cap (8).

M. Besancenot voit dans les nouvelles positions de M. Mélenchon une « régression pour la gauche radicale ». Le candidat de La France insoumise lui réplique qu'il se situe « dans la tradition de [son] mouvement ». Tous deux ont, d'une certaine manière, raison...

À la fin du XIX^e siècle, alors que la Grande Dépression (1873-1896) frappait la France, la gauche affichait un discours uni et cohérent sur l'immigration. Elle combinait une critique théorique décrivant la main-d'œuvre étrangère comme un outil pour maximiser les profits du patronat et une analyse pratique sur la nécessaire alliance entre travailleurs français et immigrés contre ce même patronat. « Les ouvriers étrangers (Belges, Allemands, Italiens, Espagnols) chassés de leurs pays par la misère, dominés et souvent exploités par des chefs de bande, ne connaissent ni la langue, ni les prix, ni les habitudes du pays, sont condamnés à passer par les conditions du patron et à travailler pour des salaires que refusent les ouvriers de la localité », écrivaient par exemple Jules Guesde et Paul Lafargue dans le programme du Parti ouvrier de 1883. Même s'ils déploraient « les dangers nationaux et les misères ouvrières qu'entraîne la présence des ouvriers étrangers », ils ne réclamaient pas la fermeture des frontières : « Pour déjouer les plans cyniques et antipatriotiques des patrons, les ouvriers doivent soustraire les étrangers au despotisme de la police (...) et les défendre contre la rapacité des patrons en "interdisant légalement" à ces derniers d'employer des ouvriers étrangers à un salaire inférieur à celui des ouvriers français » (9). Cette ligne théorique et pratique fut celle des principaux partis de gauche pendant les décennies de croissance du XX^e siècle – dans les années 1900-1920, puis pendant les « trente glorieuses ».

Les fractures sont apparues dans les temps de crise. Au début des années 1930, alors que le chômage explose, des voix s'élèvent pour réclamer l'expulsion des étrangers ; des pétitions, des lettres sont envoyées aux élus pour demander la préférence nationale. En novembre 1931, le socialiste Paul Ramadier présente à la Chambre un texte qui prévoit de stopper l'immigration et de limiter à 10 % la proportion d'étrangers par entreprise. Alors député communiste, Jacques Doriot lui porte la contradiction : il dénonce des « mesures xénophobes », une « politique nationaliste qui a pour but de diviser les ouvriers en face du capital ». Pour défendre son parti, le dirigeant socialiste Léon Blum parle de « palliatifs empiriques qui ménagent le mieux les intérêts de la classe ouvrière » et évoque « les difficultés et les contradictions du réel » (10).

UN DISCOURS DONT LES FAILLES SONT EXPLOITÉES PAR LE FRONT NATIONAL

La crise qui s'ouvre dans les années 1970 produit de nouvelles dissensions. À l'approche de l'élection présidentielle de 1981, les communistes multiplient les mises en cause de l'immigration. Dans *L'Humanité*, le journaliste Claude Cabanes s'alarme des problèmes sociaux et culturels auxquels sont confrontées les banlieues dirigées par le Parti communiste français (PCF) : « Tous ces déséquilibres, aggravés par les difficultés dues à la baisse du pouvoir d'achat, au chômage, à l'insécurité, rendent la cohabitation [entre Français et immigrés] difficile », écrit-il le 30 décembre 1980. Quelques jours plus tard, le 6 janvier 1981, Georges Marchais, le secrétaire général du Parti, prononce un discours qui fera date : « Il faut stopper l'immigration officielle et clandestine, assène-t-il. Il est inadmissible de laisser entrer de nouveaux travailleurs immigrés en France alors que notre pays compte près de deux millions de chômeurs, français et immigrés. » Les socialistes reprennent alors la position jadis occupée par les communistes. « On ne peut pas isoler la population immigrée de l'ensemble de la classe ouvrière, affirme un texte programmatique publié dans l'hebdomadaire *L'Unité*, le 19 décembre 1980. (...) C'est tout le parti qui doit se mobiliser sur les principes de base de l'internationalisme et du front de classe » (11).

MM. Mélenchon et Besancenot s'inscrivent ainsi tous deux dans la tradition du mouvement progressiste, dont ils reprennent à la fois le meilleur et le pire. Le premier tente de prendre en compte les difficultés que l'immigration pose spécifiquement aux classes populaires, mais se laisse gagner par la rhétorique des expulsions et du surnombre. Le second reste fidèle à l'internationalisme, mais promeut une lecture idéologique qui paraît en décalage avec les aspirations des couches moyennes et populaires fragilisées par l'austérité et la mondialisation, et rendues ainsi perméables à la stratégie du bouc émissaire.

Ces failles sont exploitées par le FN, qui cherche à se reconvertir en « parti du peuple » grâce à une lecture sociale de l'immigration. À l'instar du chroniqueur Éric Zemmour, qui lui-même renvoie au géographe de la France périphérique Christophe Guilluy, il oppose les « élites » urbaines, diplômées, favorables à une immigration dont elles seraient protégées, et le « peuple », en concurrence avec des étrangers pour obtenir un emploi, un logement social, une place en crèche, et auquel il promet la « préférence nationale ». « Ce sont les couches populaires qui prennent en charge concrètement la question du rapport à l'autre », écrit par exemple Christophe Guilluy (12).

Cette analyse appelle de multiples nuances. Le marché de l'emploi étant très segmenté, les secteurs qui embauchent essentiellement des étrangers (nettoyage, bâtiment, restauration...) sont peu convoités par les travailleurs nationaux. De même, la ségrégation urbaine est telle que les immigrés se retrouvent souvent en concurrence avec d'autres immigrés pour obtenir un appartement dans les banlieues des grandes



villes ou une place en crèche. Enfin, comment expliquer que le FN obtienne d'excellents scores dans des zones où l'on ne croise presque aucun étranger, sinon par le fait que la concurrence est en partie imaginaire, construite par les discours publics ?

DES LOIS ET DES DIRECTIVES ORGANISENT LA MISE EN CONCURRENCE DES TRAVAILLEURS

Il est toutefois exact que les classes aisées ne portent qu'un regard extérieur et lointain sur l'immigration. Les saisonniers étrangers risquent peu de priver d'emploi des diplômés de Sciences Po ou des journalistes, tout comme le recours aux travailleurs détachés ne préoccupe guère les cadres supérieurs ou les artistes. Et les habitants des quartiers huppés ont moins de chances de voir ouvrir dans leur rue un foyer pour travailleurs étrangers.

Mais les écarts sociaux dans le rapport à l'immigration ne sont pas le fruit d'une fatalité. Ils résultent bien souvent de lois, de politiques urbaines, de décisions politiques qui organisent la mise en concurrence des travailleurs français et immigrés, ou qui protègent les classes supérieures de la concurrence étrangère. Le travail au noir contribue à la dégradation des conditions d'emploi. Or il prolifère à mesure que l'inspection du travail est démantelée, les employeurs sachant alors qu'ils ont très peu de risque d'être sanctionnés. Il n'y aurait pas de travailleurs détachés sans la directive européenne du 16 décembre 1996, ni de saisonniers si le code du travail n'offrait pas cet avantage aux employeurs. Contrairement à leurs prédécesseurs des « trente glorieuses », bon nombre d'immigrés contemporains possèdent des titres universitaires, des qualifications. S'ils en viennent à chercher des emplois déqualifiés, c'est faute de politique d'apprentissage du français, de système d'équivalence juridique des diplômes, d'ouverture de certaines professions (13). Alors qu'un étranger peut facilement devenir maçon ou caissier, accéder au métier d'architecte, de notaire ou d'agent de change relève du parcours du combattant. Il fut un temps où les maires communistes de banlieue déploraient que « les pouvoirs publics orientent systématiquement les nouveaux immigrés vers leurs villes et exigeaient « une meilleure répartition des travailleurs immigrés dans les communes de la région parisienne », tout en précisant que leurs municipalités continueraient d'« assumer leurs responsabilités » (14). Aujourd'hui, les foyers pour travailleurs immigrés sont surtout installés dans des quartiers populaires, et plus personne ne s'en étonne.

La droite se réjouit chaque fois que l'immigration s'invite dans le débat politique : il lui suffit, comme elle le fait depuis trente ans, de dérouler son discours de peur, ses mesures répressives. La gauche n'est toutefois pas condamnée aux programmes flous et contradictoires. Mais, pour formuler des propositions précises, une analyse cohérente, elle doit accepter d'engager la bataille idéologique, en renversant les questions que les médias et « l'actualité » lui jettent à la figure.

BENOÎT BRÉVILLE.

(1) « Migrants, politique migratoire et intégration : le constat d'Emmanuel Macron », *Réforme*, Paris, 2 mars 2017.

(2) Hervé Le Bras, *Le Pari du FN*, Autrement, Paris, 2015.

(3) « Je n'ai jamais été pour la liberté d'installation, je ne vais pas commencer aujourd'hui », a-t-il notamment expliqué au journal *Le Monde* (24 août 2016).

(4) Denis Godard, « Politique migratoire : Y a pas d'arrangement... », *L'Anticapitaliste*, Montreuil, 24 novembre 2016.

(5) Xavier Chojnicki et Lionel Ragot, *L'immigration coûte cher à la France. Qu'en pensent les économistes ?*, Eyrolles - Les Échos éditions, coll. « On entend dire que... », Paris, 2012.

(6) Isabelle Ufferte, « À travers la mondialisation de la révolte émerge une nouvelle conscience de classe... », *Démocratie révolutionnaire*, 27 octobre 2016, www.npa-dr.org

(7) *L'Anticapitaliste*, 24 novembre 2016.

(8) Michael Clemens, « Does development reduce migration? », *Working Paper* n° 359, Center for Global Development, Washington, DC, mars 2014.

(9) Jules Guesde et Paul Lafargue, *Le Programme du Parti ouvrier, son histoire, ses considérations et ses articles*, Henry Oriol Éditeur, Paris, 1883.

(10) Cité dans Claudine Pierre, « Les socialistes, les communistes et la protection de la main-d'œuvre française (1931-32) », *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 15, n° 3, Poitiers, 1999.

(11) Cité dans Olivier Milza, « La gauche, la crise et l'immigration (années 1930-années 1980) », *Vingtième siècle*, vol. 7, n° 1, Paris, juillet-septembre 1985.

(12) Christophe Guilluy, *La France périphérique. Comment on a sacrifié les classes populaires*, Flammarion, coll. « Champs actuel », Paris, 2014.

(13) Cf. Yaël Brinbaum, Laure Moguérou et Jean-Luc Primon, « Les ressources scolaires des immigrés à la croisée des histoires migratoires et familiales », dans Cris Beauchemin, Christelle Hamel et Patrick Simon (sous la dir. de), *Trajectoires et origines. Enquête sur la diversité des populations en France*, Institut national des études démographiques (INED), coll. « Grandes enquêtes », Paris, 2016.

(14) « Déclaration des maires communistes de la région parisienne et des députés de Paris », octobre 1969.



L'engagement trahi

« (...) L'Europe s'est affaiblie à mesure qu'elle s'éloignait des peuples, qu'elle ne répondait plus à leur attente, qu'elle était perçue comme impuissante face aux forces du marché, obsédée même par la dérégulation, incapable de résister à la mondialisation libérale. (...) C'est cette Europe que je ne veux plus. C'est cette Europe que je veux réorienter. (...) »

« Il n'y aura pas de réussite, il n'y aura pas de retour à l'équilibre si le traité n'est qu'un traité budgétaire, c'est-à-dire n'est qu'un traité de disciplines, de sanctions qui deviendront vite des austérités pour tous les peuples. C'est pourquoi j'ai affirmé à plusieurs reprises, et je le fais encore aujourd'hui solennellement, que je renégocierais le traité budgétaire, non pas simplement pour la France, mais pour l'Europe tout entière. (...) »

« Même certains gouvernements conservateurs expliquent déjà, après avoir apposé leur signature, que ce pacte est intenable, et demandent déjà de le revoir pour ce qui concerne les objectifs assignés à leur pays. Voyez l'Espagne, voyez les Pays-Bas, et bientôt d'autres ! J'en sais aussi qui ne disent rien pour le moment et, quoique conservateurs, espèrent notre victoire pour renégocier le pacte budgétaire. (...) »

« Le traité est signé, il n'est pas ratifié, il y a donc un espace de négociation. »

« J'ai donc demandé un mandat au peuple français. S'il fait le choix de me porter à la présidence de la République, j'aurai alors le devoir, l'obligation de renégocier ce traité parce que le peuple français en aura souverainement décidé. Ma détermination sera entière. (...) Il ne s'agit pas seulement d'un choix personnel. Je sais aussi que la nouvelle Assemblée nationale que le peuple français aura à choisir au lendemain de l'élection présidentielle et le Sénat ne ratifieront pas en l'état le traité s'il ne fait pas l'objet d'une négociation sérieuse. (...) »

« Je ne suis pas seul parce qu'il y a le mouvement progressiste en Europe. Je ne serai pas seul parce qu'il aura le vote du peuple français qui me donnera mandat. (...) Je ne serai pas seul parce que je respecterai mes partenaires, parce qu'ils n'ignoreront rien de ce qu'est ma volonté. Et, en même temps, je ne tiendrai pas deux langages, un langage à Bruxelles et un langage à Paris. »

Discours de M. François Hollande dans le cadre de la rencontre européenne « Renaissance pour l'Europe », Cirque d'hiver, Paris, 12 mars 2012.

Le président Hollande aura envoyé les troupes sur de nombreux terrains difficiles. Est-ce vraiment leur vocation de se substituer si souvent aux diplomates ? Celui qui lui succédera devra mesurer le coût de ces ingérences, tant en matière de dépenses militaires que pour l'image de la France.

PAR PHILIPPE LEYMARIE *

« J'ÉVIENS sans doute de vivre la journée la plus importante de ma vie politique », confessait M. François Hollande le 2 février 2013, à l'issue d'une journée de liesse à Gao et à Tombouctou, après les premiers succès de l'opération militaire « Serval ». Comme ses prédécesseurs, le chef de l'État français a endossé durant ce quinquennat l'uniforme de gendarme de l'Afrique, intervenant au Mali, déployant un « parapluie sécuritaire » sur quatre autres pays du Sahel ainsi qu'en Centrafrique, et appuyant plus au sud le Nigeria, menacé par la secte djihadiste Boko Haram.

« Paradoxalement, le champ d'intervention des forces françaises, avec l'assentiment des pays de la région, n'a jamais été aussi vaste », constate M. Gilles Olakounlé Yabi, ancien responsable du bureau Afrique de l'Ouest de l'International Crisis Group (1). Le réseau des bases militaires françaises sur le continent, bien que partiellement réorganisé, a même été maintenu, plus de cinquante-cinq ans après la vague des indépendances. Comme au temps de la guerre froide – où un très pragmatique partage des tâches laissait à la France le soin d'endiguer la poussée nationaliste ou prosoviétique en Afrique –, l'ami américain ne lui dispute pas son rôle prééminent dans les pays francophones ainsi qu'il l'avait fait dans les années 1990, lors des conflits des Grands Lacs. En outre, après les échecs des États-Unis en Irak et en Afghanistan, les réticences du président Barack Obama à envoyer des troupes à l'étranger ont ouvert un boulevard aux Français.

Jamais, au surplus, les relations diplomatiques et militaires n'ont été aussi confiantes que sous les présidences Hollande et Obama, y compris

* Journaliste.



au Proche-Orient, où la France a tenu le rôle de numéro deux dans la coalition contre l'Organisation de l'État islamique (OEI). En 2015, un amiral français a même conduit à partir du porte-avions *Charles-de-Gaulle* la Task Force 50, une composante de la V^e flotte américaine dans le Golfe. Paris retrouvait des accents néoconservateurs dans sa « guerre contre le terrorisme », allant jusqu'à imiter le parrain américain dans sa politique d'exécutions extrajudiciaires, reconnues partiellement par le président Hollande (2). Les militaires confient que jamais ils n'avaient reçu d'instructions aussi claires de l'exécutif, qui a par exemple appelé publiquement à l'« élimination » ou à la « destruction » de l'adversaire : l'opération « Serval » au Mali a été menée sans bilans, ni prisonniers, ni images (3).

Le quinquennat de M. Hollande a également vu le retour des soldats dans les rues de l'Hexagone. Arguant d'une « continuité de la menace sur les fronts intérieur et extérieur (4) » à la suite des attentats de 2015, le gouvernement a lancé l'opération « Sentinelle », qui mobilise encore aujourd'hui de sept mille à dix mille hommes pour des opérations de police, instauré l'état d'urgence et promulgué une série de mesures coercitives.

L'intervention militaire serait-elle une « passion française », comme se le demande Claude Serfati (5) ? Pour cet économiste, les racines du militarisme d'État sont profondes et anciennes : Napoléon, les guerres coloniales, les « coups » sous le général de Gaulle. Elles s'inscrivent aussi dans le cadre d'institutions qui autorisent le président à envoyer des troupes à l'extérieur à sa guise, le gouvernement étant simplement tenu d'informer le Parlement, dont l'autorisation n'est requise que si l'intervention excède quatre mois. Les grands groupes industriels, l'armée et le pouvoir politique constitueraient un « mésosystème français de l'armement », qui serait en fine l'un des facteurs de ce zèle militaire – et donc du niveau relativement élevé des dépenses en la matière (au troisième rang en Europe, derrière le Royaume-Uni et l'Allemagne, mais devant ses autres partenaires de l'Union européenne). Un zèle que la France a tenté d'utiliser

(1) Lire « En Afrique, d'autres foyers du djihadisme », et Philippe Hugon, « Le Sahel entre deux feux djihadistes », *Le Monde diplomatique*, respectivement février 2015 et mars 2016.

(2) Cf. Gérard Davet et Fabrice Lhomme, « Un président ne devrait pas dire ça... » *Les secrets d'un quinquennat*, Stock, Paris, 2016.

(3) Lire « Images propres, guerres sales », *Le Monde diplomatique*, octobre 2013.

(4) Jean-Yves Le Drian, *Qui est l'ennemi ?*, Cerf, coll. « Actualité », Paris, 2016.

(5) Cf. Claude Serfati, *Le Militaire. Une histoire française*, Éditions Amsterdam, Paris, 2017.

Et cette fois encore,

(Suite de la première page.)

De ce pouvoir M. Hollande a fait un usage discrétionnaire autant que solitaire. C'est lui qui a décidé l'état d'urgence, engagé la France dans plusieurs conflits extérieurs, autorisé l'assassinat de simples suspects par voie de drone. Lui, aussi, qui a fait modifier le code du travail, contraignant sa majorité parlementaire à une réforme qu'elle refusait d'endosser (recours à l'article 49-3 de la Constitution) et pour laquelle ni elle ni lui n'avaient reçu mandat du peuple. Sans oublier la refonte de la carte des régions françaises, que le chef de l'État a redessinée de son bureau de l'Élysée.

Voilà qui pose avec acuité la question des institutions de la V^e République, que M. Hamon et M. Jean-Luc Mélenchon (La France insoumise) se sont engagés à remettre en cause, mais dont M. François Fillon (Les Républicains) et M. Macron s'accommodent, tout comme M^{me} Marine Le Pen. Aucune autre démocratie occidentale ne connaît une telle concentration du pouvoir entre les mains d'un seul. Au-delà du danger, bien réel, de voir un jour en disposer un chef de l'État moins débonnaire que celui qui achève son mandat, les proclamations ronflantes sur la démocratie française, la République, butent sur un constat que la présidence de M. Hollande a rendu aveuglant : l'exercice solitaire du pouvoir conforte la faculté illimitée de piétiner les engagements d'une campagne qui pourtant devrait fonder le mandat du peuple souverain.

M. Hollande s'engageait à défendre la sidérurgie française, il a entériné la fermeture du site de Florange ; il devait renégocier le pacte de stabilité européen, il y a renoncé dès le premier jour de son mandat ; il promettait d'« inverser la courbe du chômage » avant la fin de l'année 2013, elle a poursuivi son envol trois ans de plus. Toutefois, si un sentiment de trahison s'est ancré aussitôt dans les esprits, c'est sans doute en raison d'une phrase qui a marqué sa campagne de 2012 et que chacun a réentendue cent fois depuis : « Mon seul adversaire, c'est le monde de la finance. » Or M. Hollande a pris sitôt élu un ancien banquier de Rothschild pour conseiller à l'Élysée, avant de lui confier les clés du ministère de l'économie.

L'actuelle faveur dont semble bénéficier M. Macron dans l'opinion est d'autant plus déconcertante qu'elle risque de propulser vers le pouvoir suprême le digne héritier, fût-il parricide, de ce président sortant à l'impopulairité inégalée. « Emmanuel Macron, c'est moi, a lâché un jour M. Hollande, il sait ce qu'il me doit. » Assurément, M. Macron n'est pas socialiste, mais M. Hollande non plus. L'un le proclame, l'autre biaise. Les propos du premier tournent le dos à une tradition de gauche qui pourfendait « l'argent » ou « la finance », mais cela correspond

aux convictions que le second exprimait dès 1985 dans un ouvrage, *La gauche bouge*, qui avait également pour auteurs l'actuel ministre de la défense et le secrétaire général de l'Élysée (2).

Dans ce livre, on trouvait déjà l'idée chère à M. Macron, même si elle est chez lui ensevelie sous des amas de mots cotonneux et creux, d'une nouvelle alliance sociale entre les classes moyennes cultivées et le patronat libéral, soudés par la volonté conjointe de se déployer dans un marché mondial. « Entrepreneuriat » plutôt qu'« assistanat », profit plutôt que rente, réformistes et modernistes contre extrémistes et passésistes, refus de la nostalgie « des chameliers et des porteurs d'eau » : entendre M. Macron, c'est réécouter ce que proclamaient M. William Clinton dès 1990, MM. Anthony Blair et Gerhard Schröder quelques années plus tard (3). Et le suivre reviendrait à s'engager plus hardiment encore que M. Hollande dans la « troisième voie » du progressisme néolibéral. Celle qui a enjôlé le Parti démocrate américain et la social-démocratie européenne, les laissant dans le ravin où ils gisent en ce moment.

« LE PROJET D'EMMANUEL MACRON, C'EST LE MARCHEPIED DU FRONT NATIONAL »

« Mondialistes » et « parti de Bruxelles » contre « patriotes » : M^{me} Le Pen se réjouirait que l'affrontement politique se résume à cette dialectique. Député PS et pilier de la campagne de M. Macron, M. Richard Ferrand semble devancer ses désirs : « Il y a, estime-t-il, d'une part, les néonationalistes réactionnaires et identitaires ; et, de l'autre, les progressistes qui pensent que l'Europe est nécessaire (4). » Une telle structuration du débat idéologique n'est pas innocente. Il s'agit, de part et d'autre, de submerger la question des intérêts de classe en alimentant pour les uns des terreurs « identitaires », en vitupérant pour les autres des pulsions « réactionnaires ».

Mais, n'en déplaise à tous les progressistes de marché, ceux « qui pensent que l'Europe est nécessaire » sont situés socialement. Les « travailleurs détachés » qu'une directive bruxelloise de 1996 a enfantés, et dont le nombre a décuplé ces dix dernières années, sont plus souvent ouvriers du bâtiment ou salariés agricoles que chirurgiens ou antiquaires. Or ce que « pensent » les victimes de ce dispositif est aussi et d'abord le produit de ce qu'ils appréhendent, c'est-à-dire un dumping salarial qui menace leurs conditions d'existence. Pour eux, l'Europe ne se résume pas au programme Erasmus et à l'*Ode à la joie*.

Stratège politique de M. Donald Trump, M. Stephen Bannon a compris le parti que la droite nationaliste pouvait tirer du déclassement social qui accompagne presque toujours les célébrations du village global. « Le cœur de ce que nous croyons, explique-t-il, c'est que nous sommes une nation avec une économie, et pas une économie dans je ne sais quel marché mondial aux frontières ouvertes. Les travailleurs du monde en ont assez d'être soumis au parti de Davos. Des New-Yorkais se sentent désormais plus proches des habitants de Londres ou de Berlin que de ceux du Kansas ou du Colorado, et ils partagent avec les premiers la mentalité d'une élite qui entend dicter à tous la façon dont le monde sera gouverné (5). » Quand, dans ses réunions publiques constellées de drapeaux européens, M. Macron exalte la mobilité, réclame la « relance par les marges des entreprises » et s'engage à supprimer les indemnités de chômage après le deuxième refus d'une « offre d'emploi décente (6) », comment distinguer ses propositions des intérêts des oligarques de l'argent et du savoir qui composent le « parti de Davos » ? On imagine les dégâts démocratiques qui découleraient d'un éventuel face-à-face entre lui et M^{me} Le Pen, celui-là même que les médias s'emploient à installer.

Depuis plus de vingt ans, prôner le « vote utile » revient à présenter les deux partis dominants en remparts contre une extrême droite dont leurs choix successifs et concordants ont favorisé l'envol. « Aujourd'hui, estime M. Hamon, le projet d'Emmanuel Macron, c'est le marchepied du Front national (7). » Mais, réciproquement, la puissance du FN a affermi le monopole du pouvoir de ses adversaires, socialistes compris (8). Dès 1981, François Mitterrand calculait qu'une extrême droite puissante obligerait la droite à faire alliance avec elle, au risque de devenir ainsi inélégible (9). La manœuvre s'est renversée en avril 2002, quand M. Jean-Marie Le Pen a affronté M. Jacques Chirac

(2) Un collectif masqué sous le pseudonyme de Jean-François Trans. Lire Pierre Rimbart, « Toupie ou tout droit ? », *Le Monde diplomatique*, septembre 2014.

(3) Cf. *Le Grand Bond en arrière. Comment l'ordre libéral s'est imposé au monde*, Agone, Marseille, 2012.

(4) *Le Journal du dimanche*, Paris, 12 mars 2017.

(5) Cité par William Galston, « Steve Bannon and the "Global Tea Party" », *The Wall Street Journal*, New York, 1^{er} mars 2017.

(6) C'est-à-dire pour un salaire qui ne serait « pas inférieur de plus de 20 %-25 % » à celui de l'ancien poste.

(7) France 2, 9 mars 2017.

(8) Lire « Le Front national verrouille l'ordre social », *Le Monde diplomatique*, janvier 2016.

(9) Cf. Emmanuel Faux, Thomas Legrand et Gilles Perez, *La Main droite de Dieu. Enquête sur François Mitterrand et l'extrême droite*, Seuil, Paris, 1994.

une passion française

comme un « contrepois à l'influence économique déclinante du pays et à l'emprise croissante de l'Allemagne sur les processus de décision européens », selon Serfati (6).

La décision d'intensifier les bombardements en Syrie à la suite des attentats de novembre 2015 à Paris et à Saint-Denis a été contestée. Pour l'ancien premier ministre Dominique de Villepin, « répondre à l'attaque par la guerre, c'est éteindre un incendie au lance-flammes (7) ». Plus récemment, le général Vincent Desportes estimait : « Nous avons bombardé Daech suffisamment pour provoquer le Bataclan et Nice, mais pas assez pour les empêcher (8). »

L'OPÉRATION « SENTINELLE » EST PEU EFFICACE ET MAL VÉCUE PAR LES MILITAIRES

Un relatif consensus s'est établi entre Les Républicains et le Parti socialiste sur le terrain de la défense, surtout lorsque l'exécutif, en réaction aux attentats, a enrayé la déflation des effectifs prévue par la loi de programmation militaire 2014-2019. Mais l'armée se plaint d'une surchauffe dans les opérations, d'une baisse sensible du moral des troupes et d'une grave usure des équipements. Son chef d'état-major, le général Pierre de Villiers, demande que le budget de la défense – qu'il appelle « effort de guerre » – soit porté, d'ici à la fin du prochain quinquennat, à 2 % du produit intérieur brut, comme le souhaite l'Organisation du traité de l'Atlantique nord (OTAN), contre 1,77 % actuellement (soit 32,11 milliards d'euros).

Ministre de la défense durant la totalité du mandat de M. Hollande, M. Jean-Yves Le Drian passe pour le vrai « ministre de l'Afrique » – opérations extérieures répétées – et pour le « VRP [voyageur représentant placier] de la République » – ventes d'armes florissantes. À l'heure du bilan, il souligne la virulence idéologique et l'hypervolence du djihadisme. Il met aussi l'accent sur l'imprévisibilité des acteurs majeurs (y compris américains...), la généralisation de l'« intimidation stratégique » (de la part de la Russie, de la Chine et d'autres) et l'affaiblissement des règles et cadres multilatéraux. Le tout impose, selon lui, de pouvoir faire face à toute « surprise stratégique » en disposant d'un outil militaire qui offre l'entière palette des moyens et spécialités (9).

Quelle que soit sa couleur politique, le prochain exécutif devra s'interroger sur les engagements de la France, à commencer par la guerre en Irak et en Syrie. Mais d'autres

dossiers urgents s'imposeront : la Corée du Nord, le nouvel équilibre des relations avec les États-Unis, la Russie, la Turquie, le Royaume-Uni. Au Sahel, où les principaux groupes djihadistes viennent d'annoncer leur fusion, la situation s'enlise, et on ne voit pas quand les troupes françaises pourront rentrer. Avec ses quatre mille hommes tentant de contrôler un secteur aussi étendu que l'Europe, l'opération « Barkhane » n'a pu empêcher le retour des djihadistes, même si elle les a contenus. Au Proche-Orient, le soutien politique et les ventes d'armes au pouvoir autoritaire égyptien interrogent, tout comme le partenariat renforcé avec l'Arabie saoudite ou le Qatar, pépinières idéologiques d'Al-Qaïda et de l'OEI.

Le futur exécutif devra également rendre une série d'arbitrages budgétaires. L'actuel chef d'état-major des armées affirme avoir besoin de 36 milliards en 2018 (au lieu des 34 prévus), de 38 en 2019 et de 40 en 2020. Un tel budget serait nécessaire pour retrouver un niveau d'entraînement normal et récupérer les capacités auxquelles l'armée a renoncé temporairement (patrouilleurs hauturiers, avions ravitailleurs, avions de transport, véhicules blindés). Et cela avant même de lancer le grand chantier du renouvellement de la force de dissuasion nucléaire, qui imposera peut-être de se défaire de sa composante aérienne.

Le déploiement de l'armée sur le territoire national est peu efficace et mal vécu par les militaires, qui ne se sentent pas une vocation de vigiles ; il devra sans doute être revu, du moins dans sa forme actuelle. La « garde nationale », nouvel habillage des anciennes « réserves », peut-elle prendre le relais, et dans quelles conditions ? Et, surtout, comment sortir de l'état d'urgence, usé à force de prolongations ?

À l'heure où M. Donald Trump promet d'augmenter de près de 10 % le budget militaire fédéral des États-Unis, et exige des Européens qu'ils fassent de même, le retour dans le commandement militaire de l'OTAN – une décision du président Nicolas Sarkozy – réduit l'armée française au rôle d'obligée du parrain américain. Il reste défendu par MM. Emmanuel Macron (En marche !), François Fillon (Les Républicains) et Benoît Hamon (Parti socialiste). M^{me} Marine Le Pen (Front national) et M. Nicolas Dupont-Aignan (Debout la France) préconisent de sortir du commandement, tandis que M. Jean-Luc Mélenchon (La France insoumise), M^{me} Nathalie Arthaud (Lutte ouvrière), M. Philippe Poutou (Nouveau Parti anticapitaliste) ou M. François Asselineau (Union populaire républicaine) souhaitent quitter l'organisation atlantique. Selon plusieurs candidats, le « Brexit » et les exigences du nouveau président américain sur le financement de l'OTAN (assuré à 70 % par les États-Unis) offriraient une fenêtre de tir pour une relance du vieux projet d'« Europe de la défense », enterré depuis 1954. Un Conseil européen sera consacré en juin à l'idée de « coopération structurée » entre les pays souhaitant aller plus loin.

Une fois de plus, la campagne électorale n'a guère permis de susciter de grands débats autour des questions de défense. Ne serait-il pas temps, pourtant, de remettre à plat la question de l'activisme guerrier de la France, au moment où progresse l'idée que certaines interventions propagent le terrorisme autant qu'elles le combattent ? De faire une pause dans les « opex » (opérations extérieures), le temps de repenser l'outil de défense ? De concentrer l'essentiel des moyens non plus sur des interventions à dominante tricolore – perçues, qu'on le veuille ou non, comme néocoloniales –, mais sur des actions réellement multinationales ? Et de mettre en place à grande échelle une filière de formation internationale aux techniques de maintien de la paix, qui valoriserait le savoir-faire des militaires français ?

LE MAINTIEN DE LA DISSUASION NUCLÉAIRE, UN SUJET QUASI TABOU

Le reformatage de l'armée selon un mode plus défensif qu'offensif pourrait être mené de pair avec un développement des formes d'engagement citoyen (service militaire, service civique, etc.), qui rapprocherait les militaires de la société et renouvellerait avec un esprit de défense débarrassé d'un nationalisme étroit ou revanchard. Il offrirait aussi l'occasion d'aborder le sujet, quasi tabou aujourd'hui, de la dissuasion nucléaire, à la fois trop forte et trop faible, et finalement peu adaptée aux menaces actuelles. Son renouvellement dispendieux (3,5 milliards d'euros par an, 6 milliards à partir de 2022) est présenté comme inéluctable, alors que va s'ouvrir aux Nations unies une négociation internationale sur un traité d'interdiction des armes nucléaires.

Penser au rôle que la France pourrait jouer dans la stabilisation de la situation internationale obligerait aussi à revoir sa politique d'exportation d'armes, qui la plaçait au troisième rang mondial en 2016, avec près de 20 milliards d'euros (10). À redéfinir les coopérations entre des pays européens débarrassés des ambiguïtés et des pesanteurs de l'OTAN, redonnant à la France une marge d'autonomie et de souveraineté qui lui serait utile au moment où se redessinent les grands équilibres du monde. Et aussi à imaginer, dans le cadre d'une réforme constitutionnelle, une association plus étroite du Parlement au contrôle des ventes d'armes, aux décisions d'engagement des troupes et à l'évaluation en temps réel des politiques militaires, depuis trop longtemps cantonnées au « domaine réservé » du président.

PHILIPPE LEYMARIE.

(6) Claude Serfati, *L'Industrie française de défense*, La Documentation française, coll. « Les Études », Paris, 2014.

(7) Dominique de Villepin, « La guerre ne nous rend pas plus forts, elle nous rend vulnérables », *Libération*, Paris, 25 novembre 2015. Lire aussi Serge Halimi, « L'art de la guerre imbécile », *Le Monde diplomatique*, décembre 2015.

(8) « Le parler haut du général Desportes », *Défense en ligne*, 15 février 2017, <http://blog.mondediplo.net>

(9) « Renouveau de la recherche stratégique », colloque, Paris, 25 janvier 2017.

(10) Lire le dossier « Diplomatie des armes », *Le Monde diplomatique*, avril 2016.

le piège du vote utile ?

lors du second tour de l'élection présidentielle. Depuis, la droite n'a plus qu'à devancer le PS dans n'importe quel scrutin, national ou local, pour devenir aussitôt aux yeux de presque toute la gauche l'archange de la démocratie, de la culture, de la République.

Des institutions monarchiques qui permettent toutes les roueries, tous les reniements ; une vie politique verrouillée par la peur du pire ; des médias qui s'accrochent à l'hypothèse où l'un des favoris du scrutin – et de M^{me} Angela Merkel –, c'est-à-dire M. Fillon ou M. Macron, s'installait à l'Élysée, la continuité avec les présidents qu'ils ont servis respectivement serait en revanche assurée, la cohérence avec les orientations de la Commission européenne préservée et l'hégémonie allemande et l'ordolibéralisme confirmés, l'une faisant office de gardienne sourcilieuse de l'autre. La question se poserait différemment pour M. Hamon ou pour M. Mélenchon. Mis à part les tentations fédéralistes du premier et son appui à l'idée d'une défense européenne, leurs objectifs peuvent paraître proches. Mais leurs moyens de les atteindre diffèrent du tout au tout, au point que leurs deux candidatures se concurrencent et font courir à chacun le risque de l'élimination.

Une victoire de M^{me} Le Pen pourrait signer la fin de l'Union européenne – elle a prévenu : « Je ne serai pas la vice-chancelière de M^{me} Merkel. » Dans l'hypothèse où l'un des favoris du scrutin – et de M^{me} Angela Merkel –, c'est-à-dire M. Fillon ou M. Macron, s'installait à l'Élysée, la continuité avec les présidents qu'ils ont servis respectivement serait en revanche assurée, la cohérence avec les orientations de la Commission européenne préservée et l'hégémonie allemande et l'ordolibéralisme confirmés, l'une faisant office de gardienne sourcilieuse de l'autre. La question se poserait différemment pour M. Hamon ou pour M. Mélenchon. Mis à part les tentations fédéralistes du premier et son appui à l'idée d'une défense européenne, leurs objectifs peuvent paraître proches. Mais leurs moyens de les atteindre diffèrent du tout au tout, au point que leurs deux candidatures se concurrencent et font courir à chacun le risque de l'élimination.

Avec M. Hamon, difficile d'échapper à un sentiment de déjà-vu. Cherchant à concilier son attachement à l'Union européenne et son désir de la voir rompre avec l'austérité pour conduire une politique plus favorable à l'emploi et à l'environnement et moins impitoyable envers des États comme la Grèce que leur endettement accable, le candidat socialiste doit se persuader que la réorientation à laquelle il aspire est possible, y compris dans le cadre des institutions actuelles ; qu'il est concevable d'« atteindre des résultats tangibles sans se mettre à dos toute l'Europe ». Et il fonde son espoir sur un regain d'influence de la gauche européenne, allemande en particulier.

Or c'est presque exactement l'hypothèse qu'avait laissée miroiter M. Hollande il y a cinq ans. Le 12 mars 2012, s'engageant « solennellement » devant ses camarades européens réunis à Paris à « renégocier le traité budgétaire » qu'avait conclu M^{me} Merkel et M. Sarkozy, il précisait : « Je ne suis pas seul parce qu'il y a le mouve-

ment progressiste en Europe. Je ne serai pas seul parce qu'il y aura le vote du peuple français qui me donnera mandat » (lire page 16 « L'engagement trahi »).

M^{me} Cécile Duflot, qui devint sa ministre du logement, nous rappelle la suite : « Tout le monde attendait que [M. Hollande] engage le bras de fer avec Angela Merkel. (...) Nous allions enfin tourner le dos au Merkozy. (...) Tout libéral et rigide qu'il est, l'Italien Mario Monti comptait sur la France pour inverser la tendance. Le très conservateur Mariano Rajoy voyait dans l'élection de François Hollande la possibilité de desserrer l'étau qui étreignait l'Espagne. Quant à la Grèce et au Portugal, ils étaient prêts à suivre n'importe quel sauveur pour éviter la ruine (10). » On sait ce qu'il advint.

UNE UNION EUROPÉENNE FÉBRILE À CHAQUE SCRUTIN NATIONAL

Rien d'autre au fond que ce qui s'était déjà produit quinze ans plus tôt (11). À l'époque, M. Hollande dirigeait le PS et M. Lionel Jospin le gouvernement. En guise de prélude à la monnaie unique, un « pacte de stabilité et de croissance » venait d'être négocié qui prévoyait un ensemble de disciplines budgétaires, dont des amendes en cas de déficits excessifs. Chef de l'opposition, M. Jospin n'avait pas manqué de dénoncer dans le pacte un « super-Maastricht », « absurdement concédé aux Allemands ». Devenu premier ministre en juin 1997, il en accepta néanmoins tous les termes au Conseil européen d'Amsterdam, quelques jours plus tard. Pour prix de son consentement, prétendit M. Pierre Moscovici, alors ministre des affaires européennes, il aurait arraché « la première résolution d'un Conseil européen consacrée à la croissance et à l'emploi ». Une résolution à l'impact foudroyant, comme chacun a pu en témoigner depuis.

MM. Hamon et Mélenchon entendent à leur tour renégocier les traités européens. Cette fois, s'en donnent-ils les moyens ? M. Hamon ne remet pas en question l'indépendance de la Banque centrale européenne, mais il espère « faire évoluer ses statuts ». Il consent à la règle des 3 % de déficit public, mais « souhaite des politiques de relance » compatibles avec ses ambitions écologistes. Il propose « la constitution d'une assemblée démocratique de la zone euro », mais il précise aussitôt : « J'accepterai qu'on en discute, évidemment. Je n'irai pas à Berlin ou ailleurs en disant : "C'est cela ou rien", ça n'a pas de sens. »

Certaines de ces réformes exigent l'accord unanime des membres de l'Union et aucune d'elles ne peut aujourd'hui se prévaloir de l'aval de Berlin. M. Hamon espère par conséquent modifier la donne grâce à un « arc d'alliance des gauches européennes ». Et il récuse le précédent peu encourageant de 2012 : « Je crois que les Allemands sont plus ouverts aujourd'hui qu'ils ne l'étaient quand M. Hollande est arrivé au pouvoir. » La crainte d'une dislocation de l'Union européenne d'une part, la perspective d'une alternance politique en Allemagne de l'autre auraient rebattu les cartes à son profit. « Je suis du parti de l'espérance », admet-il néanmoins.

L'espérance de M. Mélenchon, elle, a changé depuis 2012. Puisque « aucune politique progressiste n'est possible » dans l'Union telle qu'elle existe, à défaut d'une « sortie concertée des traités européens » ou de leur refonte (plan A) il n'exclut plus une « sortie unilatérale » (plan B). Comme il ne croit pas trop à une poussée prochaine et simultanée des forces de gauche, lesquelles auraient plutôt tendance à refluer ces dernières années, la France, deuxième puissance de l'Union, devient à ses yeux le « levier de la bataille européenne ». Codirecteur de la rédaction de son programme présidentiel, Jacques Généreux résume ainsi l'équation : « La sortie contrainte de la France signifierait la fin de l'euro et la fin de l'Union européenne, tout simplement. Personne n'a intérêt à prendre ce risque. Surtout pas l'Allemagne. » Par conséquent, tout en refusant de se plier aux règles européennes qui contraignent ses priorités économiques, « la France peut sans crainte, et si elle le souhaite, rester dans l'euro aussi longtemps qu'elle veut (12) ».

L'Union européenne était devenue indifférente aux choix démocratiques de ses peuples, assurée que les orientations fondamentales des États membres étaient verrouillées par des traités. Depuis le vote du « Brexit » et la victoire de M. Trump, la politique prend sa revanche. Une Union désormais fébrile observe chaque scrutin national comme si elle y jouait sa peau. Même la victoire d'un des candidats français qu'elle a adoués ne la rassurerait pas longtemps.

SERGE HALIMI.

(10) Cécile Duflot, *De l'intérieur. Voyage au pays de la désillusion*, Fayard, Paris, 2014.

(11) Lire « Quand la gauche renonçait au nom de l'Europe » et « L'audace ou l'enlèvement », *Le Monde diplomatique*, respectivement juin 2005 et avril 2012.

(12) Jacques Généreux, *Les Bonnes Raisons de voter Mélenchon*, Les Liens qui libèrent, Paris, 2017.



Réformes en série

1930 (président du Conseil : André Tardieu). Création des assurances sociales obligatoires pour les salariés de l'industrie et du commerce aux rémunérations inférieures à un certain plafond.

1945 (Charles de Gaulle). Ordonnances des 4 et 19 octobre créant la Sécurité sociale.

1947 (Paul Ramadier). Loi « tendant à modifier l'ordonnance du 4 octobre 1945 sur l'organisation administrative de la Sécurité sociale dans l'intérêt de la mutualité française ».

1967 (premier ministre : Georges Pompidou). Les ordonnances Jeanneney imposent la division du régime général en trois branches (santé, famille, vieillesse) et la création de l'Agence centrale des organismes de sécurité sociale (Acoss), avec pouvoir de direction. Le patronat dispose de 50 % des voix dans les caisses primaires, contre 25 % auparavant.

1976 (Raymond Barre). Premiers déremboursements de médicaments ; augmentation du ticket modérateur pour certains actes.

1983 (Pierre Mauroy). Instauration du forfait hospitalier. En Lorraine-Moselle, il est pris en charge par la « Sécu ».

1985 (M. Laurent Fabius). Nouveau code de la mutualité officialisant l'ouverture de la couverture santé à la concurrence.

1990 (Michel Rocard). Création de la contribution sociale généralisée (CSG) dans la loi de finances 1991.

1994 (M. Édouard Balladur). Autonomie financière de la branche accidents du travail.

1996 (M. Alain Juppé). Déremboursements de médicaments ; création de la contribution au remboursement de la dette sociale (CRDS).

2000 (M. Lionel Jospin). Création de l'aide médicale de l'État (AME) et de la couverture maladie universelle (CMU), qui deviendra la protection universelle maladie (PUMA) au 1^{er} janvier 2016.

2001 (M. Jospin). Réforme du code de la mutualité, qui divise les activités d'assurance-santé entre celles soumises aux normes financières européennes et les autres (prévoyance...).

2004 (M. Jean-Pierre Raffarin). Instauration du principe du médecin traitant, de l'aide au paiement d'une complémentaire santé (ACS) et du forfait sur la consultation médicale (1 euro) puis sur les médicaments.

2005 (M. Raffarin). Création de l'Unocom, qui regroupe les mutuelles et les assureurs privés.

2009 (M. François Fillon). Loi Hôpital, patients, santé et territoires (HPST) instaurant le financement à l'acte (T2A) et la création des agences régionales de santé (ARS).

2016 (M. Manuel Valls). Les complémentaires santé deviennent obligatoires dans toutes les entreprises.

Parmi les plus performants du monde, le système français de santé n'arrive pourtant plus à compenser les inégalités. La Sécurité sociale a vu son rôle marginalisé au profit des complémentaires, dont les coûts de gestion et de publicité explosent. Et si on en revenait au « tout-Sécu » ?

PAR MARTINE BULARD

DANS le système de santé français actuel, le remboursement des soins implique deux acteurs : la Sécurité sociale et les complémentaires santé, dont le poids s'accroît. Certes, la ministre de la santé Marisol Touraine estime que « la prise en charge par la Sécurité sociale a augmenté continuellement depuis 2012, [puisqu'elle] atteint 78 % (1) ». Les malades sont en effet remboursés à 100 % (dans la limite des tarifs de la Sécurité sociale) pour les affections de longue durée, dont le nombre ne cesse de grandir, et à 90 % pour les soins hospitaliers. Mais, pour les dépenses courantes, telles que les visites chez le médecin traitant ou chez un spécialiste, qui sont le lot ordinaire des Français, on tombe au-dessous de la moitié. Les mutuelles et les compagnies d'assurances compensent plus ou moins bien, en fonction du type de contrat. Il reste 8,5 % des frais en moyenne (le double pour les médicaments) à la charge des patients.

Candidat de droite (Les Républicains) à l'élection présidentielle, M. François Fillon, a suggéré que la Sécurité sociale se contente de rembourser les gros risques et de prendre en charge les Français les plus pauvres. Le socialiste Benoît Hamon veut étendre le champ des mutuelles. MM. Jean-Luc Mélenchon (La France insoumise) et Philippe Poutou (Nouveau Parti anticapitaliste, NPA) proposent, eux, d'intégrer les mutuelles dans la Sécurité sociale et de tout rembourser à 100 %. Dans une tribune publiée par *Le Monde* (2), M. Martin Hirsch, directeur général de l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris (AP-HP), et M. Didier Tabuteau, responsable de la chaire santé à Sciences Po, ont eux aussi avancé cette solution (lire sur notre site : « La Sécurité sociale, une assistance ou un droit ? »).

Si le président de la Fédération nationale de la mutualité française, M. Thierry Beaudet, a trouvé que l'idée de M. Fillon avait « le mérite de nous inviter à réfléchir », il a rejeté d'emblée celle d'une Sécurité sociale à guichet unique. À l'en croire, c'est « infaisable et insoutenable » (*Les Échos*, 18 janvier 2017). Le débat mérite pourtant d'être mené.

1. QUELS SERAIENT LES BÉNÉFICES D'UN GUICHET UNIQUE ?

On économiserait les frais de gestion et de publicité exorbitants qui grèvent les budgets des complémentaires, puisqu'elles doivent consacrer du temps et de l'argent à gagner des contrats. Appliquer les mêmes principes que ceux de la Sécurité sociale permettrait d'économiser 7 milliards d'euros. Les dossiers des malades ne seraient plus traités deux fois (par l'Assurance-maladie puis par les complémentaires). Cela allégerait aussi les charges administratives des hôpitaux, dont le personnel passe un temps infini à se repérer dans le maquis des 573 organismes (mutuelles, instituts de prévoyance et assurances) qui s'occupent des frais de santé.

une organisation, peuvent trouver dans le fonctionnement de La France insoumise une forme de liberté, nombre de militants, tout en reconnaissant l'élargissement qu'une telle forme permet par rapport au cadre des partis, redoutent l'atomisation qui en résulte. La dissolution des partis à l'intérieur d'un mouvement et la remise en question du terme « gauche » leur semblent faire courir le risque d'un désarmement idéologique et organisationnel.

Depuis Mai 68, les mouvements sociaux apparaissent comme les lieux où s'inventerait une autre façon de faire de la politique, par opposition aux partis. Conscients du phénomène, ceux-ci, en signe d'ouverture, recrutent régulièrement des figures qui en sont issues. À l'inverse, il arrive aussi que des mouvements sociaux se servent des partis pour diffuser leurs idées. Y compris à droite.

« Qu'on le veuille ou non, nous sommes embarqués par la politique, nous explique M^{me} Madeleine de Jessey, porte-parole de l'association traditionaliste Sens commun (SC). De sorte qu'il y a deux attitudes possibles : soit laisser dériver sa barque, soit reprendre la barre. » Elle a fondé SC en 2014. Après avoir adhéré à l'UMP afin d'« infléchir sa ligne fédéraliste », SC entend se servir des Républicains pour « mettre fin à l'hégémonie culturelle de la gauche ». Ses fondateurs, tous issus de la Manif pour tous (apparue en 2012 pour s'opposer au mariage homosexuel), reprochent aux partis conservateurs de ne pas porter de « projet de civilisation » et de se contenter trop souvent de conduire une « politique gestionnaire ».

À la manière du Tea Party avec le Parti républicain aux États-Unis, SC a revitalisé la droite, lui permettant d'opérer une jonction avec les bataillons traditionalistes. « Nous sommes une vraie force militante », observe M^{me} de Jessey. La plupart des 9000 militants de SC sont des primo-adhérents, qui « n'ont pas construit un plan de carrière dans les

L'assurance-maladie

2. QU'Y GAGNERAIENT LES ASSURÉS ?

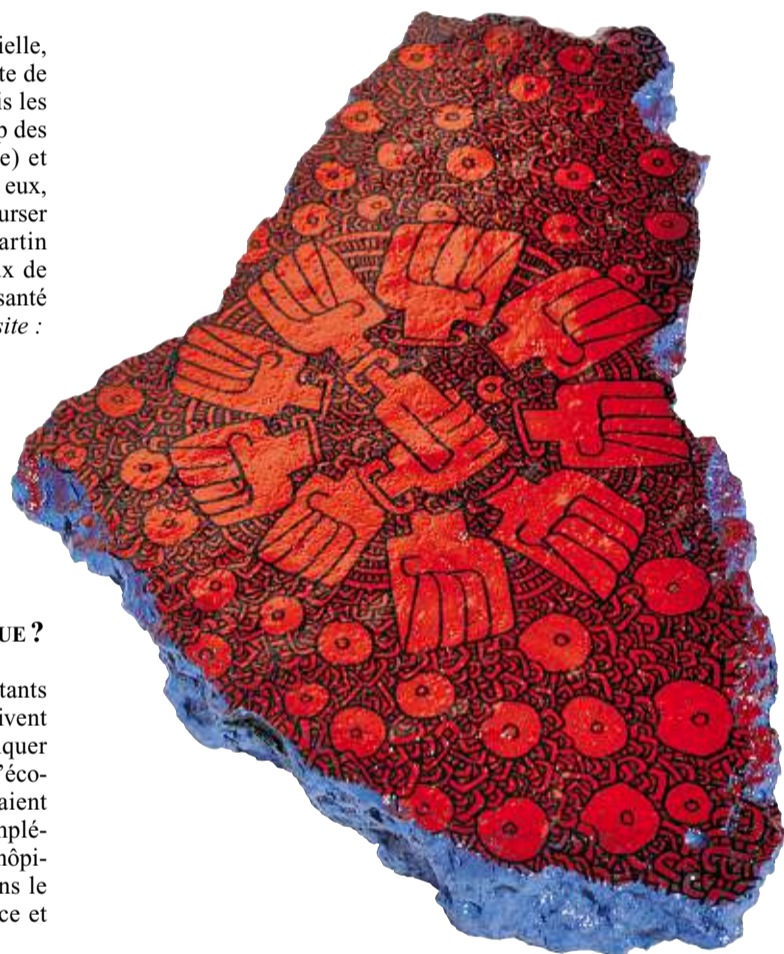
Dans l'esprit des promoteurs de cette mesure, il s'agit de revenir au principe fondamental : chacun doit payer selon ses moyens et recevoir selon ses besoins. « Aujourd'hui, explique M. Tabuteau, les complémentaires prélèvent 33 milliards d'euros, ce qui représente trois points de CSG [contribution sociale généralisée]. Si l'on appliquait ce taux à un retraité qui touche une pension de 1 250 euros [retraite moyenne], il paierait environ 37,50 euros pour sa protection complémentaire, alors qu'il doit actuellement acquitter, selon sa couverture, entre 80 et 120 euros. En revanche, le cadre supérieur paierait plus. » Mais, en fin de compte, tout le monde, le cadre comme le petit retraité, serait assuré de pouvoir se soigner correctement. Le système fonctionne d'ailleurs très bien en Alsace-Moselle, où les soins sont remboursés à 90 % par le guichet unique de la Sécurité sociale, moyennant une cotisation salariale supplémentaire.

3. QUE DEVIENDRAIT LE PERSONNEL DES MUTUELLES ?

« Tous ceux qui le souhaitent seront intégrés dans la Sécurité sociale. Cela représente environ 41 000 personnes. Compte tenu de la pyramide des âges, le surcoût serait vite absorbé », explique M. Noam Ambrourousi, coresponsable de la santé dans l'équipe de M. Mélenchon. Les mutuelles possèdent aussi des centres de soins – optiques, dentaires ou cliniques –, où travaillent 43 000 salariés ; elles en resteraient

(1) Communiqué de M^{me} Marisol Touraine, ministre des affaires sociales et de la santé, Paris, 16 août 2016.

(2) « Martin Hirsch et Didier Tabuteau : "Créons une assurance-maladie universelle" », *Le Monde*, 14 janvier 2017.



La fin des

(Suite de la page 13.)

Mais il a échoué à se constituer en force pérenne et autonome. Certes, La France insoumise possède administrativement le statut de parti et assume une part des tâches qui incombent à des organisations classiques. Elle investit par exemple des candidats et forme ses militants lors d'universités populaires. Mais elle a été conçue pour que les mécanismes partisanes n'aient pas de prise sur elle. M. Mélenchon explique : « On ne demande à personne d'avoir une carte – il peut en avoir une, il ne faut pas avoir honte d'appartenir à un parti, mais le mouvement de La France insoumise n'est pas un parti (7). » De fait, elle rassemble des signataires et non des adhérents, fonctionne grâce à des dons et non à des cotisations. Et, pour le moment, il n'existe ni statuts, ni instances représentatives, ni courants. Son programme, *L'Avenir en commun*, a bien été nourri des contributions de ses membres, mais la ligne politique et la direction stratégique n'ont pas fait l'objet d'un débat ou d'un vote à l'intérieur du mouvement.

M. Mélenchon s'applique en outre à effacer l'existence des partis, y compris ceux qui sont proches de lui. Certains attributs des partis ouvriers ont été abandonnés ; on y chante rarement *L'Internationale*, par exemple. Les partis continuent pourtant de former l'ossature du mouvement. La France insoumise, explique M. Éric Coquerel, coordinateur du Parti de gauche (PG), « est dans beaucoup d'endroits portée ou initiée par les militants de notre formation. Elle n'aurait pas pu naître sans lui, sans son appui logistique et humain et une aide financière de plusieurs centaines de milliers d'euros ». De la direction du mouvement jusqu'aux groupes d'appui au niveau local, les militants des partis assurent la plupart des tâches d'encadrement. Leurs relations avec La France insoumise peuvent néanmoins s'avérer compliquées. Si les nouveaux venus, parfois rétifs à s'engager dans

couloirs des partis ». Ils se distinguent par leur activisme. « Nous sommes beaucoup plus jeunes qu'aux Républicains, et nous avons acquis un savoir-faire militant dans le mouvement social de 2013 qu'il est rare de retrouver dans les autres formations de droite. » SC a d'abord favorisé la victoire de M. François Fillon lors de la primaire de novembre 2016. Puis, en assurant l'organisation du grand rassemblement du 5 mars en sa faveur, place du Trocadéro à Paris, il lui a permis de reprendre l'ascendant sur les notables de son parti, qui avaient alors résolu de dénicher un candidat moins cabossé par son rapport à l'argent. SC a également installé l'idée que la droite pourrait redevenir un mouvement de masse, présent aussi bien dans les urnes que dans la rue.

AU SEIN DES RÉPUBLICAINS, SC conserve son autonomie politique et financière. Il dispose par ailleurs de sa propre organisation militante. Devant une vingtaine de sympathisants réunis dans l'arrière-salle d'un restaurant chic de Metz, M. Maximilien Hertz, responsable de l'association dans le Grand-Est, déclare : « On n'est pas un mouvement parisien. On veut se reconnecter avec le réel, mais, pour cela, il faut que notre maillage soit le plus serré possible. Après Nancy et Reims, nous devons créer une équipe ici, car notre implantation, c'est notre force. » Présent à ses côtés, M. Pierre de Saulieu est devenu récemment le référent de SC à Nancy. « J'étais responsable de la Manif pour tous dans la ville. Au moment des élections municipales, M. [Laurent] Hénart, le candidat à la mairie, est venu me voir pour me proposer de devenir son adjoint à l'éducation. Un an après le début de mon mandat, j'ai pris ma carte aux Républicains et à Sens commun. »

(7) Meeting à Strasbourg, 15 février 2017.

universelle en questions

propriétaires. « *Aujourd'hui, ajoute M. Ambrourosi, elles doivent se soumettre aux règles européennes des assurances : leurs fonds propres obligatoires atteignent 14,7 milliards d'euros. Dégagees de ces obligations, elles auraient les moyens de dynamiser ces centres.* » Et de se consacrer à la prévention.

4. QUI DÉCIDERAIT DE CE QUI EST REMBOURSÉ ?

On imagine bien que tout ne serait pas gratuit. Il faudrait définir un « panier de soins et de prévention solidaire », même si l'expression peut faire peur car elle a souvent été employée par les partisans du déremboursement. « Panier » ou pas, on sait aujourd'hui ce qui est remboursé (presque) totalement, un peu (à 15 ou 35%) ou pas du tout. Cette distinction n'a aucun sens : soit les médicaments sont utiles, et il faut les rembourser entièrement ; soit ils ne le sont pas, et ils ne doivent pas l'être. La liste des soins totalement pris en charge devrait « évoluer en fonction de critères sanitaires et non pour des raisons comptables », estime M. Ambrourosi. Il propose, à la différence de M. Tabuteau, de supprimer l'objectif national des dépenses d'assurance-maladie (Ondam) voté chaque année par le Parlement. Mais tous deux devraient pouvoir s'entendre sur l'idée que les choix s'opèrent à partir d'études épidémiologiques et soient arrêtés conjointement par l'État, les représentants des salariés, des organisations de malades et des professionnels de santé, avant d'être votés par le Parlement.

Si les soins et prothèses dentaires, appareils auditifs et lunettes seraient pris en charge à 100% (notamment grâce aux économies réalisées sur les frais de gestion), pas question de rembourser des montures de luxe ni de continuer à payer à prix d'or des prothèses qui s'avèrent plus chères en France qu'en Allemagne. Ce qui suppose une négociation avec les professionnels concernés.

5. QUE FAIRE AVEC LE PRIX DES MÉDICAMENTS ?

La plupart des candidats proposent de négocier avec les laboratoires, au niveau national et international. Mais « *il faut avoir des moyens de pression*, précise M. Ambrourosi, *et donc s'appuyer sur un pôle public du médicament incluant des activités de recherche et de production. On doit pouvoir recourir à des licences d'office* [qui permettent de contourner les redevances pour les brevets] *afin de produire des médicaments* ». En avril 2016, le député Les Républicains Bernard Debré avait lancé une pétition demandant au gouvernement de « *s'attaquer aux brevets abusifs en recourant à la licence d'office* » pour un médicament efficace contre l'hépatite C que le laboratoire américain Gilead vendait alors 46 988 euros pour un traitement de douze semaines (3). Cette mesure ne figure pas dans le programme de M. Fillon. M. Hamon reprend l'idée du « *recours si nécessaire* » à ce type d'exception, mais sans aller jusqu'à la création d'un pôle public. M. Emmanuel Macron, candidat du mouvement En marche !, estime que ce serait « *sacrifier notre industrie pharmaceutique pour essayer de faire des économies sur son dos* ».

6. LES PATIENTS N'AURAIENT-ILS PLUS RIEN À PAYER ?

Aucun des protagonistes du débat n'imagine augmenter la part payée par le patient. Ils envisagent de la réduire en augmentant celle des complémentaires. Partisan d'une Sécurité sociale fusionnant avec les mutuelles, M. Hirsch rejette toutefois la gratuité totale et propose « *un reste à charge (...) qui serait payé en fonction du revenu* » (France Culture, 31 janvier 2017). C'est le fameux « *bouclier sanitaire* », qu'il avait soutenu du temps où il était haut-commissaire chargé des solidarités actives lors de la présidence de M. Nicolas Sarkozy. Au contraire, pour M. Tabuteau, la gratuité permet aux malades de suivre

leur traitement en toute sérénité. « *Personne ne va chez le médecin pour le plaisir. Quant à l'idée de rembourser les restes à charge en fonction du revenu, elle rompt avec l'universalité de la Sécurité sociale.* »

7. QUE FAIRE AVEC LES DÉPASSEMENTS D'HONORAIRES ?

Plus de trois quarts des médecins qui ouvrent un cabinet s'inscrivent dans le secteur 2 de l'Assurance-maladie et pratiquent des dépassements d'honoraires. Ces derniers, qui se sont élevés à 8 milliards d'euros en 2015, seraient supprimés. À condition de relever les tarifs de base de certaines professions, notamment ceux des dentistes, qui, faute d'être payés correctement, peuvent se rattraper sur les prothèses. Pour M. Mélenchon, 2 à 3 milliards d'euros récupérés sur les frais de gestion des complémentaires pourraient y être consacrés.

Pas sûr que les généralistes et spécialistes l'accepteraient facilement. Au début de mars, les dentistes ont manifesté contre la limitation des prix des prothèses. Rappelons toutefois que si certains soignants ne roulent pas sur l'or alors qu'ils ont fait sept à dix ans d'études, beaucoup vivent très confortablement : 21 900 euros net par mois en moyenne pour les dentistes, 17 700 euros pour les radiologues, 15 600 pour les ophtalmologues (4)... Les négociations nécessaires ne s'annonceraient donc pas comme un long fleuve tranquille.

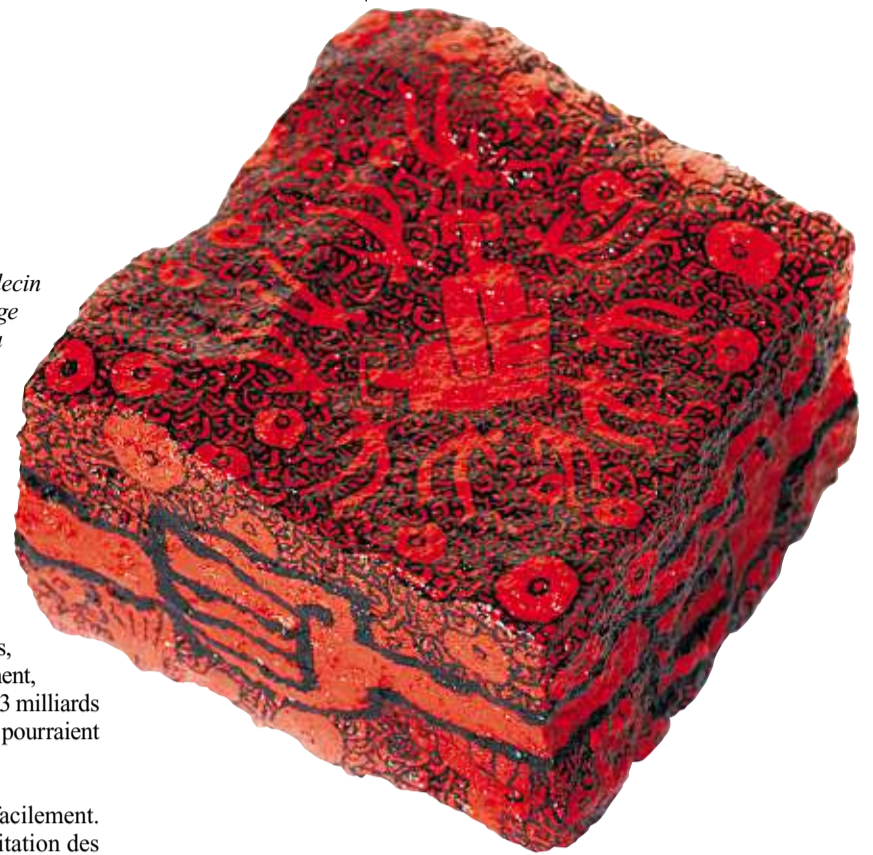
De plus, nombre de professionnels remettent eux-mêmes en cause la tarification à l'acte, notamment pour les maladies chroniques, qui requièrent une autre pratique (en partenariat avec le patient) et une autre forme d'organisation (en équipe). Pour certains, comme M. André Grimaldi, professeur émérite de diabétologie à l'hôpital de la Pitié-Salpêtrière à Paris, il s'agit d'une « *troisième médecine* », à côté de celle des maladies aiguës bénignes et de celle des maladies aiguës graves (5).

8. PEUT-ON LUTTER CONTRE LES DÉSERTS MÉDICAUX ?

L'impossibilité de se soigner dans certaines régions est devenue si criante que tous les candidats proposent des incitations financières à l'installation de médecins, sans toujours en préciser les modalités. Tous misent sur les maisons de santé, où se retrouvent plusieurs professionnels exerçant en libéral. M^{me} Marine Le Pen (Front national) veut instaurer un « *stage d'internat obligatoire* » dans ces zones ; M. Macron, un « *service sanitaire de trois mois pour les étudiants* » (des médecins aux infirmières) chargés de faire de la prévention. De son côté, M. Mélenchon préconise le « *maillage du territoire [par] des centres de santé pluridisciplinaires où les professionnels de santé seraient salariés* ». Les soignants pourraient alors envisager d'exercer en partie dans un endroit déserté et en partie dans un secteur doté – l'essentiel étant à chaque fois de préserver le travail d'équipe. Ces propositions ne soulèvent pas forcément l'indignation chez les médecins, singulièrement chez les jeunes : seuls 28% des femmes et 35% des hommes envisagent de commencer leur carrière dans le privé (6). De tels centres de soins, qui pourraient assurer des gardes nocturnes, fourniraient le chaînon manquant entre la médecine de ville et les services d'urgence, encombrés par des patients aux affections bénignes, qui y recourent par manque d'argent ou faute de médecin disponible.

9. CELA POURRAIT-IL CONTRIBUER À RÉDUIRE LES INÉGALITÉS DE SANTÉ ?

Le constat est connu : un ouvrier meurt plus tôt qu'un cadre. Cela n'empêche pas M. Fillon de vouloir supprimer le compte pénibilité, qui devait permettre aux salariés exerçant des « *tâches pénibles* » (mal



définies, il est vrai) de prendre leur retraite un peu plus tôt. M. Macron, lui, veut le suspendre. Si tous les candidats estiment que le système sanitaire français doit basculer vers la prévention, la plupart laissent en l'état (de dépérissement) la médecine du travail, la médecine scolaire et les centres de protection maternelle et infantile (PMI). Évidemment, des soins gratuits et partout accessibles participeraient à la réduction de ces inégalités devant la mort. Mais cela suppose également de gagner la bataille contre la pollution (air, pesticides...), à l'origine d'une explosion des maladies chroniques. Deux points mis en avant par MM. Hamon et Mélenchon, ainsi que par M. Nicolas Dupont-Aignan (Debout la France).

10. FAUT-IL REVENIR À DES ÉLECTIONS À LA SÉCURITÉ SOCIALE ?

La question paraît incongrue à la plupart des candidats : ils restent dans la droite ligne de l'étatisation et de la bureaucratiation qui ont envahi les organismes publics de santé. Ainsi, on a vu des managers s'installer à la tête des hôpitaux publics et des directeurs d'agences régionales de santé (ARS) se comporter en « *préfets sanitaires* » choisis par le gouvernement, tandis que les caisses d'assurance-maladie sont chapeautées par un haut fonctionnaire, lui aussi désigné par le gouvernement. M. Fillon propose même de transformer les hôpitaux en établissements de santé privés d'intérêt collectif (Espic), pour leur permettre de faire des profits comme les cliniques privées, et de supprimer la fonction publique hospitalière. Pour M. Mélenchon, les conseils d'administration des centres publics de santé (locaux, départementaux) remplaceraient les ARS. Ils seraient composés de citoyens tirés au sort, de représentants des associations de malades, de l'État et de la Sécurité sociale, ainsi que de représentants professionnels (syndicats salariés et patronaux), d'élus locaux et de professionnels de santé. On verrait aussi le retour des conseils d'administration de la Sécurité sociale élus par les salariés avec la participation des associations d'usagers.

MARTINE BULARD.

(3) Bernard Debré, Michèle Rivasi et Françoise Sivignon, « Prix des médicaments hépatite C : ça suffit ! », Le Huffington Post, blogs, 20 avril 2016.

(4) « Les revenus annuels des professionnels de santé 2011 », Caisse nationale de l'assurance maladie des travailleurs salariés (CNAMTS), direction de la recherche et des études, statistiques (Drees), ministère de la santé, Paris, décembre 2011, www.data.drees.sante.gouv.fr

(5) André Grimaldi, Yvanie Caillé, Frédéric Pierru et Didier Tabuteau, *Les Maladies chroniques. Vers la 3^e médecine*, Odile Jacob, Paris, 2017.

(6) « Les aspirations professionnelles des jeunes médecins d'Île-de-France », sondage TNS Sofres, mai 2013.

partis politiques ?

Autour de la table, la majorité des seize participants n'ont cependant pas participé à la Manif pour tous. Ils se sont mobilisés à la faveur de la primaire et partagent une même envie de « *révolutionner la politique* ». Afin de tempérer l'ardeur des présents, M. Hertz les a prévenus, trois mois avant que M. Fillon ne soit mis en examen : « *On va être déçus, c'est sûr. On va avaler des couleuvres, c'est certain. On peut avoir des convictions, mais quand le chef de famille tape du poing sur la table, tout le monde écoute.* » Le mouvement est déjà parvenu à recomposer le champ politique de la droite en y installant un courant d'idées hérité de la philosophie des anti-Lumières.

Mais l'extrême droite ne lui abandonnera pas ce terrain. Auteure de *La Chasteté ou le chaos ?* (Via Romana, 2016), M^{me} Stéphanie Bignon, présidente de Terre et famille, converse agréablement, ce soir-là, avec Gabrielle Cluzel, journaliste du site Boulevard Voltaire, et M^{me} Cécile Edel, de l'association Choisir la vie. Assises côte à côte à la tribune, elles ont répondu à l'invitation de Souveraineté, identité et libertés (SIEL), proche du Front national (FN). Placée sous le patronage de Jeanne d'Arc, la soirée rassemble une centaine de personnes venues exalter le courage des « *femmes patriotes* ». « *SIEL est un tout jeune parti*, nous explique son président, M. Karim Ouchikh. *En 2012, Marine Le Pen nous a passé une commande : elle voulait créer une structure capable d'accueillir des électeurs de droite qui refusaient de rejoindre le FN. Elle nous a sous-traité ce travail. Nous devons jouer un rôle de sas.* »

Depuis que, en novembre 2016, SIEL a quitté le Rassemblement bleu Marine fondé par M^{me} Le Pen, déplorant « *l'absence de démocratie interne* », il œuvre à la construction d'une union des droites et revendique sa fonction de passerelle entre le pôle des Républicains et celui du FN (8). Si M. Ouchikh accepte de jouer au « *casque bleu* », c'est que, selon lui, « *il existe un espace culturel unifié et majoritaire à l'intérieur des droites* ». Un gobelet de cidre à la main, il poursuit :

« *La majorité pense que la France n'est pas née en 1789, mais plonge ses racines dans l'Ancien Régime. Et elle met au cœur de ses débats la question de l'islamisation.* » Les signes d'une percée idéologique seraient nombreux : « *Les succès éditoriaux de Philippe de Villiers, Éric Zemmour et Patrick Buisson ; la montée en puissance d'un hebdomadaire comme Valeurs actuelles ; et surtout l'ampleur des Marches pour la vie et de la Manif pour tous, qui a montré qu'une droite des valeurs s'était levée en France.* »

PRENANT MODÈLE sur les succès de la droite nationaliste dans les pays d'Europe centrale, M. Ouchikh escompte une recomposition politique. Il fait le « *pari malheureux* » que les contradictions internes du FN finiront par ébranler sa stratégie politique. « *Au comité central, 80% des élus sont des représentants de la droite nationale. La réalité des cadres et des militants de ce parti n'a rien à voir avec la ligne de sa direction.* »

« *Je me refuse à dire que le FN serait de gauche ou de droite*, nous rappelle M. Louis Aliot, vice-président du parti. *Le FN n'est ni de droite ni de gauche, ou peut-être, plus précisément, je dirais qu'il est et de gauche et de droite.* » Ce slogan « *Ni droite ni gauche* », formulé dans les années 1930 par de futurs dirigeants collaborationnistes (Jacques Doriot, Simon Sabiani), a aujourd'hui pour double fonction de désamorcer toute tentation d'union des droites et de ne pas interdire quelques œillades vers la gauche. « *Quand je militais à Lutte ouvrière, j'avais beaucoup d'amis qui lisaient Le Monde diplomatique* », assure par exemple le maire d'Hayange, M. Fabrice Engelmann. Investi par le FN en 2014 pour ravir la mairie au PS, il avait un profil compliqué, mais parfait. Après être passé par la formation trotskiste, ce responsable d'une section de la Confédération générale du travail (CGT) avait pris

sa carte au Nouveau Parti anticapitaliste (NPA). Il a finalement rejoint le FN. « *À Hayange et alentour, il n'y avait pas de FN, pour ainsi dire. Il y avait un militant du Front à la papa, un ancien légionnaire avec qui on n'aurait pas voulu passer la soirée. C'était l'éternel candidat du Front.* » Omniprésent dans les reportages sur son parti, M. Engelmann symbolise le basculement d'une fraction du monde ouvrier vers l'extrême droite. Et les habits neufs auxquels celle-ci aspire.

Car M^{me} Le Pen appelle de ses vœux la formation d'un « *parti renouvelé, ouvert, efficace* ». Et cherche à se dégager de l'étiquette FN, encore lourde à porter. Du « *rassemblement national* », imaginé lors des élections législatives de 1986 pour rallier des transfuges de la droite, au Rassemblement bleu Marine, créé en mai 2012, des formations destinées il y a vingt ans à lisser les positions idéologiques et le comportement des militants à celles qui existent aujourd'hui, tout vise à reconstruire une formation qui manque encore des cadres nécessaires à l'exercice du pouvoir (9).

Monopolisé par un clan, le FN illustre à sa façon la dégénérescence des organisations collectives. Bien que l'article 4 de la Constitution énonce que « *les partis et groupements politiques concourent à l'expression du suffrage* », rares sont ceux qui contribuent à la formation de consciences souveraines. La plupart se contentent du rôle de machines électorales au service d'aventures personnelles. Signe des temps : la France comptait 20 partis en 1990 ; en 2016, ils sont 451.

ALLAN POPELARD.

(8) Valérie Igounet, *Les Français d'abord. Slogans et viralité du discours Front national (1972-2017)*, Éditions Inculc, Paris, 2017.

(9) Alexandre Dézé, « Une nouvelle stratégie ? », dans Sylvain Crépon, Alexandre Dézé et Nonna Mayer (sous la dir. de), *Les Faux-semblants du Front national. Sociologie d'un parti politique*, Presses de Sciences Po, Paris, 2015.

Sortilèges de la culture

Figure obligée des programmes électoraux, les projets relatifs à la culture reflètent les dispositions idéologiques des partis. Certains y voient un terreau identitaire, d'autres un bagage éducatif qu'il s'agirait de distribuer à chacun. Son rôle moteur dans la transformation sociale semble toutefois oublié.

PAR EVELYNE PIEILLER

RIEN DE PLUS glissant ni de plus équivoque que la définition du mot « culture ». À la fondation du ministère du même nom, en 1959, il renvoyait aux œuvres, au patrimoine, aux créations de l'art et de l'esprit. Selon le Larousse, il désigne « l'enrichissement de l'esprit par des exercices intellectuels » ; « des connaissances dans un domaine particulier » ; ou « l'ensemble des phénomènes matériels et idéologiques qui caractérisent un groupe ethnique ou une nation, une civilisation ». Cette troisième acception est proche de celle de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco) : « La culture est un ensemble complexe qui inclut savoirs, croyances, arts, positions morales, droits, coutumes et toutes autres capacités et habitudes acquises par un être humain en tant que membre d'une société (1) ». Ces différentes conceptions s'inscrivent dans une tension entre « un usage [du mot] restreint aux œuvres d'art reconnues comme telles et une approche anthropologique plus large englobant les manières de penser et de faire de différents groupes (nations, ethnies, classes) (2) ».

Les principaux candidats à la prochaine élection présidentielle sont, merveille, à peu près tous d'accord sur deux points : la culture, c'est important, sinon central, et il faut en conserver les spécificités, du statut des intermittents à l'exception culturelle, de son rôle dans le rayonnement du pays à la protection de la langue. Mais presque tous soulignent les limites actuelles de sa démocratisation, qui exige le développement de l'éducation artistique et culturelle à l'école – à l'exception de M^{me} Marine Le Pen, pour le Front national (FN), qui s'attache en revanche à promouvoir l'enseignement des métiers d'art, si exquisément patrimoniaux. Mais à quelle « culture » font-ils référence ? À celle qui est comprise comme l'essence d'un groupe, voire de l'individu qui en fait partie, ou à ce qui peut s'appeler « culture générale » ? Ces questions sémantiques ne sont pas sans importance politique : quelle est l'extension du champ de la culture ? Quel rôle, quelle fonction doivent lui faire jouer les pouvoirs publics ? De quelle espérance est-elle porteuse ?

DISSOUDRE LES DIFFÉRENCES DANS UNE BIEN BELLE UNION

À droite, la définition est simple, et on peut se demander dans quelle mesure elle ne déploie pas celle de l'Unesco jusqu'à ses conséquences potentielles : « La culture est le socle de notre identité, de notre mode de vie, de notre histoire », « ultime rempart contre la barbarie » ; permettant « l'intégration des nouveaux arrivants », elle contribue à « l'attractivité du territoire » et à son « rayonnement », selon le programme de M. François Fillon (Les Républicains) (3). Au FN, si le mot n'apparaît pas, l'idée est la même ; la culture serait avant tout un patrimoine qui fonde une identité : les « valeurs » et « traditions de la civilisation française ». À ce titre, « la défense et la promotion de notre patrimoine historique et culturel » devront être inscrites dans la Constitution (4). Elle est en somme dépositaire et symbole de l'esprit national.

Assurément, poser la culture comme l'âme du pays est lourd d'implicites et d'exclusions. Mais il n'est pas tout à fait certain que le « diagnostic » de M. Emmanuel Macron (En marche !), pour reprendre son lexique, soit moins équivoque (5). Il estime que la culture est constituée par « nos valeurs, notre langue, nos émotions partagées ». Elle « définit ce que nous sommes », « construit un langage commun et permet de sortir des assignations à résidence que créent les origines sociales ». Mais comment ce « langage commun », qui ne peut que renvoyer à des connaissances, des repères collectifs, relever d'un héritage, de codes, de valeurs, serait-il par lui-même libérateur ? Comment articuler ce « commun » avec le désir « que chaque jeune puisse accéder à la culture, quelle qu'elle soit », ou avec cette affirmation lancée lors d'un meeting à Lyon, le 7 février : « Il n'y a pas de culture française. Il y a une culture en France. Elle est diverse » ? Le mystère restera entier.

Quand, en revanche, M. Macron soutient que son projet est tout entier culturel, « un projet d'émancipation, une réponse aux barrières invisibles que crée la société », colorant de rose cette dimension de son programme, il apparaît clairement que cette « émancipation » renvoie en réalité à la maîtrise de la culture dominante, et relève davantage du plan de carrière que de l'acquisition d'une réflexion critique et d'un savoir ouvrant des horizons : la culture permettra de sauter les barrières pour monter dans l'échelle sociale, si l'on ose ainsi mélanger les métaphores. En d'autres termes, la fameuse démocratisation culturelle, enfin accélérée par diverses mesures, dont l'éducation artistique à l'école, un « passe culturel » pour les jeunes, etc., donnera à chacun les moyens de réussir. On retrouve ici des éléments des programmes de M. Fillon ou de M^{me} Le Pen : développer les pratiques collectives musicales, étendre les horaires d'ouverture des équipements, soutenir le mécénat, etc. « Pilier de notre identité » (M. Fillon) ou « pilier de notre fraternité » (M. Macron), dans tous les cas la culture est censée dissoudre les différences dans une bien belle union.

Pour M. Benoît Hamon (Parti socialiste), la culture, « émancipatrice et créatrice de lien social », est « essentielle à la République » (6). Elle serait de surcroît intensément et intrinsèquement vertueuse, puisqu'elle constitue « une arme contre le fascisme sous toutes ses formes », ce qui



ne peut que laisser songeur si on se rappelle les nombreux nazis et collaborateurs impeccablement « cultivés ». Lorsque le candidat socialiste associe étroitement culture et République, doit-on y entendre une variation sur la pensée de Jean Zay, nommé ministre de l'éducation nationale et des beaux-arts en juin 1936 et initiateur d'une grande politique culturelle et éducative, selon qui « la République repose avant tout sur le civisme et l'intelligence des citoyens, c'est-à-dire sur leur éducation intellectuelle et morale (7) » ? Pas exactement.

Parmi les « objectifs » de M. Hamon, celui de « faire des droits culturels une réalité, qu'il s'agisse de l'accès aux œuvres ou de la reconnaissance de toutes les cultures », signe sa singularité (8). La Déclaration de Fribourg sur les droits culturels postule que toute personne a le droit de choisir et de voir respecter son « identité culturelle, comprise comme l'ensemble des références culturelles par lequel une personne, seule ou en commun, se définit, se constitue, communique et entend être reconnue dans sa dignité » ; de surcroît, « nul ne peut se voir imposer la mention d'une référence ou être assimilé à une communauté culturelle contre son gré ». Ces droits, inscrits dans la loi NOTRe (Nouvelle organisation territoriale de la République) de 2015, impliquent une politique « à la carte », ce que reprend M. Hamon. Ainsi, chaque « lieu d'art » devrait selon lui considérer « les identités culturelles de ses publics existants ou potentiels ». Mais ces identités, qui les nomme ? S'agit-il par ailleurs d'identifier des pratiques comme caractéristiques d'une communauté, de susciter des œuvres convenant à ce qui pourrait alors s'apparenter à une clientèle ? Quel sens donner alors au « lien social » que la culture devrait raffermir ? Et est-il certain qu'enfermer chacun dans ce qu'on imagine être sa communauté culturelle participe de l'émancipation ?

On en vient à se demander si l'usage du mot « culture » ne représente pas un passage obligé pour s'affirmer un fervent partisan de la démocratie,



L'effet Matthieu

QU'Y A-T-IL de commun entre l'expression des courants de pensée et d'opinion à la télévision et l'Évangile selon Matthieu ? Peut-être ce précepte : « On donnera à celui qui a, et il sera dans l'abondance, mais à celui qui n'a pas on ôtera même

ce qu'il a. » Entre le 1^{er} février et le 20 mars, les vingt-cinq principales chaînes de télévision et de radio ont concédé 10 heures et 15 minutes de temps d'antenne (1) à M. Philippe Poutou (Nouveau Parti anticapitaliste), 5 heures et 10 minutes à M. Jean Lassalle (Résistons !), mais 315 heures et 15 minutes à M. Emmanuel Macron (En marche !) et un peu plus de 529 heures à M. François Fillon, selon les comptages du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA). Arguant du principe d'équité (et non d'égalité) alors en vigueur, TF1 a réservé le grand débat du 20 mars aux cinq prétendants les mieux lotis dans les sondages. Exclu du panel, comme cinq autres candidats, M. Nicolas Dupont-Aignan (Debout la France), député de l'Essonne, a déposé un référendum devant le Conseil d'État afin que ce dernier enjoigne au CSA de contraindre TF1 à revoir son plateau.

Ce 16 mars, dans la salle du contentieux au Palais-Royal, l'enjeu dépasse ce cas particulier. L'équité commande-t-elle de proportionner le temps de parole des candidats plutôt à leur représentativité, c'est-à-dire à leur notoriété et à leur force institutionnelle déjà établies, ou plutôt à leur contribution à l'animation du débat électoral, c'est-à-dire à leur capacité à diffuser des idées originales (en théorie, le CSA apprécie les deux critères) ? Et, subsidiairement : incombe-t-il à une chaîne commerciale, d'abord soucieuse d'audience et de recettes publicitaires, de trancher cette question ?

Sous une fresque représentant le palais d'Orsay avant que les communards ne l'incendient, M. Dupont-Aignan explique : « J'ai lu avec beaucoup d'inquiétude le mémoire de la société TF1 [transmis au Conseil d'État]. Il y a des pages qui font froid dans le dos. » Selon lui, « ce n'est pas à une chaîne de télévision d'apprécier la qualité politique d'un représentant élu » en le qualifiant de « petit candidat » au discours « inaudible » qui « n'occupe qu'un rôle mineur » dans la campagne. « Ce jugement

de la lutte contre les inégalités et de l'insupportable « émancipation ». De façon saisissante, la « fracture culturelle » est rituellement dénoncée, y compris par M. Fillon, mais sans qu'elle soit le moins du monde reliée à une quelconque injustice sociale. Il semble bien d'ailleurs que les « exclus » de la culture aient vocation à se reconnaître d'eux-mêmes, car ils ne sont guère désignés comme ouvriers, chômeurs, pauvres...

Le programme de M. Jean-Luc Mélenchon (La France insoumise) (9) paraît lui aussi ne pas reculer devant le cliché, en postulant d'emblée que la culture est « le moteur et le reflet de la libération individuelle et collective », parce qu'elle « nous permet de dépasser nos origines, nos limites, les conformismes, la place qu'on nous assigne ». Quelle belle confiance dans des pouvoirs dessillants naguère attribués à l'instruction et au développement d'un savoir critique... Par certains aspects, ce programme se rapproche de l'élan fondateur du ministère d'André Malraux. Car la culture renvoie ici « aux biens de l'humanité, au nombre desquels se placent les œuvres de l'esprit, les arts et le patrimoine naturel ». Cela signifie qu'ils sont communs à tous les citoyens, et que chacun doit être en mesure de se les approprier grâce à l'action publique.

« RENDRE IMPOSSIBLE UNE VISION COMPTABLE DE L'EXISTENCE »

De même s'y déploie un intérêt très concret porté aux questions d'argent – décisives –, de la puissance des multinationales à l'austérité européenne en passant par le mécénat, pour en dénoncer notamment la dimension idéologique. C'est également là qu'il est, enfin, affectueusement question des artistes, qui peuvent contribuer « à rendre impossible une vision comptable de l'existence ». Cette conviction assez fugacement exprimée n'empêche pas d'« encourager la co-construction de la programmation culturelle avec les publics », ce qui rappelle un peu la préconisation de M. Hamon, et d'« associer des représentants des publics jusque dans la nomination de la direction et dans les orientations stratégiques » des établissements. Démocratie, quand tu nous tiens... On peut toutefois redouter d'ouvrir ainsi la porte au clientélisme et à l'Audimat.

De façon surprenante, ces programmes s'intéressent souvent à l'audiovisuel, à la presse ou au sport, mais aucun n'intègre la culture scientifique, et pas davantage une réflexion sur l'éducation populaire, qu'on ne saurait réduire à l'animation socioculturelle prônée notamment par Les Arts insoumis. En dépit de propositions précises et parfois pertinentes, l'ambition des candidats reste bien mesurée en ce qu'elle n'envisage jamais avec vigueur que la culture puisse contribuer à susciter le désir actif de changer le monde.

(1) Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco), www.unesco.org

(2) Gisèle Sapiro, « Culture, vue d'ensemble », Encyclopædia Universalis.

(3) Site de campagne de M. François Fillon, www.fillon2017.fr

(4) Cf. « Les 144 engagements présidentiels », www.frontnational.com

(5) En marche !, https://en-marche.fr

(6) « Pour un progrès social et écologique », www.benoithamon2017.fr

(7) Antoine Prost (sous la dir. de), Jean Zay et la gauche du radicalisme, Presses de Sciences Po, Paris, 2003.

(8) Benoît Hamon, « Ce que je propose pour le monde de la musique », Le Huffington Post, 9 février 2017. Même référence pour la citation suivante.

(9) « Les arts insoumis, la culture en commun », document de travail, https://aveniren-commun.fr/le-livret-culture

de valeur introduit une présélection totalement contraire à l'esprit de la loi. » Si le CSA « ne prend en compte que les candidats qui sont déjà dans les médias, il n'y aura jamais de nouveaux entrants dans la démocratie française ». Les mêmes considérations sondagières auraient d'ailleurs écarté M. Benoît Hamon et François Fillon des débats télévisés des primaires.

En face, les représentants du CSA et ceux de la chaîne du groupe Bouygues siègent côte à côte. Les premiers jugent l'équité respectée. Mais serait-elle bafouée qu'ils n'y pourraient pas grand-chose : l'autorité de régulation de l'audiovisuel n'a « pas de pouvoir d'injonction » et ne « s'ingère pas dans la liberté éditoriale des chaînes » – « les chaînes, à qui nous imposons déjà énormément de contraintes ! », s'émeut M^{me} Sylvie Pierre-Brossolette, ancienne rédactrice en chef du Point passée au CSA. Pour TF1, l'impératif de « lisibilité » et de « clarté » des échanges commandait d'évincer plus de la moitié des candidats. Seuls les plus connus pourront se faire mieux connaître. Or, écrit la chaîne, M. Dupont-Aignan « est peu perceptible au sein du débat public et fait l'objet d'un traitement médiatique pour le moins discret ». Ce qui justifie sa mise à l'écart... De toute manière, annonce l'avocat de TF1, c'est à prendre ou à laisser : « Le report de ce débat est matériellement impossible. S'il était fait droit à une injonction, le débat n'aurait tout simplement pas lieu. » L'issue ne faisait guère de doute : en donnant raison à M. Dupont-Aignan, le Conseil d'État aurait désavoué le CSA, lequel est présidé par M. Olivier Schrameck, ancien président de section... du Conseil d'État.

Invité par compensation au journal télévisé de TF1 (18 mars), le candidat débouté dénonça son éviction avant de quitter le plateau en lançant : « Je souhaite que, par mon geste, votre chaîne renoue un jour avec la démocratie. » Ruse de la raison médiatique, la séquence sera visionnée plus de treize millions de fois dans les jours suivants, soit davantage que le débat dont on l'avait banni.

PIERRE RIMBERT.

(1) Temps de parole du candidat, de ses soutiens, plus l'ensemble des éléments éditoriaux qui lui sont consacrés s'ils ne sont pas explicitement défavorables.

Renaissance des déserts danois

La spécialisation des économies nationales entraîne un déclin de nombreux territoires périphériques. Au Danemark comme chez ses voisins. Mais les menaces pesant sur la cohésion sociale ont conduit à une riposte contre la concentration du pouvoir dans les grands centres urbains et à une relance de la démocratie locale favorisant les coopérations novatrices.

PAR NICOLAS ESCACH *

« V EJBY était une communauté dynamique du nord du Jutland. La localité comptait trois épiceries, un groupe d'artisans et plusieurs fermiers. La fête estivale rassemblait annuellement cent cinquante visiteurs pendant trois jours. Réduite à une demi-journée, elle n'attire plus guère qu'une trentaine de personnes. Le gouvernement a supprimé les arrêts de bus régionaux, et les élèves se rendent désormais dans une école située à plusieurs kilomètres. » Thessa Jensen, professeure associée à l'université d'Aalborg, et sa sœur Ilka Müller, ingénieure, ont vu leur village se dépeupler au cours des quinze dernières années, à l'image de nombreux autres. Depuis le début des années 1990, l'écart s'est creusé au Danemark entre des régions urbaines toujours plus peuplées, Copenhague et Aarhus en tête, et des périphéries en voie de relégation. En 2014, la seule région métropolitaine de la capitale produisait 41% de la richesse nationale; en revanche, dans les marges du pays – dans l'Ouest et dans le Sud – la population vieillit rapidement et diminue. Dans ces territoires qui forment une sorte de croissant – appelé communément « la banane pourrie » (*rådne banan*) –, les jeunes partent, les usines et les magasins ferment, les exploitations agricoles ne sont pas reprises et les services publics s'étiolent.

L'expression « Danemark périphérique » (*Udkantsdanmark*) naît en 1992 sous la plume du journaliste Ulrik Høy dans l'hebdomadaire *Weekendavisen*. Elle évoque alors le pittoresque des régions les plus isolées du pays, et n'a pas de connotation péjorative. À cette époque, le royaume débat du déclin économique de ses plus petites îles et mesure les effets à la fois de la remise en cause de l'État providence et des politiques menées par les conservateurs, au pouvoir de 1982 à

1993. Après la crise économique de 2008, les expressions « banane pourrie » ou « Danemark périphérique » réapparaissent et s'installent durablement dans les médias. La littérature et le cinéma s'emparent aussi de ce thème, notamment avec *Les Enquêtes du département V*, série de trois films adaptés des romans de Jussi Adler-Olsen. Plutôt cantonnée jusque-là aux communes les plus éloignées de la capitale, la pauvreté commence désormais « à la sortie de Copenhague », comme le rappelle Jon Sundbo, professeur d'économie à l'université de Roskilde (voir la carte ci-contre).

Qui pouvait imaginer une si grande disparité dans ce petit pays de 5,7 millions d'habitants et 43 094 kilomètres carrés (sans compter les régions autonomes du Groenland et des îles Féroé)? Ce développement à deux vitesses marque une rupture dans l'histoire contemporaine du Danemark, qui a refondé sa cohésion nationale autour des valeurs de coopération. Après avoir longtemps dominé le monde scandinave, le pays était entré dans l'ère moderne avec un territoire rétréci à la péninsule du Jutland et aux îles de la Baltique. Après la perte des duchés du Schleswig et du Holstein avec le traité de Vienne (1), en 1864, les hautes écoles populaires fondées par le pasteur luthérien Nikolai Frederik Severin Grundtvig se développèrent afin de souder les agriculteurs danois autour de leur histoire nationale. Le vaste mouvement des coopératives qui suivit a permis la constitution d'un secteur agricole particulièrement compétitif. Le Jutland conserve de cette époque une forte culture de l'entrepreneuriat et de l'entraide. Un esprit civique s'est progressivement développé pour défendre un territoire national dont l'intégrité était jugée fragile.

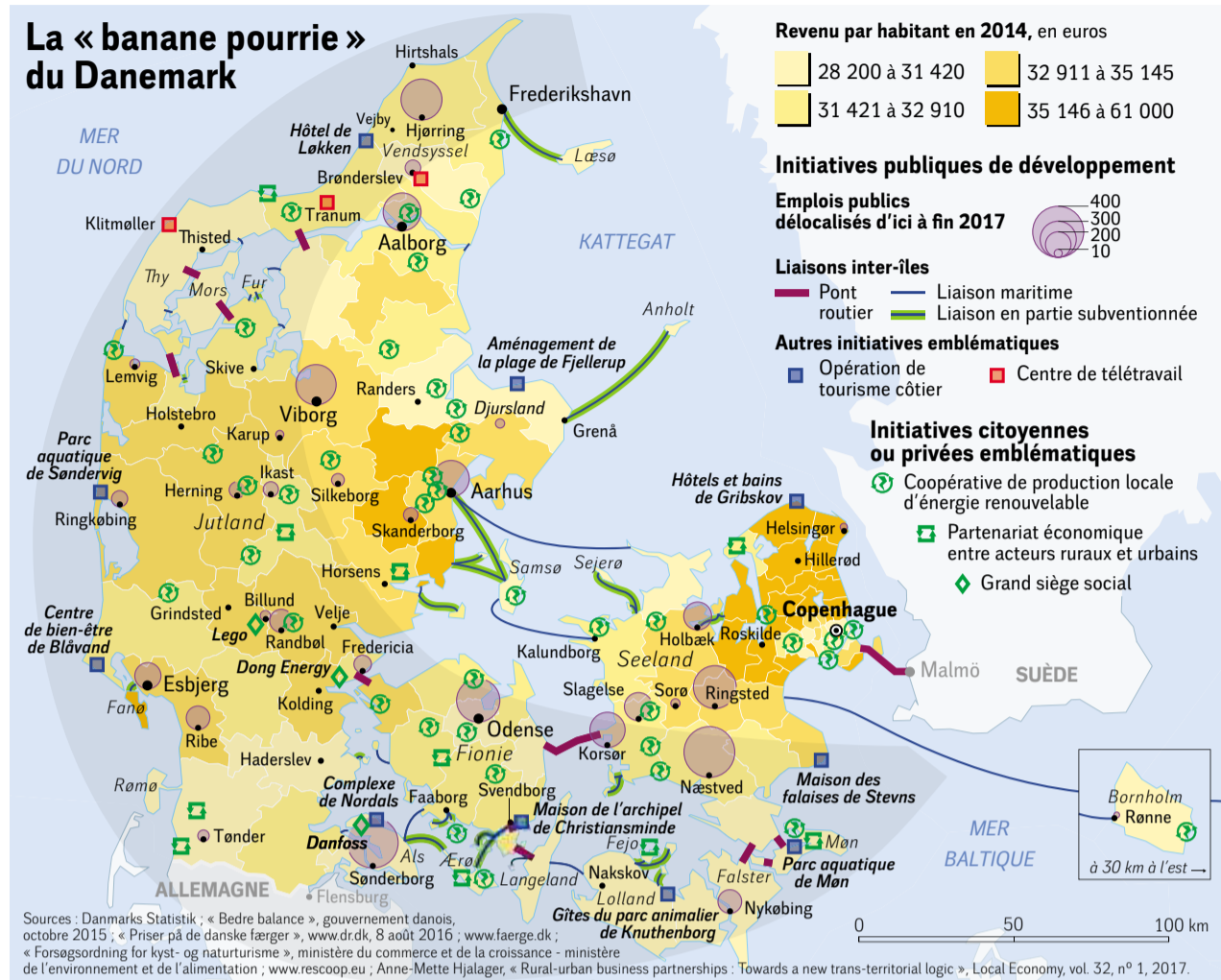
Le secteur privé à la manœuvre

SI LES PREMIERS MINISTRES successifs, principalement libéraux depuis 2001, ont régulièrement pris la défense des périphéries dans leurs discours, les multiples initiatives visant à favoriser les solutions locales se sont heurtées à la volonté de réduire la dépense publique par la « rationalisation » des coûts. Exemple d'une démarche ambivalente : l'obsession pour la « masse critique », dont témoigne la réforme territoriale du 1^{er} janvier 2007. L'État ramène le nombre de communes de 271 à 98 et remplace les 14 *amter* (comtés) par 5 régions. Les municipalités voient leurs compétences élargies concernant la santé, l'emploi, les transports, l'environnement et plusieurs services sociaux. La réforme vise également à simplifier les démarches en rassemblant

les services publics en un seul lieu par la construction de bâtiments au cœur géographique des nouvelles entités administratives. Mais de nombreux Danois dénoncent l'éloignement des centres de décision et une péréquation insuffisante entre communes riches et pauvres.

Cette politique de décentralisation s'accompagne d'une déconcentration des moyens de l'État, par le transfert en plusieurs vagues d'emplois publics et de ministères de la région métropolitaine de Copenhague vers la province. Ainsi, en octobre 2015, la délocalisation de 3 900 postes, soit 10% des emplois gouvernementaux de la région de la capitale, a été décidée au bénéfice de 38 localités. Mais, un an plus tard, seuls un tiers des déménagements étaient effectifs, et la carte des transferts laisse à l'écart les communes les plus en difficulté. Ailleurs, certains fonctionnaires ont refusé de déménager. Ces conflits ne surprennent pas Thessa Jensen : « *Le manque d'attention des médias et du gouvernement est proportionnel aux kilomètres qui nous séparent de Copenhague. Les élus ne se préoccupent de nous que pour déménager de temps à autre une administration publique, ce qui relève de la mesure symbolique. Des fonctionnaires sont promus à des conditions très honorables, alors que beaucoup de Jutlandais perdent leur travail dans l'indifférence la plus totale.* »

Sur les littoraux du Jutland et les îles qui n'ont pas profité de l'arrivée d'emplois publics, l'État s'est contenté d'assurer la continuité territoriale en imposant des tarifs avantageux aux navettes maritimes, espérant sans doute attirer population et



CÉCILE MARIN

activités productives... Plus récemment, l'action politique semble s'orienter vers une stratégie misant sur le tourisme. Le gouvernement a ainsi choisi dix projets côtiers associant parcs d'attractions, ports de plaisance, zones d'activités et centres d'interprétation de la nature. Une partie des lotissements du futur parc aquatique de l'île de Møn seront par exemple construits sur le site d'une ancienne usine sucrière. Certaines infrastructures d'intérêt national bénéficieront même de dérogations, puisque les règles d'urbanisme ont été considérablement assouplies depuis 2011 pour 29 communes en déprise, dans la bande comprise entre 300 mètres et 3 kilomètres du littoral. Dans la commune de Hjørring (Jutland du Nord), un complexe hôtelier de 34 chambres avec plateforme panoramique doit voir le jour sur les terrains d'une réserve naturelle, ce qui a provoqué plusieurs manifestations.

Cette évolution illustre l'analyse du politologue et économiste Ove Kaj Pedersen sur l'adaptation de l'État-providence danois à la concurrence mondiale généralisée. Dans la période d'après-guerre (1940-1980), les sociaux-démocrates au pouvoir défendaient un objectif politique de bien-être pour tous et de continuité territoriale. Puis les décennies 1980 et 1990 ont marqué un tournant libéral. Le moteur des réformes portées par les conservateurs, puis par les libéraux, est devenu la compétitivité de l'économie danoise, en misant sur les territoires à forte valeur ajoutée.

Les habitants des régions concernées, de même que plusieurs acteurs privés, n'ont pas attendu l'État pour relever le défi posé par la désertification. Plusieurs entreprises danoises parmi les plus connues à l'international ont implanté leur siège social à l'écart des grandes villes, à l'instar de Danfoss, près de Sønderborg (sud du Jutland), ou de Lego, à Billund (un peu plus au nord). Des spécialisations économiques sont apparues par le biais de groupements d'entreprises. Le port de pêche occidental d'Esbjerg a connu une reconversion réussie grâce aux énergies renouvelables : champs maritimes, prémontage et exportation d'éoliennes et de composants. À l'occasion des flux migratoires de 2014-2015, des chefs d'entreprise, notamment celui de Danfoss, ont appelé le gouvernement à prendre en compte le besoin de main-d'œuvre dans les zones périphériques, la répartition des migrants dans les municipalités ayant jusqu'alors peu tenu compte des nécessités du marché local.

L'appropriation de l'enjeu par le secteur privé peut cependant laisser craindre, aujourd'hui encore, une sélectivité dans le soin porté aux territoires. Les initiatives

privées comblent les carences de l'État avec parcimonie, sans offrir les mêmes garanties d'égalité de traitement. En témoigne la réouverture de plus d'un tiers des écoles publiques fermées sous la forme d'écoles privées alternatives (*friskoler*), bénéficiant de la liberté constitutionnelle d'enseigner.

Une véritable culture des marges gagne la population du Danemark périphérique. Sur les réseaux sociaux, les habitants créent des groupes et expriment par l'autodérision la fierté que leur inspirent leurs territoires. Sur Facebook, la page Lolland-Falster Lovestorm, qui rassemble 22 000 abonnés, a été ouverte en

réaction à une série documentaire télévisée tournée dans la région et baptisée « Dans le trou du cul du monde de Naks-kov ». Au fil des épisodes, les Danois suivent le destin souvent dramatique de sept familles de cette ville durement touchée par la fermeture des chantiers navals, avec son corollaire de violences quotidiennes et de paradis artificiels, à rebours de l'image du pays habituellement véhiculée. Des associations nationales, comme Le Danemark en équilibre, proposent de leur côté des solutions pour contrecarrer le poids écrasant des grandes villes : génération de crédit local dans de petites banques, décentralisation des universités et des écoles, etc.

L'île de l'autosuffisance énergétique

À FORCE D'INVENTIVITÉ, les territoires en marge pourraient même devenir promoteurs pour l'économie. Le député social-démocrate Kaare Dybvad, initiateur d'une pétition contre la centralisation et auteur d'un livre sur les « mythes de la périphérie » (2), en est persuadé : « *Les régions en marge ont un potentiel de développement plus important que ce que vous pouvez imaginer.* » Évitements de la congestion des grandes agglomérations, loyers avantageux, synergie étroite entre les structures, proximité avec la nature : autant d'atouts pour innover hors des métropoles, dans le tourisme, l'agriculture ou les nouvelles technologies.

Soucieux de leur bien-être professionnel (*arbejdsglæde*), 26% des Danois ont recours régulièrement au télétravail, le pays occupant la première place en la matière au sein de l'Union européenne. Plusieurs centres de travail à distance ont d'ailleurs ouvert ou sont en projet dans le nord du Jutland grâce à des financements européens. Ces maisons permettent de nouer des relations sociales avec d'autres salariés travaillant également à distance. Encore en rodage, elles proposent aussi plusieurs services aux entreprises.

C'est sans doute dans le secteur de la transition énergétique qu'État et initiatives locales convergent le plus facilement. Les compétences élargies des municipalités, ainsi que des lois favorisant les démarches coopératives dans la production de l'énergie, ont permis l'émergence de *communities* (contraction de *commons*, « bien communs », et *communities*, « communautés »), comme les appelle Søren Hermansen (3), récompensé en 2009 par le prix Göteborg pour le développement durable. Lorsque les abattoirs de porcs Danish Crown ont transféré leurs activités de la petite île de Samsø vers le continent, cet ancien agriculteur et professeur en sciences de l'environnement a proposé aux exploitants

agricoles et aux élus que l'île prenne en main sa production d'énergie. En 1997, la commune de 4 000 habitants a remporté un appel à projets du gouvernement visant à atteindre l'autosuffisance énergétique en dix ans, sans aide financière étatique. Centrales thermiques, éoliennes terrestres ou maritimes et panneaux solaires sont apparus grâce à un investissement de la municipalité, mais aussi de la communauté agricole et de nombreux citoyens. Aujourd'hui, 450 habitants, soit plus d'un sur dix, possèdent des parts dans les coopératives, aux côtés des agriculteurs et de la municipalité. Et le projet fait des émules : 5 000 visiteurs viennent chaque année s'inspirer du « modèle de Samsø », vanté par les médias du monde entier.

Même si l'État intervient peu directement, le maintien de la cohésion nationale doit aussi beaucoup à un haut niveau de transferts sociaux, le Danemark restant le pays d'Europe où les impôts et les prélèvements obligatoires sont les plus élevés. Sa tradition décentralisatrice ainsi qu'un cadre juridique facilitant les démarches coopératives ou associatives ont permis l'émergence de nouvelles sociétés locales autonomes, au cœur des régions en voie de désertification, en particulier dans certaines petites îles. Ils contribuent ainsi à un vaste mouvement de prise en main de leur destin par les habitants, à distance des grandes villes.

(1) Les duchés sont occupés par la Prusse et l'Autriche, puis annexés par la Prusse en 1866. La partie située au nord de Flensburg revient au Danemark à la suite du plébiscite organisé en 1920.

(2) Kaare Dybvad, *Udkantsmyten. Hvordan centraliseringen af Danmark ødelægger vores økonomi og social sammenhængskraft* (« Les mythes de la périphérie. Comment la centralisation du Danemark détruit notre économie et la cohésion sociale »), People's Press, Copenhague, 2015.

(3) Søren Hermansen et Tor Nørretranders, *Commonities = commons + communities*, Samsø Energiakademi, 2011.

* Enseignant-chercheur à Sciences Po Rennes, campus de Caen. Auteur de l'ouvrage *Les Danois*, Ateliers Henry Dougier, coll. « Lignes de vie d'un peuple », Paris, sortie prévue en avril 2017.

L'imprimerie
79, rue de Roissy
93290
Tremblay-en-France

ACPM
OJD

IMPRIM'VERT

Origine du papier : Allemagne. Taux de fibres recyclées : 100%. Ce journal est imprimé sur un papier UPM issu de forêts gérées durablement, porteur de l'Écolabel européen sous le N° FI37/001. Eutrophisation : Ptot = 0,007kg/tourne de papier

Commission paritaire des publications et agences de presse : n° 0519 D 86051
ISSN : 0026-9395
PRINTED IN FRANCE

À la disposition des diffuseurs de presse pour modification de service, demandes de réassort ou autre, nos numéros de téléphone verts : Paris : 0 805 050 147
Banlieue/province : 0 805 050 146.

Les entreprises françaises

Après des décennies d'expansionnisme tranquille, soutenu par le gouvernement français, les entreprises hexagonales doivent affronter la concurrence chinoise, indienne ou turque sur le continent noir. Si elles se risquent désormais hors de l'ancien pré carré colonial, en ont-elles pour autant terminé avec la connivence qui les liait aux régimes autoritaires « amis de la France » ?

PAR OLIVIER PIOT *

SOMMET de la francophonie, Kinshasa (République démocratique du Congo, RDC), automne 2012. Fraîchement élu, le président François Hollande adopte une distance remarquée à l'égard de certains chefs d'État africains – notamment l'hôte de l'événement, M. Joseph Kabila. Le nouveau locataire de l'Élysée entend ainsi signifier la fin de toute complaisance envers les régimes qui s'affranchissent des principes démocratiques. Durant sa campagne, n'avait-il pas promis de rompre avec la « Françafrique », en proposant « une relation fondée sur l'égalité, la confiance et la solidarité » ?

Au terme de son mandat, en janvier 2017, lors du sommet Afrique-France de Bamako, le même M. Hollande salue un aréopage de quelque soixante délégations où ne figurent ni M. Kabila ni M. Omar Al-Bachir, le président soudanais, recherché par la Cour pénale internationale. Personne, cette fois, ne subit son ostracisme. Dans son sillage, M. Pierre Gattaz, président du Mouvement des entreprises de France (Medef), coraque une soixantaine de chefs d'entreprise venus faire leur marché...

M. François Fillon (Les Républicains) au Sahel, M. Emmanuel Macron (En marche !) en Algérie, M^{me} Marine Le Pen (Front national) au Tchad... L'empressément avec lequel les candidats à l'élection présidentielle française parcourent l'Afrique depuis des mois donne à penser que la rupture avec la « Françafrique » est

* Journaliste.

loin d'être consommée. Mais, depuis la fin des années 1970, les chefs d'État français ne l'ont-ils pas tous promise sans jamais la mettre en œuvre ?

Quelques décennies après son lancement, en 1955, par le président ivoirien Felix Houphouët-Boigny, qui lui donnait un sens positif, l'expression « France-Afrique » a cédé la place à une variante laconique : « Françafrique ». Ce néologisme péjoratif fut formulé pour la première fois en 1998 par l'économiste français François-Xavier Verschave dans un livre qui suscita la controverse (1). Utile pour caractériser les relations incestueuses entre la France et ses anciennes colonies africaines, en particulier dans le domaine économique, l'expression a-t-elle encore un sens à l'heure de la coopération Sud-Sud et des avancées chinoises sur le continent noir ?

Entre 2005 et 2015, les parts des entreprises françaises dans les exportations destinées à l'Afrique subsaharienne ont été divisées par deux, passant de 7% à 4%, tandis que celles de la Chine progressaient de 8% à 22% (2). Dès 2008, la France perdait sa place de premier fournisseur de la zone franc d'Afrique, ses parts dans les échanges chutant de 34% en 1985 à 23,2% en 2005 pour s'établir à seulement 11,4% en 2015 (3).

Qu'il s'agisse des importations (9,8 milliards d'euros en 2015) ou des exportations (12,3 milliards d'euros), l'Afrique subsaharienne se situe désormais au même rang que l'Amérique

latine dans la liste des partenaires commerciaux de la France. Même constat du côté des investissements. Selon la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (Cnuced) (4) et les rapports annuels « Perspectives économiques en Afrique » (5), les flux d'investissements directs étrangers (IDE) entrant en Afrique ont été multipliés par sept entre 2000 et 2015, passant d'un montant annuel de 9,2 milliards de dollars à près de 60 milliards (sur un volume mondial de 1 400 milliards), soit la croissance la plus rapide dans le monde. Et la France ne pointe guère aux premières places de ce palmarès. En termes de flux, les IDE français (2 milliards de dollars) n'arrivaient qu'en quatrième position en 2013, derrière ceux du Royaume-Uni, des États-Unis et même... de l'Italie. En termes de stocks (58 milliards de dollars en 2012), la France, cédant la première place qu'elle occupait encore en 2010, arrivait en troisième position, derrière les

États-Unis (61 milliards) et le Royaume-Uni (59 milliards).

Dans le traditionnel pré carré formé par ses anciennes colonies, elle affronte désormais la concurrence de la Chine, de l'Inde, de la Turquie et même du Maroc (6). Mais l'appétit de ces nouveaux venus n'explique pas tout. « Au milieu des années 2000, certains groupes ont cédé des actifs en Afrique et ont préféré miser sur d'autres marchés émergents, comme la Chine, l'Inde ou l'Amérique latine », explique M. Vincent Le Guennou, codirecteur général d'Emerging Capital Partners, un fonds qui a investi plus de 2 milliards de dollars dans quarante pays africains depuis 2000. « À l'époque, ajoutez-le, l'Afrique n'avait pas bonne presse. Mais, au cours de la dernière décennie, elle a affiché des taux de croissance record. Depuis quelques années, on voit donc revenir les investisseurs français. »

lancement d'activités au Mozambique, poids lourd de l'Afrique lusophone.

À côté des habitués du continent noir (Bolloré, Bouygues, Total, Vinci, Lafarge, Areva), les nouveaux venus se pressent : Orange, Accor Hotels, Veolia, Carrefour, etc. L'essor des classes moyennes (entre 150 et 300 millions de consommateurs potentiels [7]) et l'urbanisation accélérée (4% par an) suscitent de nouveaux besoins et créent des « niches économiques » à la rentabilité prometteuse : services urbains (construction, transport, assainissement des eaux, gestion des déchets, électrification), mais aussi téléphonie mobile, commerce en ligne et produits de luxe (champagne, cosmétiques, etc.). En janvier 2017, le rapport annuel du CIAN invitait ses adhérents à miser sur les villes africaines, « nouveaux pôles de dynamisme et d'innovation ». Par ailleurs, si certains fleurons de l'Hexagone, comme l'automobile, ne séduisent plus, d'autres activités, comme les ports (Bolloré) et les énergies renouvelables, les ont remplacés.

Un exemple : l'essor de l'opérateur de téléphonie Orange. Le groupe insiste sur sa « vieille filiation » avec Postes et télécommunications (PTT), présent sur le continent dès 1959 ; mais c'est bien à la fin des années 1990, avec ce qui s'appelait alors France Télécom, que remonte l'aventure africaine du géant tricolore. Après de premières prises de participation dans le pré carré (Côte d'Ivoire et Sénégal) dès 1997, l'histoire entrepreneuriale s'accélère à partir de 2010. Et quelle accélération !

Une diversification géographique

TOUTEFOIS, le recul des entreprises tricolores peut être relativisé. En effet, les activités des filiales des groupes français n'entrent pas dans les statistiques du Trésor ou du Conseil français des investisseurs en Afrique (CIAN), pas plus que certains investissements réalisés sur leurs fonds propres. Ces sommes échappent ainsi à la comptabilisation des IDE entrants. En outre, les statistiques analysées par le Trésor français ne prennent souvent en compte que l'Afrique subsaharienne (excluant notamment le Maghreb et l'Égypte), alors que bon nombre de sociétés françaises se tournent depuis le début des années 2010 vers des pays d'Afrique où elles étaient peu présentes, voire absentes, comme les régions anglophones et lusophones. À la recherche de nouveaux contrats, elles s'aventurent désormais hors de leurs terres historiques (zone franc et pays francophones). « Depuis 2000, la croissance fait grossir chaque année le gâteau africain, commente M. Étienne Giros, ancien directeur Afrique du groupe Bolloré et président délégué du CIAN. Aussi, même si la place de la France régresse en termes de parts de marché, les échanges commerciaux et les IDE entre notre pays et les États africains suivent, en valeurs absolues, une courbe ascendante continue. » Notons que

l'impact pour les pays bénéficiaires est lui aussi relatif. Parfois assimilés à une contribution des entreprises étrangères à un pays, les IDE sont avant tout des investissements. S'ils représentent d'importantes entrées de devises, ils préparent des sorties encore plus importantes, sous la forme de « profits rapatriés ». De plus, les IDE se dirigeant vers les pays de la périphérie se caractérisent en général par leur pauvreté technologique.

La liste des acteurs du nouvel expansionnisme français s'allonge : JC Decaux (achat de Continental Outdoor Media en Afrique du Sud), Danone (prise de participations dans Fan Milk au Ghana et dans Brookside Dairy au Kenya, création d'une direction Afrique en 2015), Axa (acquisition de l'assureur Mansard au Nigeria), Lafarge (investissements en Afrique de l'Est et australe), Carrefour (ouverture d'hypermarchés au Kenya et en Côte d'Ivoire) ou encore L'Oréal (qui, en 2015, à transféré à Johannesburg son centre de recherche sur les peaux noires et les cheveux africains, auparavant situé aux États-Unis). Même un géant comme Total choisit la diversification géographique, avec l'inauguration d'une unité flottante de production en mer – la plate-forme CLOV – en Angola en 2014 et le

(1) François-Xavier Verschave, *La Françafrique. Le plus long scandale de la République*, Stock, Paris, 1998.

(2) « Les entreprises françaises et l'Afrique », rapport annuel, Conseil français des investisseurs en Afrique (CIAN), Paris, 2017.

(3) « Les échanges commerciaux de la France avec l'Afrique subsaharienne en 2015 », direction générale du Trésor, Paris, avril 2016.

(4) « Rapport 2016 sur l'investissement dans le monde », Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (Cnuced), New York et Genève, 2016.

(5) Éditions 2014, 2015 et 2016, Banque africaine de développement (BAD), Centre de développement de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et Programme des Nations unies pour le développement (PNUD).

(6) Lire Anne-Cécile Robert, « Trafics d'influence en Afrique », *Le Monde diplomatique*, janvier 2017.

(7) Selon un rapport du Boston Consulting Group publié en juin 2016, le nombre de consommateurs en Afrique atteindra 1,1 milliard d'ici à 2020.



ASSOCIATION LES AMIS DU MONDE DIPLOMATIQUE

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

LYON. Le 7 avril, à 18h30, au Palais du travail, salle Agora, 9, place Lazare-Goujon à Villeurbanne : « État d'urgence, un état d'exception permanent ? », avec Olivier Le Cour Grandmaison. Le 9 avril, à 10h45, au cinéma Comœdia, 13, avenue Berthelot : projection du film *La Tourmente grecque II. Chronique d'un coup d'État*, suivie d'un débat avec le réalisateur Philippe Menut. Le 11 avril, à 20 heures, au Ciné Mourguet, 15, rue Deshay à Sainte-Foy-lès-Lyon : projection du film de Silvia Munt *Afectados (Rester debout)*, suivie d'un débat avec Podemos-Lyon. (catherine.chauvin@wanadoo.fr)

VALENCE. Le 20 avril, à 20 heures, au Navire : projection du film de Shu Aiello et Catherine Catella *Un paese di Calabria*, suivie d'un débat en leur présence. (suzanne.dejours@orange.fr)

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

NORD FRANCHE-COMTÉ. Le 8 avril, à 16h30, au cinéma Espace Méliès à Lure, projection du film d'Olivier Azam *La Cigale, le Corbeau et les Poulets*, suivie d'un débat avec Brice Gravelle (Les Mutins de Pangée). Le 14 avril, à 19h30, au Bar atteint à Belfort : projection du documentaire d'Alban Poirier et Jean Serres *Lorraine, cœur d'acier*, suivie d'un débat avec Marcel Trillat. Le 27 avril, à 20h30, à l'Espace Villon, quartier du Montmarin à Vesoul, et le 28 avril, à 20h30, au cinéma Espace Méliès à Lure, projection du film de Laurence Karsznia et Mourad Laffite *Henri Krasucki : une jeunesse parisienne en résistance*, suivie d'un débat avec les réalisateurs. (odile-mangeot@wanadoo.fr)

BRETAGNE

SAINT-BRIEUC. Le 7 avril, à 19h45, à la Maison du temps libre (salle du petit théâtre), 6 bis, rue du Maréchal-Foch : rencontre-débat autour des articles « Marionnettes russes » et « Le monde selon Donald Trump » (janvier). (fame973@gmail.com)

RENNES. Le 27 avril, à 19 heures, au Knock, 48, rue de Saint-Brieuc : « café-Diplo » à partir de l'article « Revenu garanti, l'invité-surprise » (mars). (yves.paris-tad@wanadoo.fr)

CENTRE-VAL-DE-LOIRE

TOURS. Le 14 avril, à 20h30, à l'association Jeunesse et Habitat, 16, rue Bernard-Palissy : conférence gesticulée d'Olivier Hagel sur le thème « Chômeurs en miettes ». Le 20 avril à 19 heures, le 24 avril à 11 heures et le 26 avril à 13 heures, sur Radio Béton (93.6), présentation du numéro du mois. (pjc.arnaud@orange.fr)

GUADELOUPE

PORT-LOUIS. Le 7 avril, à 19 heures, à la médiathèque, soirée sur les réfugiés autour de la projection du film de Shu Aiello et Catherine Catella *Un paese di Calabria*. (danimaginaire@yahoo.fr)

GRAND-EST

METZ. Le 12 avril, à 19 heures, dans le grand grenier des Récollets, rencontre-débat : « Chers candidats à la présidentielle, que valent vos promesses ? ». Le 13 avril, à 18h30, petite salle des Coquelicots, 1, rue Saint-Clément : « La nature en ville, des pièces décoratives ? ». (pollmann@univ-metz.fr)

STRASBOURG. Du 4 au 9 avril, 2^e édition du Festival du film palestinien. Avec des projections à Strasbourg aux cinémas Star et Star Saint-Exupéry, à Mulhouse au cinéma Bel-Air, à Sélestat au cinéma Sélect, à Metz au cinéma Marlymages et à Luxembourg au centre culturel Rotondes. (flament@evc.net)

HAUTS-DE-FRANCE

LILLE ET NORD. Le 4 avril à 20h30, scène nationale de La Rose des vents, boulevard Van-Gogh à Villeneuve-d'Ascq : « Que faire face au changement climatique ? », avec Hervé

Kempf. Le 24 avril, à 20 heures, à la Maison régionale de l'environnement et des solidarités (MRES), 23, rue Gosselet à Lille, rencontre avec Willy Pelletier pour son livre *Les Classes populaires et le FN* (Éditions du Croquant). (amdnd@yahoofr)

NORMANDIE

CAEN. Le 27 avril, à 19 heures, émission des AMD14 à écouter sur www.zonesdondes.org et http://radio-toucaen.fr. (duboisbo@yahoo.com)

NOUVELLE-AQUITAINE

PAU. Le 6 avril, à 20h30, au Bar de la Marine, 2, rue du Docteur-Simian : « café-Diplo » sur le thème de l'abstention. (p.arrabieaubies@no-log.org)

OCCITANIE

ALÈS. Le 7 avril, à 19h15, au Cinéplanét : projection du film de Shu Aiello et Catherine Catella *Un paese di Calabria*. (amd30@orange.fr)

CARCASSONNE. Le 7 avril, à 20h30, à La Claranda-café culturel, à Serres : « Mauvaises langues : la glottophobie », avec Philippe Blanchet. Repas sur réservation au 04-68-74-38-05. Le 20 avril, à 20h30, au cinéma Le Colisée, projection du film de Jean-Paul Julliard *Ils ne savaient pas que c'était une guerre!*, suivie d'un débat avec Alain Russo. En partenariat avec Les Amis du Cinéoch. Réservation conseillée auprès du cinéma. (amd11@free.fr)

LE MAS-D'AZIL. Le 4 avril, à 18h30, salle multimédia : exposition « 1^{er} mai 1962, heure H », puis, à 20h30, ciné-débat avec la réalisatrice Elisabeth Leuvery pour son film *At(h)ome*. (micsans@gmail.com)

MONTPELLIER. Le 21 avril, à 20 heures, au Corum, salon du Belvédère : « Le Kurdistan, histoire et actualité ». (amis-diplo34@orange.fr)

PERPIGNAN. Les AMD66 se réunissent le troisième jeudi du mois, à 19 heures, à la résidence Habitat jeunes Roger-Sidou, 5, place Gerbaud. (am.bordas@laposte.net)

TOULOUSE. Le 6 avril, à 20h30, au cinéma American Cosmograph, projection du film *At(h)ome*, suivie d'un débat avec la réalisatrice Elisabeth Leuvery. Le 13 avril, à 20h30, salle du Sénéchal : « Voter, pour quoi ? », avec François Paumier. Le 21 avril, à 20h30, au cinéma American Cosmograph, projection de *Retour à Forbach*, suivie d'un débat avec le réalisateur Régis Sauder. (amdoul@gmail.com)

PAYS-DE-LA-LOIRE

ANGOULÈME. Le 26 avril, à 19 heures, à la Maison des peuples et de la paix, 50, rue Hergé : débat à partir de l'article « Ce dont nous avons (vraiment) besoin » (février). (patrickbouthinon@orange.fr)

LAVAL. Le 7 avril, à 19 heures, au café Le Méridional : « café-Diplo » à partir de l'article « Revenu garanti, l'invité-surprise » (mars). (amdmayenne_amd@orange.fr)

NANTES. Le 6 avril, à 19h30, au café Le Fleyselles, 3, allée Fleyselles : « café-Diplo » autour des articles « Les pompiers entre dévouement et amertume » et « Pékin, scène rock » (mars). (claudie.desfosses@wanadoo.fr)

LA ROCHELLE. Le 21 avril, à 18h30, à la librairie Les Saisons, 21, rue Saint-Nicolas : rencontre avec Paul Lagneau-Ymonet pour son livre *Le Concert des puissants* (avec François Denord, Raisons d'agir). (jose.dacunha5@free.fr)

LA ROCHE-SUR-YON. Le 8 avril, à 10 heures, au Grand Café, 4, rue Georges-Clemenceau : « café-Diplo ». (michelmerel54@laposte.net)

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

AIX-EN-PROVENCE. Le 25 avril, à 18h30, à la médiathèque Nelson-Mandela, boulevard Paul-Cézanne à Gardanne, et le 26 avril, à 18 heures, à la bibliothèque Méjanès, 8-10, rue des allumettes à Aix-en-Provence : rencontre-débat avec Benoît Brévillé à propos du *Manière*

de voir « L'engrenage identitaire. Ethnicité, minorités, diversité ». (d.bruiet@orange.fr)

AVIGNON. Le 6 avril, à 18 heures, à l'université d'Avignon (amphi AT01) : « La presse, le pouvoir et l'argent », avec Pierre Rimbert et Virginie Spies. (ruiz.bouqueyran@wanadoo.fr)

ILE-DE-FRANCE

PARIS. Le 8 avril, à 17 heures, au Musée du quai Branly, salon de lecture Jacques-Kerchache, lecture publique de l'article « "Terra nullius", une fiction tenace » (janvier), suivie d'un débat. Le 26 avril, à 19 heures, au Lieu-Dit, 6, rue Sorbier, « café-Diplo » avec Hacène Belmessous, auteur de l'article « En banlieue, autoentrepreneur faute de mieux » (mars). (amis.diplo.75@gmail.com)

ESSONNE. Le 24 avril, à 20h30, Maison du monde, 509, patio des Terrasses, à Évry : réunion mensuelle des Amis autour d'un article du journal. (amd91.evry@gmail.com)

SEINE-SAINT-DENIS. Le 13 avril, à 19 heures, à La Belle Étoile - Jolie Môme, 14, allée Saint-Just, La Plaine-Saint-Denis : « La décroissance sécuritaire », avec Laurent Bonelli. (amis.diplo.93@gmail.com)

YVELINES. Le 22 avril, à 17 heures, à l'hôtel de ville de Versailles, salle Montgolfier : rencontre avec l'association AVL3C sur le thème « La pollution industrielle : connivence entre des politiques et des industriels ? ». (eveleveque@wanadoo.fr)

HORS DE FRANCE

BOBO-DIOULASSO. Le 20 avril, à 16 heures, à l'Institut français, projection-débat : « Sur la voie de la transhumance », les conflits entre éleveurs et cultivateurs en Afrique de l'Ouest. (christian.darceaux@laposte.net)

GENÈVE. Le 11 avril, à 18h30, au café-restaurant Le Platane, 91, boulevard de la Cluse : « café-Diplo » autour de l'article « Bouillonnement antisystème » (mars). (claudie.sumi@gmail.com)

SE RECOMPOSE

défiées dans leur pré carré



STEVE BANDOMA. – « No Dirty Money! » (Pas d'argent sale!), 2015

Le groupe revendique aujourd'hui 110 millions de clients en Afrique (contre 6,4 millions en 2004), avec un chiffre d'affaires total de 5 milliards d'euros (contre 1,5 milliard en 2004), l'emploi direct de quelque 21 000 salariés, plus 700 000 personnes (en commun avec d'autres opérateurs) chargées de la vente des cartes prépayées. Cette montée en puissance sert de modèle à la dynamique d'élargissement des activités économiques françaises en Afrique. Désormais actif dans 21 pays, Orange ambitionne de devenir le partenaire de la « transformation numérique de l'Afrique », en misant notamment sur le commerce en ligne et le « tournant numérique » que prennent les secteurs traditionnels (énergie, agriculture, etc.).

En à peine dix ans, la cartographie des intérêts économiques français sur le continent, par pays et régions, mais aussi par secteurs d'activité et par zones de croissance, s'est ainsi profondément redessinée. La Côte d'Ivoire, pièce centrale du pré carré et championne de la croissance africaine (8,5 % en moyenne par an depuis 2012), en fournit un exemple frappant. À partir des années 2000, les Chinois y ont développé des barrages, les Turcs des moyens de transport, les Coréens des centrales électriques, les Marocains des services financiers et de l'immobilier résidentiel... Même l'Allemagne pointe son nez avec le « plan Afrique » lancé par la

chancelière Angela Merkel. Résultat : les parts de marché de la France y ont fondu (de 28 % à 11 %) entre 1995 et 2010.

Depuis l'arrivée au pouvoir en 2011 de M. Alassane Dramane Ouattara, proche du président d'alors, M. Nicolas Sarkozy, les entreprises françaises ont contre-attaqué, avec une grosse artillerie multisectorielle : finance (BNP Paribas, Société générale, Axa, Allianz France), hydrocarbures (Total), assurances (Axa), électricité et eau (ECP), bâtiment (Bouygues, Fayat, Vinci, Veolia), industrie (Air liquide), agro-industrie (Castel, Michelin, Compagnie fruitière, Bel, Danone), transports (Bolloré, Egis, Air France), hôtellerie (Accor), distribution (Carrefour, CFAO), télécommunications et audiovisuel (Orange, Bolloré). Dès lors, la France s'est maintenue, à la fin de 2015, comme premier investisseur étranger, avec un stock d'IDE de 2,6 milliards d'euros, soit 39 % du total des IDE dans le pays (7 milliards d'euros). À la fin de 2016, environ 700 entreprises françaises étaient présentes en Côte d'Ivoire (dont près de 200 filiales). Selon le Trésor français, leurs activités contribuaient pour près de 50 % aux recettes de l'État ivoirien en matière de taxe sur la valeur ajoutée (TVA), de redevances et d'impôts sur les sociétés, et leur chiffre d'affaires cumulé représentait environ 30 % du produit intérieur brut (PIB) du pays...

« Accords de pendaison économique »

LES ACTEURS économiques français qui réinvestissent l'Afrique ont-ils changé leur manière d'y faire des affaires ? Pour certains observateurs patronaux, ils ont développé (ou intégré) des pratiques très différentes de celles qui prévalaient aux grandes heures de la « Francafrrique » – passe-droits, clientélisme, prébendes, financements occultes, etc. Un renversement d'autant plus marqué que plusieurs capitales africaines revendiquent une « diversification des partenaires économiques ». De Lagos à Nairobi en passant par Libreville ou Rabat, la plupart des chefs d'État africains ont compris tout le bénéfice qu'ils pouvaient tirer de cette mise en concurrence des « amis » d'hier avec les puissances émergentes, asiatiques ou sud-américaines (8).

« Ne plus être, en tant que Français, les seuls fournisseurs ou partenaires possibles change beaucoup de choses dans la conduite des affaires », reconnaît

M. Giros. « Il reste bien sûr une histoire commune entre la France et certains pays africains », souligne de son côté M. Bruno Mettling, directeur général adjoint chargé de l'Afrique et du Moyen-Orient chez Orange. Mais si vos interlocuteurs ont le sentiment que, au nom de cette histoire commune, vous cherchez des avantages, c'est devenu réhibitif. » Une équation que M. Le Guennou résume habilement : « Aujourd'hui, être français n'est pas un handicap en Afrique. Mais ce n'est pas forcément un atout, et encore moins un avantage décisif. »

L'évolution des relations entre Paris et ses anciennes colonies bute toutefois sur des obstacles structurels. La zone franc, par exemple, perpétue la dépendance de quatorze pays africains envers la France : tutelle monétaire exercée par le Trésor français, obligation pour les pays membres de déposer une partie des réserves de change à la Banque de France, parité

de fait avec l'euro... Le 7 janvier, puis le 11 février 2017, plusieurs conférences étaient organisées simultanément en Afrique de l'Ouest par des économistes locaux pour protester contre le franc CFA, perçu comme une « punition » imposée par la France et comme une entrave au développement (9).

En matière agricole, la France pousse à la signature d'accords de partenariat économique (APE), en application de l'accord de Cotonou adopté par l'Union européenne en 2000 (10). Il s'agit de revenir sur les conventions de Lomé, signées dans les années 1970 par la Communauté économique européenne avec les pays des zones ACP (Afrique, Caraïbes, Pacifique), et d'amener les États africains à supprimer leurs droits de douane sur près de 80 % de leurs importations européennes d'ici à 2035. Un peu partout, des collectifs « anti-APE » ont fleuri, notamment au Sénégal, où l'on parle d'« accords de pendaison économique ». Enfin, les normes juridiques issues de l'Organisation pour l'harmonisation en Afrique du droit des affaires (Ohada, créée en 1993, 17 pays membres), un système hérité du code napoléonien et adapté en 2008 aux nouvelles nécessités du monde des affaires, permettent toujours aux hommes d'affaires français et africains de parler le même langage juridique.

Si les entreprises françaises ne bénéficient plus d'un accès « automatique » aux marchés, elles se meuvent toujours dans un climat d'affaires favorable. Surtout, la « Francafrrique » emprunte d'autres chemins. Depuis la fin de la présidence de François Mitterrand (1981-1995), la « cellule africaine » de l'Élysée a maintes fois été toilettée : choix de conseillers plus jeunes et moins marqués par l'histoire, « pragmatisme » affiché, etc. Mais elle a conservé sa mission : former une garde rapprochée d'experts, venus à la fois de l'administration et des cabinets privés, chargés d'aider le président à cerner les grandes questions touchant à l'Afrique. Créée en 2013 lors d'un sommet des chefs d'État français et africains à l'Élysée, la fondation AfricaFrance vise à renforcer la coopération entre les entreprises françaises et africaines partout sur le continent. Avec la devise « Pour une croissance partagée », elle aide les sociétés hexagonales à réussir en Afrique. En 2015, cette fondation a créé une banque de l'exportation, destinée à réduire le coût des financements de certains gros contrats. Car, comme le résumait bien M. Gattaz en avril 2016, les entreprises françaises doivent à présent contrer les investisseurs concurrents en apprenant à « chasser en meute »...

Aux réseaux classiques est venu s'agglomérer d'abord un maillage plus récent d'acteurs privés, stimulés par le nouveau « business » : fonds d'investissement, réseaux de jeunes entreprises, conseillers, cabinets spécialisés, agences de communication, etc. Sans oublier, ensuite, le ballet des « robes noires », ces grands avocats français qui œuvrent sur le continent, prenant le relais de générations d'ingénieurs et d'entrepreneurs qui faisaient hier encore leur carrière en Afrique. Qu'ils s'appellent François Meyer, Pierre Haïk, Jean-Paul Benoît, Éric Dupond-Moretti, Pierre-Olivier Sur, Robert Bourgi (le « mecène » des costumes de M. Fillon) ou Jean-Pierre Versini Campinchi, ils font (presque) la pluie et le

Calendrier des fêtes nationales

1^{er} - 30 avril 2017

4	SÉNÉGAL	Fête de l'indépend.
17	SYRIE	Fête de l'indépend.
18	ZIMBABWE	Fête de l'indépend.
26	TANZANIE	Fête nationale
27	AFRIQUE DU SUD	Fête nationale
	SIERRA LEONE	Fête nationale
	TOGO	Fête de l'indépend.
27	PAYS-BAS	Fête nationale

beau temps dans les milieux d'affaires (et les milieux politiques) africains.

La fiscaliste Claude Dumont Beghi, par exemple, est très introduite au Palais du bord de mer de Libreville, au Gabon, où elle défend les intérêts du président Ali Bongo depuis 2013. Longtemps conseillère d'Air Gabon, elle n'a pas hésité à faire saisir, au début des années 2000, un Boeing 747 de ladite compagnie sur le tarmac de l'aéroport Charles-de-Gaulle pour récupérer un arriéré d'honoraires de 335 000 euros (11). Du côté des ex-ministres de la République, la liste de ceux qui se sont reconvertis dans les « bons offices » du lobbying en Afrique se révèle tout aussi fournie : MM. Jean-Louis Borloo (à l'origine de la fondation Énergies pour l'Afrique), Gérard Longuet (conseiller de Sea Invest), Michel Roussin (longtemps à la direction du groupe Bolloré), Pierre-André Wiltzer (encore récemment conseiller de la présidence de Necotrans), Dominique Perben (conseiller de Colas, filiale du groupe Bouygues) ou encore Hervé de Charette et Jean-Marie Bockel. On pourrait y ajouter l'homme d'affaires franco-béninois Lionel Zinsou, devenu premier ministre du Bénin en 2015...

Certes, beaucoup des « messieurs Afrique (12) » d'hier goûtent une retraite paisible. Mais le renouvellement générationnel des réseaux d'influence permet à la « Francafrrique » de se transmuter dans un contexte où les entreprises françaises n'ont jamais été aussi nombreuses sur le continent (40 000 en 2015). Petites et

moyennes, certes, mais surtout, bien sûr, les grands groupes. À la fin de 2015, pas moins de 14 multinationales françaises, au premier rang desquelles (par ordre décroissant de chiffre d'affaires) Total, Castel, Orange, Lafarge, Vinci, Bouygues et Technip, se classaient parmi les 70 plus grands groupes implantés en Afrique.

Plus que les autres, ces géants économiques conservent quelques traits saillants de la « Francafrrique ». « Tous ont leur propres réseaux internes. Ils peuvent solliciter l'État français, mais aussi s'en passer. Pour eux, le pré carré et l'espace des ex-colonies françaises sont dépassés depuis longtemps. Leur chasse aux ressources et aux parts de marché est plus intense et plus ouverte que jamais », déclare, sous couvert d'anonymat, un ancien conseiller d'ambassade français. Secondées par des géostratèges, des pénalistes, des fiscalistes et des juristes, ces multinationales n'hésitent pas à jouer avec les frontières de la légalité. Dans son dernier livre (13), Alain Deneault dissèque les mécanismes de « perversion du droit » utilisés par un fleuron français. Ses armes, selon ce professeur de sciences politiques à l'université de Montréal ? « La fixation des cours du pétrole et le partage des marchés ; la collaboration avec des régimes politiques officiellement racistes ; la corruption de dictateurs et de représentants politiques ; la conquête de territoires à la faveur d'interventions militaires ; la délocalisation d'actifs dans des paradis fiscaux ; la pollution de vastes territoires au point de menacer la santé publique... »

Bolloré aux prises avec la justice

LE GROUPE BOLLORÉ figure lui aussi parmi les multinationales emblématiques de la présence française en Afrique (14). Fort de ses 250 filiales et de ses 25 000 salariés dans 46 pays africains, Bolloré Africa Logistics est devenu en moins de trente ans le premier réseau intégré de logistique africain et un acteur majeur de l'activité portuaire. Avec une constante : depuis le début des années 2000, le groupe accumule les démêlés avec la justice de plusieurs pays. La question de l'accaparement des terres, notamment au Cameroun, a conduit Bolloré à poursuivre – en vain – le site militant Bastamag.

Autre exemple : depuis 2011, date à laquelle la Guinée lui a cédé la gestion d'une partie des activités du port de Conakry, un véritable feuilleton judiciaire s'est engagé contre le géant français. Après plusieurs rebondissements, l'État guinéen a imposé en 2015 l'obligation à tous les navires du trafic Ro-Ro (véhicules, camions, équipements miniers, etc.) de décharger dans le terminal géré par... Bolloré. Dans une lettre adressée à M^{me} Hélène Le Gal, alors conseillère Afrique du président Hollande, l'homme d'affaires français Jean-Jacques Grenier, patron de

plusieurs sociétés (Getma Guinée, AMA Guinée), écrivait : « Ce comportement visant à instituer un monopole de concessions portuaires et des tarifs de port excessifs conduit de nombreux jeunes responsables africains à un rejet de la présence française, basée sur un système d'exclusivité économique (15) »...

OLIVIER PIOT.

(8) Cf. Antoine Glaser, *AfricaFrance. Quand les dirigeants africains deviennent les maîtres du jeu*, Fayard, Paris, 2014.

(9) Lire Sanou Mbaye, « L'Afrique francophone piégée par sa monnaie unique », *Le Monde diplomatique*, novembre 2014.

(10) Cf. Accords de partenariat économique : « Le jeu des multinationales », entretien avec Jacques Berthelot, *Billets d'Afrique*, n° 260, Survie, Paris, septembre 2016.

(11) Cf. « Les dix avocats qui défendent – et confessent ! – les présidents africains », *La Lettre du continent*, Paris, 5 juillet 2016, www.africaintelligence.fr

(12) Cf. Stephen J. Smith et Antoine Glaser, *Ces messieurs Afrique. Le Paris-Village du continent noir*, Calmann-Lévy, Paris, 1994.

(13) Alain Deneault, *De quoi Total est-elle la somme ? Multinationales et perversion du droit*, Rue de l'échiquier, Paris, 2017.

(14) Lire Thomas Deltombe, « Les guerres africaines de Vincent Bolloré », *Le Monde diplomatique*, avril 2009.

(15) Cité dans *La Lettre du continent*, n° 697, 7 janvier 2015.

IRIS SUP' L'ÉCOLE DES RELATIONS INTERNATIONALES DE L'IRIS

TITRES DE NIVEAU 1 RECONNUS PAR L'ÉTAT, ENREGISTRÉS AU RNCP
(arrêté du 23-02-17 paru au JO du 03-03-17)

DIPLÔMES DE NIVEAU BAC+4 ET BAC+5
EN PRÉSENTIEL ET À DISTANCE

- Titre Analyste en stratégie internationale
 - parcours Géopolitique et prospective
 - parcours Défense, sécurité et gestion de crise
 - parcours Géoéconomie et intelligence stratégique
- Titre Manager Humanitaire
 - parcours Stratégique
 - parcours Opérationnel
 - parcours Plaidoyer

www.iris-sup.org

Renseignements : +33 (0)1 53 27 60 74

Établissement privé d'enseignement supérieur technique enregistré auprès du rectorat de Paris



LITTÉRATURES

AMÉRIQUES

DEL REALISMO A LA ABSTRACCIÓN. – José Antonio Móbil
Serviprensa, Guatemala, 2016, 176 pages, 145 quetzales.

L'élan démocratique que connut le Guatemala de 1944 à 1954 favorisa l'apparition d'un art soucieux d'y contribuer. Didactique et civique, cet art était figuratif. Les dictatures ne stoppèrent pas cette ambition. En témoigne le manifeste du groupe Vétebra : « *De toutes les possibilités d'expression dans la plastique contemporaine, nous intéressons celle qui nous enracine dans un nouvel humanisme* » (1970). Vétebra était attaché à l'antiélitisme et à la clarté du propos car, pour citer l'artiste Marco Augusto Quiroa en 1974, « *s'il n'y a pas de communication, il n'y a pas d'art* ». Tout comme ils brisèrent le processus démocratique, les États-Unis et leurs alliés locaux s'efforcèrent d'effacer son versant artistique, sous prétexte d'endiguement du communisme. Le rôle de l'intellectuel libéral cubain José Gómez Sicre et d'Alfred H. Barr Jr., directeur du Musée d'art moderne de New York (MoMA), fut déterminant : ils ont « *lancé la croisade* » contre l'art figuratif latino-américain, dont les profondes racines démocratiques provenaient fondamentalement du muralisme mexicain ». L'art abstrait avant-gardiste devint ici une arme esthétique de contre-révolution.

MIKAËL FAUJOUR

PROCHE-ORIENT

MILITER AU HEZBOLLAH. Ethnographie d'un engagement dans la banlieue sud de Beyrouth. – Erminia Chiara Calabrese
Karthala - Institut français du Proche-Orient (IFPO), Paris-Beyrouth, 2016, 278 pages, 24 euros.

Résultat d'une étude de terrain menée dans le fief du parti, ce travail de sociologie politique analyse la « *société du Hezbollah* » en observant « *comment les trajectoires militantes s'articulent aux stratégies organisationnelles* ». Si le parti « *encadre tous les moments de la vie sociale de ses militants* », la « *société partisane* » (militants et partisans), à laquelle s'ajoutent les sympathisants, ne forme nullement un bloc homogène ; il existe chez les militants des « *réappropriations pratiques et subjectives* » du message du Hezbollah. Loin de ne s'expliquer que par les rétributions matérielles, l'engagement dans ses rangs représente pour ses membres la fin des injustices subies dans le système politique libanais par la communauté chiite, qui tend à considérer le Hezbollah comme sa seule « *protection (...), tant au niveau national que régional* ». Enfin, l'ouvrage aborde l'importance que revêt le dirigeant du mouvement, M. Hassan Nasrallah, à la fois modèle pour les militants et semblable à eux, marquant en cela une rupture avec la carrière politique construite sur l'héritage.

NICOLAS APPELT

ASIE

LES CHINOIS. – Alain Wang
Tallandier, Paris, 2016, 304 pages, 20,90 euros.

Près d'un cinquième de la population mondiale est chinoise. Et 92% de ces Chinois appartiennent à l'ethnie Han. Une homogénéité obtenue par une sinisation forcée qui se poursuit : entre 2013 et 2016, plus de 200 000 fonctionnaires ont été envoyés dans la région autonome du Xinjiang, par exemple. Le journaliste et sinologue Alain Wang analyse les développements politiques, sociaux et culturels qui façonnent cette Chine contemporaine. Selon lui, 3 000 grandes familles gouverneraient le pays, et la moitié des nouveaux riches voudraient le quitter pour vivre loin de cet environnement social et écologique qu'ils ont contribué à dégrader. Le Parti-État compte 89 millions de membres, dont un dixième sont aujourd'hui des chefs d'entreprise. Dès lors, interpelle l'auteur, la « *sixième génération* » de dirigeants communistes qui se profile pourra-t-elle tourner le dos à cette corruption structurelle qui gangrène le Parti ?

PHILIPPE PATAUD CÉLÉRIER

EUROPE

JOURNAL D'UKRAINE. – Zakhar Prilepine
Éditions de la Différence, coll. « Littérature étrangère », Paris, 2017, 256 pages, 21 euros.

Au plus fort de la guerre en Ukraine, le romancier russe Zakhar Prilepine s'est rendu plusieurs fois dans le Donbass et en Crimée. Ce militant « *national-bochevique* » s'engage du côté des séparatistes et des combattants bénévoles de Tchetchénie, d'Ossétie ou de Russie venus prêter main forte à la Novorossia en construction. De ces séjours il a tiré ces réflexions publiées d'abord sur un blog. Il n'a pas de mots assez durs pour condamner la « *communauté libérale russe* » qui « *[continue] à soutenir l'État ukrainien et ses actes, en dépit de sa politique xénophobe* ». Il pardonne assez bien aux Ukrainiens leurs excès nationalistes, mais tient en horreur les intellectuels russes qui se réclament des valeurs occidentales pour condamner l'ingérence de leur gouvernement dans les affaires de Kiev. « *Ce n'est qu'en Russie qu'est apparue une classe insolite (...), qui (...), s'érige en procureur des intérêts de son peuple et en avocat des autres peuples* ». Cette obsession de la « *cinquième colonne* » temit l'ironie mordante de ce texte, à la lecture duquel on ne peut pas sourire de bon cœur.

HÉLÈNE RICHARD

DU SOUVENIR, DU MENSONGE ET DE L'OUBLI. Chroniques palestiniennes – Ilan Halevi
Sinbad/Actes Sud - Institut des études palestiniennes, Arles-Beyrouth, 2016, 304 pages, 23 euros.

Mort en 2013, le militant et écrivain Ilan Halevi a contribué à la *Revue d'études palestiniennes* jusqu'à ce qu'elle cesse de paraître, en 2008. Ce recueil d'une quinzaine d'articles de fond rappelle la richesse des apports de cette figure singulière du mouvement national palestinien – il fut en particulier vice-ministre des affaires étrangères de Yasser Arafat. Pertinence de sa déconstruction du « *bouclage* » (des territoires occupés) comme « *une politique et non une technique policière* ». Lucidité de son analyse de la crise politique de 2007. Vigueur de sa mise en miroir de l'islamophobie et de l'antisémitisme. Sensibilité de ses hommages à Maxime Rodinson et à Arafat. Beauté de ses chemins de traverse andalous et américains, de ses retrouvailles avec Jérusalem et la bande de Gaza. On voit se déployer ici la pensée érudite et libre de celui qui était aussi poète et musicien, au service d'une cause dont, rappelle Farouk Mardam-Bey, « *il était convaincu qu'elle était une partie intégrante de la cause de l'émancipation humaine* ».

EMMANUEL RIONDÉ

AFRIQUE

LES LARMES DE L'HONNEUR. Soixante jours dans la tourmente du Rwanda. – Jacques Hogard
Hugo et Compagnie, coll. « Hugo doc », Paris, 2016, 191 pages, 12,95 euros.

Revu et augmenté, le livre-témoignage de Jacques Hogard éclaire les développements actuels de l'enquête sur le déclenchement du génocide des Tutsis au Rwanda. L'ex-colonel de la Légion étrangère commandait le groupement Sierra, chargé de rétablir la sécurité dans le cadre de l'opération « *Turquoise* », de juin à août 1994. Accusé par Kigali d'avoir favorisé ou couvert le génocide, il défend une intervention qui a, selon lui, permis au Rwanda « *de ne pas se vider à un moment capital de son histoire d'une fraction très importante de sa population* ». Les consignes d'absolue neutralité données aux militaires auraient été scrupuleusement respectées, afin de « *rétablir un embryon d'ordre dans un univers qui a basculé dans l'hystérie collective* ». L'auteur, qui donne un point de vue répandu dans l'armée française, s'emploie à réfuter les accusations récentes d'un ancien subordonné. Il reste persuadé que l'actuel président Paul Kagamé a fait assassiner son prédécesseur et disparaître la plupart de ses compagnons de l'époque.

PHILIPPE LEYMARIE

L'OCCIDENT VU DE RUSSIE. Anthologie de la pensée russe, de Karamzine à Poutine. – Sous la direction de Michel Niqueux
Institut d'études slaves, Paris, 2016, 790 pages, 36,03 euros.

« *L'occidentalisme est déjà par lui-même un phénomène russe* », écrivait en 1978 Andreï Amalrik, l'un des cent quarante auteurs cités ici. Cette anthologie élaborée, traduite et présentée par l'universitaire Michel Niqueux s'avère très utile en ces temps de relations troublées entre Russie et Occident. Ces 365 textes, dont certains sont traduits pour la première fois en français, montrent combien la pensée russe est travaillée depuis deux siècles par le rapport à l'Occident. Toute l'identité nationale de la Russie, son positionnement géopolitique, sans parler des questions existentielles ou spirituelles, s'en trouvent comme déterminés. À l'origine, il y a les réformes de Pierre le Grand, qui, au début du XVIII^e siècle, européanise de force le pays. Il ouvre alors un immense débat entre occidentalistes et slavophiles – entre autres – sur la voie qu'il s'agit de choisir : imiter l'Europe, faire siennes les « *valeurs universelles* » des Lumières, ou les dénoncer comme particulières et décadentes pour suivre son propre chemin, et sauver l'Europe au passage... au risque de se perdre dans un chauvinisme étroit ?

RÉGIS GENTÉ

QUATRE SAISONS À L'HÔTEL DE L'UNIVERS. – Philippe Videlier
Gallimard, coll. « Blanche », Paris, 2017, 496 pages, 23 euros.

Philippe Videlier a une manière bien singulière d'écrire l'histoire. Il nous livre une chronique parfaitement documentée de l'histoire du Proche-Orient, du milieu du XIX^e siècle aux années 1980, telle qu'elle a été perçue de la terrasse de l'Hôtel de l'Univers à Aden par ceux qui, de ce point centré de la péninsule arabique, en ont été plus souvent spectateurs qu'acteurs. Puisque « *à la sphère sociale s'applique le postulat mathématique : par un point passent une infinité de droites* », l'ouvrage convoque, outre les habitants du lieu, parmi les cohortes de militaires, administrateurs, affairistes, syndicalistes et militants politiques, quelques figures célèbres – le *captain* Haines et Lawrence d'Arabie, les Hachémites et les Saoud, le roi et la reine d'Angleterre, mais aussi Arthur Rimbaud, Paul Nizan, Philippe Soupault. Le lecteur revit ainsi les grandes pulsations de cette histoire, du démembrement de l'Empire ottoman aux prémices du fondamentalisme islamique, en passant par la montée des nationalismes arabes socialistes et leur échec.

ALAIN BIHR

CARAÏBES

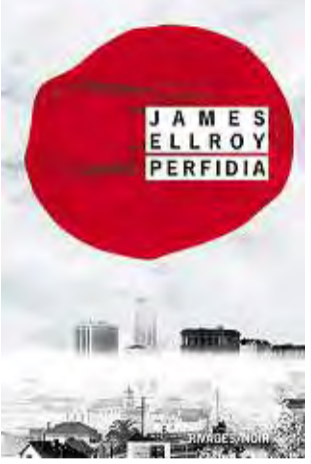
PASSION HAÏTI. – Rodney Saint-Éloi
Hamac, coll. « Hamac-Carnets », Montréal, 2016, 214 pages, 18 euros.

Comment comprendre, aimer, dire ce Haïti attirant et cruel, dans lequel art et poésie sont parfois un antidote à la désespérance ? Rodney Saint-Éloi s'y emploie, secouant quelques-uns de nos préjugés. Non, l'île ne se résume pas à la misère endémique, au racisme et aux inégalités extrêmes : elle est forte d'émergences et d'inattendu. « *Asseyez-vous à l'angle d'une quelconque rue, vous verrez que le monde est en train d'être refait sous vos yeux. Le peuple fourmille de tours magiques et d'un trop-plein de vie* ». Trop-plein de vie et trop-plein de misère, qui ne débouche guère, tant l'espace politique est gangrené, apatage toujours des malins, des cyniques ou des médiocres. Finalement, de quoi rêve un Haïtien ? De partir. L'aéroport est comme le centre de l'île. Doté de moins de moyens, on choisira la mer ou la frontière dominicaine. Et, une fois membre de la diaspora, on se sentira furieusement haïtien. Fier de son créole. On fera vivre la famille au pays. Haïtien on restera.

CHRISTOPHE WARGNY

Du bon usage de la paranoïa

Perfidia
 de James Ellroy
 Traduit de l'anglais (États-Unis)
 par Jean-Paul Gratiat, Payot et Rivages,
 coll. « Rivages/Noir », Paris, 2016,
 928 pages, 10 euros.



EN 1940, *Perfidia*, le boléro écrit par Alberto Domínguez et interprété par, entre autres, Xavier Cugat, fut un grand succès aux États-Unis. Racontant la passion et la trahison, cette chanson évocatrice d'une Amérique encore épargnée par la guerre donne son titre à la première brique du nouveau projet littéraire de James Ellroy, le *Second Quatuor de Los Angeles*, qui se déroulera intégralement pendant la seconde guerre mondiale (1).

La perfidie est omniprésente dans ce roman de plus de neuf cents pages. On y aime et on y trahit, mais, surtout, on y tue et on y massacre. À la veille puis au lendemain de l'attaque de Pearl Harbor par l'aviation japonaise, Los Angeles est une ville chaotique où règne une « *flicocratie* » violente, raciste et corrompue. Le lecteur habitué aux romans d'Ellroy y retrouve nombre de personnages du premier *Quatuor*, dont les policiers Dudley Smith, Lee Blanchard et Dick Carlisle, la communiste Claire De Haven ou la très ambiguë Kay Lake. À l'instar de George Lucas avec sa deuxième trilogie *Star Wars*, Ellroy cède donc à la mode de la préquelle, mais à aucun moment il n'opte pour l'uchronie. Contrairement à Philip Roth dans *Le Complot contre l'Amérique* (2004), il reste entièrement fidèle aux événements historiques. Il entend seulement montrer ce qu'était l'Amérique en 1941 : un pays miné par la prévarication au sommet et où s'étendait l'influence du très pronazi comité America First (« *L'Amérique d'abord* »).

Alimentée par la dénonciation récurrente d'une « *cinquième colonne* » au service d'intérêts nippons, l'hystérie collective antijaponaise décuple des haines raciales multiples. Dudley Smith est le symbole d'une Amérique cynique qui comprend très vite que l'internement en masse des Japonais, ou des Américains d'origine japonaise, est « *riche de promesses* » (2). Expropriation et extorsion de fonds en échange d'une hypothétique exemption apparaissent comme des moyens d'enrichissement rapide. L'enquête à propos de l'assassinat collectif d'une famille américano-japonaise sert de prétexte pour enclencher cette mécanique du gain.

Ellroy n'a pas son égal pour décrire la noirceur de cette période, mais il abuse de l'outrance. Témoine cette scène de vengeance où, avec l'aide de Dudley Smith, un certain Ace, membre éminent de la communauté chinoise, exécute puis mutilé plusieurs malfrats japonais après les avoir attaqués alors qu'ils faisaient « *rotir des rats empalés sur des bâtons de crème glacée* ». Et Ellroy persiste : « *Ace coupe des têtes et des bras. Ace découpe ces minis en quartiers. Pendant toute la durée du rituel, Ace ne cesse de pousser des gémissements de singe. Sons d'un autre âge* ». Quelques pages auparavant, à propos du meurtre d'une jeune fille commis par ces Japonais : « *C'est la façon dont procédent les races non blanches pour déclarer la GUERRE. C'est lâche et c'est abominable* ». Certes, tous les personnages sont minés par leurs démons, mais, sur l'échelle de l'ignominie, les non-Américains, ou plutôt les non-Blancs, sont ici les pires.

AKRAM BELKAÏD.

(1) Le premier *Quatuor* (*Le Dahlia noir, Le Grand Nulle part, L.A. Confidential, White Jazz, Payot/Rivages*) couvre la période 1946-1958.
 (2) Pour une description de la manière dont furent traités les Américains d'origine allemande durant la première guerre mondiale, lire Pierre Rimbart, « *Les barbares sont parmi nous* », *Le Monde diplomatique*, avril 2016.

LITTÉRATURE

Le grand retour du roman de gare

LA LITTÉRATURE POPULAIRE des années 1960, ces romans de genre (policier, science-fiction, érotisme...) souvent écrits à la chaîne par des auteurs spécialisés dans un registre (et parfois masqués : Benoit Becker, auteur de six réjouissantes suites à *Frankenstein*, n'est autre que Jean-Claude Carrière, futur scénariste de Luis Buñuel et auteur de *La Controverse de Valladolid*), a longtemps été dédaignée par la critique. Le parcours d'un Frédéric Dard, passé, grâce à un succès considérable, des présentoirs de gare à la respectable collection « *Bouquins* » (1) chez Robert Laffont, reste hors normes. Or, aujourd'hui, des dizaines de titres reviennent en librairie (2). Une maison d'édition vient même de naître, qui se consacre à la revitalisation du genre : French Pulp ambitionne de sortir une centaine de livres par an. Le terme *pulp* vient des États-Unis, où il désignait des magazines imprimés sur du papier bon marché (à base de pulpe de bois). La fondatrice de la maison, M^{me} Nathalie Carpentier, épouse de l'ancien secrétaire général des éditions Fleuve noir, longtemps principal éditeur de ce type de littérature avec ses collections « *Spécial police* », « *Espionnage* » et « *Anticipation* », ouvre deux fronts : l'un numérique, l'autre papier. Deux mille trois cents

livres sont ainsi sous contrat. Alors, goût du vintage ? Pas seulement. French Pulp n'a d'ailleurs pas repris les couvertures des grands illustrateurs du genre – dont le plus frappant reste Michel Gourdon –, qui mettaient en avant petites pépées et baignoires de luxe... Non, « *c'est un patrimoine. Il y a du très mauvais, mais il y a aussi des chefs-d'œuvre* », commente M^{me} Carpentier. Au-delà des clichés (femmes fatales, détectives durs à cuire, truands maniant l'argot...), ces livres produits selon des règles précises (respect des codes du genre, 250 pages au maximum, héros récurrents, personnages secondaires pittoresques...) racontent aussi souvent l'état du monde. *Paris va mourir* (3), de Francis Ryck, mettait en scène en 1969 une attaque terroriste dans Paris. La saga de Georges-Jean Arnaud *La Compagnie des glaces* (4) dénonçait les risques écologiques avec trente ans d'avance. La série des *Rififi* d'Auguste Le Breton raconte en arrière-plan la corruption des élites et les liens entre flics et voyous (5).

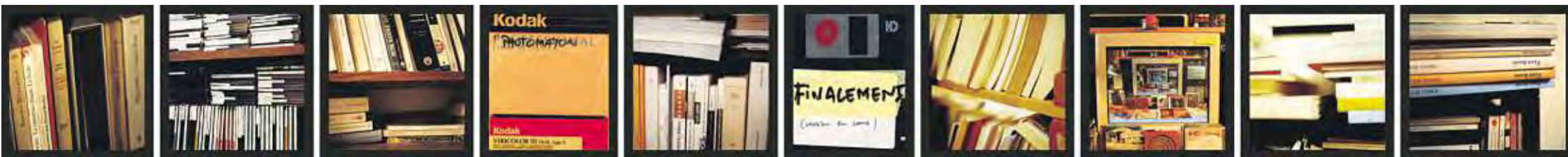
Il n'y a pas que du bon dans ces *pulps*, bien sûr ; mais il y a souvent une vie, une urgence, un plaisir d'écrire qui peuvent évoquer la saveur caractéristique des films de série B, palliant leur manque de moyens – et de prétention –

par l'inventivité. Économiquement, le point d'équilibre de l'entreprise est à 1500 exemplaires vendus par livre. En quelques semaines, les premiers volumes de *La Compagnie des glaces*, la plus vaste saga de science-fiction jamais écrite (98 volumes), ont déjà atteint 1200 exemplaires...

HUBERT PROLONGEAU.

(1) Frédéric Dard, *San-Antonio*, tome 17, Robert Laffont, coll. « *Bouquins* », Paris, 2017, 1280 pages, 28,50 euros.
 (2) Parfois, c'est le héros qui revient : Bob Morane, l'aventurier inventé par Henri Vernes au début des années 1950, est repris par Gilles Devindilis. Dernier titre : « *Kustland* », *L'invisible menace*, Ananké, Bruxelles, 2016, 160 pages, 15,30 euros. Il est également à l'honneur dans Armand Brunschwig et Ducoudray, *Bob Morane-Renaissance*, tome 2 : *Le Village qui n'existait pas*, Le Lombard, Bruxelles, 2016, 54 pages, 13,99 euros.
 (3) Francis Ryck, *Paris va mourir*, French Pulp, coll. « *Polar* », Paris, 2016, 150 pages, 9,50 euros.
 (4) Georges-Jean Arnaud, *La Compagnie des glaces*, trois volumes de deux tomes chacun, French Pulp, coll. « *Anticipation* », 2016 et 2017, environ 300 pages, 9,50 euros.
 (5) Auguste Le Breton, *Du rififi à New York. Pour 20 milliards de diamants*, French Pulp, série « *Rififi* », Paris, 2017, 300 pages, 9,50 euros.

DAVID GARCIA



DU MONDE

Les ombres derrière la porte

Si rude soit le début
de Javier Marías

Traduit de l'espagnol par Marie-Odile Fortier-Masek,
Gallimard, coll. « Du monde entier »,
Paris, 2017, 576 pages, 25 euros.

ON POURRAIT lire l'œuvre de l'Espagnol Javier Marías, qui, né en 1951, a passé une partie de sa jeunesse aux États-Unis, à la lumière du désenchantement. À la lumière de son nihilisme doux, l'existence est une somme de vanités, et la vérité ne demeure authentique que le temps qu'elle reste cachée. Un secret entoure la plupart des héros de ses romans, où un rythme narratif limpide alterne avec de longues digressions qui évoquent quelque peu Laurence Sterne ou Claude Simon et qui suspendent l'intrigue, reflètent une inquiétude.

Si rude soit le début se situe au début des années 1980, dans l'Espagne de l'après-Franco. Au gré de longs chapitres, deux histoires parallèles décrivent à la fois le déclin d'un couple – le réalisateur Eduardo Muriel et son énigmatique épouse Beatriz Noguera – et la dictature. Aux faits historiques se mêlent les destins individuels. Certains personnages évoquent les grandes figures romanesques de l'ambiguïté : le docteur Van Vechten, sorte de Vautrin espagnol, fut avec cynisme un agent des années sombres du franquisme.

L'intrigue évolue à pas lents, au fil de révélations et de mystères qui s'enchevêtrent. Cette lenteur fait le charme d'un univers profondément mélancolique, ce qui n'empêche nullement l'humour. Un suicide, qui rappelle la scène inaugurale d'*Un cœur si blanc* (Gallimard, 2008), est décrit ici à la manière d'une farce, qui a pour contrepoint de longs constats pessimistes.

Marías emprunte au cinéma quelques références évocatrices de panache héroïque et porteuses de nostalgie. Ses personnages en acquièrent une vive et sensuelle présence : ainsi, Eduardo Muriel a l'élégance et l'allure d'Errol Flynn. Il fascine son assistant, le jeune Juan de Vere, le narrateur de



toute cette vaste histoire. L'apparition intermittente de figures hollywoodiennes (Jack Palance) ajoute comme un surcroît de fiction au roman, tandis que Beatriz Noguera, femme amoureuse et malheureuse, évoque les héroïnes du XIX^e siècle qui, de M^{me} de Rênal (*Le Rouge et le Noir*) à M^{me} Arnoux (*L'Éducation sentimentale*), fascinent de jeunes hommes ardents. L'amour trompé, l'illusion de l'amour, la glorification et la destruction du couple sont les enjeux principaux de ce récit qui avance par phrases amples, emportant son lecteur dans les méandres d'un passé rejoignant le présent par une succession de mystères et de dévoilements.

L'ombre de Henry James plane sur les silhouettes qui écoutent derrière des portes vitrées. La filature n'aboutit qu'à une réalité imparfaitement élucidée... Marías ne se berce pas d'illusions : les mensonges font partie du cours naturel de la vie, qui serait insupportable sans une dose de fausseté. Le roman est précisément un espace qui protège des désillusions, un monde clos construit avec ses propres lois. Souvent, en fin ou en début de paragraphe, une méditation prend forme, à l'appui d'une citation. Celle du titre est empruntée à Shakespeare : « *Si rude soit le début, le pire reste derrière nous* »... La citation agit comme un embrayeur de réflexion qui estompe la frontière entre fiction et réalité, entre ce qui nous a été raconté et ce que nous avons vécu. Marías, qui associe l'enchantement (romanesque) à la mélancolie poétique, propose une métaphysique accessible, portée par une écriture subtile qui exige un lecteur patient, bientôt proprement charmé.

VÉRONIQUE PITTOLO.

SANTÉ

La trahison d'Hippocrate

ANDRÉA DORIA s'éteint le 15 août 1991. Une date qu'elle a choisie. À la fin de 1990, après cinq années de lutte contre le cancer, elle renonce aux soins hospitaliers. « *Je vais respirer l'air pur*. » À ses infirmières elle laisse une lettre en quittant l'hôpital : « *Prenez ce petit mot comme une marque de reconnaissance de quelqu'un qui préfère un mois de liberté plutôt qu'une année de chimio, avec bien sûr toutes les conséquences qui pourront s'ensuivre*. » Cette première missive ouvre *N'Dréa* (1), réédition soignée d'une série de lettres adressées par Andréa à ses proches, qui circulaient depuis vingt-cinq ans sous forme de brochure piratée.

L'auteur appartenait au groupe autonome Os Cangaceiros, qui, né en France en 1985, refusait le « vieux monde », son salariat, ses normes bourgeoises. Andréa faisait partie de ces rares personnes qui mènent leur existence selon leurs principes : voler pour vivre, saboter pour refuser. « *La pensée de la mort, je l'avais rencontrée d'une certaine façon, socialement, dans le risque calculé pris à plusieurs pour ne pas travailler. Car pour moi, la prison, c'est la mort*. » En 1985, elle apprend qu'un crabe « *a posé sa griffe à la pointe de [son sein]* ». Elle écrit magnifiquement la solitude face au verdict, et sa colère contre une médecine qui « *s'est appropriée vos tumeurs* » et déshumanise le patient, l'isole, le contrôle.

Rayons, chimio, hormonothérapie... Andréa subit les irradiations « *en contradiction avec le vivant* », aussi dans la région pelvienne, tétanisant à jamais les muscles, empêchant désormais toute pénétration. Alors que tout s'aggrave, on lui propose un traitement expérimental « de la dernière chance » : une molécule du groupe Sanofi, aux nombreux effets secondaires. Servir de cobaye pour un laboratoire ? Elle choisit de s'arrêter là. « *Je retrouvais la liberté* », écrit-elle à son amie Bella. « *J'étais désintégré. Mon ambition, dans ce moment, fut un acte souverain : retrouver mon unité, rassembler tous mes morceaux éparés et disséminés. (...) L'hôpital était une aliénation, j'y étais prise en charge, infantilisée. Je devais couper tout lien avec lui, maintenant j'ai une prise sur ma vie*. » Devant tant de dignité, on se demande ce qu'on aurait fait – ce qu'on ferait à sa place. Révoltée, Andréa s'en prend aussi à cette médecine qui s'attaque au symptôme plutôt qu'aux causes du cancer.

La critique se trouvait déjà dans le salutaire *La Société cancérogène* (2), qui raconte comment, plutôt

que de combattre les sources réelles de la maladie (pollution de l'environnement, substances toxiques au travail, etc.), on privilégie l'« industrie du cancer » : le secteur pétrochimique, l'agriculture industrielle, le nucléaire, les lobbys pharmaceutiques. Il s'agit de rendre chacun responsable de sa maladie par des renvois au patrimoine génétique, aux comportements individuels. Andréa évoque cette culpabilisation lorsqu'elle cite un médecin lui assurant : « *C'est vous qui vous êtes fait votre cancer*. »

Un mépris paternaliste longuement décrit dans le dernier livre de Martin Winckler, *Les Brutes en blanc* (3). Le médecin et essayiste s'y attaque à des praticiens qui peinent à accepter de prendre le temps, d'expliquer, de transmettre leur savoir aux principaux concernés : les patients – ou plutôt les patientes, puisque

ces dernières sont les « premières bénéficiaires de soin ». Que faire alors ? Winckler rappelle qu'il est possible de refuser un acte médical, de venir à deux dans un cabinet gynécologique, ou encore de porter plainte devant la justice... Face à la froideur des protocoles, ces conseils font du bien.

NAÏKÉ DESQUESNES.

- (1) Andréa Doria, *N'Dréa*, « *Perdre ma vie est un risque plus grand que celui de mourir* », Les Éditions du bout de la ville, Le Mas-d'Azil, 2016, 88 pages, 9 euros.
- (2) Geneviève Barbier et Armand Farrachi, *La Société cancérogène. Lutte-t-on vraiment contre le cancer ?*, Points, coll. « Documents », Paris, 2007 (1^{re} éd. : 2004).
- (3) Martin Winckler, *Les Brutes en blanc*, Flammarion, coll. « Documents et essais », Paris, 2016, 368 pages, 16,90 euros.

IMAGES

Photolittérature

DEPUIS CHARLES NODIER, faire dialoguer le texte et l'image est une préoccupation des écrivains et des artistes novateurs. Le catalogue de l'exposition « Photolittérature » (1), qui s'est tenue cet automne en Suisse, explore cette interaction bénéfique nouée entre les mots et la photographie à travers poésie, fiction, récits de voyage et autofiction de langue française. De *L'Élixir du R. P. Gaucher*, cet « incunable » (1889) du photographe Henri Magron sur un texte d'Alphonse Daudet, jusqu'aux interventions d'Hervé Guibert sur son environnement, c'est une forme subtile qu'a générée le rapprochement des deux modes d'expression. Les chefs-d'œuvre proposés par Georges Simenon et Germaine Krull (*La Folle d'Itteville*, 1931), Luc Dietrich (*Terre*, 1936), Jacques Roubaud (*Quelque chose noir*, 1986) ont désormais rang de classiques, à l'instar des créations de Jean-Loup Trassard, dont les dispositifs propices aux jeux de l'imagination repoussent les limites de la photolittérature. Pour les amateurs, deux magnifiques albums de Paul Edwards, *Perle noire. Le photobook littéraire* (2016) et *Soleil noir. Photographie et littérature*



(2008), tous deux parus aux Presses universitaires de Rennes, explorent le sujet plus avant.

ÉRIC DUSSERT.

- (1) Marta Caraión, Natalia Granero et Jean-Pierre Montier (sous la dir. de), *Photolittérature*, Fondation Jan-Michalski, Montricher (Suisse), 2016, 178 pages, 35 francs suisses.

ÉCONOMIE

L'INTÉGRISME ÉCONOMIQUE. – Éric Berr

Les Liens qui libèrent, Paris, 2017,
160 pages, 15 euros.

La critique de l'économie dominante évolue. Peu à peu, la démonstration de l'inanité des théories qui la sous-tendent cède la place à la mise au jour du système de domination qu'elle rend possible. Une mutation déterminante : on ne lutte pas de la même façon contre une erreur ou contre un pouvoir. Or, « *parmi les nombreux services qu'on peut rendre au pouvoir*, a écrit l'économiste John Kenneth Galbraith, *il n'en est pas de plus précieux que d'entretenir la croyance en son inexistence* ». Fort de cette conviction, Éric Berr, membre des Économistes atterrés, contribue à rappeler que la lutte contre le néolibéralisme n'est pas (uniquement) une bataille d'arguments, mais un combat politique. Il démonte les logiques de l'austérité et de la dette, les discours visant à décrédibiliser le protectionnisme ou les justifications de l'organisation du monde capitaliste en un centre et une périphérie. Mais toujours avec un objectif : briser le « *consentement des dominés à leur domination* ».

RENAUD LAMBERT

ARTS

LE STREET ART AU TOURNANT. De la révolte aux enchères. – Christophe Genin

Les Impressions nouvelles, Bruxelles, 2016,
272 pages, 29,50 euros.

Ceux qui voudront inscrire l'art de rue dans une contre-culture punk devront lâcher l'ouvrage fouillé du chercheur Christophe Genin. *Le street art* est aussi un milieu conformiste, machiste, au service des puissants. Dans cette nouvelle édition richement illustrée, l'auteur s'abstient de tout jugement moral pour analyser chaque dimension d'un mouvement hétérogène et mouvant. Joliment appelé « *pollinisation du monde extérieur* », ce qui est devenu un véritable courant artistique est aussi l'outil de causes antagonistes, « *l'interface où se lisent les tectoniques de notre époque* ». Pour Genin, que l'art urbain soit rempli de contradictions « *montre qu'il est bien l'expression directe de notre temps* ». Récupéré, il n'échappe ni à la marchandisation ni à l'embourgeoisement. Il n'en demeure pas moins l'outil d'une réelle contestation politique. Dès lors, quel point commun entre les œuvres ? Le détournement d'un monde pour renouveler le regard, « *témoin d'une intelligence de la rue comme rendez-vous de la variété humaine* ».

OLIVIER BAILLY

IDÉES

LIRE DEBORD. – Sous la direction de Laurence Le Bras et Emmanuel Guy

L'Échappée, Paris, 2016, 440 pages, 25 euros.

Issu d'un colloque tenu à la Bibliothèque nationale de France (BNF) en 2013, parallèlement à l'exposition « Guy Debord. Un art de la guerre », cet ouvrage permet d'abord de lire l'auteur de *La Société du spectacle*. On y trouve des inédits, principalement des notes de travail pour des projets de livres et de films, aboutis ou non, qui concernent aussi bien les luttes des années 1960-1970 en France et en Italie que la Fronde (XVII^e siècle), le cinéma ou la corruption du langage, mais aussi une courte scène de théâtre sur le « *couple en milieu pro-situ* » qui ne manque pas d'humour. Souvent, ces notes sont passionnantes et vont à la racine des choses. Ainsi, à propos de 1968, quand Debord remarque : « *Si le prolétariat n'est pas révolutionnaire, vaine est notre espérance, vain notre jeu historique*. » Ou lorsqu'il souligne que « *jamais l'humanité n'a été réduite (...) à un hédonisme de pacotille aussi désespéré* ». La seconde partie propose, en écho à ces inédits, une ou plusieurs contributions de lecteurs de l'œuvre de Debord et de ses archives. Quant à sa postérité, les études respectives de Laurent Jeanpierre et de Patrick Marcolini dessinent l'espace des interprétations et des controverses.

CHARLES JACQUIER

PHILOSOPHIE DE LA PRAXIS. Marx, Lukács et l'école de Francfort. – Andrew Feenberg

Lux, Montréal, coll. « Humanités », 2016,
544 pages, 22 euros.

Élève de Herbert Marcuse et de Lucien Goldmann, Andrew Feenberg examine, dans ce remarquable ouvrage, le fil conducteur qui mène du jeune Karl Marx à l'école de Francfort, en passant par le Georg Lukács d'*Histoire et conscience de classe* (1923) : la philosophie de la praxis. Inspirés à la fois par l'esprit de révolte du romantisme et par le rationalisme hégélien, les « marxistes occidentaux » (un terme inventé par Maurice Merleau-Ponty, en opposition au marxisme soviétique) ont développé une critique radicale de la réification et de l'irrationalité capitalistes. Mais si, pour Marx et pour Lukács, la révolution est la seule réponse aux « *exigences de la raison* » de la philosophie classique allemande, l'école de Francfort se situe dans une période de réaction, où le sujet révolutionnaire collectif semble absent. Theodor Adorno et Max Horkheimer auront recours au concept lukácsien de réification pour esquisser une reformulation dialectique de la théorie marxiste, tout comme Marcuse, le seul à trouver des signes d'espoir dans la « *nouvelle gauche* » et dans les mouvements sociaux des années 1960-1970.

MICHAEL LÖWY

SOCIÉTÉ

GIRLS AND SEX. Navigating the Complicated New Landscape. – Peggy Orenstein

Harper Collins, New York, 2016,
320 pages, 26,99 dollars.

Interrogeant de livre en livre la condition féminine contemporaine aux États-Unis, la journaliste Peggy Orenstein enquête cette fois sur la sexualité des jeunes femmes, entre le lycée et la faculté. Mêlant ses entretiens avec soixante-dix d'entre elles à la restitution de multiples données chiffrées et travaux de recherche, elle dresse un paysage à la fois détaillé et nuancé. Avec empathie et perspicacité, elle passe en revue diverses questions : l'apprentissage du corps, la place de l'alcool, la sacralisation de la virginité et l'obsession de la « pureté », l'importance de la réputation, la prise de conscience de l'homosexualité, mais aussi l'influence des nouvelles technologies, de la pornographie et du showbiz – de Beyoncé à Miley Cyrus. Elle montre comment, même pour les plus « libérées », un rapport sexuel reste voué à la satisfaction du désir masculin. Et les récits glaçants qu'elle rapporte d'aventures d'un soir ayant tourné au viol sur les campus font voir d'un tout autre œil les politiques de « *consentement explicite* » mises en place dans de nombreux établissements, si souvent caricaturées et tournées en dérision en France.

MONA CHOLLET

LES DEUX BOUTS. – Henri Calet

Héros-Limite, coll. « Tuta blu », Genève, 2016,
224 pages, 18 euros.

Paris, place de l'Étoile, 1953. L'écrivain et journaliste Henri Calet croise la route d'Ahmed Brahim, manœuvre, qui se rend sur un chantier. Ce trentenaire algérien, qui « *voulait connaître en France la civilisation, sans que l'on sache ce que ce mot représente au juste pour lui* », est un « *roman aux pages fermées* » ; dans *Le Parisien libéré*, Calet les délie. Voici aussi Riton, menuisier rue de Charonne : de retour chez lui, à Bezons, il trait sa chèvre Nénette – son lait est indispensable aux « *neuf gosses* ». Voici Marcelle Dominique, esthéticienne rue de Grenelle. Elle souhaite éviter de suivre les pas de sa mère : « *Morte à 76 ans et demi, elle travaillait encore*. » Et voici dix-huit portraits d'« *un Paris en tenue de travail* », un trésor rassemblé en 1954 dans *Les Deux bouts*, ceux qu'on a du mal à joindre. Tous refusent de parler de politique ; Calet n'insiste pas. Mais il se tient aux côtés de ces anonymes avalés par les bouches de métro. Il les aime, et sa fraternité séduite s'attache à tous les dominés. Calet en est. Ce couple de retraités vivant dans un taudis de la rue Serpollet, sans eau courante, et fumant des mégots, ce sont ses parents.

PIERRE SOUCHON



HISTOIRE

NOTES POUR SERVIR À L'HISTOIRE DE LA COMMUNE DE PARIS. – Jules Andrieu

Libertalia, Paris, 2016, 400 pages, 18 euros.

Mardi 23 mai 1871. La Commune de Paris agisse et Jules Andrieu, délégué aux services publics, borgne de naissance, ne peut s'enfuir avant d'avoir trouvé un œil de verre, « afin que j'en eusse deux comme tout le monde ». Cela fait, ce pédagogue rationaliste, qui donnait auparavant des cours du soir aux ouvriers, gagne Londres, rassemble et complète ses notes. Loin du lyrisme de la « défaite glorieuse » qui, faute de mieux, imprègne souvent les mémoires de communards, ses souvenirs nous plongent dans l'univers administratif d'une ville en révolution. Comment s'occupe-t-on des rues, de l'éclairage, des égouts, des cimetières ? Comment « répondre journallement aux nécessités journalières » quand toute routine s'évanouit ? Andrieu ne cache pas un certain agacement face aux décisions de la Commune : il eût fallu, dit-il, prendre d'emblée la Banque de France ; regrouper en masse des otages comme monnaie d'échange plutôt que d'en exécuter quelques-uns ; miner la capitale plutôt que l'incendier. « La Commune a été violente et faible. Elle devait être radicale et forte. »

PIERRE RIMBERT

À ZARAGOZA O AL CHARCO! ARAGON, 1936-1938. Récits de protagonistes libertaires. – Les Giménologues

Les Giménologues - L'Insomniaque, Lagarde-Montreuil, 2016, 448 pages, 20 euros.

Parallèlement à la réédition largement augmentée des Mémoires d'Antoine Gimenez sur la guerre d'Espagne, *Les Fils de la nuit* (Libertalia, 2016), les auteurs livrent ici leurs autres recherches : quatre témoignages recueillis auprès de militants de la CNT-FAI (alliance de la Confédération nationale du travail et de la Fédération anarchiste ibérique), aujourd'hui disparus, ou de leurs enfants. Celui de Juan Peñalver Fernández concerne également l'exil et le passage de relais d'une génération à l'autre dans la lutte antifranquiste. Fidèles à leur méthode, qui consiste à tenter d'« articuler les histoires particulières et l'analyse des questions collectives », les Giménologues livrent un très riche matériel documentaire, en particulier sur deux colonnes de la CNT qui combattaient en Aragon, ainsi que sur les collectivisations dans cette région. Ils complètent leur propos par des analyses sur les conditions de la mise en route du projet communiste libertaire en Aragon et sur la question controversée de la violence révolutionnaire, des années 1930 à nos jours.

CHARLES JACQUIER

LES RAPPORTS DE BERLIN. André François-Poncet et le national-socialisme. – Jean-Marc Dreyfus

Fayard, Paris, 2016, 244 pages, 22 euros.

De septembre 1931 à novembre 1938, l'ambassadeur de France à Berlin André François-Poncet, secondé par des collaborateurs compétents, fournit au Quai d'Orsay une bonne information sur la politique intérieure allemande. On en retiendra surtout la description de « l'établissement de la dictature » et de « la persécution des Juifs ». D'autres sujets, décisifs, manquent à l'appel : les relations entre Adolf Hitler et les siens, la Reichswehr et le grand capital, et la mission qui définit les vrais rapports de l'ambassadeur avec le national-socialisme : délégué du Comité des forges, il fut un pivot de la politique française d'apaisement, entre tractations financières initiales sur la Sarre et liquidation finale de l'allié tchécoslovaque. Les « rapports de Berlin » excluent les « erreurs de jugement » de celui qui ne fut pas « réticent à côtoyer les dignitaires du régime nazi », mais, l'auteur le note, « rencontra » souvent Hermann Göring, représentant gouvernemental de « l'aile dure » – ou fut-ce la douce ? – du national-socialisme et représentant, en fait, de la grande industrie de 1933 à mai 1945.

ANNIE LACROIX-RIZ

CINÉMA

LES FLEURS BLEUES. – Andrzej Wajda

Le dernier film (posthume) d'Andrzej Wajda, *Powidoki* (littéralement « images rémanentes », devenu *Les Fleurs bleues...*), est consacré aux dernières années de l'artiste Władysław Strzemiński (1893-1952), en butte à l'imposition du réalisme socialiste auquel il refuse de se plier. En effet, Strzemiński et sa femme Katarzyna Kobro, formés dans l'Union soviétique des années 1918-1924 auprès de Kazimir Malevitch et Vladimir Tatline, avaient fondé en Pologne, avant la guerre, un mouvement constructiviste dont les principes visaient à donner forme aux objets usuels, aux vêtements, à l'architecture, à la vie quotidienne, à partir d'une réflexion sur l'espace. Ce n'est cependant pas cette opposition-là que présente Wajda, mais celle entre l'artiste comme figure spirituelle, intériorisée, solitaire, et le pouvoir politique, qui finira par le priver de tout, jusqu'à ce que la tuberculose l'emporte. En greffant un discours narratif démonstratif sur une esthétique naturaliste, Wajda aboutit à la caricature que le surtitre de l'affiche française exprime bien : « Le peintre qui s'opposa à la dictature soviétique [sic] ». Car il n'est pas une image qui ne mette en scène cette « dictature » et cette « résistance », précisément comme dans les films à thèse du réalisme socialiste.

FRANÇOIS ALBERA

DROIT EUROPÉEN

Cabotage juridique

« POUR LA COMMISSION, un maximum de pouvoir pour un minimum de contrôle. » C'est ainsi que le rapport annuel de la très orthodoxe Fondation Robert-Schuman décrit la procédure peu connue qui permet à l'exécutif bruxellois de légiférer en toute indépendance dans un nombre croissant de domaines : le recours aux actes délégués (1). À l'origine, il s'agissait, en cas de désaccord persistant entre le Parlement européen et le Conseil de l'Union européenne – qui regroupe les ministres des vingt-huit États membres –, d'accélérer l'adoption d'un texte en reportant les points litigieux à l'adoption ultérieure d'actes dits « délégués » par la Commission européenne. Mais le recours à cette procédure, qui devait rester exceptionnel, a connu un tel essor que deux tiers des normes européennes en sont aujourd'hui issues. Il en est ainsi par exemple de la résolution relative à la mise sur le marché et à la brevetabilité des semences et obtentions végétales. Elle prévoyait que la Commission fixe seule, à travers un acte délégué, la liste des semences soumises à certification obligatoire. Mais le contrôle des espèces placées sur le marché concerne l'environnement, l'alimentation et les rapports entre semenciers et agriculteurs...

Le rapport Schuman recommande donc que l'adoption des actes délégués associe désormais les Parlements nationaux. Alors que les critiques portant sur le « déficit démocratique » se font de plus en plus vives, il s'agit d'augmenter la légitimité d'actes qui ont des conséquences réelles sur le quotidien des populations.

La mise en œuvre du droit européen recèle elle aussi son lot d'ambiguïtés, voire d'entorses à l'État de droit. La transposition des directives en droit national souffre, selon le rapport Schuman, du « syndrome européen de Janus » : au moment de les faire valider dans leurs États respectifs, les gouvernements éprouvent des difficultés à appliquer des normes qu'ils ont pourtant approuvées à Bruxelles. Deux rapports, l'un de la Commission européenne (2), l'autre du Sénat français (3), jettent une lumière crue sur ces pratiques, par ailleurs inégalement répandues dans les vingt-huit États membres. En France, la mauvaise foi des ministres se traduit par exemple par l'inscription volontairement tardive des

mesures de transposition à l'ordre du jour du Parlement, afin d'abrèger un débat public gênant pour l'exécutif. Même volonté de procéder en catimini dans le recours au douteux stratagème des « cavaliers législatifs » : insertion discrète, dans un texte prêt à être voté, d'une mesure qui n'a pas de lien avec son contenu. Ce fut notamment le cas pour la directive sur les services postaux communautaires, que le gouvernement a transposée par un amendement inséré au détour d'un texte de loi en discussion relatif au développement durable du territoire... Ces arrangements valent à la France de figurer, avec l'Espagne, la Belgique, la Pologne et l'Italie, au rang des États membres qui enregistrent le taux de directives incorrectement transposées le plus élevé (0,8%), soit neuf directives par an.

Or les transpositions incorrectes portent directement préjudice aux citoyens. Tout d'abord, ce sont eux, les contribuables, qui paient les amendes élevées pour non-application du droit européen. En 2008, la France s'est vu infliger une amende de 10 millions d'euros pour la transposition tardive de la directive relative à la dissémination volontaire d'organismes génétiquement modifiés (OGM).

De plus, ces pratiques quelque peu désinvoltes dégradent la qualité de la justice. En effet, les juges nationaux se retrouvent parfois face à des textes obscurs, ce qui les oblige à questionner la Cour de justice de l'Union sur leur sens. Ces questions dites « préjudicielles » peuvent allonger de plusieurs mois les délais de procédure, alors même que la France est régulièrement condamnée par la Cour européenne des droits de l'homme pour violation du droit à un délai de procédure raisonnable.

LAURÈNE FRANÇOIS.

(1) Thierry Chopin et Michel Foucher (sous la dir. de), *L'État de l'Union. Rapport Schuman 2016 sur l'Europe*, Lignes de repères, Paris, 2016, 308 pages, 109,90 euros.

(2) Commission européenne, « Rapport 2016 pour la France contenant un bilan approfondi sur la prévention et la correction des déséquilibres macroéconomiques », Bruxelles, 2016, <http://ec.europa.eu>

(3) Sénat, commission des affaires européennes, « La non-application du droit de l'Union », *Actualités européennes*, n° 36, Paris, 3 juin 2013.

THÉÂTRE

« Élitare pour tous »

CONSTRUIT EN 1902, le théâtre municipal de Saint-Denis, renommé en 1960 théâtre Gérard-Philipe (TGP), fait figure de théâtre rouge par excellence – la municipalité est communiste depuis 1920 –, soucieux de mettre l'art à la portée du monde ouvrier et de la population de la ville. Michel Migette, lui-même natif de Saint-Denis, et son complice Étienne Labrunie racontent l'histoire du TGP, indissociable de celle de la décentralisation et du projet d'un « théâtre élitare pour tous » cher à Jean Vilar (1). Photographies, témoignages, interviews, portraits : le livre va à la rencontre des créateurs d'hier et d'aujourd'hui, mais aussi des acteurs locaux pleinement impliqués dans la vie du TGP, où ils trouvent une sorte d'agora. Pour les directeurs qui s'y succèdent, la culture n'est pas un supplément d'âme, mais prend toute sa place au cœur d'un projet de société émancipateur. Aujourd'hui, Jean Bellorini dirige cette maison après Jacques Roussillon, José Valverde, René Gonzalez, Daniel Mesguich, Jean-Claude Fall, Stanislas Nordey, Alain Ollivier et Christophe Rauck. Tous défendaient un théâtre de création sur un territoire singulier, se battant pour obtenir des tutelles et du ministère de la culture les moyens de développer leur action auprès du public, en particulier de la jeunesse.

Parmi les auteurs en compagnonnage au TGP, on trouve Michel Simonot, rompu à la pédagogie de l'éducation populaire et fin observateur de la société, dont l'écriture se place en équilibre entre fil politique et veine poétique. Avec *Delta Charlie Delta* (DCD, code pour « décédé ») (2), il revient sur l'histoire traumatique de Zyed Benna et Bouna Traoré, électrocutés à Clichy-sous-Bois dans un transformateur où ils s'étaient réfugiés pour fuir la police, ce qui provoqua les révoltes de l'automne 2005 : « À partir de cette expérience, la question artistique fut pour moi, du point de vue de l'écriture, de savoir comment parler des révoltes. Quels mots mettre sur cet événement ? » Les mots seront ceux de Muhittin Altun, le troisième adolescent, qui a survécu à ses blessures, « le seul à posséder la parole sur 2005 ». Loin d'un « travail de journaliste à chaud », l'auteur emprunte un chemin artistique d'investigation où il cherche une « capacité de distance et de recul, de décalage et de décentrement » vis-à-vis des événements

qu'il explore, depuis cette journée blême du 27 octobre 2005 jusqu'au dernier procès de 2015, où furent relaxés définitivement les policiers poursuivis pour non-assistance à personne en danger. La forme chorale du récit entremêle des faits datés et précis et des éléments de fiction, jouant librement avec divers registres de la langue. L'effet de souffle en est assez puissant pour interdire au lecteur toute indifférence.

Sur un autre territoire, moins rugueux, mais qui fut emblématique d'un renouvellement, il faut s'intéresser à l'expérience d'Ariane Mnouchkine, entamée en 1970 à la Cartoucherie de Vincennes, ancien dépôt d'armement abritant aujourd'hui cinq théâtres dans un écrin de verdure partagé avec des chevaux. *L'Art du présent* (3) offre seize entretiens avec la fondatrice du Théâtre du Soleil conduits par Fabienne Pascaud, critique dramatique de l'hebdomadaire *Télérama*, entre 2002 et 2004, puis complétés et actualisés. Le vaste champ de réflexion ainsi ouvert est fertile : sont évoqués et interrogés l'histoire du Soleil, le rôle des individus et du collectif, le rapport au public, mais aussi la technique théâtrale, la relation entre auteur et metteur en scène, entre la compagnie et l'actualité et le politique... Autant d'éléments qui permettent de mesurer l'ambition et la démesure de spectacles qui se fabriquent sur plusieurs années, avec des comédiens de toutes nationalités. Ceux-ci entrent au Soleil comme dans une utopie, partageant toutes les tâches de recherche et d'intendance, acceptant une égalité des salaires qui fait figure de vestige soixante-huitard. Femme de tête et femme de poigne, pionnière dans l'élaboration d'un tel lieu de création monumental, Mnouchkine symbolise l'engagement de toute une vie au cœur d'un théâtre populaire, éthique et politique, qui se nourrit des cultures du monde entier.

MARINA DA SILVA.

(1) Michel Migette, *Théâtre Saint-Denis. TGP : 100 ans de création en banlieue*, PSD - Au diable Vauvert, Saint-Denis - Vauvert, 2016, 364 pages, 30 euros.

(2) Michel Simonot, *Delta Charlie Delta*, Éditions Espace 34, Les Matelles, 2016, 120 pages, 16 euros.

(3) Ariane Mnouchkine, *L'Art du présent. Entretiens avec Fabienne Pascaud*, Actes Sud, coll. « Babel », Arles, 2016, 336 pages, 8,90 euros.

DANS LES REVUES

□ **THE NATION.** Aux États-Unis, les enfants noirs ont deux fois plus de risques que les bébés blancs de mourir avant d'atteindre un an. Pourquoi le président Donald Trump ne pourra pas vaincre l'Organisation de l'État islamique sans s'allier avec les musulmans des pays concernés. (6-13 mars, hebdomadaire, 4,99 dollars. – New York, États-Unis.)

□ **MOTHER JONES.** Un dossier sur le système scolaire américain : portrait de la nouvelle ministre de l'éducation, M^{me} Betsy DeVos, fervente chrétienne et adepte des écoles religieuses ; retour sur la grève des enseignants et employés du secteur public du Wisconsin en 2011. (Mars-avril, bimestriel, abonnement un an : 32 dollars. – San Francisco, États-Unis.)

□ **MONTHLY REVIEW.** John Bellamy Foster analyse les effets potentiellement désastreux du programme du président américain sur la lutte contre le réchauffement climatique. Comment Karl Marx analysait-il la question migratoire ? (Vol. 68, n° 9, février, mensuel, 6 dollars. – New York, États-Unis.)

□ **THE POLITICO.** Le projet de Breitbart News, le site phare de la « droite alternative » américaine, pour conquérir la France et l'Europe ; une analyse des effets de la loi adoptée par M. Vladimir Poutine en 2013, qui criminalise les « insultes contre les sentiments des croyants ». (Vol. 3, n° 8, parution irrégulière, gratuit. – Washington, DC, États-Unis.)

□ **LONDON REVIEW OF BOOKS.** L'élection de M. Donald Trump endiguera-t-elle la nouvelle « guerre froide » entre la Russie et les États-Unis ? Tony Wood analyse trois ouvrages retraçant les étapes qui, depuis 1991, ont jalonné la route vers l'actuelle hostilité russo-américaine. (Vol. 39, n° 5, 2 mars, bimensuel, 3,95 livres sterling. – Londres, Royaume-Uni.)

□ **PERSPECTIVES CHINOISES.** L'essentiel du numéro est consacré au système de santé en Chine – des « médecins aux pieds nus » d'antan jusqu'aux hôpitaux de pointe actuels. Les articles ne passent pas sous silence la violence endémique des malades envers les médecins. (N° 2016/4, trimestriel, 20 euros. – CEFC, Hongkong, Chine.)

□ **INDES.** Regards (non critiques) sur les différentes facettes de la santé en Inde avec deux exemples intéressants : l'industrie pharmaceutique et l'essor du tourisme médical. Un article sur la diversité linguistique du pays et ses vingt-deux langues officielles. (N° 78, janvier-février, mensuel, 6 euros. – Paris.)

□ **POLITIQUE AFRICAINE.** Plongée à hauteur d'homme dans l'organisation des élections en Afrique : comment se construit un bureau de vote, comment agissent scrutateurs et citoyens. Et comment le processus électoral contribue à construire l'État. (N° 144, décembre, trimestriel, 20 euros. – Khartala, Paris.)

□ **AFRIQUE RENOUVEAU.** La lutte contre les pandémies ne doit pas faire oublier la protection sanitaire de base et le nécessaire maillage des territoires : médecins ruraux, centres de santé, soins maternels et infantiles. (Vol. 30, n° 3, décembre-mars, trimestriel, gratuit. – Nations unies, New York, États-Unis.)

□ **POLITIQUE ÉTRANGÈRE.** Le régime de M. Viktor Orbán en Hongrie, une préfiguration de « ce qui attend le reste de l'Union européenne et d'autres pays » ? Les mouvements d'occupation des places renouvellent-ils la démocratie par le bas ? Composer avec ou combattre la Russie : deux points de vue. (N° 82, printemps, trimestriel, 23 euros. – IFRJ, Paris.)

□ **ÉTUDES.** Un entretien avec Martin Scorsese sur le thème du silence et de la compassion, à l'occasion de la sortie du dernier film du réalisateur américain. (N° 4236, mars, mensuel, 12 euros. – Paris.)

□ **ESPRIT.** Le goût du fait vrai dans le roman français contemporain, l'engagement citoyen à Grenoble, et un dossier sur la technique, où Élie Durning s'emploie à « cerner la place singulière du vol spatial dans l'ordre des expériences par lesquelles se marque la transcendance technique de la condition humaine ». (N° 433, mars-avril, mensuel, 20 euros. – Paris.)

□ **CRITIQUE.** Plusieurs articles sur les « terribles rencontres entre peuples » nées de « ruées sur le monde » où les perdants sont souvent les mêmes, et notamment un entretien avec l'écrivain et historien Éric Vuillard. (N° 838, mars, mensuel, 11,50 euros. – Paris.)

□ **LA CHRONIQUE D'AMNESTY.** Un entretien avec le philosophe François Jullien sur l'identité, et une série de reportages sur l'accueil des réfugiés à Grande-Synthe, Chamonix, Roscoff... (N° 364, mars, mensuel, 3,50 euros. – Paris.)

□ **6 MOIS.** Reportage sur l'impact des grands barrages qui bouleversent le bassin de la rivière Omo, en Éthiopie. Comment la fécondation in vitro permet à des prisonniers palestiniens de devenir pères. Une photographie étonnante du président turc Recep Tayyip Erdogan. (N° 13, printemps, semestriel, 25,50 euros. – Paris.)

□ **GIBRALTAR.** Plusieurs articles sur l'enfermement physique des Palestiniens et sur celui, plus symbolique, des Israéliens. Comment vivre dans un environnement fait de murs, de clôtures et de multiples restrictions ? (N° 5, décembre, semestriel, 17 euros. – Paris.)

HISTOIRE

Aux origines du présidentielisme

Fondé sur l'élection directe du chef de l'État, le régime présidentiel français découle d'une révision constitutionnelle adoptée par référendum le 28 octobre 1962. De tradition bonapartiste, le général de Gaulle choisit de revenir à un mode de désignation qui, dès sa naissance en 1848, avait posé le problème du respect de la souveraineté populaire par le pouvoir exécutif.

PAR SYLVIE APRILE *

PLUSIEURS candidats à l'élection française dénoncent la « monarchie présidentielle » et font campagne pour une profonde transformation des institutions, voire pour l'instauration d'une VI^e République. Celui de La France insoumise, M. Jean-Luc Mélenchon, s'engage même, s'il est élu, à être « le dernier président de la V^e République ». En prônant la mise en place d'une Assemblée constituante, ce mouvement entend redonner du pouvoir au peuple en suivant les pas des révolutionnaires de la II^e République.

En février 1848, une révolution met fin à la monarchie de Juillet, usée par les scandales et par des pratiques de plus en plus autoritaires. Le gouvernement provisoire veut organiser au plus vite des élections afin de désigner une Assemblée constituante, chargée d'établir les nouvelles règles politiques. Aussitôt, des voix s'élèvent pour dénoncer un processus prématuré et dangereux. Selon le républicain François-Vincent Raspail ou le socialiste Louis Blanc, le peuple ne serait pas prêt : il faudrait l'éduquer avant de lui confier cette responsabilité, arguent-ils, et les mesures sociales doivent précéder les préoccupations politiques. Le 23 avril 1848, une Assemblée est néanmoins élue. Elle compte plus de huit cents membres, dont trois cents anciens représentants monarchistes, « républicains du lendemain ».

La Constitution est préparée en deux temps, au printemps et à l'automne. En mai et juin, le travail est délégué à un « comité de Constitution », composé de dix-huit parlementaires élus après une semaine d'après débats. Aux côtés du socialiste Victor Considérant, on retrouve les orléanistes (1) Odilon Barrot et Jules Dufaure, ou encore le conservateur Alexis de Tocqueville. Les postes de président et de rapporteur sont occupés par les républicains modérés Louis-Marie de Lahaye de Cormenin et Armand Marrast. Dès la fin de mai, un projet est envoyé devant les commissions de l'Assemblée, mais les débats ne commencent qu'après les « journées de juin », qui voient s'affronter autour de la fermeture des Ateliers nationaux deux visions de la république : celle d'un régime représentatif et celle d'une « vraie république », démocratique et sociale.

L'idée d'élaborer une nouvelle Constitution ne va pas de soi. Les socialistes et les républicains les plus radicaux souhaitent plutôt mettre en place la Constitution de 1793, ou reprendre des projets préparés dans les années 1830-1840. Le texte de 1793, jamais appliqué (dans l'attente de la paix), prévoit pour la première fois le suffrage universel (masculin) et une démocratie semi-directe, avec une concentration des pouvoirs au profit de l'Assemblée et la possibilité pour le peuple de proposer directement des candidats au conseil exécutif ou de se prononcer sur toutes les lois. Les députés, élus par les « assemblées primaires », sont simplement considérés comme des mandataires, pour une période limitée à un an. Quant aux projets établis sous la monarchie de Juillet, ils visent avant tout à poser des limites à l'exécutif, en trouvant les moyens de le contraindre à reconnaître la souveraineté du peuple et à accepter les réformes sociales nécessaires. La priorité alors accordée au social est telle que, en 1832, dans le programme de la Société des amis du peuple, François-Vincent Raspail ne consacre que quelques lignes à la question du pouvoir exécutif : celui-ci est d'une certaine façon « concédé », mais aussi révocable, non héréditaire et discontinu dans le temps.

L'examen article par article de la Constitution de 1848 se déroule du 4 septembre au 27 octobre. Deux sujets retiennent particulièrement l'attention :



Reproduction de cartes à jouer républicaines de l'époque de la révolution de 1848

la reconnaissance du droit au travail et le monocalisme. Le droit au travail apparaît à la fois comme la réalisation de la promesse faite par la République aux ouvriers qui se sont battus contre la monarchie et comme le moyen de résoudre la question sociale. Le libéral Joseph Alcock ne craint pas de parler le 5 septembre d'une « loi de haine, de colère, d'envie et de vengeance ». Son collègue Prosper Duvergier de Hauranne évoque « une voie qui (...) conduit à la destruction de la société ». Proclamée le 25 février par le gouvernement provisoire, cette disposition est considérée par les républicains et les socialistes comme la spécificité de la nouvelle république, selon la formule d'Alexandre Ledru-Rollin : « On a dit : le droit au travail, c'est le socialisme. Je réponds : non, le droit au travail, c'est la République appliquée. »

L'idée d'une chambre unique reprend quant à elle la tradition des Constitutions de 1791 et 1793, en refusant l'existence d'une seconde chambre qui rappellerait la Chambre des pairs des monarchies censitaires ou le Conseil des Cinq Cents et le Conseil des Anciens, les deux assemblées législatives du Directoire. L'amendement préconisant deux chambres est rejeté par 530 voix contre 289. Le mandat des députés est fixé à trois ans.

Le projet du comité de Constitution place à côté de cette assemblée unique un président élu au suffrage universel direct. Pour justifier ce choix, le modèle américain est convoqué : il montrerait qu'un tel système fonctionne et évite les problèmes inhérents à la collégialité telle qu'elle fut incarnée par le Directoire. Il s'agit également d'équilibrer les pouvoirs. À l'unicité de l'Assemblée répond l'unicité de l'exécutif. Seuls deux membres du comité ont plaidé pour un système mixte, où l'Assemblée présélectionnerait cinq candidats.

ÉLU dans cinq départements, Louis-Napoléon Bonaparte triomphe lors des élections complémentaires du 17 septembre. Ce succès renforce les craintes des constituants qui, comme le député de gauche Félix Pyat, y voient une royauté déguisée. Jules Grévy, député républicain du Jura, prévient solennellement l'Assemblée par un amendement resté célèbre : « Je dis que le seul fait de l'élection populaire donnera au président une force excessive. Oubliez-vous que ce sont les élections de l'an X qui ont donné à Bonaparte la force de lever le trône et de s'y asseoir ? Voilà le pouvoir que vous élevez ! Et vous dites que vous voulez fonder une république démocratique ! Un semblable pouvoir conféré à un seul, quel que nom qu'on lui donne, roi ou président, est un pouvoir monarchique ; celui que vous élevez est plus considérable que celui que vous avez renversé. Il est vrai que ce pouvoir, au lieu d'être héréditaire, sera temporaire et électif ; mais il n'en sera que plus dangereux pour la liberté. »

Pour préserver la république de tels risques, les constituants ont mis en place des garde-fous : l'Assemblée dispose d'une force militaire dont elle fixe elle-même l'importance, et tout acte par lequel le président dissout l'Assemblée, suspend ses travaux ou fait obstacle à l'exercice de son mandat est un crime de haute trahison, qui entraîne sa déchéance. En outre, la Constitution interdit la rééligibilité immédiate du président sortant, ne l'admettant qu'à bout de quatre ans.

Jules Grévy souligne encore les limites de cette précaution : suffira-t-elle à contrer l'ambition d'un homme qui souhaiterait rester au pouvoir et ferait pendant son mandat des promesses au peuple qu'il monnaierait contre le renversement de la république ? Ses arguments ne sont pas retenus. Le danger représenté par la candidature de Louis-Napoléon Bonaparte paraît encore peu plausible, même si certains l'identifient clairement. C'est le cas du député républicain modéré Antony Thouret, élu du Nord, qui propose d'étendre aux Bonaparte l'inéligibilité touchant déjà les membres des autres familles ayant régné sur la France. Mais son amendement est rejeté, et l'Assemblée décide, par 627 voix contre 130, l'élection du président de la République au suffrage universel.

À aucun moment il n'est fait mention des limites de ce suffrage « universel » qui exclut les femmes. Le 4 novembre, la Constitution est adoptée. « En présence de Dieu et au nom du Peuple français », proclame son préambule, tandis que l'article IV dispose que la République « a pour principe la Liberté, l'Égalité et la Fraternité. Elle a pour base la Famille, le Travail, la Propriété, l'Ordre public ». On est déjà loin de la république démocratique et sociale rêvée par les ouvriers au printemps 1848. Les « journées de juin » ont consacré l'écrasement des révolutionnaires par la troupe.

LE 10 DÉCEMBRE 1848, Louis-Napoléon Bonaparte est élu par 5 434 226 voix. Son plus proche rival, Eugène Cavaignac, n'en recueille que 1 448 107, et le candidat socialiste François-Vincent Raspail seulement 37 000. Si le nouveau président incarne la continuité de la légende napoléonienne, il apparaît également comme un homme neuf, qui n'appartient à aucun parti. Auteur d'une brochure teintée de socialisme utopique (*De l'extinction du paupérisme*, 1844), ce candidat « attrape-tout » séduit une partie de l'électorat de gauche. Défenseur de l'ordre, de la famille, de la religion, de la propriété, il bénéficie du soutien de la droite monarchiste, du « comité de la rue de Poitiers ». Adolphe Thiers, l'un de ses éminents représentants, est persuadé qu'il sera aisé de le manipuler. « C'est un crétin que l'on mènera », aurait-il déclaré.

La question de l'échéance de 1852 devient cruciale en 1851, année présidentielle singulière : il n'y a pas de candidats déclarés, si ce n'est le président sortant, qui ne peut se représenter. Les autres prétendants sont hostiles à la république, comme le général monarchiste Nicolas Changarnier, ou discrédités, comme Cavaignac, l'homme de la répression de juin 1848, candidat malheureux en décembre 1848. Bien peu sont ceux qui attendent de ce scrutin un résultat positif. Déjà peu convaincus de la nécessité d'un exécutif unique, voire par le suffrage universel, certains républicains prônent toujours l'adoption d'autres formes de gouvernement, plus proches d'une démocratie directe. Victor Considérant déclare que « la solution, c'est le gouvernement du peuple par lui-même » ; Ledru-Rollin se prononce pour un retour à la Constitution de 1793 et la suppression de la fonction présidentielle.

L'élection de mai 1852 n'aura finalement pas lieu. Louis-Napoléon Bonaparte raye cette échéance par le coup d'État du 2 décembre 1851. La répression parisienne fait 400 morts ; 30 000 arrestations ont lieu en France ; l'état de siège est institué dans un tiers du pays. Louis-Napoléon décide cependant d'une élection présidentielle au suffrage universel, sous la forme d'un plébiscite organisé à peine quinze jours plus tard. Sept millions de Français disent « oui » à cet appel au peuple ; 640 737 courageux votent « non », surtout à Paris. Outre le climat de répression et de terreur, la fraude est patente. On compte tout de même un million et demi d'abstentionnistes. Bon nombre de républicains pensent comme George Sand que « sans tout cela » le peuple aurait voté de la même manière. La restauration de l'empire un an plus tard consacre le retour d'un monarque et achève de discréditer le principe de l'élection du président au suffrage universel pour... un siècle. Dans *Napoléon le Petit*, pamphlet écrit en exil, Victor Hugo se prend à imaginer que le deuxième dimanche de mai 1852 aurait pu être un dimanche calme « où le peuple serait venu voter, hier travailleur, aujourd'hui électeur, demain travailleur, toujours souverain ».

(1) Partisans de la monarchie constitutionnelle instaurée par Louis-Philippe d'Orléans en juillet 1830.

DANS LES REVUES

□ **LE COURRIER DE L'ATLAS.** Un dossier sur la radicalisation des jeunes vivant en Europe et leur embrigadement par l'Organisation de l'État islamique. Un entretien avec David Thomson, spécialiste des radicalisés musulmans en France. (N° 112, mars-avril, mensuel, 3,20 euros. - Paris.)

□ **LE MONDE DES RELIGIONS.** Un dossier sur Martin Luther et le protestantisme. Si la Réforme a changé l'Europe, avec notamment la promotion de l'État-nation, l'idée qu'elle a façonné le capitalisme doit être nuancée. (N° 82, mars-avril, bimestriel, 6,90 euros. - Paris.)

□ **GOLIAS MAGAZINE.** Cinq cents ans après la Réforme, est-il possible de construire une histoire partagée des guerres de religion ? Les zones d'ombre de mère Teresa : sa complaisance envers les despotes Jean-Claude Duvalier ou Enver Hodja et sa « nuit obscure », cinquante ans de déréliction spirituelle avant de devenir une sainte contemporaine... (N° 172, janvier-février, bimestriel, 10,50 euros. - Villeurbanne.)

□ **NOUVELLE ÉCOLE.** La bataille culturelle menée par la « nouvelle droite » ne vise pas seulement à annexer au conservatisme des idées glanées à gauche, mais aussi à dépoussiérer des figures de droite naguère infréquentables. Illustration avec le dernier numéro de cette revue dirigée par Alain de Benoist, consacré à Charles Maurras. (N° 66, annuel, 25 euros. - Lille.)

□ **ACCATTONNE.** Cette revue antimoderne et antiprogessiste placée sous le patronage de Pier Paolo Pasolini consacre son dernier numéro à Georges Bernanos et à la critique de la civilisation des machines qui, selon l'éditorial, « cherche à nous écraser par son génocide culturel ». (N° 4, parution irrégulière, 8 euros, sur commande sur Accattonne.net. - Huningue.)

□ **LA DÉCROISSANCE.** L'historien François Jarrige retrace l'histoire des pollutions atmosphériques d'origine industrielle. « En 1971, la revue de propagande Pétrole Progrès, publiée par Esso, annonce déjà le prochain triomphe de la voiture électrique. » (N° 136, février, mensuel, 2,05 euros. - Lyon.)

□ **FRUSTRATION.** L'élite – « le mot désigne un groupe qui a ses clubs, ses écoles, ses restaurants et ses fêtes » – existe. Laquelle détient le pouvoir en France ? Également : enquête sur le monopole des classes supérieures à la télévision. (N° 9, printemps, trimestriel, 4,90 euros. - Paris.)

□ **POLITIQUE.** Ce numéro compile trente regards belges sur la France. Chaque auteur évoque les raisons de son « choix de la France » et sa vision du pays voisin. (N° 98-99, février-mars, trimestriel, 15 euros. - Bruxelles, Belgique.)

□ **À BÂBORD!** Tour d'horizon de la situation carcérale au Canada et des conséquences de la politique sécuritaire du gouvernement de M. Stephen Harper (2006-2015). Le recul des droits et l'homogénéité de classe des détenus caractérisent les prisons du pays. (N° 68, février-mars, bimestriel, 10,95 dollars canadiens. - Montréal, Canada.)

□ **SOCIALIST REVIEW.** Les femmes dans la révolution russe de 1917 : mobilisations contre les violences policières dans les banlieues françaises ; attaques antisyndicales au Royaume-Uni. (N° 422, mars, mensuel, 3 livres sterling. - Londres, Royaume-Uni.)

□ **L'ÉCHAUDÉE.** Le collectif Archives Autonomes présente son travail titanesque effectué pour diffuser des documents de la gauche extraparlamentaire. Quelques œuvres et notes de George Catlin, le peintre des Amérindiens, sont reproduites. (N° 6, décembre, quadrimestriel, 9 euros. - Paris.)

□ **COURANT ALTERNATIF.** De riches « notes sur les conseils de 1905 », deuxième épisode d'un dossier sur la révolution russe. Comment la gestion de la grippe aviaire permet une fois de plus à l'industrie agroalimentaire de se restructurer sur le dos des petits producteurs. « Boycoter et sanctionner Israël », la seule solution selon Pierre Stambul. (N° 268, mars, mensuel, 3 euros. - OCL, Reims.)

□ **CONTREPIED.** Le rapport des nouvelles générations à la topographie connaît un bouleversement grâce, notamment, à l'introduction de la course d'orientation dans les programmes du collège. Le dossier de l'organe du Syndicat national de l'éducation physique de l'enseignement public explore les nombreuses ressources de cette discipline. (Hors-série, n° 17, janvier, gratuit. - Paris.)

□ **LES INROCKS 2.** L'hebdomadaire publie un hors-série sur l'auteur de mangas Taniguchi Jiro (*Quartier lointain*), mort en février. Outre des dessins et des planches, on y trouve une interview du mangaka faite en 2014, ainsi qu'une série d'articles sur les influences actuelles. (Hors-série, 7,90 euros. - Paris.)

□ **ŒIL DE FENNEC.** La minirevue de poésie lancée en 1981 par René Bourdet sème encore aux vents. « Évitez la macronite / Faites-vous Ermite. Sous le ciel rien de nouveau / Les pauvres votent pour leurs bourreaux. » (N° 343, parution irrégulière, envoi sur demande contre deux timbres. - La Spouze, 23230 La Celle-sous-Gouzon.)

Retrouvez, sur notre site Internet, une sélection plus étoffée de revues :

www.monde-diplomatique.fr/revues

* Professeure d'histoire contemporaine à l'université Lille-III. Auteure de *La Révolution inachevée (1815-1870)*, Belin, Paris, 2010.

La mystérieuse affaire du style

PAR SOPHIE DIVRY *

« **T**ROUVER SON STYLE » constitue pour l'écrivain à la fois une injonction, un objectif et une morale. Le mot de Buffon datant de 1753 a fait florès : « *Le style est l'homme même.* » Un écrivain qui veut jouer dans la cour des grands cherche à mettre au point un style bien à lui, pour être à la fois identifié et distingué. Le summum du chic est d'être reconnaissable en quelques lignes. L'écrivain qui n'y parvient pas contracte un complexe : serait-il médiocre, dilettante ou schizophrène ?

Cette idée de trouver son style est censée encourager chaque artiste à créer son propre langage. Mais le plus souvent elle se dégrade en ce que l'écrivain Jean Lahougue appelait le « *postulat identitaire* » : une assignation à rester frileusement dans une niche stylistique labellisée. Or il y a une grande différence entre l'invention d'une langue pour traduire la singularité de sa vision et la volonté narcissique d'avoir un style reconnaissable marqué de « *l'empreinte digitale de son âme* (1) ».

À l'origine, il s'agit de creuser dans sa langue une vision particulière, jusqu'à faire surgir de l'intérieur « *une sorte de langue étrangère* », ainsi que disait Marcel Proust. C'est une des spécificités de l'expérience littéraire : être embarqué dans un rapport au langage qui nous arrache à celui de tous les jours. On peut penser à Claude Simon, mais aussi à Arno Schmidt ou à Clarice Lispector. À chacun de leurs livres, nous retrouvons leur petite musique originale. Tous les écrivains n'ont pas cette corde à leur arc, et le projet littéraire d'un artiste peut se situer sur un autre plan sans déchoir. Mais, comme il est tout de même difficile de renoncer à cette ambition, certains veulent trouver un style à tout prix. Cela donne des livres avec juste ce qu'il faut d'écarts différentiels pour se distinguer des confrères comme du commun des mortels. Qui écrira avec des verbes en début de phrase. Qui truffera son texte de répétitions. Qui usera d'anaphores. Le résultat ne dépassera pas la commune mesure. Il faut être original, mais pas marginal. Et le tour est joué : on dira que ce style est le sien.

Pourtant, n'en faisons pas mystère, au début de sa pratique, un écrivain n'a aucune idée de ce qu'est son style. Il s'engage dans une bataille entre les conventions de la langue nationale et sa vision d'artiste. Un manuscrit naît de cet effort. Ce premier texte est une étape dans son combat avec la langue, et il prend forcément une forme. Cette forme, clas-

sique ou inédite, est un mélange d'influences, de haine ou d'amour des mots, d'un accord passé avec la ponctuation, etc.

On imprime le texte et les faits s'imposent : ce livre, c'est lui, c'est elle qui l'a écrit. Bon, la plupart du temps, un premier roman ne se vend pas. Le jeune auteur se jette derechef dans la bataille avec la langue et crée un autre texte, parfois sous une autre forme. Mais, un jour, un éditeur, un ami ou un critique lui dit quelque chose comme : « Avec ce livre, tu t'es enfin trouvé. » Alors le traité passé avec la ponctuation devient table de la Loi. L'auteur se replie sur son fortin. Il faudrait être fou pour partir vers de nouvelles contrées stylistiques au moment où la reconnaissance arrive. Et puis ne dit-on pas qu'« un écrivain écrit toujours le même livre » ? Certes, nous ne nions pas que stabiliser un style est une manière de stabiliser une vérité sur soi-même – si elle est durement trouvée – et de parvenir à provoquer un effet particulier – s'il ne peut pas être produit autrement. Mais se forger à tout prix un style prétendument original est aussi une manière de respecter les jeux littéraires...

Pour un écrivain, il y a trois avantages à demeurer dans sa niche stylistique : le bonheur de reproduire le mythe du grand auteur porteur d'un style reconnaissable entre tous ; la vanité de se croire unique ; la certitude que personne ne viendra marcher sur vos plates-bandes. Pour les lecteurs, c'est un gain de temps. Perdus en librairie, ils savent quel livre acquérir pour retrouver le même plaisir de lecture. Aux premières lignes, ils reconnaîtront leur auteur préféré. Ça évite les achats hasardeux. Pour les éditeurs, le postulat identitaire est créateur de bénéfices. Les intérêts des maisons sont liés à une certaine stabilité esthétique. À plus ou moins long terme, les auteurs doivent être rentables, que ce soit financièrement (par les ventes) ou symboliquement (par le prestige de les avoir dans le catalogue). Les maisons ont intérêt à présenter des produits reconnaissables et distinctifs sur un marché très concurrentiel. Or il faut de la stabilité pour faire fructifier un patrimoine.

Les Éditions de Minuit sont sans doute devenues, depuis les années 1990, et par un effet bien connu d'institutionnalisation de l'avant-garde, l'entreprise la plus caricaturale de la maison-style. Elles donnent l'impression de sélectionner leurs auteurs sur la conformité avec leur musique éditoriale, au risque que les écrivains, pourtant présentés comme nouveaux, apparaissent plutôt comme des produits dérivés d'une grande marque-style.



DESSIN DE SELÇUK

Enfin, pour certains critiques, l'unicité stylistique est bien pratique. On sait d'avance quelles lunettes chausser pour lire le dernier opus de Y ou Z. Si « le style est l'homme même », le livre sera in fine l'homme ou la femme qui l'a écrit. Cet axiome permet aux journalistes de glisser de l'analyse du texte à la compréhension de l'auteur, valorisable en portrait ou en rencontre. Aussi l'injonction à trouver son style arrange-t-elle bien les affaires. Tant pis si elle transforme les écrivains en petits rentiers, jaloux de leur style comme l'Avare de sa cassette.

LES ÉCRIVAINS sont souvent, comme chacun de nous, des êtres contradictoires, et cherchent à échapper à l'identité à laquelle on les assigne. Ceux-là pratiquent ce qu'on pourrait appeler une pluralité stylistique. Plutôt que de suivre le mot de Buffon, ils suivent celui de Fernando Pessoa, qui dans son *Ultimatum* de 1917, sous l'hétéronyme d'Álvaro de Campos, réclame « *l'abolition du préjugé de l'individualité* ». Selon Pessoa, « *le plus grand artiste sera le moins défini et celui qui écrira dans le plus grand nombre de genres avec le plus de contradictions et de dissemblances. Aucun artiste ne devra avoir une seule personnalité. Il devra en avoir plusieurs, chacune consistant en la réunion concrétisée d'états d'âme qui se ressemblent, détruisant ainsi la fiction grossière qu'il est un et indivisible* (2) ».

La littérature nous permet de changer de style selon nos livres ; de changer de genre entre le roman, la poésie et le théâtre (Jacques Roubaud en est friand) ; de changer de public en écrivant de la littérature dite « de genre », de la littérature jeunesse, etc. Ce sont les voies plurielles qu'ont prises entre autres Georges Perec, Romain Gary, Antoine Volodine, Joyce Carol Oates. Les auteurs qui vivent la

littérature de cette manière vont adapter leur style au projet porté dans chaque texte. Ce n'est pas une dévalorisation du style que cette métamorphose. C'est même assez proche de ce que disait Gustave Flaubert lui-même. Sa figure, encore aujourd'hui, écrase les auteurs français de son exigence. « *Le style est tout* (3) », écrit-il. Si nous regardons de près, l'idée du style chez Flaubert n'est pas liée à l'expression d'une singularité personnelle. Quand il se dit « *homme-plume* », c'est pour signifier que toute sa vie est dirigée par l'écriture, non pour faire de son style une sorte d'expansion de son moi. Flaubert affirmait que « *chaque œuvre à faire a sa poétique en soi, qu'il faut trouver* (4) ». Ce n'est donc pas l'écrivain qui a sa poétique en soi, mais bien le texte en cours. Flaubert, dans son exigence extrême, ne cherchait pas un style qui correspondait à sa petite personne, mais un style qui correspondait au texte seul. Et s'il y a, malgré des permanences, tant de différences entre *Madame Bovary* et *Salammô*, c'est que dans le premier Flaubert avait « *l'idée de rendre un ton gris* », alors que dans le second il cherchait « *quelque chose de pourpre* » (5).

Au lieu de se poser la question « Comment exprimer mon moi ? », il faudrait se demander : « Quel est le but esthétique et moral de mon texte, et quels sont les moyens stylistiques les plus adaptés à celui-ci ? » Car, ne nous leurrions pas, l'obsession de se distinguer du vulgaire étant ce qui rassemble les artistes de siècle en siècle, les écrivains dérivent facilement de la recherche d'un style à l'exaltation de leur ego. S'efforcer à une certaine pluralité stylistique permet au contraire de s'extraire de la vanité de l'écrivain-moi-même-unique-au-monde.

Toutefois, l'injonction d'être multiple serait aussi stupide que l'injonction d'être unique. La pluralité stylistique a ses limites. Même en aiguisant constamment sa curiosité, même en se nourrissant de lectures variées, même sous pseudonyme, un écrivain ne peut pas « *renaitre neuf à chaque aurore* » (Pessoa). La vie nous a façonnés de telle manière que, comme le cheval de Florian (6), nous croyons nous exiler et sommes ramenés dans notre verte prairie. Mais, puisque involontairement nous revenons toujours à nos obsessions, n'en cherchons pas volontairement le chemin.

(1) Cf. la correspondance entre Jean-Marie Laclavetine et Jean Lahougue, *Écrivains et liseurs en vingt lettres*, Champ Vallon, Ceyzérieu, 1998.

(2) Fernando Pessoa, *Ultimatum*, Mille et une nuits, Paris, 1996.

(3) Lettre à Louise Colet du 15 janvier 1854.

(4) Lettre du 1^{er} février 1852.

(5) *Journal des Goncourt*, note du 17 mars 1861, Robert Laffont, Paris, 1989.

(6) NDLR. Jean-Pierre Claris de Florian (1755-1794), auteur de *Fables*.

Manière de voir 152
 Le Monde diplomatique
L'ENGRENAGE IDENTITAIRE
 ETHNICITÉ MINORITÉS DIVERSITÉ

Mirages du repli sur soi
 8,50 € – CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX

SOMMAIRE

- PAGE 2 :**
 Fantômes du paradis perdu. – Courrier des lecteurs. – Coupures de presse.
- PAGE 3 :**
 « Ce monstre anonyme, l'homme de la rue », par ANGELA NAGLE.
- PAGES 4 ET 5 :**
 Français d'origine chinoise, l'affirmation d'une communauté, par ZHANG ZHULIN. – Les oubliés de la Grande Guerre, par JORDAN POUILLE. – À Belleville, plus de mille « marcheuses » (Z. Z.).
- PAGES 6 ET 7 :**
 La voix de Moscou trouble le concert de l'information internationale, par MAXIME AUDINET. – De la guerre froide à l'invasion de l'Irak (M. A.). – En Syrie, le contrepied de CNN, par HÉLÈNE RICHARD.
- PAGES 8 ET 9 :**
 Le président Erdoğan signe la fin du « modèle turc », suite de l'article de JEAN MARCOU. – La quête obsessionnelle d'un pouvoir fort (J. M.).
- PAGES 10 ET 11 :**
 Le piège de la dépendance se referme sur le Mexique, par JAMES M. CYPHER. – « Nous ne sommes pas un protectorat américain », suite de l'article d'ANDRÉS MANUEL LÓPEZ OBRADOR.
- PAGE 12 :**
 La Constitution contre Donald Trump, par ANNE DEYSINE.

- PAGES 13 À 20 :**
 DOSSIER PRÉSIDENTIELLE : La fin des partis politiques ?, par ALLAN POPELARD. – Embarras de la gauche sur l'immigration, par BENOÎT BRÉVILLE. – La canonnière, une passion française, par PHILIPPE LEYMARIE. – Et cette fois encore, le piège du vote utile ?, suite de l'article de SERGE HALIMI. – L'assurance-maladie universelle en questions, par MARTINE BULARD. – Sortilèges de la culture, par EVELYNE PIELLER. – L'effet Matthieu, par PIERRE RIMBERT.
- PAGE 21 :**
 Renaissance des déserts danois, par NICOLAS ESCACH.
- PAGES 22 ET 23 :**
 Les entreprises françaises défilées dans leur pré carré, par OLIVIER PIOT.
- PAGES 24 À 26 :**
 LES LIVRES DU MOIS. « Perfidia », de James Ellroy, par AKRAM BELKAÏD. – « Si rude soit le début », de Javier Marias, par VÉRONIQUE PITTOLLO. – Le grand retour du roman de gare, par HUBERT PROLONGEAU. – La trahison d'Hippocrate, par NAÏKÉ DESQUESNES. – Photolittérature, par ÉRIC DUSSERT. – Cabotage juridique, par LAURÈNE FRANÇOIS. – « Élitaires pour tous », par MARINA DA SILVA. – Dans les revues.
- PAGE 27 :**
 Aux origines du présidentialisme, par SYLVIE APRILE.